3082

Ms. Gall. quarto 82.

N. 230.
118

Bulletin
de
Versailles.
Années 1784. et 1785.

Ex
Biblioth. Regia
Berolinenſi.

V.o A

De V.... Le 1 janvier 1784. 1

Je ne parlerai point de ces cérémonies, des Complimens, des hommages Compassés qui occupent en ce moment les plus graves personnages, malgré les démonstrations d'étiquette que se prodiguent les courtisans, on semble voir sur leurs lèvres ce mot de la comédie des philosophes : à quoi servent toutes ces simagrées, nous, nous conformons tous.

on regarde ici comme une épigramme l'idée qui a été proposé d'ériger à la gloire du Roi, une Statue qui le représenteroit, élevé sur un bouclier, comme les Rois de la première race, lorsque l'homme du Peuple déposoit entre leurs mains l'autorité résidant dans le Corps de la nation. ce seroit bien dans le moment où Louis VI a combattu pour la cause de la liberté, où il a déployé une magnanimité et une générosité rarement d'accord avec la politique, que l'on pourroit espérer de voir le monarque biffer à jamais cette maxime de ses prédécesseurs : notre bonheur vient de Dieu seul. quelqu'un cependant disoit dernièrement à propos du monument dont il s'agit que l'on devroit mettre sous pieds des quatres guerriers qui portoient le pavois, les figures des quatres Membres du dernier règne de ceux qui ont opéré la révolution de 1771. et l'on dit, que Le Roi ayant entendu cette satire en a ri lui-même.

on murmure très haut de la réclamation que la chambre du domaine a faite du Port de l'orient, que le Roi selon elle, n'a pu acheter parce que ses ancêtres n'étoient pu l'aliener. S.M. disent les avocats du Domaine, ne devoient pour rentrer dans celle possédoient que rembourser le prix que les anciens Rohan en auroient payé, or c'est une concession gratuite qui leur a été faite contre la loix, puisque Les Rois toujours mineurs ne peuvent disposer de ce qui appartient à la Couronne, cet incident a terriblement déconcerté les créanciers du Prince de guémenée, mais il y a bien plus. Si le domaine échoue dans l'action qu'il a intentée on verra le Duc de Penthievre en sa qualité de grand amiral, un intrigant de ce pays, offrir une somme consi

_ dérable à S. A. S. pour intervenir en son nom, et faire valoir en cette occasion les droits de sa place. Tout ce tripotage annonce assez que les pouvoirs créanciers seront frustrés, n'importe au nom de qui; aussi leur indignation vient-elle d'éclater de la manière la plus hardie dans une lettre adressé au Prince de soubise la voici.

Enfin, M. le Maréchal vous voilà de retour à l'opéra! votre Conscience est donc en repos sur toutes les atrocités commises par vos enfans et vous pouvez impunément engager votre vieillesse au milieu de vos Courtisans.

Les gemissemens, les larmes, les cris de la douleur, le tableau de la misère et tant de familles désolées ne viendront point troubler la joie de vos festins et de votre Serail.

Si les remors ne font pas augurer de hai le tourment secret de votre existence; tremblez que des hommes reduits au désespoir et animés d'une juste indignation ne viennent sur le theatre même de l'opéra, vous présenter l'image terrible de la vérité.

Si l'on a pardonné à votre Stupide et barbare ambition d'avoir mis la france en deuil à Rosbach; Si l'on conçoit plus de mepris que de haine pour les chimeriques promesses et l'impuissante adresse de votre Cardinal; Si l'on se souvient à peine de l'orgueilleuse bêtise de votre fille et de votre gendre, au moins avoit-on le droit d'espérer qu'un ancien Maréchal de france, un Ministre d'Etat un pere de famille donneroit aux siens le precepte et l'exemple d'un generieux Sacrifice et qu'il se hâteroit de reparer de toutes ses forces l'injure faite à L'honneur de sa maison ... votre fille Pourquoi n'a-t-elle pas ensevelli dans les murs d'une cloître Sa honte et son repentir. — Pourquoi chercher encore reparer de vains paroles et de faux sermens de ces foyers malheureux dont vous avez tout à craindre parce qu'ils n'ont plus rien à perdre! Il est tems de prendre un parti, M.r le Marechal, songez que le Prince qui nous gouverne est inexorable aux mechans et que

Si vous avez droit à la clemence nous avons les mêmes droits à la pitié ; elle est à son age le modele des vertus qui devroient faire respecter le votre. Songez qu'il existe auprés de son trône un ministre que sa probité et son merite personnel ont rendu l'objet de la veneration publique ; il sera notre interprête auprés de votre maitre et notre Pere ; il daignera soutenir notre cause et nous allons la porter à ses pieds.

de 3 janvier

Il y a une Scission décidée entre M. de Vergennes et M. de Calonne celui-ci ne Consulte en aucune maniere le President du Conseil des finances qui a cessé d'avoir la moindre influence dans ce departement. aussi on ignore ce que fait le controleur général on le voit très peu, et l'on voit encore moins de ses oeuvres. Il faut qu'il trouve 17 millions pour l'extraordinaire de la guerre cette année. les besoins de la marine egalent cette somme voila un terrible brêche pour le produit de l'emprunt de cent millions qui ne produit guéres.

Entre tems les Ennemis de M. de Calonne vont leur train. Ils ont lancé en avant l'Ex premier Commis Hamelin qui est depuis quelques jours ici et qui répand où il convient les mauvaises situations les plus propres à décrier M. de Calonne.

Lorsque le Notaire Desponet fit banqueroute, ce fameux Hamelin etoit clerc chez lui, et pilla son etude pour en vendre la depouille à un autre notaire. Telle est la base honorable de sa fortune. Le chemin qu'il a fait depuis l'est d'avantage il s'est élevé autant par ses talens que par son adresse. Les Pardons qu'il porte en ce moment ne sont donc point sans Conséquence. Ils fomentent les dégouts que le peu de confiance du Public manifestée par la situation des effets royaux a fait naitre. on a soin de faire parvenir les uns et les autres jusqu'au trône et de preparer ainsi la culbute du nouveau

Ministre capable d'en avoir de son côté pour en éloigner l'époque et qui lui Substituerait — on a dans l'état actuel des choses il faudrait un homme qui réunit les talens de Necker à l'âme de Turgot, avouons que celui qui s'annonçait comme l'ennemi des remèdes empyriques, et qui a remplacé un emprunt ou le Roi l'acquittait en même tems qu'il se pourvoit des secours par un autre emprunt très onéreux ne montre guères qu'il soit cet homme là.

Rr. de V. . . Le 8 Janvier 1804

On Anecdote ici une aventure Scandaleuse, qui Sur le théâtre moins élevé ne feroit au plus qu'égayer des malins Esprits, mais qui devient ici d'une nature plus Serieuse. une femme de haute qualité jusqu'ici reservée pretieuse, a eu la foiblesse de ceder aux graces Seduisantes, à la fraicheur éblouissante d'un jeune officier qui l'a rendue enceinte. le mari transporté de fureur, en S'apercevant d'une telle Circonstance à laquelle il est certain de n'avoir pas Contribué, a pris le parti d'interrompre toute communication avec Sa Malheureuse épouse qu'il ne peut S'empecher d'estimer en deplorant Sa criminelle foiblesse. une lettre de Cachet a fait justice du jeune Corrupteur, mais que deviendra le fruit infortuné de Son forfait ? un Sang illustre coule dans Ses veines, et justement reprouvé d'une place ou il ne pouvoit rester que par une Complaisance répréhensible de celui-même que Son existence outrage, la Société ne lui en offre pas une Seule à occuper.

du 10 Janv.

Un Courier expedié par le Cardinal de Bernis à apporté à notre Cour les détails du Sejour de L'Empereur à Rome, voici ce qu'il m'a été possible de pénétrer. S. M. a eu plusieurs Conferences avec le Souverain Pontife et S. S. a montré la plus grande fermeté tant à l'égard des nominations que L'Empereur à faites aux Sieges Episcopaux de Ses Etats que pour les Sécularisations projettées en allemagne. on prétend que S. S. a été jusqu'a dire que Si un Souverain vouloit faire Schisme elle ne Connoissoit aucun moyen de L'empecher, et qu'au reste ce ne Seroit point en dépouillant le S. Siege de Ses droits legitimes. on dit que Suivant ces mêmes dépeches, la Conférence qui avoit eu lieu, peu avant le départ du Courier, avoit duré deux heures et demie, et qu'il y avoit été question de voies de Conciliation.

Le Cardinal de Bernis à donné une fête Superbe au Roi de Suede. L'Empereur n'y a paru que pendant quelques instans. S. M. D. a desiré qu'il ne fut donné aucune fête pour Elle. nos liaisons

avec ce grand Monarque paroissent au reste se resserrer de jour en jour, et s'il faut même en croire quelques bruits, un nouveau nœud est à la veille de les raffermir encore.

On garde ici un profond silence sur l'occupation prétendue de l'île de Candie par les troupes françoises. beaucoup de personnes en doutent, quoique, comme je vous l'ai probablement donné la première nouvelle, les troupes de terre qui ont été envoyées dans la méditeranée avoient certainement un autre objet que de faire une Sterile promenade.

On regarde comme favorable à la tranquilité de l'Europe la révolution qui vient d'arriver dans l'administration britannique. La Coalition étoit à la veille de traiter avec la Russie, et la Marine lui donnera certainement des regrets. on peut regarder sa chute comme une nouvelle preuve de l'extrême habileté de notre Ministre des affaires étrangeres. ce qui paroîtra le plus singulier, c'est que le Lord Bute ait concouru dans cette occasion aux vues de M. de Vergennes. Je n'avois jamais considéré Fox comme un ami Sur, et malgré le rapprochement des deux parties, il restoit des traces de la haine héréditaire qui depuis long tems divise les deux familles. Dailleurs le Lord Bute, avoit de bonnes raisons pour désapprouver une operation qui avoit mis l'influence de ses protégés en concurrence avec la Reine propre. Dès le Bill des Indes, North et Fox cherchoient moins à étendre l'autorité de la couronne qu'à Sé procurer à eux même une independante du Roi comme du parlement, et à

la paix aura une prépondérance constante. Tout ne sera regner que sous le nom du Roi et l'ancien projet dont je vous ai si souvent parlé subsiste toujours. Si M. de Vergennes vient à bout de faire réussir la politique lui devra des autels il aura été à la fois le défenseur de la liberté et celui du despotisme.

Toutes les puissances de l'Europe du moins celles qui peuvent donner le ton aux autres, sont d'accord en ce moment, il en faut croire quelques nouvelles d'un plan général qui éclatera au printems realisera en partie les idées du Bon Abbé de St Pierre. tout le monde y gagnera dit-on, mais je parierois que les amis de la liberté ne sont pas de ce sentiment.

Le Roi de Prusse a fait appuyer auprès de notre Cour les sollicitations des Hollandois au sujet de ce qui vient de se passer dans les pays-bas, mais il paroit que ce n'est comme l'affaire de Danzick qu'un de ces jeux de politique qui occupent les esprits du vulgaire tandis que tout se regle dans les cabinets à l'insu des parties interessés dont la foiblesse suppose le consentement.

à St. J... Le 14 Janvier 1784

La fermentation qui semble exister en ce moment L'Angleterre à une de ces révolutions dont les annales de ce pays offrent tant d'exemples, occupe beaucoup notre Ministere.

Un Courier arrivant dans ce moment même nous apprend que la rentré du Parlement Le 12. M. Fox seconde de la nombreuse majorité que la Coalition a eu l'art de se procurer dans les Communes a formé La bouche au parti de l'administration actuelle et que Le hazard ayant amenés des troupes Hessoises et Hanovriennes sur le Cte d'Angleterre à Leur retour d'amerique, Manquerent sur le Cte d'Angleterre à Leur retour d'amerique, feux d'Embarquement dans une saison où elles ne pouvoient aller plus loin, à paru de la part du Roi une ménace de tout braver pour montrer une fermeté qu'un Roi d'Angleterre doit déployer en mettant sur la tête Le Simulacre d'une Couronne. Je serois plaisant que la même main qui a soustrait l'amerique à son autorité voulut aider a y soumettre L'Angleterre. Quoi qu'il en soit nous avons certainement le plus grand interêt à empêcher que M. Fox ne rentre dans le Ministere, ou son Esprit est de forcer Le Roi de le rappeller. Si cela arrivoit, une alliance étroite entre cette Cour et celle de Petersbourg donneroit beau jeu à La dernière pour ses projets contre le Turc et nous engageroit peut être sur le continent dans une guerre pendant la quelle la fière Albion pourroit prendre sa revanche de l'humiliation où nous venons de la reduire.

Ces reformes dans La Maison du Roi, qui ont été tant de fois sur le tapis y reviennent encore. M. de Breteuil a entretenu à ce Sujet Le Roi, de L'economie qui regne dans celle de L'Empereur. Je ne suis pas plus grand Seigneur que mon beau-frere à répondu notre Monarque, ainsi je vous laisse le maitre de supprimer toutes les charges grevantes et inutiles.

Le projet de M. de Brienne est de tailler dans le grand. Ce Ministre laissera subsister, dit-on, toutes ces petites charges utiles au soulagement de beaucoup de familles, et dont une suppression est moins onéreuse à l'Etat qu'une foule de autres.

On parle d'une avance de cent millions que M. de Calonne veut demander au Clergé et dont il se remboursera sur le rachat graduel annuel. Il obligera, dit-on, les fermiers généraux de donner pour pot-de-vin du renouvellement de leur bail, une somme de 6 millions qu'exige le rétablissement du Château de Versailles dont nous ne négligeons pas une grande partie tombe en ruine).

La maison de Rohan a été très fâchée de tous les grands mouvemens pour vaincre les difficultés que la Douane oppose à l'acquisition que le Roi vouloit faire du Port-de l'Orient. On croit cette réussite a détruire cette vengeance que M. de Calonne fidèle serviteur de la Reine prend de toutes les intrigues dont S.M. a à se plaindre.

Les officiers du Département de Toulon qui se trouvent ici, ont reçu du Ministre de la Marine l'ordre de se rendre dans ce port pour le 10 du mois prochain. On dit que M. de Langeron et le Prince de Nassau se disposent à partir pour la Turquie.

L'Ambassadeur de Venise a eu depuis quelques jours plusieurs conférences avec M. de Vergennes, et l'on croit que notre Cour se rendra médiatrice entre cette République et la Hollande.

du 16 Janv:

Il vient de se faire une abondante distribution de grâces. La promotion militaire est extrêmement nombreuse, on a pensé

dit-on, labus jusqu'à y comprendre l'année 1780, nous — faisons à l'égard des officiers generaux à peu près comme ce Prince d'Allemagne, qui croyoit doubler ses revenus en doublant le nombre des portes de la Ville ou lon percevoit les impôts. Nous avons peut de généraux nos armées n'en sont pas mieux commandées.

Quant aux grandes places de la Cour, on ne sait encore que des à peu près. La revolution qui a terminé le voyage de Fontainebleau a fait prévoir sur qui le choix tomberait. MM. de Polignac et de Vaudreuil sont les premiers sur qui l'imagination a pû se porter. Il est cependant incertain que celui ci soit nommé gouverneur de Mgr Le Dauphin, et le Roi paroit tenir bon pour M. de Montmorin que M. de la Vauguion remplace en Espagne. on a crée de nouveau pour M. de Polignac la belle et inutile place de Surintendant des Postes. Elle étoit resté vacante depuis M. Turgot qui en la refusant avoit refusé les appointemens enormes qui y sont attachés.

Si M. de Vaudreuil échoue dans ses hautes prétentions, il se rabattra sur la place de Directeur general des Batimens. une de ses premieres operations sera de rebatir le Château de Rambouillet, le temps de l'economie est passé.

Les gazettes vous auront instruit des nominations dans le Corps diplomatique. on remarque que l'on a choisi le plus bel homme de la Cour pour l'envoyer a St Petersbourg, a propos de ces Climats glacés, la grande Princesse dont le genie vivifie effectivement, à ce que l'on assure, dans un état

fâcheux. Son mal est un squirre à la matrice. on peut le porter long tems, mais on conserve des jours sans cesse menacés. une maison de Commerce de Petersbourg vient de contremander des habits, dit-on une forte comande qu'elle avoit faite il y a quelques tems en modes, et en soieries.

Les premières nouvelles de l'arrivée du Comte d'Aranda à Madrid ont été apportés par le Prince de Masserano. la veille du jour même ou l'Ambassadeur y fit entrée à Madrid, son équipage avoit été enlevé.

Les travaux du Palais Royal languissent. la rareté de l'argent, ou du moins, la difficulté de le trouver en est la cause. Le bizarre emprunt dressé par l'Abbé Beaudeau sous le nom d'actions de bienfaisance n'a produit que 1500 ℔. jugez le beau commencement pour 4 Millions! M. Le Duc de Chartres a cherché une autre ressource dans des Lettres patentes qui lui permettent d'aliéner les maisons qui ferment le beau bois Madame dont je vous ai parlé dans son jardin. les malheureux propriétaires riverains de ce jardin et que S.A.S. trouve toujours sur ses pas ont fait opposition. Le Prince a mis la voie de la douceur et tout a fait offrir cette acquisition, mais ils n'y ont point trouvé de sureté. Enfin un particulier vient de lui trouver un petit secours de 600,000 livres et vous n'imaginerez jamais d'où vient cet argent: de Pologne. Ce Souverain a paru assez effrayé à M. Le Duc de Ch. pour avoir 600 mille livres de recompense à celui qui le lui a rendu.

N. 4

à V... le 21 Janvier 1784.

On voit vaillement depuis quelques jours, par les mouvemens qui n'échappent point aux regards perçans des Curieux, que le quatrième acte de la Tragédie politique du Continent est joué. Le dénouement sera probablement terrible, mais on ne peut le prévoir, & il pourroit bien n'être ni aussi prompt ni aussi funeste au Croissant que les ennemis de cette Puissance s'en flattent. Un Courier de notre Ambassadeur à Constantinople, est arrivé ces jours derniers, pendant la nuit, à l'Hôtel des affaires étrangeres : on l'a éveillé le ministre auquel il a remis ses dépêches, et ce moment est l'époque des dispositions qui ne nous permettent plus de douter que tout espoire de Conciliation est détruit. Vous savez M. quels sont les Sacrifices auxquels le Divan s'est déterminé. Je les borne à ce qu'il a déja consenti de perdre, et il déclare dans son Ultimatum, que loin de se prêter à de nouvelles Cessions il ne permettra pas que les troupes de ses adversaires s'approchent jusqu'à ce qu'ils aient renoncé formellement à toutes leurs autres prétentions & que les médiateurs ne se soient rendus Cautions de leur Sincerité & de l'observation de cette promesse. Selon M. de S. c'est des Ministres des Cours Impériales à Constantinople ne cachoient point que cette resolution definitive étoit le Signal que leurs Maitres attendoient pour agir.

Quant à nous la part que nous prendrons à ces disputes sera sans doute la moindre qu'il sera possible, mais le jour même de l'arrivée du Courier de M. de S. on a été expédier aux Commandans militaires d'Alsace et en Flandres. Les officiers absens de leurs régimens par congé s'attendent à recevoir d'un moment à l'autre l'ordre de rejoindre et font leurs préparatifs.

On assure que la majeure partie des officiers français qui ont été trouver en Turquie le chemin de la gloire et

A la page au dela des Frontieres autrichiennes.

de la fortune demandent à Turenne, et que la Cour leur a fait donner par notre Ambassadeur auprès du Grand Seigneur, a été expédié sur le champ, l'ordre de rendre à tout prix les Turcs dignes des victoires qu'ils n'obtiennent plus avec la seule bravoure, ces officiers ne se plaignent pas moins du mauvais dégré qui leur a été témoigné par le Divan pendant l'hiver, où il a exposé la vie, que de la froideur de leurs élèves & du mépris même pour lequel on paye leurs soins.

On prétend que les Spectacles vont être retirés des mains des gentilshommes de la Chambre et réunis au département de Paris. D'un autre côté M. de Breteuil veut remettre l'Opera au Corps de Ville de Paris comme il l'avait et le débarasser de tous les dégoutans détails qui y sont attachés. Le Comité que ce ministre vient d'établir pour l'examen des Poëmes qui seront joués sur ce Theatre annonce pourtant qu'il ne dédaigne pas cette partie de son administration.

On parle de nouveau de la retraite de M. Le Noir Lieutenant de Police de Paris, mais on lui donne pour successeur M. de Crosne Intendant de Lyon. M. Le Noir est très bien avec M. de Breteuil et vient encore avec M. de Calonne, ainsi ce déplacement ne saurait être que à son avantage, mais quelle place peut-il en ce moment ambitionner ?

Du 25 Janvier

M. de Calonne vient de développer une qualité dans laquelle on ne le croyait pas dans nos Ministres et qui prouve évidemment l'envie de bien faire. Les critiques que ses projets ont éprouvés l'ont déterminé à y faire beaucoup

de Changemens. Je n'ai pas comme M. Necker payé par la prison les conseils qu'il a reçus. il les met à profit, et cette conduite a diminué considerablement le nombre de ses ennemis.

M. de Malesherbes se fait adorer dans son département, la liberté rendue a plusieurs prisonniers d'Etat annonce une douceur d'administration plus propre que les persécutions à arrêter les explosions du mécontentement ou de la méchanceté.

Le Conseil de guerre s'assemble souvent. Ses resolutions sont portés au Roi qui les approuve, ou les rejette. On croit que S. M. prend en secret l'avis de quelqu'un à qui elle a donné sa confiance. On suppose que c'est M. le Marechal de Noinville et qu'ainsi sans paroitre M. le Duc de Choiseuil a une grande influence dans l'administration. C'est cet Ex Ministre qui a entrepris de calmer la juste colere de M. le Comte d'Artois contre une personne qui lui a manqué et avec laquelle on espere que d'illustres Mediateurs parviendront son raccommodement.

La Maison de Rohan se donne les plus grands mouvemens pour obtenir de la Reine, l'oubli de ses motifs de plaintes. Ils sont de nature à n'être pas facile à effacer et font douter du Succes. L'affaire du Cardinal de Rohan pour les quinze-vingts se continue au Parlement. Les six cent mille livres appartenant à cette hopital et dont ce

Prince avait disposé on l'a trouvé au moyen d'un
grand nombre de 26. à faire à Charbourg et à Paris, mais
le parlement veut pour éviter une récidive, que l'admi-
nistration de cet hopital passe entre les mains de
comptables soumis à l'inspection de M. le Procureur Gral

L'augmentation de nos regimens suivant le
nouveau plan sera achevé à ce que l'on croit au
mois d'avril. nos troupes de terre seront alors
de 356 mille hommes.

Il a été expedié au département de Toulon
l'ordre de tenir prêts quatre vaisseaux de ligne et
un nombre suffisant de bâtimens de transport
pour 10,000 hommes. on tient secret l'objet de
cette expedition, mais il est facilement devine
l'espoir de la conservation de la paix dans le Levant
s'affoiblit de jours en jours.

Le Clergé a dit on consenti à faire l'avance
de cent millions, qui lui a été demandé sous
la condition que les biens ecclesiastiques resteront
intacts que il est question de reforme elle
n'aura que la discipline pour objet. M. de Thiard
a tout promis au nom du Roi et cette negociation
approche de son terme.

Le Nouvel Ambassadeur d'Angleterre a beaucoup réussi à notre Cour. C'est un beau Cavalier, d'un bien joli, d'une Jeunesse. Sa maniere de travailler nous plait davantage que celle de Son Predécesseur, homme difficile à manier et encore plus à amuser.

Les Ministres de Russie ont eu avant hier une Conférence très longue avec le Comte de Vergennes, il a paru que ces personages en se Separant n'étoient pas fort Contens les uns des autres. Depuis deux ans les Puissances du Nord nous jettent de la poudre aux yeux, mais cette poudre ná Jamais été nettoyée. Les lunettes de M. de Vergennes et à lui faire voir encore plus clairs dans les projets que l'on a formés. Au reste l'alternative que ce Ministre a mise Sous les yeux du Roi paroit se vérifier. Je lui promis à S.M. que Si les negociations n'empechoient point une rupture elles donneroient aux Turcs le tems de se mettre en état de resister et d'empecher que l'on n'eut aussi bon marché qu'on se l'étoit imaginé. M. de Verac arrivant de Russie a Sçu que les Russes avoient toujours espéré d'obtenir Sans coup ferir tout ce qu'ils desirent et que toute la nation, le grand Duc à la tête Soit opposé à la guerre que l'on veut entreprendre. Le memoire que M. de Verac a remis Sur l'Etat de cet Empire a été envoyé par un Courier extraordinaire à M. de St Priest afin qu'il le communique au Divan et l'on croit qu'il déterminera les Musulmans à entrer en Campagne. L'Empereur a ce que l'on assure, se borne à faire occuper

par ses troupes les Provinces dont la Porte a déjà fait hommage, et a fourni à la Russie le Contingent auxiliaire fixé par son traité.

Au Milieu de nos intrigues de cour, il s'entretenoit une Parodie, dont on ne se doutoit guères, on sait que Sous Louis de France avoit déjà voulu prendre part et y a quelques années aux affaires du Clergé. Son Zèle pour les intérêts de l'Eglise, trop souvent confondus avec ceux de la religion - ne s'est point ralenti, et l'on prétend que ses efforts à l'occasion de ce qui s'est passé pour les Bénédictins pourroient n'être rien moins que de faire en dépit à ces moines le Casque et la Cuirasse comme Sous Henri III et Henri IV. la Correspondance de cette Princesse avec les Religieuses des Etats Autrichiens a donné lieu à la découverte des cabales qui se formèrent. Deux Evêques qui s'y trouvèrent compromis ont reçu l'ordre d'aller remplir dans leurs Diocèses un rôle qui leur convient mieux que d'intriguer dans la Capitale. S. M. a fait inviter son auguste Tante à ne point étendre ses soins au delà du Saint et du bien être de ses Religieuses, et lui remettre les Lettres relatives à ce qui se trouvoit de trop peu favorables à l'Empereur. Le Roi a fait brûler devant lui tous ces papiers afin que il n'en reste aucune trace de Sottises propres à entretenir le fanatisme parmi les esprits foibles et à fournir des nouveaux exemples de ses funestes effets.

La mort de la Duchesse de Choiseul a apporté quelques dérangemens dans les finances de cet Ex Ministre trop grand et trop généreux pour avoir donné beaucoup

dation à ses affaires pecuniaires. le Comte de — Haimville dont on connoit au contraire l'extreme économie, n'est venu au secours de son parant et lui a avancé 1800 (?) livres. on dit que le Comte de Haimville fait ses préparatifs pour aller prendre au mois d'avril prochain le Commandement de l'armée d'alsace et que le Comte de Flandres sera aux ordres du Prince de Condé. au moins est-il vrai que ces Generaux ont de frequentes conferances avec le ministre de la guerre.

Du 8 Feb.

Un Courier arrive en ce moment de Petersbourg. les choses ont bien changé de face. notre ministre triomphe. l'ultimatum de la Porte Ottomane, à fait une impression inattendue sur une Souveraine aux yeux de la quelle le voeu de son peuple n'est pas une chimère, qui ne peut se dissimuler l'état au malgré les efforts de son genie créateur de puissance se trouve encore, et dont les derangemens de santé moderent les vues de conquête. la grande Catherine conservera la Crimée. elle renonce à l'Isle de Taman et à ses autres prétentions sur les domaines Ottomans. sa gloire est satisfaite des sacrifices aux quelles les Turcs consentent. elle leur garanti ce qui leur reste, et l'accroissement immense du Commerce, de ses états par la liberté de la navigation de la mer noire. sans effusion de sang, deviennt une conquête plus precieuse que toutes celles quelle auroit pu acquerir à la conclusion

Suite guerre dont L'Issue étoit incertaine.

Le prix dans le Traité est donc assuré, puisque depuis longtems notre médiation auroit reglé les dissentions de L'Empereur avec la Cour Romaine, et que le Couronnement de L'Impératrice de Russie nécessaire d'après son traité avec la Cour de Vienne, étoit le seul obstacle qui retardât la conclusion de cet arrangement. Le reste a regler les affaires d'Allemagne: de grands changemens vont s'y opérer, mais il ne paroit pas que le siege des negociations pour y amener les parties interessées, soit transporté dans les Champs de Bologne.

N 6. de P. Le 12 fevrier 1784

M. de Calonne prend à toute force que son emprunt se remplisse et l'on peut dire qu'il s'y prend bien pour cela. les payemens de l'hôtel de ville etant fort arriérés il a fait venir les payeurs des rentes et leur a taché la tête. — on ne nous donne point d'argent. — Combien vous manque-t-il ? .. — quatre Millions. — allez demain les recevoir au trésor Royal, mais jentens qu'au 5e mars vous en soyez à la Lettre R de la nouvelle année.

Cet emprunt de cent Millions a eprouvé beaucoup de difficultés pour l'enregistrement au Parlement et il a donné lieu à des débats assez vifs dans la grande Chambre. Les criards ont été dénoncés a M. le garde des sceaux qui en leur faisant une mercuriale à semonné le dénateur.

L'abbé Sabathier n'a pu supporter le affronts qu'il eprouve de sa Compagnie depuis qu'il est reconnu pour un faux frere, il prend le parti de quitter les fleurs de Lys où personne ne veut plus Siéger avec lui. quand on fait bien que d'employer des traitres, il n'est pas adroit de les faire connoitre et de les perdre. C'est un avis pour les Sots qui cherchent à se laisser corrompre à leur tour.

Quoique M. Fox Ministre britannique ait pris congé, il reste ici, on dit qu'il a ordre de son parti de ne pas quitter avant le 1. avril. on a lieu d'en conclure que le Ministere Fox ne se tient point pour abattu. Le Duc de Dorset Ministre n'a point encore soué d'hôtel: il a pourtant un titre en sa faveur: c'est la Reine et la famille Royale qui l'ont demandé à la Cour de S. James.

Mad. de Manchester ne doit aussi partir qu'en avril, s'il n'arrive point de revolution d'ici là. il est vrai que l'Education de ses enfans lui sert de prétexte.

Nous Sommes si riches ; si bien pourvus d'argent que Son
Altesse, n'a rien moins que de rétablir Versailles & Fontainebleau
et dépenser 5 a 6 millions aux Thuileries pour les rendre
habitables en attendant que les autres Châteaux soient
en état de recevoir nos maîtres. Les gens sensés trouvent
tout cela fou, impossible : voici ce que leurs opposent les
amateurs de grandes choses. on a trouvé disent-ils en
faisant une fouille dans le jardin de la maison, plusieurs
tonnes remplis d'or, joignant un Capital d'un Milliard,
ce sont ajoute-t-on les accaparements du Régent dans
le tems de l'Emigration de Law. et si l'on est embarassé
de savoir en papier alors l'argent de ces mauvais temps de
François, on ne balance plus a affirmer que c'étoit à la
Monnoie.

Une chose incroyable, est la très véritable entreprise
de S.A.S. Mgr. Le Duc de Chartres, qui veut fournir aux
Tous venans, chevaux, Voitures & cochers, à des Conditions fort raisonables : 100# par mois pour chaque cheval
50# pour Le Cocher et différens prix pour le Carosse. Suivant
la beauté. voila donc Mgr bon bourgeois de Paris membre
de la modeste communauté de Loueurs de Carosses sous la
protection de S. Faire ! Je est vrai qu'il ne faudra pas
s'adresser à S.A., mais à son premier Cocher. quelle Tête
que cet Abbé Beaudeau ! quels grands et nobles moyens de
faire diggerer pour procurer de l'argent à Son Maître !
Cest une belle chose que l'économie, mais un économiste est
une fois plus belle chose encore. on voit un nouveau
Tibère, rempli d'humanité contre S.A., & ses Fils.

Ne prive de Mgr le Duc de Ch... a pas une voiture dans du prince. on y remarque sur tout la voiture d'une Dame ou Dam D...., le Marquis d'Argens et Lavalette lui-même auroient été de noces. on a remis dedans la libelle a S.A.R. qui a fait sa reponse ordinaire je mon....., son auguste epouse n'a pas pris la chose aussi gaiement: elle promet tout bas à celui qui en fera connoitre l'auteur.

On avoit annoncé publiquement comme une affaire faite ou du moins résolue au Conseil, la Construction de l'Opera au Palais Royal. on apure maintenant qu'il n'en sera rien. que la Reine veut l'avoir chez elle; que M. d'Angeville fait feu de tous les pieds pour avoir la gloire & les profits attachés à l'élévation de ce monument, que M. de Vaudreuil couchant toujours en joue l'agréable déplacement des bâtimens appuie de tout son crédit le projet de mettre ce Spectacle aux Thuileries à l'extremité de la belle galerie du Musée. ce sera un grand dommage pour M. Le Duc de Chartres, il en déplaisir pour les amateurs des promenades nocturnes du Palais Royal, ou les Nymphes des Coulisses defendant du Theâtre a demi-nues, venoient prendre le frais à la clôture du Spectacle.

Du 6 fevrier

La Conclusion de la paix dans le levant a fait suspendre l'operation que M. le Controleur général avoit proposée au Clergé. Elle prend toute la Comitance, à laquelle on a lieu de s'attendre, & si elle n'est point

Suivie de nouveaux Travaux on se dit a les ôpreuves des dépenses et il ne sera point fait de nouvel emprunt.

La dernière promotion Militaire a fait beaucoup de mécontens. on prétend que M. de Castries y a beaucoup influé. un grand nombre de ses collegues dont le merite et les talens sont fort supérieurs, y ont été compris. on a affiché cette méchanceté à la porte de son Hôtel.

On peut ici pour de l'argent
Etre fait général d'armée
ou si l'on n'a point du Comptant
plaire à Dame Blot la Fanée
avoir le propos libertin
auprès de cette Mesaline
pour lui apprendre à mettre en train
le ministre de la marine.

N° 7 [illegible] Le 11 février 1784.

La consolidation à la paix de toutes les parts ont donné les Comtés franches à notre Contrôleur général : aussi s'occupe-t-il de beaucoup de projets nouveaux dont aucun lui n'échappe. Du nombre de ceux ci dont doute est l'imposition unique que beaucoup de Contrôleurs généraux ont en vue d'établir et que L'Empereur dit-on a adopté. quant à l'aliénation des domaines de la Couronne M. de Calonne a pu en user longtemps Rouvelle guerre étoit à craindre mais le seul défaut de liquider d'anciennes dettes ne la justifieroit pas ; voudroit-il d'ailleurs tomber si promptement en contradiction avec sa profession de foi qu'il a faite devant la Chambre des Comptes? n'a-t-il pas déclaré qu'il respecteroit toujours la Constitution. Comment croire qu'il voudroit violer dans un moment — aussi délicat ? on veut encore, mais rien n'est moins vrai semblable, que l'un des plans du nouveau Ministre soit de soustraire ces pauvres enfans de Moyse aux vexations que nos préjugés leur fait éprouver ici et qu'ils font d'autres, moyennant un don gratuit de 60 à 80 millions, de les mettre à peu près au niveau des autres Citoyens, de les faire jouir du libre exercice de leur religion, du droit d'acquerir de faire toutes les espèces de Commerce &.

Vous saurez que le Comte de Dampierre officier aux gardes est parti pour Lyon au moment où on lui a ouvert la porte retenir ici, & cela pour participer à la gloire d'accompagner pendant 30 Minutes la machine équestre de Sa Majesté. Il lui a fallu payer la taxe de son infraction à la discipline, n'ignorant pas qu'elle devoit être la punition, il s'est rendu de lui-même à l'abbaye, ville spécialement destinée à ces arrêts militaires. Ses parens crurent bonnement

que cette démarche paroîtroit méritoire au Maréchal de Bÿron & se sont rendus chez lui pour la faire valoir, espé-rant d'obtenir la grace du jeune homme. Le vieux duc n'a pas été dupe de cette belle soumission & a répondu que s'il s'étoit enfermé de lui même à l'abbaye il eût à n'en pas sortir également de lui-même. C'est le troisieme exemple de punition pour des cas semblables depuis une vingtaine d'années. Le beau Chevalier ayant une amourette en tête savisa de décamper un beau matin & ne reparut guéres tout de trois jours, il paya son escapade de trois semaines de prison : un autre ayant demandé un congé sous Tablenis s'absenta néanmoins ; on en fit de même la premiere. Le Comte de Dampierre étant parti sans congé un de ses amis obtiendroit la permission et peut-être coupable que lui & beaucoup moins que l'autre : on croit qu'il en sera quitte pour trois mois.

Un autre emprisonnement plus sérieux est celui d'un M. de Jean, neveu de M. de Haller ; celui qui à nouvelle année dernière, la Cour du légataire de Regnard Monsieur étant à Saumonier d'avance à la succession de son oncle, a d'abord fait tout simplement des lettres de change, et ensuite une signature plus accréditée que la sienne s'étant présenté à son imagination, il s'en est servi, dit-on, pour la souscription de ses effets, & s'en a eu la malheureuse idée de le trouver mauvais, il vient de faire naître extraordinairement un appartement de la rue Mouchard déguisé sous une belle livrée et comme apportant une lettre à M. le Chevalier : son extérieur le fait introduire

Suivent 40 alguasils à mon domicile. Le Sermont est enlevé sans résistance, on le conduit à ce que l'on croit, à Charenton, en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par sa famille.

Du 13 février

L'on annonce plus que jamais une révolution dans les Ecoles. Les politiques qui lisent dans l'impénétrable Cabinet des Ministres comme le Sourcier Richon dans les entrailles de la terre, révèlent que le rapel du Comte de Darnit à marqué l'époque où le sort des monier a été décidé. La grande réforme sera, disent ils, publiée le même jour à Paris, à Madrid, à Vienne, et à Naples.

Si nous avons des machines aerostatiques Rome a des Saints, nous cherchons à nous élever au dessus de la terre, et à être mis au ciel. Une Soeur à demandé son Saint là dans au Pape et sans doute il ne sera pas refusé. nous avons un besoin réel d'un Saint, ils sont devenus très rare parmi nous. L'abbé Sicon moi à fort bien fait d'aller vivre au delà des monts: il eut risqué en mourant à Paris d'aller finir ses jours au dépôt de St Denis (pour les vagabonds et les mendians fanatiques) Il ira donc dans le voisinage, mais ce sera pour lui que les parfums de l'encens et pour y recevoir l'hommage des adorations

une nefle Saint daur sur pied.

Les affaires de la Caisse des comptes ont repris leur train. L'élection des nouveaux administrateurs s'est faite le 3. les Banquiers ont tout fait pour possible pour croire que c'était par le que ils ne devoient pas se trouver dans cette administration en plus grand nombre, que les gens de tout autre état. ces hommes, à fiers d'un titre que les leurs, disent-ils, au rang des financiers et au dessus des simples commerçans qui valent mieux que les uns et les autres, s'étoient mis sur la liste en qualité de negociants. comme on s'humilie pour ce vil argent.

De V... ce 15e février 1784

... la misère ... que la rigueur ... de la saison a fait ... rigueurs dans la monstrueuse ... de ce royaume, — ... l'impossibilité ... d'atteindre aux moyens ... d'empêcher les ... suites fâcheuses ... de toutes ... rigueurs qui ... peuvent ... résulter à chaque instant ... Enfin, plus que jamais ... la nécessité ... de combattre ... l'insalubrité ... qui ... [illegible] ... aucune tout ... ces extrémités ... au centre ... Il faut maintenant ... avoir plus ... de soin ... que ... ne savent comment ... pourvoir à leur existence. Les fonds de la police épuisés par la ruineuse et inutile persécution des ... obscurs ... Dieu sait ... n'est pas ... assez ... malgré la ... générosité du Roi, vous remplir la promesse qui a été faite aux pauvres de leur donner de l'ouvrage à raison de 20 s. par jour. La ville a de son côté diminué le ... salaire des gens de rivière qu'elle occupoit à briser les glaces: ... malheureux ... ont ... paisiblement ... d'abord avec modération, ... maintenant on voit ... tumultueusement ... fomenter ... et l'on cherche trop lentement peut-être les moyens ... d'arrêter les progrès de la misère, quoique ... on ... telles circonstances le luxe des riches ou de ceux qui affichent l'opulence: on en a raconté à ce sujet une plaisante anecdote: une de nos ... dames ... traversoit dans un équipage somptueux la foule des ... malheureux qui nettoyoient les rues: elle fut ... par son ... et un ... de ses ... qui étoient du nombre de ces misérables, en ... arrête ... et ôte ... la voiture, et en ... force de prendre un ... C'étoit un ... qui ... plaisant que celui ... d'une ... enfoncé dans la boue

Couverte de la brasure qui faisoient un singulier contraste avec l'éclat de ses ajustemens, et traité avec mépris qui rongeoit bien des autres quelle a trompé et les a désolés peut-être plus encore à marier, dans cette aventure dans la quelle la police ne s'est intéressée que pour faire cette espiègle à faire du bien à ses parens, mes filles ne sortent plus qu'en chaise et ne sortiront de longtemps aux heures de promenade, elles ont imaginé des voiles à la dérobe pour cacher leurs quelles on les distingues avec peine des femmes honnêtes

Le projet que j'avois conçu et le mieux accueilli du Conseil d'Etat pour employer les bras superflus de la Capitale est d'envoyer dans les Landes de Bordeaux tous ceux que n'ont point une existence assurée qui ne soit présente, de le gouvernement fera les premières avances des défrichemens, et son travail sera pleinement dédommagé par le produit des impositions après dix années seulement d'exemption.

Pour les amateurs de la Cour et de la ville on les opéra chercher à Compiègne une de nos belles qui est inconsolable. C'est la petite Lalotte, jolie enfant de 13 ans qui avoit pris dans ses filets le grand Alexandre et que sa magnificence de son amant ne dédommage pas de ce quelle perd par son mariage avec cet inquelet qui s'est trouvé venu en arrivant à Madrid au bout de 3 semaines les flambeaux de l'hymen ont pris la place des torches funéraires et il a épousé une de ses nièces.

Du 17 février

On m'éveille que le moment approche où la révolution Ministérielle qui a commencé à s'introduire doucement s'opère entièrement. Toutes les places du Ministère ne seront pas remplies d'une manière uniforme et les membres de l'administration qui se trouvent portés à la faveur éprouveront des désagrémens.

Le Comte de Vergennes s'attend à ce que son arrivée pour jouir de la gloire dans une vie douce et tranquille, soit des affaires et du tracas des cours, que le moment du grand ouvrage de la pacification de l'Europe aura atteint toute sa perfection et autant de Stabilité que les arrangemens politiques sont susceptibles d'en avoir. Ce Ministre va beaucoup plus fréquemment à Paris que ci-devant. Il se livre d'avance aux agrémens des Sociétés privées et paroit sur tout voir avec plaisir les graces et les talens se réunir pour faire le choix de nos jolies femmes pour les plus célébrer. Elle donne des Concerts où la Harpe résonne mélodieusement sous ses doigts. M le Comte de V... les honore de sa présence et les applaudissemens de l'un des plus grands hommes de ce siècle encouragent la charmante virtuose. on a vû au Salon le portrait de Mad. le Brun peint par elle même. ce portrait calqué sur un ouvrage de Rubens paroit Charmant. Il appartient actuellement au Comte de V... qui dit l'avoir payé 15000 livres. et le Mari de Mad. le Brun dit à qui veut l'entendre, que c'est lui qui en a fait un Cadeau à M. le Comte, et que ne vendra jamais un portrait de sa femme.

Dans une des dernières audiences que le Roi a donn
aux ministres étrangers, il a remarqué que M.
a parlé avec éclat à la plupart d'entr'eux et
qu'Elle a affecté de ne point apercevoir ceux
de la cour de Vienne ; on a attribué à ce ministre
des discours que ont déplu au Roi, auxquels ils ont
été rendus, sur une aventure qui a fait beaucoup
de bruit à la cour il y a quelque temps.

N. 9.

Si vous avez été accordé quelque confiance à ce que je vous ai mandé dans le tems sur le projet de votre Ministère au sujet du gouvernement de Angleterre vous ne serez pas étonné d'apprendre que on y fait grand cas sur des sources bien dignes de foi, sur le Ministère actuel. La majorité constante que conserve la coalition ayant ouvertement [illegible] l'intérêt personnel de leurs auteurs sur la tranquillité du succès de ces projets funestes au Parlement Britannique et à la liberté Anglaise, que le both Fox commencent bien, puisque pendant un tems ils y ont eu mêmes trempé, quoique [illegible] ne trouvâmes en rien répréhensibles, si vous l'aimez mieux, pas moins pour le Prince de Galles, que pour le Roi son père, le découragement de ce parti, mais de parti Fox contrarie beaucoup nos efforts; mais nous espérons — Comme la galanterie en fait la base, ce doit être un jeu pour la politique Française, vous ignorez peut être jeune que l'ex Mylord Lecke-Sous de M. Fox est la maîtresse du Prince de Galles, que cette femme que la nature a aussi bien servi du côté de l'esprit que du côté de charmes de la figure, est l'âme du parti. Je ne sçait donc que de brouiller deux amans et de changer la confiance Anglaise, en versant dans l'âme du Prince quelques grains de la légèreté Française, en y faisant germer la jalousie, le dégoût [illegible] en y travaillant fortement, et lui de ses favoris dans sa [illegible] merveilleusement dans cette grande opération politique.

et le Ministère acquiert de plus en plus la confiance du Roi, et le Crédit du parti opposé décroît journellement. il y a eu ces jours derniers

dans le Conseil d'Etat une chaleur extraordinaire contre ce Ministre et M le Comte de Vergennes au sujet de la guerre d'Amérique, des subsides qu'elle peut avoir de du Système de notre Cour qu'elle a adopté. Les Familles des Princes intrigues dans les autres Etats pour dominer leurs opérations, on n'a pas manqué de reprocher la cause de l'indépendance soutenue en Amérique, le despotisme d'Espagne dans le Levant. Le fanatisme de la liberté reconnu en Hollande et l'ambition Monarchique effrayée en Angleterre.

Dans une superbe fête que M de Breteuil a donné ces jours derniers à toute la Cour, il avait été ménagé une entrevue entre le Roi et M de Choiseul qui s'est entretenue avec lui pendant une heure.

du 4 mars.

L'Ambassadeur d'Angleterre a fait des plaintes à notre Cour sur les forces et les munitions que nous envoyons dans l'Inde. Il lui a été fait suivant l'usage une de ces réponses que l'on peut comparer aux calmans dans la médecine pour satisfaire le malade et dissiper les projets du malfaisant. Le fait est que nous voulons nous mettre à l'abri de toute surprise en Asie et tenir les mers où elles sont en état de s'opposer aux accroissemens de la puissance anglaise. Le retour de

M. de Busy dans l'Isle où il a été toujours Chéri
y a augmenté le nombre de nos amis et suivant un
Memoire que cet officier Général a envoyé à notre
Ministre, il se flatte d'opérer une révolution
favorable pour nous, en y faisant aimer universel-
ement le nom français autant que la tyrannie
exercé par la tyrannie anglaise y fait détester
celui de nos rivaux. l'armement que l'on se
dispose à faire incessamment à l'Isle de
France portera très véritablement vingt mille
fusils et 60 pièces de canon, que suivant le projet
de M. de Busy nous leur envoyons pour les distribuer
à quelques Nababs.

On parle toujours d'une révolution dans
le ministère. il n'est plus question de M. de
Montmorin pour la place de gouverneur de M.
le Dauphin. la Reine l'a éloigné en le faisant
nommer à un Commandement. on ne doute point
que cette importante place ne soit enfin donné
au Duc de Coigny.

On voit circuler l'épigramme suivante contre
le Prince de M. élevé au grade de Brigadier des
armées du Roi parce qu'il a, dit-on, obtenu cette
grace en représentant à S.M. en pleurant, qu'elle avoit
oublié dans la dernière promotion.

Officiers, pour gagner un rang
prenez les pleurs, quittez les armes
apprenez que le prix du sang
est devenu le prix des larmes.

11 10

de V... Le 6 Mars 1794

Les Cours offrent toujours, lorsque s'y prepare une revolution, quelque chose d'analogue a ces traits Souterrains, qui annoncent les commotions funestes de la terre. nous Lyprouvons en ce moment. et nous nous attendons chaque jour à l'explosion qui doit terminer la Crise. ce n'est point ici comme dans les Salles de Westminster en presence de la nation que s'ouvrissent les Avenues des grandes une nouvelle administration doit resulter, mais nos Cabinets, nos arriere-cabinets n'offrirent pas un spectacle moins interessant, si l'on pouvoit appercevoir tout ce qui s'y passe, et les Courtisans des Cabinets marchent, qui s'agitent, entendre ces discours qui s'dictent Lasture, la fausseté, l'intérêt, l'ambition, l'art de seduire, de corrompre, de dominer les esprits. parmi les intrigues variées et subdivisées à l'infini, qui n'échappent guere a l'oeil exercé de Connoisseurs de ce Sejour, on en distingue quatre principales, celle des Ministres, celle des femmes, celle des Freres du Roi et celles des confesseurs. Les places du Ministere n'en sont pas le seul objet, mais il y est probable que c'est là où la portera le premier choc.

Le Baron de Breteuil a acquis une preponderance decidée. M. de Calonne vient apres lui et le parti de ces deux Ministres ne peut guere manquer de l'emporter. Le dernier a changé de son grand plan de finance, et des moyens

de Maurepas les Chevaliers qu'éprouvera la execution
de ces Chevaliers et les Parlements servirent pour
lui de redoutables ennemis, si le Prince ne devait
être enveloppé dans la revolution qui se préparait
en outre Choiseul encore du degré de credit et
d'influence jusqu'alors que M. de Maurepas les avait
relevés, ou se trouver enchaîner par la politique
d'un nouveau Système.

M. le Duc du Chatelet sera probablement
Ministre de la guerre au grand regret du Marquis
de Castries qui depuis longtems déteste également
et dont il éprouvera encore plus avec
M. le Duc de Choiseul.

En quant à la place importante de Gouverneur
de M. le Dauphin, la haine que la Maison de Polignac
porte aux Montmorency est trop connue pour ne pas être
bien assuré, depuis le rétablissement du Crédit de ces
premiers que le Choix tombera sur le Duc de Laigui,
le Prince de Croy, ou le Baron de Choiseul Ambassadeur
du Roi à Turin.

La plupart des officiers Français qui avoient
passé en Turquie en revenant avec M. de L. Frigate,
de M. Tré (ou qui) nous avons fait reconnoître quelques
îles dans la mer du Levant, et dans l'Archipel, et
le projet qui a donné lieu à la Révolte de la Grèce dans ces parages n'était point une Chimère,

mai, la Convention faite dit-on, avec la Porte Ottomane au sujet de ces îles n'étoit au moins qu'éventuelle, et nous ne devions en prendre possession comme Conservateurs et dans le cas seulement ou la guerre auroit eclaté entre la Russie et la turquie.

Les affaires de St Pierre prennent extrêmement notre Minister. Le Roi y prend le plus vif interêt. on porte à S.M. soit les dépêches de M. d'Allemans soit la traduction des papiers anglois aussitôt que les uns ou les autres arrivent. On doit que le monarque fait des reflexions qui ne peuvent être que favorables pour les papiers sur les avantages que notre Constitution donne à un prince entreprenant ou bien guerrier. M. de Vergennes employe tous les moyens propres à ce sujet, et a soin d'établir au Roi d'Angleterre, on assure qu'un Courier vient d'être expedié à Londres mettre fin à l'objet de la mission. Le Ministre Britannique en étant de ne pas craindre les inconvenients de la dissolution du Parlement. La creation d'un nouveau Senat comporte au moins un delai de deux mois.

No. ii. De V. . . . le 30 Mars 1784.

Le Conseil est fort occupé en ce moment des remontrances du Parlement au sujet des Bénédictins & du Chapitre qui s'est tenu à St. Denis, contre les regles prescrites par la constitution de cet ordre. Nos seigneurs du Parlement sont à ce que l'on assure, décidés à pousser les choses où elles pourront aller, & même à décreter les Commissaires qui ont présidé à ce Chapitre, si la réponse du Roi ne leur paroît pas satisfaisante. Il y a dans les remontrances dont il s'agit une partie fort vive contre les Archevêques & les Evêques qui se sont mêlés de cette affaire: on y rappelle au Roi les troubles du dernier regne; on y déclame de nouveau contre les Commissions; et il s'y trouve un passage d'autant plus piquant au sujet de l'affaire de Mr. de la Chalotais qu'il renferme une épigramme indirecte contre Mr. de Calonne. Le voici:

"Vous daignerez vous ressouvenir qu'à son avénement au trône, elle a supprimé la procédure odieuse qui avoit été faite contre de vertueux Magistrats de Bretagne par des juges corrompus & vendus au despotisme d'une cabale qui avoit le projet de renverser la constitution de la Monarchie françoise, pour y substituer la tyrannie & le pouvoir arbitraire. vous êtes, Sire, le protecteur des lois & nous en sommes les gardiens: il est de notre devoir de vous dire la vérité & d'empêcher que ceux qui vous approchent vous fassent commettre des choses injustes; c'est en votre nom, Sire, que nous faisons respecter

la justice & observer ce qu'elle prescrit : nous serions punissables si par l'oubli du véritable objet du pouvoir qui nous est confié nous nous rendions les complices des esprits turbulens qui se trouvent dans le Clergé de votre Royaume !!

On remarque une ressemblance singulière entre le ton de ces remontrances & celui que prennent les communes d'Angleterre dans leurs dissensions actuelles avec la Couronne ; mais notre Parlement ne doit pas oublier qu'on fait lui rappeller dans l'occasion l'extrême différence qui se trouve entre lui & le Parlement britannique.

Les combinaisons du contrôleur général des finances pour le service de cette année ont été un peu déconcertées par un événement qu'il n'avoit pas mis en ligne de compte. Les inondations dans la Normandie, la Bourgogne, l'Orléanois, le Berry & font une brèche énorme au produit des tailles & autres impositions

On a essayé un emprunt sous le nom & la garantie des Etats de Bretagne, mais il ne se remplit point.

Le mont de piété manque de fonds et regorge de gages. Les besoins du Peuple & peut-être d'autres raisons encore ont rendu aux usuriers la protection de la police.

Du 11 Mars

Dans les tems malheureux, le Peuple souffre d'abord avec patience en espérant des secours : il les reçoit, la reconnoissance le transporte : s'épuisent-ils, il se livre à la fureur.

Malgré la multiplicité des œuvres de bienfaisance & de charité, dont à la gloire de la philosophie, on a vû ces hyvers, sur toute la surface de l'Europe, plus d'exemples que n'en ont jamais offert ces siecles que le fanatisme regrette, les besoins ont été extrêmes dans plusieurs contrées. des paysans, des journaliers rassemblés en troupes se sont répandus à main armée dans les campagnes prêts à sacrifier leur vie pour arracher les moyens de la conserver.

Ces nouvelles calamités que les inondations ont causées en ont encore augmenté le nombre. Ils s'assassinent point, mais ils se défendent courageusement contre les Maréchaussées, & le Roi s'est opposé formellement dans le Conseil, au projet d'en voyer des troupes contr'eux. Il faut, a dit, S. M. les faire vivre & non les tuer. Qu'on leur procure des ressources legitimes: c'est le meilleur moyen de leur faire abandonner celle du crime.

Ces malheureuses circonstances, la diminution du produit des impositions cette année, & l'impossibilité d'en établir de nouvelles contrarient les plans de M. de Calonne: il se rejette sur des moyens usés & onéreux de subvenir aux besoins du moment: des supplemens de finance pour les charges honorifiques, des taxations sur certaines autres, sur les nouveaux nobles, sur les notaires &c.

Le projet favori de M. de Castries, revient sur le tapis à cette occasion. Depuis la dissolution de la Compagnie des Indes, ce Ministre est constamment occupé du plan de son établissement. On a répandu dans le public des lettres de M. de Dufay, qui représentent avec des Couleurs éblouissantes les opérations de

commerce qu'une compagnie puissante pourroit faire dans ces contrées ; la haine que l'on y porte au nom anglois & les avantages que nous devons entendre des dispositions où sont les Naturels dans les cas nous sont dévoués & les autres différent vivement de secouer le joug de nos rivaux. Cependant les mauvais succès de nos négocians dans l'Amérique septentrionale & la liberté illimitée de Commerce dont le système s'établit réciproquement entre les différentes nations de l'Europe, paroissent détourner nos Capitalistes de cet établissement. Nous pourrons, disent-ils nous interesser dans les armemens particuliers de nos ports, & si vous les prohibez, dans ceux des Hollandois, des Impériaux &c. &c. Sans avoir à craindre d'être compromis dans les dispositions personnelles des employés, dans les haines mutuelles de Nations sans avoir de guerres à craindre, de Marine à entretenir, de troupes à payer. En effet il est question de laisser à la nouvelle Compagnie, si elle a lieu, le soin de la défense de son commerce & de ses possessions.

de V... 29 Mars 1784

H. N. Le Roi continue de donner à M. de Breteuil les marques de sa confiance la plus intime. L'opinion de ce Ministre dans le conseil est celle du Monarque & de longues conférences dont S. M. s'honore le font déjà considérer comme le successeur de M. de Maurepas. C'est à lui sans doute qu'est réservé la gloire d'opérer ces grandes réformes que tous nos ministres ont successivement projettés, que plusieurs ont essayé et commencé & qui ont été pour la plupart une pierre d'achoppement contre laquelle ils ont échoué. Le système d'administration intérieure que l'Empereur a adopté dont on a déjà dit que le tableau a singulièrement frappé notre Monarque à servi dit-on de modèle pour les changemens dont il est question dans plusieurs parties & dans lesquels on ne considère pas moins l'amélioration du service que l'économie des dépenses.

On parle de la réduction des interrets des emprunts faits sous le Ministère de M. Necker. La suppression et la création de charges de finance ont fait murmurer, parceque l'on n'y voit qu'une augmentation de charges d'état pour se procurer un secours momentané, mais il paroit que cette opération est le préliminaire de quelque chose de plus important. Si rien n'éclot d'ici à la fin du trimestre qui est à la veille d'échoir, & la promulgation de ce grand plan tant annoncé, tant désiré, n'établit pas la confiance, s'il ne fait pas rentrer des fonds au Trésor royal d'ici à quelques semaines, on doit s'attendre à voir beaucoup de payemens retardés. On dit même que la visite au Parlement du conseil pour remettre à deux

année les remboursemens des emprunts et jusqu'aux pensions est toute préparée dans les Bureaux du Contrôle.

Du 19 Mars.

A Londres, Britannique est bien malade. L'opposition a cédé, elle a dumoins senti qu'elle ne lui restoit plus de ressource que dans les projets de tourner l'esprit du peuple par le prétendu sacrifice de ses intérêts à la nécessité de ne plus différer le vote des subsides. C'est en grande partie l'ouvrage de notre politique, mais il est douteux que nous en recueillions les fruits que nous en avions attendus. La révolution qui se prépare depuis le voyage de Fontainebleau, et qui s'opère peu à peu à son terme, apportera un changement total dans notre système. Celui qui resserera nos liens avec la Cour de Vienne, doit par les alliances que l'Angleterre médite nous mettre encore en opposition avec cette dernière puissance. Tels sont les dangers des combinaisons trop profondes de la politique. Lorsque les événemens viennent à changer les intérêts sur lesquels on les faisoit reposer, au moment où nous allons nous saisir du bord auquel nous devions être, nous allons nous ranger de l'autre. Je faut avouer au reste que dans la situation actuelle de choses, l'Empereur paroit être

notre alliée naturelle. Peut-être aussi est-il au dessus des forces de la politique de détruire jamais la rivalité qui a subsisté de tous les temps entre l'Angleterre et la France.

Vous ignorez sans doute pas M. quelles sont les alliances dont j'ai voulu parler et vous savez que la grande Bretagne est a la veille de s'attacher par de double liens a la Prusse, le Prince de Galles épousant la fille aînée du prince de Prusse, & celle du Roi d'angleterre étant destinée au fils aîné de l'héritier présomptif du grand Frederic.

Mad. la Comtesse d'Artois est fort incommodé dans quelques tours. la mélancholie dont cette aimable Princesse est atteinte paroit on la cause ou l'effet de ce dérangement de santé qui nous alarme.

On crie beaucoup sur le projet de payer en Contrats les fournisseurs de la guerre x sur tout les Lettres de change des Colonies. Les Benefices immenses qu'ont fait tous ceux qui avoient des marchés avec le gouvernement les rendent cependant fort peu a plaindre, x il est bien certain de retrouver toujours au même prix. au reste toutes les troupes et tout interêt dans mise de fonds dans ces entreprises sont supprimés - et les véritables traitans délivrés de leurs engagemens a cet égard. C'est un coup fâcheux pour l'ancien Ministre de la Marine et pour ceux qui avoient rendus le Canal de ses faveurs.

Ce sera pas seulement en matiere de politique général, mais même pour l'administration intérieure que notre nouveau Système de gouvernement différera, selon les apparences de celui sur les débris duquel il s'élève. On s'apperçoit deja de ces changemens, mais ce qui paroit le plus étrange dans des circonstances contraires au plan d'union avec l'angleterre, que M. de Vergennes avoit conçu, l'accroissement & même le soutien de notre marine au point de — splendeur qu'elle a atteinte, n'entrent point dans les vues de ce Ministre & de la Prusse. Je faut avouer que s'est impossible à la France et peut-être a aucune puissance de conserver la Superiorité sur les deux Elemens, auxquelles grace à M. de Montgolfier, on joindra peut être bien tôt un troisieme.

Les recits de la Conduite du Grand Joseph, que M. de Brienne a mis sous les yeux de notre jeune et bienfaisant Monarque, font de jours en jours plus d'impression sur son esprit. Dernierement encore le Roi à pied accompagné seulement de son Capitaine des gardes, tous deux déguisés comme de Simples Gentilshommes parcoururent les campagnes visitant les Curés, les Agriculteurs, interrogeant de toutes parts la voix du peuple sur la Conduite des administrateurs Subalternes & se preparant à nous faire gouter tous les bénédictions qu'un bon Roi qui cherche et connoit la verité répand sur son peuple.

On a beaucoup parlé du Duc de Chevalier de Lusignan avec le Comte de Trefan fils de l'académicien il des poursuites ordonnées contre le Vicomte de Trefan lui même pour raison des torts de son neveu et de la moderation des créanciers. Sollicité grace près du Monarque et l'on espere que l'obtiendra.

Une affaire plus conséquente et celle des chevaux-legers de la garde. Le Duc d'Aiguillon tous colonel ayant voulu leur donner un espece d'officier à la tête d'une des fonctions decoroient empieter sur celles du major ces Messieurs ont refusé de chasser cet intrus nommé Jordan, ci-devant

de la Connétable. Lorsqu'il se présenta pour commencer son travail, les chevau-Legers se trouvèrent là pour le recevoir, en lui administrant chacun vingt coups de plat d'épée. Ils prêtèrent une espèce de procès verbal de cette singulière stipulant qu'on ne s'étoit servi d'épée qu'à défaut de bâton; ce qu'ils signèrent tous, jeunes et vieux officiers. On porta ensuite cette pièce singulière à M. le Duc d'Aiguillon. Le Roi étant instruit de ce qui s'étoit passé a fait assembler une Espèce de Conseil de Police présidé par le Duc d'Aiguillon fils et survivancier du Duc d'Aiguillon pour connoître de cette affaire. Comme il est de l'intérêt de ce jeune Seigneur de ménager ce corps de la Cavalerie qui l'en priveroit même de son faire aimer, il est à croire qu'il cherchera un bien pour que S.M. puisse faire grace.

Du 28 Mars.

Nous voilà engagé dans une nouvelle guerre. elle ne sera dangereuse ni pour le repos de l'Europe, ni pour notre gloire, mais elle alarme avec raison nos negocians en attendant que nos armes ou notre argent aient fait conclure une paix avec l'Empereur de Maroc, ses corsaires infestent Cadix et notre commerce dans la méditerranée, et ce qui est pis encore les pavillons neutres remplacent le notre dans ces parages aussi regrette-t-on cette rupture comme une calamité. de quelques puissances voisines, et nos nouvellistes multiplient à l'infini leurs conjectures a ce sujet. quoi qu'il en soit, on écrit de divers de nos ports que tous les armemens pour la méditerranée y sont été suspendus.

On attend avec beaucoup d'impatience & de perplexité des nouvelles du Conseil de guerre de l'Orient. Le bruit s'est répandu depuis quelques jours, que M. de Mirbon fut des capitaines anglois, avoit confié à M. de Montigny, des papiers qui fournissent la preuve d'un complot formé par les principaux officiers de l'armée de M. de Grasse, contre leur général, dans la malheureuse affaire du 12 avril, et que ce dépositaire infidele en a donné communication.

Le Duc de Chartres a renoncé enfin aux projets de réforme dans son train. La Reine qui depuis quelques tems, paroit avoir pris du goût pour la Chasse a rétabli son équipage de celle du Sanglier. Les travaux du palais Royal n'ont point encore été repris: Les colonnes fondamentales ne s'élevent de terre qu'à la hauteur de quelques pieds.

L'Abbé Beaudeau & après le passé beaucoup plus sage

Du 26 Mars

C'est d'après les avis donnés par des gens en place même que des allarmes s'étoient répandues dans nos ports sur la guerre d'Afrique dont je vous ai parlé, une prudence bien légitime avoit apparemment engagé le gouvernement à donner quelque attention aux bruits semés secrettement auxdites, quoi qu'il n'eut point reçu d'avis officiel qui les confirmat; mais il vient de faire pleinement éclairée à cet égard, & M. de Vergennes a écrit aux députés du Commerce: que le Ministere a reçu de Salé en date de la fin de février, des lettres qui rassurent pleinement a cet égard, qu'en remontant à la source de cette fausse

nouvelle ; on avoit découvert qu'elle avoit été inventée par le Consul d'Hollande à Algesiras, et que la Cour en avoit porté ses plaintes aux Etats generaux.

La grande question qui divisoit le Conseil sur l'etendue de nos forces navales vient d'être decidée. La Marine Royale sera conservée sur le même pied que l'année dernière. Il en sera de même des troupes de terre.

Le major des chevaux legers et les officiers qui l'ont aidé à maltraiter le Controleur chargé de verifier les comptes et la caisse de ce corps ont été condamnés à diverses peines, quelques uns ont été cassés.

Il se repand un bruit qui vous paroitra peut-être plus qu'extraordinaire. On dit que l'Imperatrice de Russie a mis Sebastopol fait couronner à Cherson ira ensuite de bouche ses affaires avec le grand Seigneur à Constantinople même. Si les Souverains se mettent sérieusement sur le pied de faire tout par eux-mêmes les Nouvelliste seront à plaindre.

La vente des equipages du Duc de Chartres commence, de 200 Chevaux il n'en conserve que 30. Cent valets de toute espece sont renvoyés. Je ne garde que 2 cuisiniers et un Maitre d'hôtel. nos gentilshommes ont un peu grand train, au singulier une telle reforme ne peut que faire honneur à sa Prudence qui est singulierement riche pour tout, au dauphin elle se rétablira sa dépense de ses affaires: je ne sais point d'angleterre il l'on dit qu'il va de la en Espagne.

On dit la famille d'Artois doit avec cette année visiter ses Etats. la famille d'Artois doit avec cette année visiter ses Etats. la Sante auguste parens. ce sera dans le mois prochain. la Sante de cette princesse ne s'oppose point à ce penible voyage, on croit a la fin de Le'te.

Ces jours derniers Le Comte de Vintimiglia avoit Soupé avec le Roi. de retour a Paris, plutôt qu'on ne l'avoit sans doute pensé, il trouve son Hôtel rempli de Tumulte, de gens du guet, d'archers enfin de Sirene. on lui apprend que son Epouse venoit d'enlever. Les deux Secretaires de ces Messieurs, genevois, s'étoient avisés de faire des Couplets, & des Couplets à S.M. Sicilienne. le Comte indigné de cet affront s'emportant dautant plus en Tirer Satisfaction que venoit de quitter le Roi, court a la Police et porte ses plaintes à M. le Noir. Ce Magistrat lui fesant la Reponse en lui disant que ne rien fait que par des ordres supérieurs. Il est odieux d'absurde de supposer que le Roi en invitant le Comte de Vintimiglia à Souper, ait su ce qui alloit se passer dans la maison de celui qui faisoit jouir du plus grand honneur qu'un Sujet puisse recevoir.

Le Cardinal de Guémenée cherchoit dernierement à prévenir le Roi contre les inculpations dont on a chargé la Maison de Rohan ; on fatiguera V. M. disoit-il, écrits et de manoeuvres à n'en pas finir que nos ennemis sauront à fabriquer. — eh ! Le Cardinal, répondit le Monarque, tant mieux pour vous si vous êtes innocent, tant pis pour vous si vous avez tort.

Les préjugés d'état font naître bien des horreurs dans la Société, les Juifs, les commis de barrière et autres gens pareillement indispensables dans l'ordre établi, semblent être des victimes vouées à la violence des hommes. Encore n'est-ce pas des outrages qu'ils reçoivent. ces jours derniers, le Courier de Rouen revenoit à Paris, chargé dit-on, de contrebande. Il avoit sans doute été vendu à quelques commis qui en avoient eu avent et veulent le visiter. le courier les méconnoit, veut de les prendre, mais des voleurs, leur font quelques coups de fouet et finalement comme ils alloient s'emparer de la cariole, prend un pistolet et en couche un sur le carreau ; les autres s'enfuirent, le courier arrive sonne à terre à la poste, fait son rapport, et dit-on, est applaudi à la vérité) les ordonnances condamnent les commis, puisqu'ils leur défendent d'arrêter un courier dans la marche, et leur prescrivent de le suivre jusqu'à la poste pour faire visiter devant eux le contenu de la voiture et de la malle.

Du 9. avril

Les représentations de nos négocians, l'état languissant de nos manufactures et du Commerce d'exportation, la Situation même des affaires intérieures du Royaume, tout enfin tend à faire voir aux détracteurs du Système d'après lequel la dernière guerre a été entreprise et déterminée. La perspective qui s'ouvre dans le Continent leur fournit de nouvelles armes. La France éprouvé ne peut y prendre de part que comme elle a fait vis-à-vis de la Turquie, en exhortant à la résignation ceux qui se trouvent sur le pinacle de la roue de fortune. Le Roi de Prusse, malgré les préparatifs ne veut plus à combattre. La puissance combinée de Joseph et de Catherine fixera sans obstacle le sort de l'Allemagne, peut-être même de l'Italie et de la Pologne.

On travaille à l'examen des comptes des départemens. c'est après l'usage des nouveaux Ministres de l'Intérieur. mais ce qui ne l'est pas, c'est que l'on recherche la conduite des Ministres hors de place, et l'on assure que celle de Sartine n'est pas sans inquiétude. Sur une dépense de 30 à 40 millions dont il est comptable, il n'en justifie que le quart.

On mande de Rouen que son Subdélégué avait une affaire qui n'embarrasse pas peu la Sagacité de Messieurs. Elle prouve la fertilité d'imagination de nos chevaliers d'industrie.

Un St Gaugain qui dans le monde, à pour nom

de guerre. M. Vigor se présente un soir au Bureau N° 6
des Messageries pour arrêter une place dans la
diligence du lendemain. Il tenoit un sac d'ouvrier,
au moins en apparence, et demande des Louis pour de
l'argent blanc. Le Commis lui en promet pour le moment
du départ. Mde Femme arrive à l'heure fixée
pour partir, le Commis lui présente cinq Louis et
qu'il fort étonné quand lui demande son reste. ——
Comment reprend l'audacieux personage ne vous ai-je
pas donné hier quarante cinq de six livres pour me
les remettre aujourd'hui en or? Le Commis ne peut
que se taire et s'imposteur s'en fripon, sautre le
pied aux chevaux et le terrasse, la diligence part
la garde arrive, on mène ses gens chez le juge
on finit par plaider.

N°15 De Versailles Le 6. avril 1784.

—a grande reforme que M. Le Duc de charbres a faite dans sa maison, a causé une vive sensation dans le monde 90. Personnes perdent ni pain sur lequel elle comptoient comme sur un patrimoine. Il est beau de faire à ses dettes le sacrifice de ses jouissances, mais l'exactitude d'un serviteur, n'est elle pas au nombre des dettes d'un— Prince? on dit que S.A: avoit proposé à Mad: la Duchesse d'imiter sa conduite qu'elle l'a refusée et qu'elle a gardé toute le monde de sa maison. — Le bruit a couru que la Reine avoit gagné le beau jardin de montreaux ou le Duc de charbres a enterré tant de millions.

M. D'aranda est attendu incessamment avec sa nouvelle épouse que nos vers couchent déjà en jeu. on dit jolie. cet honnête Seigneur avoit sa captive ici, comme je vous l'ai dit dans le tems; une jeune maitresse avec laquelle il vivoit si longtems qu'il n'etoit jamais chez elle que M: D'aiguillon n'y etoit servi que par son valet. il ne vous surement pas que son épouse n'ait à plus forte raison les mêmes égards et la même fidélité mais il oublie que ni les Ducs ni les Marquis à plus forte raison ni les Duchesses ni les Comtesses n'honoroient de leur société, tandis que la jeune Espagnole en fera malheureusement entourée.

un autre célebre personnage de l'Iberie a eu à son

le Jour à Madrid une aventure un peu plus fâcheuse qu'un Duel avec une jolie fille. C'est Don Morena, celui qui commandoit les batteries Hollandes à Gibraltar. — Les gazettes vous ont appris son Duel & sa mort, mais elles ne vous ont pas dit que son adversaire étoit un moine qui lui disputoit le haut du pavé Anglois il ne voulut pas céder la gageure n'a pas d'autre motif.

à propos de Duel, on prétend que M. de Clermont Tonnerre s'est battu deux fois à mort pour un propos à sa loge, & qu'au second combat, il a reçu un blessure dangereuse.

on n'a parlé ici pendant quelques jours que de l'aventure de mad. D'ormesson. Elle fait rire les uns à gémir les autres, voici le cas. C'est cette jeune femme Sanche fort jolie a été malheureusement l'objet de la pauliarde convoitise du vicomte de Choiseul. Il trouva d'abord de la sagesse, il gagna la femme de Chambre & finalement il eut la maîtresse. comme elle est riche & que le vicomte est fort court d'espèces, il trouva tout simple d'emprunter quelques rouleaux à sa victime, elle les lui prêta & le vicomte s'acquitta en reconnoissance dans différens poulets qui viennent de se passer pour sa défaite. Il la brouilla enfin avec la belle de Fontenoi, un jeune gentilhomme picard lui succeda. cette seconde liaison a ajouté au chandale d'une des familles du mari, mais la famille suivoit les grands principes & prétendu qu'il n'étoit que jaloux & que sa femme étoit très sage. Le mari a voulu faire éclater sa vertu, il faut reconnoit qu'il s'est soumis à une cruelle épreuve. il s'est fourré sous le lit de sa Dame & a si bien choisi son tems qu'il a surprit les ébats des deux amans. cette preuve a conclu naturellement à une séparation, la Dame est entrée dans un

Couvent. notez pourtant qu'elle conserve la même femme de chambre que l'a corrompue, jugez ce qu'il en doit advenir. Le plaisant c'est que l'amitié s'en mêle. c'est le Diable dans le monde pour se faire attribuer l'aventure qui perd Mad.e D'Ormeboni. Le fond de ces traités qui peignent bien mieux un homme que le pinceau de la Bruyere

Du 8. avril

— Les Calculateurs sont montés à une somme énorme, ce qui pendant les cinq années de la guerre, est entré en pure perte pour l'état dans les poches de m.rs De Sartines, de ses premiers — Commis V de leurs protegés. — Le tableau de ces dilapidations qui a été, comme je vous l'ai dit, mis sous les yeux du Ministere est l'ouvrage de m.r Necker, il a fait beaucoup de sensation d'abord; on n'en parlera bientôt plus l'accusateur en sera pour son inutile délation V un témoignage de zele dont on ne lui saura pas même degré. C'est également par avarice V par politique que l'économie de la marine affectant la pauvreté, vit avec la pension de retraite d'environ les 900,000 — livres de rente que M.r Necker lui suppose.

— Puisqu'il n'est pas d'usage en France de faire rendre Gorge aux Ministres qui se sont enrichis aux dépens de l'Etat on devroit au moins les obliger a tenir un train qui leur fit fondre au Public ce qu'ils lui ont pris en gros

— En attendant que m.r de Vergennes ait reçu l'augmentation de gages animé d'un Systeme fort analogue a celui de la Cour de Vienne, il promet de grandes choses, mais on craint que sa sagesse ne fonde pas pour le garantir des écueils où se brisent Chez nous les projets les plus utiles quand ils s'élevent au dessus

d'un certain esprit. Cette tolérance que la véritable esprit de notre religion, l'humanité & une saine politique dictent à tous les bons Rois, est au nombre des vues dont s'occupe M. De Stretenil, on prétend même que d'atroces émissaires négocient dans le pays étranger le retour de ces enfans que la France a repoussé de son sein en marâtre cruelle, mais notre Clergé est encore très puissant, nos idées de religion, malgré la Philosophie du siècle, ne sont point encore éteintes, l'on voit parmi nous la religion & le fanatisme marcher d'un pas égal; l'intérêt personnel les réunit souvent & confond leurs effets.

— La Reine paroît se livrer entièrement à la passion de la Chasse, l'attachement du Roi pour son auguste épouse semble en avoir reçu de l'accroissement. C'est ce qu'avoit prévu sans doute le grand homme dont notre charmante Souveraine estime les Conseils.

— On vient de recevoir ces jours ci des dépêches de M. de Dufry et il s'en faut bien que l'Inde soit tranquille cette contrée n'est pas plus que ne l'a été l'Amerique Septentrionale, hors des atteintes de notre politique. M. de Dufry étoit bien propre à rendre quelqu'énergie aux malheureux Princes qui y sont depuis longtems le jouet des Européens.

N°16

Il paroit que la Librairie est devenue le principal objet de l'administration de la police en France, on a dit Sallon ire que le lieutenant de police deviendroit Bibliotecaire du Roi. Il aura moins de peine a imposer Silence aux morts, qu'aux vivans. Si il traite les premiers avec la même rigueur que ceux-ci, on verra disparoitre du Magasin d'Esprit, tous les ecrits ou la philosophie fournit des armes contre l'abus du pouvoir et le sort de la Bibliotheque d'Alexandrie doit nous effrayer sur celui qui est reservé a la notre.

On a été surpris que la proposition de M. de Saulmy qui offroit sa Superbe Collection au Roi pour l'honneur d'être son Bibliotecaire n'ait pas été acceptée : on n'a pas reflechi que cette place étoit avantageuse qu'aux Publics. M. de Saulmy est Ministre d'Etat ; ce caractere est indelébile. S'il eut été Bibliotecaire il auroit eu le droit de travailler avec le Roi Sans l'intervention du Ministre de Paris. On y admire que le Public ait 120,000 volumes sans ce moyen à consulter, pourvu que l'intrigue n'ait pas un ennemi de plus à combattre !

M. de Suffren ne cesse de témoigner sa Surprise de la méprision avec la quelle le Roi lui a parlé de toutes ses operations dans l'Inde. il ne comprend pas qu'on ait pu en connoitre si bien tous les détails à moins d'avoir été à ses côtés pendant toute la Campagne. vous avez Su M. avec quelle aisance ce brave homme a été reçu de la famille Royale. La Reine l'a presenté elle même a M. Le Dauphin. Monsieur l'a tendrement embrassé. M. Le Duc d'Angoulême étoit à Son travail

il se leva pour aller au devant de M. de Suffren, et lui dit : je lisois en ce moment même l'histoire des grands hommes, je quitte avec plaisir le livre pour en voir un . . que l'on ne croye pas que ce discours ait été soufflé au jeune prince, il pétille d'esprit — il faut bientôt arrêter, quelles sont effervescence.

On compare M. de Suffren à Jean Bart, et en vérité il rappelle parfaitement ce célèbre marin et le retrace jusques dans la rudesse de ses manières et de ses propos. il lui est échappé en présence de nos Souverains des F... et des V... qui les ont beaucoup amusés. Le Roi a ordonné, dit-on que pour perpétuer la mémoire des services que M. de Suffren a rendus, on lui élevât une Statue de Bronze dans la ville qui lui a donné naissance.

Les affaires du Continent deviennent de plus en plus sérieuses. Je arrive point de courrier de Vienne de Petersbourg de Berlin sur tout nul ne se tienne de très longs Conciles à l'ombre des secrets et mystères comme ils travaillent longtemps dans le Cabinet même du Ministre. Je ne sera pas aussi facile de mettre les Souverains de l'Allemagne d'accord avec les deux impératrices puis le Roi de rétablir la tranquillité dans l'orient de il ne s'agissoit que de quelques explications après indispensables au moins pour le moment à l'équilibre de la grande Machine politique.

Nous soumettrons des mémoires de plaintes, de représentations des Etats-Généraux au sujet des prétentions que l'Empereur renouvelle à chaque instant contre eux et le Roi de Prusse ne nous laisse pas moins tranquilles à cet égard il paroit pourtant que nous ne nous mêlerons de cet affaire que le moins que nous pourrons.

M. de Miromesnil plie sous le poids des satyres dont on l'accable et son prétendu génie va incessamment être élevé par M. de Maupeou. Le projet d'une réforme générale dans la magistrature et dans la jurisprudence dont il est question depuis quelques tems occupe particulièrement M. de Pretanil qui commencera par renverser tous les obs. tacles. Les choses nouvelles tellement bonnes, telles utiles qu'elles puissent être échouent toujours devant les hommes que domine une ancienne routine. Quand elle est avantageuse à tous interets. on croit que M. d'Ormesson père sera premier Président au Parlement de Paris & que la grande Chambre sera refondue en grande partie.

N. 17 Versailles le 20 Avril 1784.

Il y a de grands mouvemens dans le clergé du Royaume au sujet des réformes ecclésiastiques qui font partie du nouveau système de la Cour et l'on attribue à l'archevêque de Toulouse un mémoire qui tend à les faire adopter. On croit qu'il voudroit plus volontiers avoir à se reprocher de sortir de sa plume que ce Prélat est toujours montré dévoué aux vues de la Cour plus qu'à toute autre considération. Il est reconnu que sa foi n'a pas résisté à l'épreuve de ces innovations. On se rappelle qu'à la mercuriale du Parlement, lorsque MM. ses confrères prononcèrent les grands éloges de Calas, comme un frein pour n'être plus brûlé. Et à cette occasion quelqu'un y remarqua ne pas faire l'archevêque de Toulouse d'Alembert dont les talens sont supérieurs à ceux de M. de Brienne. Comme les Parlemens ont joué le premier rôle dans l'affaire du Clergé, on croit que la Cour renoncera au moins en partie au grand projet qu'elle avoit sur les opérations de l'Empereur et les Bénédictins entr'autres commencent à être plus rassurés sur la suppression de quelques riches abbayes qui devoient la recueillir de leur être enlevées.

Cette Cour ne voit point avec indifférence ce qui se passe à l'égard des Hollandois. Vous connoissez trop bien la composition de notre gouvernement pour ne pas deviner que le secret de ses mouvemens est presque toujours dans les mains d'un seul. Ce qui confirme cette idée, c'est le même silence gardé sur les troubles de Hollande pendant la guerre, comme depuis avec les circonstances les plus propres à exciter une révolution complette dans notre système politique. Il paroît que nous n'avons pas autant d'ardeur à combattre les vrais intérêts immuables de tous les Princes unis que nous en avons apporté pour s'y développer. Cette fausse marche de la Cour commence à ouvrir les yeux de la nation, et on commence à sentir de plus en plus que

Le Prince de Salm, souverain qu'il est, a cependant cru devoir se soumettre aux arrêts de la Cour. Une nuée d'huissiers, de commissaires, de recors lui a mis le grappin dessus, et l'emmène chez lui en dépit de lui. Les affaires de ce Prince vont en dérangement de plus en plus. La Ville de Bruxelles lui offre 1,200,000 livres pour acheter son mariage de Dalberg. Cet objet lui a coûté 1,800,000 livres.

Du 22 Avril.

Si mort de l'Electeur de Cologne donne aux Français la nouvelle occasion d'ouvrir une nouvelle carrière à l'imagination de nos politiques. Les uns regardent cet événement comme l'époque de la révolution dans la constitution germanique : d'autres depuis longtemps font le Empereur d'opérer de mettre à exécution au jour à cet effet ; ce sera-t-il, pour en mieux assurer le succès, selon le vœu de l'empereur ? Je ne sais à ce que le dernier détruit dans le système actuel. Selon d'autres Mon de Prusse a déclaré formellement qu'il ne souffrirait jamais que l'Electorat de Cologne fût sécularisé. Ce système pacifique qui règne actuellement dans l'Europe ne permettra pas qu'aucun de ces changements dont on suppose le projet au grand Joseph, dans la Constitution de l'Empire ait une réalisation prochaine. L'état chancelant de l'intérieur de notre propre système ne contribuera pas peu à différer ce grand projet de démembrement auquel aucune Puissance voisine ne paraît disposée à prêter la main.

Travail sur la situation actuelle des finances, donné à M. De Calonne

soumis dans le dessein de le mettre sous les yeux du Roi, et le compte qu'en a rendu M. Turgot à M. Necker l'a jeté dans un tel embarras, dit-on, un tableau effrayant de toutes les fonctions de son administration, et il lui enlevera tout ce qui pourra lui donner d'influence sur l'opinion de ceux que son système avoit séduits.

M. le Maréchal de Castries a présenté au Conseil un état des vaisseaux qui pourroient être préparés dans les ports du Royaume et des diverses Colonies, suivant le plan qu'il a proposé pour entretenir jeunes à la Mer ceux des gens de mer qui navigueroient, ce qui diminueroit beaucoup les dépenses du département et auroit infiniment de grands avantages. On dit que des vaisseaux de guerre d'Europe y seront radoubés, dit-on, à moitié moins cher qu'ici. On ajoute qu'il y sera construit incessamment des corvettes avec les bois de l'Amérique Septentrionale. On parle d'un armement qui sera envoyé dans la nouvelle Zélande pour en couper dans les superbes forêts de ce vaste pays.

N. 18. De V... le 27. Avril 1784.

Vous avez pu voir, M, par mes dernières lettres du rétablissement qu'ont éprouvé tout à coup les progrès du parti, qui à Choisy à la fin du dernier voyage de Fontainebleau, l'adresse et la persévérance des Reines avant relevé leur crédit, les intrigues et les cabales recommencent avec plus de fureur que jamais et ne cesseront assurément qu'à la défaite totale de l'une des deux armées. Des circonstances politiques d'un intérêt prochain servent puissamment la maison de Rohan. On vient d'apprendre que la santé du Prince de Liège désespère de jour en jour: un affaiblissement sensible depuis plusieurs semaines, des jambes enflées, et d'autres symptômes que notre Ministre a détaillés très exactement semblent présager que ce Prélat touche au terme de sa carrière. Il a été facile de faire sentir au Souverain que dans cette occasion la voix du Prince de Rohan et du parti auquel il est attaché, est celle que la Politique lui conseille d'écouter.

Il vient d'être défendu aux premiers Commis des affaires étrangères de permettre l'accès de leurs bureaux à tous ceux qui jusqu'à présent s'y introduisoient sous différens prétextes. On a arrêté un Normand de St Lô qui à l'aide d'une loupe cachée sous une boîte fixée de bois tournoit avec l'on écrivoit, la vûe lui donnoit une grande facilité pour la traduire en retournant les lettres qui se présentoient renversées à sa vue simple. Un Italien puissamment le mettoit à portée de faire ensuite aux Ministres étrangers des rapports qu'ils lui payoient très cher.

Sur l'union avec le Cabinet de St James, les services mêmes que nous avons rendus au Ministère Britannique actuel ne donnent aucun garants du maintien de la bonne harmonie entre les deux Cours. On prétend que M. Pitt nourrit dans son sein le projet de tirer une revendeance peut-être légitime du tort que nous avons fait à notre rivale. on lui prête ce

disoient : Rome fut vaincue par Annibal un seul homme
sauva cette République, qui devint ensuite la Maîtresse du
monde, pourquoi l'Angleterre n'auroit-elle pas le sort de son
modele. La nation Anglaise a plus d'aversion qu'elle n'en
a jamais eue pour les françois et M. D'Adhemar écrit qu'il
étoit journellement à Londres d'abominables satires contre nous
il se plaint de ce que sa position a de pénible pour un coeur
sensible et patriotique et il ajoute plaisamment dans ses der-
nieres dépêches qu'un Ambassadeur de France en Angleterre
devroit être sourd et aveugle.

Le mariage de Mad. la Comtesse d'Artois dans sa patrie
n'aura point lieu. il paroit que tous les vestiges des brouille-
de ménage dont on a tant parlé à son occasion sont main-
tenant effacés.

Monsieur frere du Roi témoigne depuis quelques années
du Goût pour la société d'une femme d'un état médiocre
qui vient d'accoucher d'un gros garçon. il est facile de de-
viner les propos, qui se tiennent à ce sujet.

Ce 1. Du 20. avril.

La Suspension des projets de réforme de toutes les espèces, dont
je vous ai rendu compte. Il est une suite nécessaire du change-
ment, qui vient de s'opérer ici. Le garde des sceaux a repris
un pied de faveur, ainsi l'administration de la Justice, tous
les embarras des procédures la rapacité des suppôts de Themis
resteront dans l'état actuel jusqu'à ce qu'il soit survenu une
nouvelle variation. L'appui du Clergé n'est pas moins néces-
saire que celui des Parlements au parti qui prend le dessus
aussi voilà les Corps Ecclésiastiques également ranimés pour
un tems dont je n'entreprendrai point de fixer la durée. il

ne faut qu'une séance du Conseil aussi orageuse que l'une des dernières pour faire faire un autre demi-tour à la roue des destinées Ministérielles. L'ordre donné par l'Impératrice de Russie à ses Ministres, de ne céder le pas à aucun de ceux des autres cours a souvent été remis sur le tapis. Cette fois M. de Breteuil en parla avec une vigueur extraordinaire. Il rappella la malheureuse époque du Traité de Teschen à laquelle on veut rapporter l'influence que la Cour de Pétersbourg apprise sur les affaires d'Europe et les prétentions qu'elle fait valoir avec tant de fermeté, il traça encore le tableau des changemens désavantageux à la France que la dernière Guerre a apportés dans l'équilibre de l'Europe et son discours fut la plus vive invective. Quant à la préséance des Ambassadeurs. je ne vois, dit-il, d'autre moyen de soutenir la dignité de la France en cette occasion que de l'abandonner à la bravoure personnelle de nos Ministres dans les Cours étrangères en épuisant pour l'honneur de la patrie avec le leur propre: dut-on voir se renouveller la scène fameuse que M. Duchatelet a donnée à Londres.

N. 19. De P... le 5. Mai 1784.

La mort du Prince de Liège a mis toute notre Cour en mouvement. Malgré les efforts de la maison de Rohan pour se reconcilier avec la sainte qu'elle a cruellement offensé, et ses démarches vis à vis de Mad. la Duchesse de Polignac elle-même, il paroit que la source de protection que la grand-Aumônier vouloit contre pour sa famil. -le, a été détournée, et que la Reine Ferdinand ne sera pas opposé ouvertement soutenu pour l'emporter sur les communs ecclésiastiques, qui sont rigoureusement portés à un siège épiscopal.

Les nouvelles importantes, qui nous arrivent journellement du Nord et de Pologne, donnent lieu à de fréquens conseils extraordinaires. Il n'est pas de spéculations politiques qui n'aient pris un nouvel intérêt pendant dans les secrets cabinets de l'Europe, et notre roi paisible n'est point étranger à ce mouvement général; il a cherché à prévenir la révolution qui se prépare; mais il étoit peut-être impossible de déconcerter les combinaisons de cette tête formidable, qui veut prendre entre ses mains la balance politique du continent. On prétend que l'Angleterre est à la veille de s'y réunir, et le seul homme peut-être qui puisse dans les circonstances soutenir la gloire et l'éclat des -le, le Duc de Choiseul, doit partir incessamment pour Londres. Suisse a grand tort ne nous fait prendre la place de la Russie dans l'alliance dont il est question entre l'Empereur, et les anglois; il est dit-on l'auteur du projet d'un nouveau système politique pour un allemand qui connoît également de son habileté de ses liaisons personnelles, et de la confiance qu'inspirera dans les cours de son pays, celle dont le Monarque jouit sans doute si reconnoissance.

Au reste sur la prétention du Prince Repnin nouvel ambassadeur de la Cour de Petersbourg à celle de Vienne nous n'apprendrons pas sans étonnement que par une condescendance à la quelle on attribue une nouvelle variation dans la prépondérance

des partis qui divisent notre Cour, il a été proposé à M. de Broglie de consentir à alterner pour le pas et la préséance avec son confrère du Nord. On travaille cependant à un grand mémoire où les prétentions de la Suède et d'Autriche Catherine seront combattues.

Notre département de la Guerre est fort occupé. M. de Ségur a travaillé ces jours derniers avec les entrepreneurs des vivres, et il a été expédié des ordres aux Commandants de Flandre et d'Alsace.

Les circonstances de la mort du célèbre Favier ont été aussi bizarres que les événements de sa vie. On ne croira jamais qu'il a passé plusieurs années à la Bastille, pour avoir eu une correspondance chiffrée avec Louis XV. par le Canal du Comte de Broglie: c'est pourtant un fait. Il était tantôt une ressource Ministérielle. Il solliciteit de ses talents une pension reversible sur une nièce vive laquelle il demeurait chargé au lit de la mort, il recueillit le peu de papiers, qui lui restaient pour rédiger un nouveau mémoire à ce sujet. Un matin le Vicomte de Narbonne entre chez lui. Pension, mon cher Favier, je vous apporte de bonnes nouvelles, j'ai enfin la parole du Ministre pour votre pension..... A propos, mon cher, je vous crois un peu brouillé avec les espèces, votre situation augmente vos besoins: j'aurais pour vous pour vous vous engager de moi tous les services de l'amitié... Favier faisait prévaloir de reconnaissance le Vicomte pour ami. — Mon cher Favier, vous avez des papiers, ils sont intéressans..... Je vous entends, répond le mourant, qu'on remette à M. le Vicomte tout ce qui se trouve # dans la Secrétairerie chambre de M. effets de toilette # Vicomte: Candrigue en vacate de faire venir un serrurier, le Vicomte essaie quelques clés qu'il avait sur lui, parvient à ouvrir le Secrétaire, prend les papiers de la boîte dans sa poche et disparaît. Le lendemain Favier mettant des effets de Vicomte fait demander, &c. tenir. — Thomme de Cour avait la vérité mise à la serrure, il vient de vuider ses cartons et n'a pris dans le moment, que ceux pour le bon Favier. Quelques jours après Vicomte

revient vers du moribond, fait rebattu avec l'air consterné. — Mon cher Favier, votre pension n'est point accordée..... M. De Vergennes n'avoit promis... — Je vous entends, répond le malade en se retournant et lui faisant battre sa justification.

Un éclair — il arrive que la nièce pouvant Favier condamné car on l'avoit accusé, et connaissant l'importance des papiers de son oncle, avoit chargé une espèce de Copiste, qui le servoit, de voler la Clef du Secrétaire à M. de Vergennes. Le Copiste l'avoit présentée en son nom et avoit reçu la somme de d'une récompense. Suivant le Secrétaire avoit été prudent il avoit couru tout effaré en rendre compte au Ministre, à qui déjà ce moment Favier avoit paru digne de sa colère, enfin tout a éclaircie, on fait venir le Vicomte, on le réprimande: son intention, dit-il, a toujours été de faire un Hommage de son précieux dépôt. mais on prétend que huit jours et autant de nuits ont été employés à tout copier et qu'ainsi le Vicomte a eu le secret de donner sans se démunir. Ces papiers contenoient plus de 200 lettres de Louis XV. et des observations importantes sur beaucoup de Cours, et de pays de l'Europe. On peut juger du mérite de ces manuscrits par celui de l'auteur, l'une des meilleures têtes de l'Europe.

N. 20. De Pl... le 11. Mai 1784.

Le Triomphe du Parti, dit-on, est-il à la veille de se rendre là dessus n'a été qu'un éclair ou plutôt une illusion qui devoit accélérer sa chute. La fermentation paroit en ce moment à son comble. On n'attend que le moment de la révolution, qui va s'opérer; celui que tient l'égide de Minerve. Quelles raisons, disent les défenseurs de nos hommes en total! l'exécration, est-elle dans la clarine ne l'ayendent encore avec le bandeau sur les yeux et la balance à la main? Tous ces hiéroglyphes étrangers? Ne vaut-il pas mieux regner par la raison que par les armes? Le Maréchal paroit devoir le premier donner le branle: on s'appuie sur le propos de M. de Suffren au Roi, et la remise du Roi à M. de Suffren — vie, à dit l'Amiral des Indes, a été une [illegible] que votre majesté... — Bien, a répliqué le Roi.

Ce M. de Suffren est furieusement fêté, et le plus étonné de tant d'honneurs en dit-on lui même le Cordon-bleu, tous les titres, des pensions, et peut-être sans la fatale journée du 12. avril, à peine eut-il fait connoissance. Ce n'est pas que sa conduite n'ait été très méritante dans l'Inde, mais elle n'a point été éclatante. Encore si l'on pouvoit comme l'on recommence! nous sommes la victime d'une mode funeste. L'affaire du Comte de Grasse est suspendue. M. de Boubon devoit à fait son rapport et ses conclusions ont tendu à décréter de prise de Corps M. de Vaudreuil, de Bougainville, de Milbon, et M. [illegible]. Son avis a eu cinq voix contre sept, et grace à cette plus grande partie, ces Messieurs sont tranquilles. On assure qu'une grande Dame a voulu ainsi, et voilà comme on abuse de la foiblesse ou de la trop grande bonté d'un Roi, qui devroit toujours ignorer de telles affaires ou ne s'y intéresser nullement. Quelques gens vont jusqu'à dire que la révolution des Anglois est si critique que l'on a proposé au Conseil de

Italie de se désister de sa persévérance à vouloir être jugé ou'on lui a offert le Cordon-bleu, et un régiment pour son fils. Au surplus les précautions hideuses que l'on a prises pour empêcher que le mémoire justificatif ne transpire sont, il faut l'avouer, tout en sa faveur: On m'a assuré qu'on avoit donné ordre d'arrêter tous les Colporteurs, qui en seroient chargés, de les faire juger prévôtalement et pendre de même. D'après les instructions qu'ont eu les gens de la police chargés de la recherche des écrivains clandestins, et qu'ils ont laissé voir assez facilement, rien n'est plus accablant au reste l'obstination avec laquelle M. De Castries s'oppose à la dissolution du Conseil de Guerre de Lorient pour le bien être d'une des causes de sa disgrace.

La nomination de M. de Montesquiou à la place vacante de l'Académie française, n'a pas peu surpris les hommes les plus au fait de la manière dont toutes choses se passent dans le pays des lumières par excellence. où sont des titres, dit-on ici? dans la généalogie. Voltaire ou c'est un beau modèle d'éloquence, et remonté de siècle en siècle, c'est la fiction, qui caractérise particulièrement celle-ci.

J'ai vu l'affiche suivante à la porte de la Bibliothèque du Roi, je vous me dites bien, en a vu quelque exception mais la satyre n'est pas juste.

Quelques savans demandèrent un jour au Cardinal Mazarini la permission de voir sa Bibliotèque dont la réputation étoit si grande, ils y remarquèrent les manuscrits les plus rares, mais ils ne purent tirer un mot du Bibliotecaire, qui étoit muet et ignorant. Le Cardinal leur demanda s'ils étoient satisfaits. Oui Mgr. dit l'un, mais..... Eh! mais parlez franchement. - Si la Bibliotèque est belle le Bibliotecaire est bien ignorant. - Oh, répond l'Eminence la Bibliotecaire est mon serviteur il la fait acheter quelquefois par des Ennuques... Il paroît qu'en France on ne regardent leurs Bibliotèques que comme un serail car depuis quelque tems ils n'y mettent que des Eunuques.

Du 14. Mai.

Notre Cour a de grands projets sur la Turc, et ils sont comme tous ceux qui régnaient en ce moment conformes aux idées que le Duc de Choiseul voulait réaliser lorsque la ruine de ses affaires a échappé de ses mains. M. de Choiseul-Stainville se conserva d'une gloire immortelle s'il réussit dans son intéressante mission.

Pendant que l'on s'occupe très sérieusement à faire de l'Empire Ottoman un contrepoids efficace pour cette puissance formidable qui s'est élevée dans le Nord, on verra par un semblable moyen que l'on cherchera à balancer la prépondérance de celles qui voudront tenir entre leurs mains la destinée de l'Allemagne. En favorisant de concert avec la Maison d'Autriche la formation d'une nouvelle puissance sur le continent, en opposant l'existence politique de l'aigle prussien dans le même état de grandeur où le Génie de Frédéric l'a élevé, en combinant les intérêts et l'ambition de tous les états, qui pèsent sur la balance de l'Europe on maintiendra un système de guerre malgré l'augmentation de forces de quelques uns d'eux et l'on éloignera toujours le renouvellement des malheurs auxquels on a donné le nom de guerres indispensables. On parle d'un congrès pour cette grande opération et des alliances qui se négocient en sont les préliminaires naturels, et dans cette révolution que j'aurai la satisfaction de vous avoir annoncée depuis quelques années on suivra encore les errements du Duc de Choiseul qui pourra bien aussi avoir la gloire de présider à son exécution.

M. El. De L... le 19 Mai 1734.

Les affaires du Nord nous ont très sérieusement occupés depuis quelques jours surtout, pour n'avoir pas fait une diversion momentanée à celle de l'intérieur. Il paroît pourtant que les premières influeront prodigieusement sur celles-ci et l'instantanée des moyens que notre politique a employés dans les derniers tems pour prévenir la révolution dont l'Europe est menacée, pourra nécessiter un changement de système, qui ne peut s'opérer, que par un changement dans l'administration. Si cet arbre majestueux dont l'ombrage a fait planer la paix, assiste à la tempête, il est probable, que les nuages dont l'horizon du continent est obscurci viendront encore se briser contre sa cime. Des hommes d'état envoyés par les principales Cours de l'Europe se rassemblent ici, mais chaque rayon, que l'amour de la paix ajoute à la gloire des Lys coûte des sacrifices. Nos négociants assurent que la France a payé aux dépens de son commerce l'heureuse issue de la dernière guerre, et nos raisonneurs politiques prétendent que la tranquillité de l'Europe lui coûteroit cette fois une partie de son influence dans l'équilibre général.

Cette condescendance vis à vis de la Russie, cette incertitude, que nous reproche la Cour de Berlin, notre froideur pour la cause des Hollandois, nos égards extrêmes pour la Cour de Vienne, et notre réserve étendue dans toutes les démarches, qui peuvent intéresser en particulier quelqu'une des puissances de l'Europe, peuvent la grande habileté de celui qui tient le timon, mais cette conduite semble justifier les inquiétudes dont je viens de parler, et l'on craint, que la durée de ses effets n'ait un terme.

Le Prince de Lehan ne cesse point d'être de Liège. Le Comte Renard me fait de fréquens mouvements intérieurs de notre Cour à vous faire présumer : ce vrai dont la politique Française a su discerner l'effort d'instrumens à ce système de temporisation, qui cache tous les événemens éventuels. Il reste à savoir si en dépensant sa durée, il pourra l'emporter sur le système contraire, qu'une puissance redoutable a adopté et Fil ne rappellera pas dans tous ses effets le Ministère du Cardinal de Fleury.

Du 21 Mai.

Un Courier de Liège vient de nous apprendre que le Comte de Hoensbroeck a assemblé la majorité des voix pour cette belle Principauté, il a croqué huitre que se disputoient des Plaideurs très obligeans pour céder l'une à l'autre. La France doit cependant regarder son élection comme un triomphe. Le Marquis de Mirabeau fils de l'auteur de l'Ami des hommes et auteur lui-même d'un ouvrage d'une toute autre plus sublime, les Lettres de cachet, qui se trouve maintenant à Liège doit à ce que l'on croit, épouser incessamment une jeune personne du voisinage Liège. Ce courageux écrivain vient de mettre au jour ses mémoires, ouvrage que le Ministère Français ne verra pas de meilleur œil que le précédent.

Les lettres d'Allemagne ne disent que la Cour de Vienne ne veut se déterminer, que ses dispositions n'annoncent qu'elle est au moins possible, nos bonnes têtes cependant paroissent n'y pas croire, notre Ministère ayant consenti à intervenir dans les démêlés de l'Empereur avec la Hollande, ainsi l'on ne doit pas douter que l'on ne sache déjà comment les choses doivent s'arranger.

On ne sait encore si la mission imprévue de M. le Duc de Choiseul à Londres aura lieu, ce n'est point une chimère, mais tout semble faire penser qu'il y rencontre beaucoup d'obstacles. Cette mission Ministre a toujours de fréquentes conférences avec M. le Baron de Breteuil.

Les changemens annoncés depuis long tems, et déjà commencés dans le Corps Diplomatique sont à la veille d'avoir leur entière exécution. En Angleterre ils suivent, et chez nous ils précèdent les résolutions du Conseil. M. de Jerningham Ambassadeur à Venise remplacera incessamment M. de Falgnac en Suisse. Ce dernier trouvera en d'autres climats de la Cour la

recompense digne de ses services, et M. de Chalon ci devant Ministre plenipotentiaire du Roi à la Cour de Bonn, l'un de nos plus aimables seigneurs, et des hommes que la nature et l'éducation semblent également avoir destinés à remplir la poste éliuat de Representant des nations, sera envoyé à Venise avec le Caractere d'Ambassadeur.

M. De St. Priest qui a amassé une fortune immense dans la mission de Constantinople se retire absolument des affaires publiques.

N. 22. De P... le 27 Mai 1784.

Croit-on le projet de remettre nos Finances du vingt à Cent ? Rambouillet, Isle-Adam &c. &c. ont été déjà tirés de leurs mains. on fait de fortes tentatives pour Chantilly, et l'on peut présumer, que le marché s'en consommera tôt ou tard. celui de St. Cloud est terminé moyennant sept millions dont trois seront payés par le Duc de Chartres que cette opération a fait accourir précipitamment ici, à Paris, se préparer à retourner en Angleterre pour une huitaine de jours, qu'il finira sans doute par avoir sa petite maison à Londres et ses paquebots à Dunkerque ou à Calais.

La Comtesse d'Artois commence à reparoître. Pendant long tems elle étoit restée dans son appartement à cause du dérangement de sa santé. La calomnie attribuoit cette retraite à une grossesse et un accouchement secret. Voilà comme l'on a toujours une méchanceté, on veut encore lui donner des suites, et lui en ajouter encore aux autres de bien plus grandes n'ont que trop dû lui coûter à croire.

Rien n'a encore éclaté des changemens inévitables dans notre Ministère, M. de Calonne veut avoir la Marine, et ne veut quitter le contrôle. Le public lui donne malgré lui un successeur dans la personne de M. de Fleurieu. S'on croit faire M. de Calonne dont l'ambition soutient le courage, et l'amour pour le travail tous les départemens seroient réunis dans sa main, et cela pour être à portée de rétablir l'ordre dans les finances. Les combinaisons du Ministre de cette partie sont en effet souvent dérangées par les demandes d'argent que lui font les conférences en vertu de leur travail direct avec le Roi.

Le Roi de Suède arrivera ici, dit-on, le 9. Juin. on lui a préparé des fêtes superbes tous les soirs dans le Palais Bourbon. Les Parisiens sont cependant fâchés. Quelques politiques prétendent pourtant que la situation des affaires dans son royaume l'ont déterminé

à y retourner en droiture.

On est assez curieux de savoir ce que deviendra le nom de Montesquieu, car il paroît que le Comte qui l'a porté jusqu'ici ne l'a tant dissolé à MM. de la Bouchenne, que pour l'abandonner. Du moins depuis quelque tems voit-on tous les siens s'éteindre sur la tige de nos premiers rois. Qu'est le reste de la noblesse Françoise en comparaison ? Pour MM. de la Bouchenne, ils ont senti, que n'ayant plus de nom pour prétendre aux faveurs de la Cour, il ne leur restoit plus, qu'à faire valoir leur qualité d'hommes chez des hommes, en conséquence ils ont vendu tout leur patrimoine en gros pour aller se fixer chez les américains.

A propos de ces peuples, il faut convenir que leur façon de Gouvernans est furieusement prostituée ici, et à Paris. nous honnissons les rubans rouges, que tant de gens méprisables ou sans culotte des honorent, mais en vérité les Cordons bleus des américains nous sortent déjà par les yeux. Quel commencement de Gouvernement

L'affaire du Chevalier de Roë, Maire de Bordeaux, prend une tournure très sérieuse. Elle ne pouvoit guères être autrement ses adversaires étant juges, et parties, il ne s'agit ici d'un juge mis au carcan mais juge portant la tête d'un Commandant, et qui plus est, d'un Maréchal de France. aussi le tribunal auguste a bien dénommé martial. Mal-à-propos attribué connoissance et a fait parler deux de ses alguazils pour saisir et appréhender le Chevalier de Roë, et l'amener comparant en non à leurs pieds. Les gens sensés ne sont nullement étonnés que des vieillards accoutumés à faire taire pour leurs menus plaisirs ou leur petite Morale à pauvre genre humain, en agissent aussi cavalièrement envers leur égal même, dès que leur vanité, leur orgueil, leur ambition excessive éprouvent la moindre humiliation

mais il se pourroit aussi que le Parlement de Bordeaux, par cette juste, et cruelle Crimination se prouve contre les deux Officiers chargés d'arrêter ces derniers habitans, de leur tête. Quoiqu'il arrive il résultera probablement de tout ceci, ou le rappel du Maréchal de Contades, ou l'exil forcé volontaire soit forcé du Chev. de Roë. Nom et qualités à part celui-ci doit avoir pour lui d'être d'Orleans dont il est premier Gentilhomme, que enfin il est Maréchal de France ; mais tout se confond à l'occasion d'un valet enlevé d'un poste ou il étoit déplacé, que ne doit pas faire le Prince pour sauver l'un des premiers hommes de la maison, des persécutions et de la vie de gens habitués à n'employer en tout et pour tout que la force, et la violence.

Du 28. Mai.

Les conseils de M. le Duc de Choiseul avec MM. le Baron de Breteuil sont toujours bien fréquentés. Le Roi y assiste quelque fois pour cet objet même. La situation de l'Europe mérite bien toute notre attention. On craint une alliance entre la Russie, et le Danemarck et que ces puissances se réunissent pour nous rendre inutile celle de la Suede. Le projet par le quel on chercheroit à maintenir de notre part l'équilibre politique, et commercial de l'Europe a pour base une alliance entre la maison de Bourbon, la Sardaigne l'Angleterre la Hollande, et la Suede, mais il rencontre de bien grandes difficultés.

Le Ministre de la Marine fait Duc, et Maréchal de France n'est pas encore satisfait. Il sollicite le commandement de l'Alsace, il sait se déterminer s'il se voit assuré d'une pension de retraite de cent mille livres. M. De Castries est déjà riche de près d'un million de revenu, et l'on calcule, que la moitié est fermée de bien fait au Roi. Le commandement d'Alsace et la pension de retraite lors qu'il quittera le Ministere finiront encore de 200. mille livres. Tous les charges d'un état augmentent ainsi journellement, et que les revenus diminuent que deviendront les finances.

N. 23. De P... le 2. Juin 1764.

Le Roi continue à traiter la Comtesse de Grafe avec une distinction particulière mais il ne paroit pas que dans cette passion d'un jeune Monarque avec une des plus aimables coquettes, il entre d'autre sentiment que l'estime et d'autres vûes que de satisfaire les sens dans une société agréable. On en a deviné les gens honnêtes, ils pleurent dans leur accueil que la Reine fait maintenant à Mad. de Grafe. D'autres attribuent à une politique cachée la conduite de notre souverain en cette occasion. Ce qu'il y a de certain c'est que la Comtesse a beaucoup de droits aux bonnes graces d'un Monarque sensible et nous ne manquons point de Courtisans qui multiplient les circonstances où elle peut les faire valoir; mais notre jeune Souverain a un precepteur à qui contre le pouvoir de ses charmes, en considerant ceux qui se trouvent placés plus près de lui.

Le jugement du Conseil de Guerre de Trente a jetté un nouvel allarme dans la fermentation de notre cour, et son avis que le combat de l'intrepide Contre la neutralité, quoique la victoire n'ait été complette n'a fait que susciter une nouvelle guerre où les champions esperent devoir à la faveur un succès different.

On attend toujours le Roi de Suede pour la semaine prochaine à Montargis dit on est déjà de moitié moins Suedois qu'il n'étoit, on peut hardiment conclure qu'il cessera de l'être entierement pendant son sejour à Paris. Nos Courtisans s'en plaindroient, mais on croit il n'y a pas à se vanter de leur ressemblance. Les voyages auront été un écueil pour Gustave Adolphe Comte Holt changera et il nous donne à cet égard un démenti à Montesquieu.

La Duchesse de Granda est arrivée, et a déjà paru aux spectacles, c'est une très jeune, et très maigre femme, grosses levres, chevelure noire. Tous nos rotiers, c'est à dire, nos Courtisans la regardent comme leur proie, et sont autant de chasseurs. Les Gazetiers ne disent pas encore

espagnole de son plaisir au tems présent ; c'est bon traité, c'est revenu pa

M. de Saint Cloy a obtenu de cette abolition qui détruisoit si non dans la mémoire et dans le cœur de ses concitoyens, du moins dans l'état civil de la société, tous les effets de sa conduite, et des procédures intentées contre lui. Il a subi ses derniers interrogatoires, à la chambre de la tournelle, cérémonie longue et dure, et dernière interrogatoire que doit, suivant nos lois, précéder cette sanction salutaire.

Je vous conseille de ne point lire le programme suivant dont nos savans nous disent beaucoup de mal et que nos femmes font semblant de ne pas écouter. Il s'agit de Jeanne d'Arc et de la Tragédie de Jeanne de Naples, par M. de la Harpe.

Et hara à l'entrée deux Jeannes sont connues.
Qu'on les toutes deux on jetta,
Par ceux Baudets elles furent ?.....
L'une de pucelle Jeanne et l'autre la rata.

Du 4. Juin.

Le Duc de la Vauguyon a dû partir pour son ambassade de Madrid. Je vous ai marqué dans le tems, que sans la révolution du dernier voyage de Fontainebleau il auroit pu se flatter d'être nommé Directeur du département des affaires étrangères, adjoint à M. de Vergennes. Ces nouveaux mouvemens dont je vous ai rendu compte avoient ranimé ses espérances mais M. le Baron de Breteuil a réussi à l'écarter entièrement, et il paroit destiné à occuper longtems le poste isolant qui l'éloigne de la Cour.

L'affaire du Commandement de Bretagne n'est point encore terminée. M. de Castries tient ferme. Le Ministre de la Marine et son fils auroient autant remplacer M. de Sour, contre lequel on a pris des préventions. Il n'est pas de démarches que M. de

Etats en place pour conserver la faveur. Il travaille sur ordre du Roi à l'examen des Comptes de la Marine. Pendant ce tems les dépenses du département sont suspendues. on paye cependant les lettres de change des Colonies, les tireurs restant responsables de l'emploi de ces fonds.

M. de Calonne s'est proposé sur une opération décrite sur secours de trente millions, qui lui fait à Paris aussi engouement. Il a rendu compte ministère à la Caisse d'Escompte et de son mérite de ce qui a rétabli l'abondance des espèces sur la place. En vertu de la création d'une nouvelle Caisse d'amortissement.

La réforme dans les tribunaux dont il est question depuis si long tems est toujours sur le tapis.

Nous avons ici depuis quelques semaine un Ministre d'état du Roi de Prusse, que l'on dit chargé d'affaires très importantes. Il voit tous nos Ministres et il est en grande liaison avec les Bureaux de la Marine.

N. 31. De Paris le 9. Juin 1791

Le Bureau des affaires étrangeres est sérieusement occupé du Traité d'alliance qui nous a été proposé par les états généraux. M. Gerard de Reyneval qui a été chargé d'en rédiger le projet a de grandes conférences avec M. de Stadion. Notre Ministre est fermement déterminé à maintenir la constitution entiere et toutes les constitutions possibles, à empêcher une nouvelle distribution des propriétés politiques et à prévenir les changemens dont l'Europe est menacée. Il reste à savoir si cette généreuse résolution ne se trouvera pas trop en contradiction, avec ce que nous prescrivent notre situation vis à vis de nos alliés et le respect : Affinia de Natis. au milieu des pièges dont le Roi de Suede s'est environné on espere donner la premiere main à la formation de cette ligue qui rassemble tant d'intérêts divers et qui devroit pour soutenir l'équilibre toujours ébranlé détacher l'Angleterre de la Russie et l'amener de notre bord. On croit que le Roi de Suede nous invitera de déployer nos drapeaux. On continue de garnir les frontieres d'hommes et de munitions mais M. de Segur est fait pour voir d'arranger les choses à l'amiable. Sans autre beau faire. Il réussit décidément en grand personage, c'est à dire que le bruit de l'or le suit, on le cede. Jason disoit aux Germains et la fiole qui avoit conservé la goutte d'or du continent et le baume salutaire qui y rétablira le calme.

Les Hollandois animés par l'espoir d'être soutenus par notre intervention, ils ont rappellé leurs défenseurs, ces montagnards de la Suisse et des champs de la Germanie. Ils font recruter de toutes parts les troupes de la République, en ce moment de 40,000 hommes reconstituées, à ce que l'on assure, à soixante et dix mille hommes.

Le Ministre de la Guerre a éprouvé des désagrémens très sensibles au sujet de la dernière promotion. Le mécontentement qu'elle a causé par ses préférences a fait naître entre officiers des querelles

particulièrement à M. de Ségur d'avoir compris au nombre des Lieutenans-Généraux un Officier sorti il y a quelques années, de quitter son Corps. Ses Adversaires ont remis au Roi un mémoire à ce sujet. Ils prétendent y prouver, que la conduite de M. de Ségur en particulier, comme celle de la plupart des Ministres de la Guerre, et même de la confiance intime du Ministre de la Marine, a fait une grande variété des nominations, et que ses protégés n'étoient pas ceux du Jeune Chevalier. Il en a parlé avec beaucoup de vivacité aux deux Ministres, et leur a déclaré qu'il ne pouvoit plus que ces intrus fussent jamais employés dans les armées. Il en est sans doute plus d'un qui ne s'en prendra de ce revers d'une autre manière.

Du 10. Juin.

Le Roi de Suède est arrivé dans des circonstances bien peu favorables aux plaisirs qui devoient n'être pour lui que des jeux. Le jeune Dauphin est dans un état fort triste, et cela assurément, prouve que cette multitude de Médecins qui l'entoure, d'habiles empiriques et adulateurs que le sont tous, pour rendre cet enfant plus digne de baiser sa mère, ont déjà couvert sa Peau des Dartres qui lui couvroient le visage, et qui, quoique naturelles à tous les enfans étoient très ignobles sur une tête si auguste. Fils Courtisans! Si le fait est vrai, il faudroit un canon pour en faire justice: ils sont au moins coupables d'ignorance.

L'Archevêque de Toulouse, moitié Philosophe, moitié Prêtre de l'Eglise et toujours Homme de mouvement de considération, très intéressé de la Société avec tous les Corps dont il est membre à exigé, en grand secret, de réforme Monastique, il y donnera la première atteinte que les lumières du Siècle ont déjà prononcée et exécutera tôt ou tard dans tous les pays de l'Europe, contre les abus du Fanatisme, et de la Superstition, sang sus pernicieux qui suçent les richesses des Citoyens utiles, et attachent sans cesse la plus précieuse de toutes,

celle du droit d'penser et de chercher la vérité. M. de Brienne proposoit de réunir sous un même régime et un même habillement les Bénédictins, les Bernardins, les Génovefains, les oratoriens et les Doctrinaires. La Direction temporelle de ces couvens seroit soumise à l'Inspection de Commissaires. Les religieux se livreroient à diverses occupations utiles, et particulièrement à l'éducation de la jeunesse. On pourvoiroit à la subsistance et à l'entretien des membres, qui ne sont bons qu'à prier Dieu, mais le principal emploi des revenus des différens Monastères seroit de fonder des colléges et de fournir des moyens aux sujets qui, se destinant à l'état Ecclésiastique, se trouvent privés des facultés nécessaires pour y entrer honorablement et pour acquérir les connoissances sans lesquelles un Prêtre n'est qu'un fardeau dangereux pour la société.

[illegible] 6 juin 1775.

On a ordinairement mille charmantes relations sur les illustres voyageurs, je n'attendrai que la circonstance de l'entrevue du Roi de Suède avec nos souverains et son apparition aux spectacles pour avoir journellement de vrais portraits. Je vois bien apprivoiser le comte de Haga va bonnement où il a vécu incognito aussi librement que celui de ses grands personnages. Il a dîné avec le Roi, le jour de son arrivée à Paris, il joue chez la Princesse de Lamballe, chez la Comtesse de Brionne, chez la Duchesse de Chartres, chez la Princesse de Beauvau, chez la Princesse de Poix, chez la Princesse de Chimay, chez la Princesse de Guémené, chez la Princesse de Marsan, chez la Princesse de Rohan, chez la Princesse de Conti, chez la Princesse de Tingry, chez la Princesse de Montmorency, chez la Princesse de Robecq

...passeur royal, le corps de ville s'intéressant de la sorte aux marches ...
...en fagots à la bayonnette comme Polichinelle à la planche. Quand les hom...
...mes auront des dons au dessus du degré de sagesse nécessaire pour s'unir à ...
...son Roi, de la belle de leur condition, de la sorte leur Royaume ...
...non pas tout à une race [illegible] comme ...
...commander brutalement le bâton à la main, de mille à la gauche, et de gagner ...
...un corps de rival le malheureux travail que la nature a fait de nous ...
...que pour se conformer aux préjugés généraux et aux usages.

Le vrai de férocité maintient dans le code civil l'enchaînement ...
...de faire d'où résultent toutes ces aventures scandaleuses dont on ne peut ...
...trop s'étonner dans un pays prétendu policé comme celui-ci. On veut bien ...
...qu'un fils doive respect à son père, mais on ne veut pas qu'un commun ...
...donne un nouveau pouvoir à son Roi. Si on n'a rien contre ses ordres ...
...de la légalité, on fait exiler ou tuer ceux qui ont le malheur de déplaire à ...
...ceux qui ont voulu le visiter et les ont reçus comme des gens qui ...
...dans un moment où une commotion violente avait ébranlé tout l'empire ...
...la révolution a obtenu que les pauvres diables fussent cassés pour avoir fait leur ...
...devoir.

On ne dit rien du jeune Dauphin. Il est convenu de n'en point parler. ...
...C'est donner une idée désavantageuse de sa race!

Quoique l'on traite de fous ceux qui font des efforts pour empêcher ...
...circuler mystérieusement ces bruits infâmes et abominables, ils ...
...de la cour, sans respect pour aucun rang, sont indignement calomniés, ...
...chante tout haut de la [illegible] Dauphin fait la consolation à notre jeune Reine

semble
déplorait que leur auteur eut insulté, en ligue contre la Prusse, l'Empereur et le Chancelier eux-mêmes, et dit que cette plaisanterie à laquelle on ne devait aucune attention, était le plaisanterie d'Ebert depuis avec certains personnages.

Le Ministre des Affaires Etrangères de la République donne ensuite connaissance d'une dépêche de M. Delacroix, qui donne de bonnes dispositions dans l'Europe centrale et les conjectures politiques que l'on peut en tirer. Le Ministre de la République à Berne mande que le Directoire Helvétique a été informé de la marche des troupes françaises, et que les Cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg ont mis leurs contingents sur le pied de guerre. Le Ministre de la République à Berlin mande que le Roi de Prusse a été très satisfait de la réponse du Directoire à la note de Lord Malmesbury, et que le Roi de Prusse a fait connaître à Lord Malmesbury que la réponse du Directoire était conforme aux principes de la République française. Le Ministre de la République à Hambourg mande que le Prince de Hardenberg qui a paru plus propre à traiter avec les Ministres de la République française, est parti pour Brunswick, où le Roi de Prusse a rassemblé ses troupes. Le Ministre de la République à Hambourg mande que le Prince de Hardenberg qui a paru plus propre à traiter avec les Ministres de la République française, est parti pour Brunswick, où le Roi de Prusse a rassemblé ses troupes. Le Ministre de la République à Hambourg mande que le Prince de Hardenberg qui a paru plus propre à traiter avec les Ministres de la République française, est parti pour Brunswick, où le Roi de Prusse a rassemblé ses troupes.

Le Ministre des Affaires Etrangères de la République donne ensuite connaissance d'une dépêche de M. Delacroix, qui donne de bonnes dispositions dans l'Europe centrale et les conjectures politiques que l'on peut en tirer. Le Ministre de la République à Berne mande que le Directoire Helvétique a été informé de la marche des troupes françaises, et que les Cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg ont mis leurs contingents sur le pied de guerre. Le Ministre de la République à Berlin mande que le Roi de Prusse a été très satisfait de la réponse du Directoire à la note de Lord Malmesbury, et que le Roi de Prusse a fait connaître à Lord Malmesbury que la réponse du Directoire était conforme aux principes de la République française. Le Ministre de la République à Hambourg mande que le Prince de Hardenberg qui a paru plus propre à traiter avec les Ministres de la République française, est parti pour Brunswick, où le Roi de Prusse a rassemblé ses troupes.

Le Ministre des Affaires Etrangères de la République donne ensuite connaissance d'une dépêche de M. Delacroix, qui donne de bonnes dispositions dans l'Europe centrale et les conjectures politiques que l'on peut en tirer. Le Ministre de la République à Berne mande que le Directoire Helvétique a été informé de la marche des troupes françaises, et que les Cantons de Berne, de Soleure et de Fribourg ont mis leurs contingents sur le pied de guerre. Le Ministre de la République à Berlin mande que le Roi de Prusse a été très satisfait de la réponse du Directoire à la note de Lord Malmesbury, et que le Roi de Prusse a fait connaître à Lord Malmesbury que la réponse du Directoire était conforme aux principes de la République française. Le Ministre de la République à Hambourg mande que le Prince de Hardenberg qui a paru plus propre à traiter avec les Ministres de la République française, est parti pour Brunswick, où le Roi de Prusse a rassemblé ses troupes.

Versailles le 21 Juin 1784.

Vous avez pû voir, M., dans toutes les gazettes la lettre datée d'Espagne par laquelle M. de Castries annonce à M. de Grasse le mécontentement du Roi Monarque par sa conduite celui donne le Congé de se retirer dans sa province. On prétend que le malheureux général a répondu au Ministre qu'il ne savoit point de congé, et qu'il le prioit de ne point lui en donner à l'avenir, puisqu'il s'étoit toujours mal trouvé de les avoir suivis.

Il n'est pas étonnant que cette fameuse affaire ait eu un tel résultat. Il étoit juste que l'on avoit pris à examiner individuellement chaque membre de l'armée devoit nécessairement donner beau jeu aux subalternes pour leur justification, et conséquemment ajouter aux charges du général, d'ailleurs décrédité dans l'opinion publique et peu aimé dans son corps.

Le Comte de Haga se montre prêt à tous les jours aux spectacles de la Cour où il y reçoit les mêmes applaudissemens, mais fait savoir combien ces Messieurs s'ennuient à la plus vile des Caillettes qui les amusent. Ils en font peu de cas au surplus que lorsque la Cour l'accompagne souvent, en vérité cela fait peu de sensation: cette observation doit donner une idée de l'étonnement, tout plaisir de la Capitale, où tous les Rois de la terre pourroient être confondus.

Mercredi dernier, il y eut à Bellevue, un splendide dîner de 200 couverts, ensuite concert et de là on se rendit en 18 minutes aux Italiens, où la Reine, le Roi de Suède et la Cour arrivèrent à plus de 8 heures. Jamais Salle ne fut plus brillante. Je plains nos demi-dieux de n'avoir pas plus de jouissances que ces gens sur les planches.

La complaisance que le Propriétaire du Courier de l'Europe a eue pour notre Ministre en confiant la rédaction à l'auteur du Courier de Londres. On assure que de 800 abonnés qu'il avoit quand il en fut chargé, il ne lui en reste plus que 100. — Autre bruit à ce sujet cela accable d'épigrammes. Il est vrai que la même chose avoit lieu avec l'ancien

de Mr. Bismarck n'est par celle qui convient à une gazette. Un négociant qui
vend à qui demande a refusé l'insertion d'un morceau en faisant part de
refus de quelques imprimeurs a envoyé au nom d'une centaine de copies de l'épigra
me suivante

Le plat et lourd manoeuvre d'une feuille
De la Gourdan infâme gazetier,
qui vainc le scandale et l'horrible et le merveille,
et l'espion, comme on sait, fait métier,
et l'arrogant vaincre fait moins aller,
qui demande pardon par aventure,
des triples dents de la vipère impostere
et traite et mord sur le dos de son fait cas,
remis par nous sur le fil et son ordure
pour nous salir, mais ne blanchit pas.

Du 24 Juin.

Le Roi de Suède, au milieu des félicitations, donne beaucoup d'attention aux
affaires qui ont été le véritable motif de sa visite ici et à celles de ses Envoyés.
Le tonnerre a tué à Stockholm avec la Reine, le Prince Royal pour à se joindre à mon
avec elle et le Prince Auguste négligeant peut-être à la conservation de sa
puissance sur la ville de Stockholm et le Royaume. Il paraît que nous aurons
encore augmenté et d'autre part l'état militaire de son royaume. On assure que le
Ministère anglais a récemment contracté avec la Russie et que la ligue for-
midable qui a pour objet de maintenir la tranquillité de l'Europe contre
tout effet sera de raffermir la tranquillité de l'Europe.

Je me suis procuré une Copie du Mémoire sur les Céréales lu à
l'Académie et remis à notre Ministre au sujet des demandes de l'Empereur.

J. 21.

De P... le 28. Juin 1784.

Le Roi savoit goûter infiniment son frere de Suede: à chaque agrément que ce voyage lui faisoit ici, l'on voit renaître le goût que notre jeune Monarque a toujours témoigné pour aller puiser hors de son Palais et dans les pays étrangers de connoissances qu'ne sont jamais au devant des Souverains. Si un Roi de France pouvoit voyager sans être entouré d'un nombreux cortege, sans être vu sans cesse de ceux qui ont le plus grand avantage des lumieres que ses courses joindroient aux vues dont Louis XVI est animé pour le bonheur de ses sujets. Il ne s'est pas encore déterminé à imiter en cela Henri IV et Gustave mais il contemple à loisir le tableau du monde dans ses ouvrages clandestins autour de Versailles et de Paris. Il est suivi de son capitaine des gardes et d'un seul valet de pied, il entre dans différens villages visite incognito les moissons, s'informe à tous travaux et dés interroger sur une infinité de choses dont les dépositaires ou les témoins ne soupçonnent pas que leur Maître ait intérêt de s'instruire. Il se soucie peu que ces courses soient stériles pour lui, pourvu qu'elles soient fructueuses pour ses sujets. Aussi cherche-on à dégoûter le Roi de ces parties dont l'objet fait tant d'honneur à son cœur: On cherche à lui persuader que sa dignité peut se trouver compromise dans ces occasions: cette dignité est une merveille que l'on élève depuis long tems entre les rois bons et faibles et leurs sujets.

Du 2. Juillet.

On ne parle en ce moment que de Duel du Comte de la Chapelle Rochefoucault Anglesey l'un des Chambellans qui accompagnent le Roi de Suede: On a cru d'abord que c'étoit quelque histoire de Bal ou de fête, dont les deux Souverains n'auroient que très vaguement oui parler, mais aussitôt que les détails ont été connus, on n'a plus considéré cette affaire que comme un événement malheureux qui ne doit avoir aucune suite. En quatre mots voici sur quoi tout accorde: Le Comte d'Agenois, Allemand, étant venu servir en France est entré dans la

régiment du Comte de la Mark. Lorsque le corps passa en Allemagne M. Dupperon resta, dit-on, de la suite, alléguant des raisons de santé. Les autres officiers ne virent pas cette conduite de bon œuil, et firent entendre au commandant qu'ils ne serviroient qu'avec répugnance son ami le Comte Dupperon rentrât parmi eux. Le Comte de la Mark fut instruit et envoya à l'hôtellerie de M. Dupperon, qui l'ayant appris lui écrivit une lettre très vive et partit pour la Suede où la faveur du Roi l'attendoit. Le Comte de la Mark se retira en France et le Comte Dupperon s'y trouvant comme compagnon et ami du Roi de Suede y fut joint, pendant la dernière campagne, le chambellan Suedois à la porte, ce qui fâcha bien fort le Roi de Suede allant souvent chez M. de la Mark fut étonné de n'y jamais voir M. Dupperon et en demanda la raison. M. de la Mark répondit ouvertement qu'il n'avoit pas cru devoir recevoir un Officier mécontent de son corps et qui l'avoit personnellement offensé. Le Monarque communiqua sans doute à son chambellan l'impression que cette réponse lui avoit faite : M. Dupperon tenoit en attendre satisfaction. Le Comte de la Mark se vit dans la nécessité de lui prêter le collet et en conséquence ils se rendirent vendredi dernier au bois de Boulogne suivant seuls témoins trois Français dont le Prince de Nassau étoit un et trois Suedois. Le Comte de la Mark ayant reçu d'abord un coup d'épée les deux champions tirèrent les armes s'approchèrent et bientôt recommencèrent. Cette fois M. de la Mark fut plus heureux et malgré sa défaite, il donna un coup d'épée mortel à M. Dupperon. Le coup lui perça droit dans l'œil et le tua sur la place : il n'avoit que trois ans d'ailleurs de vie ou plutôt d'un mouvement instinctif. Il fut le soir on l'a enterré à Chaillot. Sur le Comte de la Mark on l'a rendu chez lui et ses gens ne sont pas encore

x Suède. Il le regrettera comme un brave militaire et comme une victime malheureuse des torts d'un homme qu'il avoit légitimement puni après l'avoir comblé de toutes les grâces de l'amitié. Le Roi de Suède a, dit-on, été très affecté de la perte de son ami, cependant on l'a revu depuis au spectacle et entr'autres, il y a deux jours on y donnoit Gabrielle de Vergy, il y bâilla souvent. Jeudi, le Duc de Nivernois lui donna une fête, la Reine y assista, on y recommença pour lui la tragédie d'Adelaïde du Guesclin. Jeudi, le Duc de Nivernois lui donna une fête, la Reine y assista, on y recommença pour lui la tragédie d'Adelaïde du Guesclin. Vendredi il y eut redoute. Payera qui pourra. Le Duc de Marlborough n'a pas été aussi heureux. Le jour que le Roi de Suède devoit assister à la redoute de son régiment, il avoit fait préparer un dîner de cent couverts dans l'espoir que Gustave lui feroit la même faveur que tant d'autres souverains, mais il a eu la mortification d'être trompé dans son attente.

Nos François font toujours parler d'eux dans l'étranger, ce qui vient de se passer à Berlin ne fera pas revenir les allemands de l'idée qu'ils ont conçue de notre légèreté. Le Roi de Prusse ayant jugé à propos de n'inviter à sa table que les Princes de Lambesc et de Montbarrey, M. Drevars et d'autres seigneurs qui ne le sont que par les généraux ont refusé et ont été jusqu'à faire présenter au Roi un mémoire dans lequel ils représentoient que mangeant à la table du Roi de France, ils ne devoient pas être exclus de la sienne. Suivant le proverbe que Chacun est maître chez soi, le Roi leur a fait répondre que Louis XIV. faisoit chez lui ce que bon lui semblait et lui de même.

No. 28.

De l'..... le 7. Juillet 1783.

Voici comme un de nos politiques les plus distingués s'exprimoit ces jours ci dans une lettre qui devoit rester enveloppée des voiles du mystere & dont j'ai eu communication.

" Cinq Puissances se disputent la Monarchie de l'Europe & du nouveau monde, L'Autriche, la Russie, & la Prusse trouvent les partages agréables, elles voudroient aneantir toutes les Puissances secondaires qui sont leurs voisines. Pour augmenter les Domaines de leurs états. La querelle qui subsiste depuis long tems entre la France & l'Angleterre pour l'Empire de la mer n'est point à la fin & ne se terminera sans doute qu'à l'extinction de l'une des deux nations. Dans ce moment les rivaux doivent oublier leurs propres vues pour contrecarrer celles de leurs concurrens, c'est ainsi que l'humanité en proie à des allarmes sans cesse renaissantes ne voit que des fers d'un côté du carnage de l'autre. Il est malheureux pour les esclaves spectateurs que parmi les Puissances prépondérantes il ne s'en trouve pas une assez forte pour soumettre toutes les autres; alors les guerres cesseroient & cette heureuse révolution seroit l'époque de la tranquillité de l'Europe. "

" Si cependant l'on considere l'état actuel des différentes Puissances, si l'on juge de leurs intentions par certains points de leur conduite, on regardera l'Europe comme dans une situation à peu près semblable à celle où elle seroit alors. Les deux Cours impériales sont étroitement unies, elles parlent en maîtres, elles soutiennent fermement ce qu'elles ont une fois mis en avant. Le grand Frédéric est clairement déterminé à ne point faire la guerre hors de son Cabinet, il n'est point d'occasion, où, depuis

la paix de Teschen - il n'ait cedé lorsque l'amour de son repos l'a exigé. Le partage de la Pologne, la paix de Kainardgi, la conquete de la Crimée par les Russes & les efforts de notre ministere pour former des liaisons dans le Cabinet de S. James demontrent assez quel est le système de la France & ce que l'Europe doit se promettre de son intervention dans les affaires générales.

Que resultera-t-il donc des spéculations de nos plus habiles politiques ? Rien qu'incertitude sur la maniere dont se décidera l'alternative d'une guerre affreuse ou d'une révolution générale qui s'opérera au gré des Cours de Vienne & de Petersbourg.

Du 8. Juillet.

Au moment où l'on élevoit M. de Calonne sur le pinacle, la maladie qui rappelle à tous ces grands personages qu'ils ne sont pas d'une autre trempe que le reste des mortels, est venue déranger & peut-être culbuter ces beaux projets. Il n'est question de rien moins que de faire M. de Calonne Garde des sceaux, & selon d'autres Ministre de la Marine en conservant les finances au département desquelles il auroit un adjoint. Je croirois, dit-on, à M. de Miromesnil pour avoir les sceaux, un cadeau de 600 mille livres, 60 mille livres de rente & mille Louis d'épingles à Madame. Une autre version lui donne l'honneur de les avoir refusés du Roi, sous le prétexte, qu'il n'avoit pas encore fait dans sa place, tout le bien qu'il désiroit. Une fievre inflammatoire, la même dont M. de Bourgade est mort, a suspendu ce délire. Des saignées, des bains ont apporté du mieux ; on espere, on avoit agité le projet de réduire le Ministere à deux départemens & de lui en donner un. Le plus vraisemblable est qu'il aura les sceaux. attendons du moins qu'il ait la fan

Le Roi de Suede est toujours ici : l'on a dit qu'il prolongeoit son séjour pour se rencontrer avec le Prince Heinri que l'on suppose chargé de consommer une négociation interessante. Quelques personnes doutent pourtant encore que ce Prince passe même par Paris pour se rendre à Lausanne, où il va rendre visite à la Duchesse de Wirtemberg. Le Monarque Suedois selon d'autres, reste pour voir l'archiduchesse que nous attendons. Quoiqu'il en soit, il est encore ici, mais on s'en apperçoit peu si ce n'est aux spectacles. Une des Galanteries qui l'ont le plus flatté, a été celle de la Cosse de Sons, chez laquelle en se mettant au jeu, il trouva des jettons portant d'un côté son portrait et au revers une divise flatteuse. Il n'en a pas été ainsi de la part d'une certaine Dame de Montarchet qui demeure au Temple. Il alloit accompagné d'un seul Gentilhomme visiter Mad. de Boufflers qui habite la même maison que cette Dame. Le portier lui dit de monter, et dans la persuasion apparemment que toutes les portes devoient être celles de Mad. de Boufflers, il ouvre la premiere qui se présente. Il traverse une antichambre sans laquais, puis un salon, et gagne une chambre à coucher où Mad. de Montarchet étoit in naturalibus, c'est à dire fort laide comme toutes nos femmes à peinture en quittant leurs draps. Furieuse d'être ainsi surprise, elle demande au Roi, qu'il est ? ce qu'il vient faire ? pourquoi il ne s'est pas fait annoncer ! Il répond poliment, qu'il n'a pas rencontré un seul Domestique et qu'il a toujours gagné terrein espérant de trouver quelqu'un qui l'annonçat à Mad. de Boufflers. Nouveaux reproches de la Dame. Elle appelle son portier, lui témoigne son mécontentement, et lui alloit donner l'ordre d'expulser les

indiscrets. Si ces Messieurs qui tenoient de l'aventure à portée d'en être amusés, ne se fussent promptement retirés, & si le Gentilhomme n'eut prevenu le portier que l'inconnu suspecté et maltraité étoit le Roi de Suede.

On trouvera peut-être étonnant que les Princes ne lui donnent aucune fête; mais ils sont tellement considérés à la Cour que le jour du spectacle & du bal, on ne leur avoit pas même réservé une loge. Ils sont tous arrivés bien parés, bien brillans & point déplacés; ils sont repartis par la même voiture.

On a bien parlé de la présentation de la Cesse d'Etranda, mais on n'a point fait mention des distinctions qu'elle a reçues. Presentée chez la Reine, elle a reçu l'accolade de la premiere Dame d'honneur qui la conduite à la Reine. S. Mll. lui a montré le fauteuil où elle devoit s'asseoir. A peine le Roi est venue pour la voir. La chose s'est passée de même chez Madame & chez la Cesse d'Artois où elle a reçu visite de leurs époux. Le Comte d'Etranda qui connoit les mœurs, mais qui est Espagnol a déroulé jusqu'ici tous nos séducteurs en ne quittant pas sa jeune moitié. On en jase, mais que lui importe; ne jaseroit-on pas bien mieux de le voir duppe.

La Reine a couché aux Thuilleries au sortir de la fête du Duc de Brissac & y a passé la journée suivante. C'est un pris de possession qui va sans doute plus loin. Tant mieux pour Paris.

N.29 Vers. le 14 Juillet 1784

On parle beaucoup d'un mémoire que le Roi a approuvé et fait lire dans un de ses derniers Conseils, au grand étonnement des Ministres qui ignorent de quelle source il est parvenu à S.M.

Ce mémoire contient une critique vive et raisonnée de la conduite que la France a tenue depuis quelques années relativement aux affaires politiques de l'Europe, on y censure sans ménagement le système de [illegible] on y établit que la France ne doit rien tant [illegible] maintenir l'équilibre en se regardant à celle des deux puissances rivales qui [illegible] observe, on cherche à y prouver [illegible] pour répondre à ceux qui voient dans l'Empereur un ennemi, on fait voir que l'on a tout à craindre de la Cour de Vienne, si elle [illegible] Autrichienne, on finit en présentant notre Cour de se montrer avec une vigueur digne de la dignité et du rang qu'elle doit conserver parmi les Puissances de l'Europe, de porter dans une [illegible] langage [illegible] que l'on a tout pour en faire juger les frais à ceux qui auront rendu indispensable la rupture de la paix.

Notre nouveau Traité avec le Roi de Suède est conclu en présence [illegible] Roi de Prusse y a intervenu et que les Cours de Berlin et de Stockholm se garantissent mutuellement toutes possessions et se promettent réciproquement de [illegible] ceux qui voudroient les troubler. Ces affaires de cette nature se conduisent maintenant avec un secret si impénétrable que contre un usage immémorial à notre Cour on ne connoît rien ni de ce que nous avons promis au Roi de Suède, ni les obligations qu'il a contractées à notre égard. On ne forme même que de vagues conjectures sur les arrangemens que l'on croit généralement conclus avec le Roi de Suède.

Comme le moment sur le Cabinet de St James où la Suède pourroit servir [illegible]
[illegible] ajoute qu'il étoit prêt à [illegible] marcher les mêtres en Suède et y [illegible] beaucoup plus.

Les nouvelles propositions de la Cour de Vienne [illegible] nommé [illegible] Cet
[illegible] Confédération Germanique, de nature à prévenir une guerre et [illegible]
[illegible] on les acceptera malgré [illegible] Empereur n'a pu
se dissimuler les dangers d'une explosion à laquelle une [illegible] politique lui com-
seilla de préférer une marche lente et plus certaine dans ses effets. Suivant le plan
qu'avoit formé [illegible] en cas de guerre, il seroit obligé d'avoir cinq armées
en campagne, savoir en Silésie, en Bohême, dans le Tyrol, en Italie, dans le Brisgau
sur le Rhin. Il auroit à combattre les forces réunies de la Suède, de la France, de la Sardaigne et de la Hollande; la Prusse neutre empêcheroit
[illegible] de la Russie et du Danemark, elles [illegible] l'armée autrichienne
en [illegible] dans la Hongrie. Les troupes de Hesse et de Brunswick [illegible]
[illegible] Electorat de Hanovre, la Marine de France, d'Espagne et Hollande [illegible]
contre celle de l'Angleterre, de la Russie et du Danemark. celle de Suède suffiroit
pour tenir [illegible] à ce dernier.

M. le Baron de Herzl a beaucoup contribué à éclairer notre Ministère sur
[illegible] de l'Allemagne et les projets des deux Cours Impériales. La venue
de ce habile Ministre fera, suivant [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] ne fera que reculer dans le cas même où la guerre [illegible] qui
[illegible] effrayée par les considérations et [illegible] que nous donnent

[illegible] cet moment. ils ont [illegible] à regarder [illegible] guerre [illegible] inévitable [illegible] ont [illegible] ou croyant [illegible] à moins que des événemens [illegible] prochain [illegible] [illegible] [illegible]

que les dispositions de ce Prince [illegible] sa position connue et la conduit à son égard avec beaucoup de réserve.

Paris le 22 Juillet 1784.

Le Roi de Suede est arrivé à Chantilly en cuittant Paris. Il y a reçu une petite fête Satanée qui n'en a pas été moins brillante et moins agréable. Le départ de ce Monarque a fait peu de sensation. Son séjour en Suisse l'a depuis longtemps rendu habitué à voir partir et revenir quand on veut ceux qui ont eu le malheur de lui plaire. Il ne fait d'ailleurs homme à valoir il avait été un Roi. Il a reçu des visites de la part de la Reine et a été de bon dîner avec elle. Ce fut d'une femme à une femme tête-à-tête. C'était une certaine baronne qui lui fut ici beaucoup d'esprit. Le Roi qui était au bal masqué de Versailles voulut se donner la petite frivole d'aller jouer à un Loo. Elle accepta le Comte de Stolberg pour le Domino, Falconde et lui lient le contre. Le Roi écrivit : Je te connais beau masque — Fredaine ... Elle lui écrivit en prenant cette main — Il est la main bien faisante ! à la place du Roi j'aurais pensé que la Dame me demandait décidément l'aumône.

On raconte de F.H. Tudoise un mot qui vaut mieux que celui qu'il venait d'accompagner la Reine à la Messe, cette charmante Reine la continuant à le tutoyer et lui parler affectueusement la Messe fut commencée qu'elle se mit à lui dire : Et mon Dieu Citadaine est ce que Dieu parle ici.

M. de Calonne s'est entièrement remis à ses fonctions. sa maladie a été la suite de sa conduite politique auprès de la Reine dont tout exposait les grands qui s'en vengeaient de cette sorte de guerre ouverte. Il a déjà quelque connaissance qu'il n'avoit point de meilleur parti à prendre que de traiter avec lui d'une place

à la gaelle il n'était alors, et le Roi déclara tout-puissant un beau jour à M. de Calonne que ses dernières dettes étaient acquittées, qu'il était content de M. de Chromesnil et qu'il voulait lui conserver les sceaux. Le Prince saisit au bond M. de Calonne qui ne sortait de chez le Roi que pour se jetter sur son lit ou des réflexions sur la fuite du temps, ou sur le cours des eaux, ont sans doute beaucoup contribué à le guérir plus que l'art des médecins.

M. Bigot de Sainville revient depuis quelque temps à Paris où on le sert de l'imprimerie. On ne connoit chez une fille à M. travaux aussi intéressans que les siens, depuis un aussi bel établissement que celui dont il a orné le rez-de-chaussée et déjà partout un homme distingué dans notre littérature, il ait trouvé des ennemis dans la carrière des libelles. Prévenu avec ses amis qu'il ne tarderoit pas à se justifier et à découvrir le libelle. Le Marquis de Pezay ne fut pas moins étonné qu'un malheureux libelle avoit été mis sur son compte pendant tout le temps qu'avoient duré les interrogatoires.

Si l'on gémit sur les excès, on moins inutiles d'inquisition politique, on ne peut qu'applaudir à la détention d'un de nos plus fameux, de Mesdames le plus juste châtiment de sa haute insolence. La Reine étant à Colma le dernier mardi, avec le Roi de Suède s'y trouva apparemment le Danseur qui gambadoit dans les coulisses pendant un ventacte. Elle proposa au Comte de Stagra de le faire danser, puisque il se trouvait par un pendant son séjour chez la Maison que Monsieur était de la partie pour le mois suivant. La Reine le fait donc appeller et lui dit que le Roi de Suède désirant de le voir danser, elle le prioit de paroître dans le cours de l'opéra et d'y exécuter un pas de fantaisie. Le Comte faisant le premier mouvement devant la Reine et

lui dit qu'il ne veut la faire faire qu'il a mal.... au pied. La Reine heureuse de le voir, saute dans les bras de son Ecuyer, elle témoigne à son Ecuyer à la bonté d'imiter et le drôle d'Ecuyer de sortir de sa bouche dans son respect. La Reine indignée se retourne vers le Roi de Suede : sous voyez, lui dit-elle, l'inconvénient de ces gens qui ont tant talent à persuader qu'on a besoin d'eux. Le Roi de Suede informé de l'imprudence du danseur, la fait conduire à l'hôtel de la Force d'où l'on espere qu'il ne sortira pas de sitôt à qui assurément il rendra service, que de retenir à la Bastille d'honnêtes gens malades à la mort, désespérer à leur famille et justement allarmé car ceux qui ont avec eux des relations d'intérêt, sans pouvoir être enveloppés dans les mêmes raisons.

Le dénouement de cette belle expérience nécessitoit de la part de Mgr le Duc de Chartres à traité la Physique un peu à la bourgeoise à comme vous vous en allez voir et un couplet dont vous ne me pardonnerez pas de vous apposer un échantillon : ceux que voici le chantent sur l'air du Vaudeville des Jumeaux de Bergame.

Quelles frayeurs, quelles allarmes
Monseigneur vient de nous causer !
Est-il donc pu trouver des charmes
A courir un nouveau danger ?
Oh ! mon Prince, quelle manie !
Vos modes sont trop imprudens
Souvenez vous, je vous supplie
qu'il faut craindre les élémens.

Songez que la voute étherée
est périlleuse à visiter :

Si son adresse eut rencontrée
quelque Sylphe ou Zephir guerrier,
que devenoit sa renommée
dans ce nouvel embarquement?
sa gloire n'est moins destinée
pour aucun fluide element.

Il vaut mieux voler terre à terre,
et le soir qu'un feu pour pour
donne à votre humeur altière
de vrais travaux dont on est content,
l'embarquer votre adroit faire
que sur le solide element.

N. 51. De P.... Le 29. Juillet 1784.

Le Roi de Suede est sorti fort content de nous, nous le sommes de lui quoique son ambition et ses plans nous coutent fort cher. Le payement d'une grande partie de ce que nous lui devions de subsides a precedé de toute signature de sa part. Plusieurs gens en inferent que la guerre est resolue. Je croirois que cet orage n'est pas de nature a nous faire rien payer de nos dettes aux etrangers, à moins que nous n'ayions le plus grand besoin d'eux. Nous nous brouillons de plus en plus avec la Russie, nous avons bien de la peine à nous aborder avec la cour de Petersbourg et nous avons fait de grandes promesses à celle de Berlin, mais on ne sauroit nier que jamais le Systeme de temporisation n'a été plus analogue à la situation de la France. Je disois que l'on rapportoit de M. de Vergennes ne pecoit bien, on lui fait dire: „ nous avons bien garanti de l'oppression un peuple séparé de nous par de vastes mers nous voudrions bien encore pour une nation aussi voisine que l'Allemagne aussi à portée de recevoir de nous les secours qui lui seront nécessaires. „

Notre Ministere est parvenu à mettre la Russie entre deux feux. Il a jetté les fondements d'un Traité entre le Roi de Suede et la Porte Ottomane, tel est l'objet de la mission du Seigneur Sucdor parti dernierement pour Constantinople.

L'armée de M. de Choiseul Gouffier fera campagne dans l'Empire Ottoman. Il en emmene avec lui des hommes de toute espece dans tous les genres: Militaires, Marins, Ingenieurs, Financiers, artistes, gens de lettres, il a de tout à la suite, on peut à tel point que le Roi, que les Turcs l'éclairent, et qu'ils contient dans le rang de Puissances du premier ordre, dont ils sont sortis depuis long tems. Le Prince de Nassau est parti avec l'agrément du Roi pour aller parcourir toutes les Provinces de l'Empire Ottoman. Ses

Français et des Polonois l'accompagnent, on le dit chargé d'une commission secrète de la part de notre gouvernement; il n'a pu permission de correspondre directement avec le Roi.

M. le Comte de Choiseul et plusieurs autres Français de ses égards doivent sous peu de tems partir incognito pour la Suède, où il doit bientôt arriver de nouveaux ambassadeurs. On dit que M. de Choiseul, rendu ensuite en Turquie pour y voir quelques chefs de Tartares, et accueilli par Constantinople. Des émissaires affidés et noblement payés par notre Ministère sont répandus dans les différentes parties de l'Europe où il est utile à nos vues de divulguer les nouvelles de la manière. Le système de Pologne ne peut bien un autre; il y a quelques gens qui en voudroient faire un en Suède: une autre proposition dans les bureaux est un mémoire où il est démontré que la seule manière de mettre fin à la funeste anarchie qui désole la France et l'Angleterre est d'ôter le droit de vote qu'elle donne aux citoyens inutiles tout de suite, et de réduire la députation à l'état d'un tiers environ dont on a simplement détaché les membres. En effet si l'on nous fait voir, si nous voulons réduire à un certain nombre des députations, il aurait aussi bien un autre. Comme sortie quand il y a révolution, nous faisons toutes les nations de l'Europe dans tous les droits, le Parlement fait pour des députés qui le soutiennent regarde le notre, alors bientôt de nous disputer l'empire des mers.

L'Angleterre qui voudrait élever une fort utile femme de la cour auprès du Trône, précipitamment échangé de Lettre de fois.

Du

Du 27. Juillet

Plusieurs Courriers arrivés cette nuit ont donné lieu à un Comité de nos Ministres où il a été convenu de nouvelles difficultés dans l'exécution de notre projet d'empêcher sans effusion de sang qu'il soit porté atteinte à aucune des Puissances qui conservent le traité de Paris.

N. 33.

De V. . . . le 12 août 1780. —

On indique furieusement à la Haye pour empêcher le succès de l'alliance projettée entre nous & les états-généraux. Le parti républicain n'a pas encore dans les Provinces unies toute la prépondérance dont il s'est flatté. On prétend que le Cabinet de St. James balance nos propositions par des offres avantageuses, dans la supposition de nouvelles dispositions de notre part. Il paroit que l'on travaille à cette occasion le terrain qu'il faut sonder & l'on travaille à cette occasion le terrain qu'il faut sonder & l'on travaille à cette occasion le terrain qu'il faut sonder &

Il nous est déjà arrivé plusieurs lettres du Prince de Nassau. Il assure que les troupes ottomanes seront avant peu aussi bien disciplinées que celle des Européens & que leur Cavallerie surtout sera bien supérieure à celle de leurs voisins.

Quoiqu'il en soit M. de Vergennes a annoncé au Roi l'assurance que la tranquillité de l'Europe ne seroit bien troublée cette année, & qu'il espéroit que dans les Cours de l'hyver les négociations parviendroient à la consolider.

On parle beaucoup de projets de nouveaux canaux de la Bourgogne & de la Franche-Comté & des avantages qui en résulteront pour le commerce du Royaume. La jonction des trois grands fleuves, le Rone, la Saone, & la Loire rendra maitres de commerce d'une partie de l'Allemagne & cette grande entreprise immortalisera le Regne de Louis XVI.

Du 11. août.

Ceux qui parlent pour la continuation de la paix & le maintien de la tranquillité générale de l'Europe ont certainement beau jeu. Le moyen d'éviter les guerelles est de céder & nous n'y paroissons résignés. Tant mieux pour les Peuples. Ils reviennent aux grandes disputes bien plus qu'ils ne peuvent perdre aux grandes révolutions qu'elles pourroient prévoir.

Cette question que nos ancêtres ont regardée comme très importante, & pour laquelle ils ont répandu leur sang,

celle de la liberté de la navigation de l'Escaut vient d'être décidée, & l'Empereur jouira de tout ce qu'il a désiré à cet égard: en revanche, pourtant il laissera dormir encore ses prétentions sur Maestricht. Pauvres Bataves! vous payez chèr votre mauvaise politique; faites des prières pour qu'il ne vous arrive rien de pis: La protection divine est la seule qui vous reste à implorer.

Les leçons en politique sont presque toujours perdues & les Peuples sont de grands enfans qu'elles émeuvent bien foiblement. Les Americains ne paroissent pas disposés à profiter de celle que les Hollandois leur donnent. Ils se livrent à des intérêts particuliers & à des divisions intestines qui allarment ceux de leurs amis qui considerent de sang froid leur conduite. Suivant les dernieres lettres de ce continent, on a lieu de craindre que les prémices pacifiques n'apportent des rélations sanguinaires. Compagnons avec vos freres anglois, avez vous donc abjuré tous liens de fraternité americaine & chacun de vous portera-t-il sur son concitoyen, chacune de vos Provinces portera-t-elle sur la Province voisine le même oeil jaloux, inquiet, qui a donné le signal de votre independance?

N. 34. Delos le 18. Août 1784.

La route de Brest de la Reine est certaine. Elle a décidé ou il n'y avoit point de voyage de Fontainebleau cette année, parce que les Princes avoient conjecturé de voir leur aimable souveraine demeurer au milieu d'eux et également diffère selon l'ordre accoutumé.

Les bruits de guerre se sont renouvelés depuis quelques jours, il ne paroit pas moins certain — on dit même entre nous sur le champ dans le Public. Ces rumeurs dont pour ainsi dire toute l'Europe retentit ne sont que l'autre fondement qu'un travail extraordinaire dans les Bureaux de la Guerre et de la Marine dont la rédaction des nouvelles ordonnances est l'objet. elles seront incessamment publiées. On dit depuis long tems du mal de celle de M. de Ségur : il faut attendre qu'elle ait paru pour apprécier le jugement qu'en portent d'avance les militaires. ils prétendent qu'on auroit mieux fait de copier purement et simplement celle de Suède en y joignant quelques articles de celle de M. de St. Germain.

Quant à l'ordonnance de la Marine, tout le monde dit les meilleurs choses, un chef-d'oeuvre, sous tout rapport. Ce qu'il y a de certain c'est que les avis de nos plus habiles Marins n'ont point été écoutés.

Le Duc de Guines grand ami de M de Castries et de M. de Ségur, a beaucoup d'influence dans les affaires de ces deux départemens réunis entre les mains de ce dernier. On dit à ce sujet que pour la guerre d'Angleterre il est le premier Général de l'Europe.

Nous croyons bien aux grands avantages de notre traité avec la Suède et particulièrement de l'échange que nous avons fait avec le Port Louis contre Cayenne. On assure que d'autre part nous avons fait de grands

...ment Dôle entendit le lendemain l'édredon sur un lit à co... ...ser cultiver et c'est ce dire aux écoutes leur de... ...ment de Madame. La cérémonie finie le Chevalier se lève pro... ...prement se rajuste et s'arrange aux apparences que la vue de ses pis... ...tolets a deux coups fut travailler. Vous n'avez pas fini votre beso... ...leur dit il, Madame doit être satisfaite mon tour est venu, j'irons ... ...seule la carotte à tous les cadets, vous ne tuerez à Cantalo... ...pas, je vais devenir..... et alors étoit donné ses tors de pomade... ...et M. de B. l'accompagnait de manières tres exécrables pour qu'on ... ...Dieu N'y fut obéir. Les pleurs de la Belle n'en obtinrent pas que le ... ...satin de sa peau ne fut déchiré sans pitié. mais ce ne fut pas tout, ...M. de B. voulut que les exécuteurs de ces actes de Vengeance se frissent ... ...mutuellement une semblable punition, puis pour tout se retirer. —

Dieu, Madame que rien vous empêche de publier cette plaisante aven... ...ture, je veux le premier à en écouter les oisifs..... On prétend ... ...que la Compagnie étant après lui, se mit à ses genoux, et le con... ...jura tellement de garder le secret qu'il fonda chez elle le même ... ...soir pour décorer les dimentions. On croit même que Calcutta ... ...obéissant, la scène se termina plus gaiement qu'elle n'avoit commencé.

Nous sommes tellement accoutumés à voir des grands hommes que nous ne voyons plus y faire que peu d'attention. Le Prince Henry est déjà depuis plusieurs mois à Paris, à la peine on sort de son. Il était pourtant à Cazère, dimanche dernier, dans la loge du maréchal de Biron. Le Prince est logé à l'hôtel de la Chine.

La nouvelle promotion de cordons rouges a fait beaucoup d'heureux et autant de mécontents à cause d'une infinité de mauvais propos à ceux sur les tiennent ne sont pas sans exclusion doit causer des regrets.

Depuis que la Calonne fait voir le bien de l'état des combinaisons aussi solides pour nous celui de la famille il vient de marier une de ses nièces, non à quelque gentilhomme de grand seigneur ruiné mais à l'héritier d'un homme illustré par d'heureuses opérations de finance, à M. de Parge le fils, riche de cent mille livres de rente, et qui déjà capitaine de cavalerie, ne tardera pas, moyennant désirons et de la France à obtenir un régiment. Cependant tout n'a pas encore pour la Calonne des désastres fait ne procurent pas toujours.

[illegible] 1784

Je me rappelle la marche des négociations et la conduite politique de notre cabinet dans les années qui ont précédé la guerre de la Pragmatique sanction, on y trouvera beaucoup de ressemblance avec notre situation actuelle. Nous sommes en travail avec toutes les puissances de l'Europe, aucune d'elles ne nous tient encore, n'est-ce pas une revanche nous n'en tenons aucune mais les affaires restent les mêmes changeant de face d'un jour à l'autre cela paraît convenir à notre situation. De la guerre, il est plus que veuille, peut-être nous trouverons nous mieux en état de la faire que présent: la grande faute du cardinal de Fleury n'a pas été de l'éviter, mais de ne pas s'y préparer en cherchant les moyens de conserver la paix, et si nous

[illegible] ces à [illegible] concilier, dût-il en coûter des sacrifices, que manquera-t-il à la gloire de notre Ministre?

« Il est certain que la plus grande activité continue à régner dans les négociations de Versailles à en juger par les fréquentes conférences avec le Prince Henri. Dans la grande [illegible] de ces grands hommes [illegible] près de leurs têtes à tête semble-t-il à remarquer que le grand ministre soit enfermé longtems avec les plenipotentiaires de la Hollande et puis l'on accourt successivement dans [illegible] ici [illegible] même dans toutes ces négociations les Bureaux [illegible] entrainer et que ces [illegible] [illegible] à [illegible] puissent leurs secrétaires à eux-mêmes il m'est à peu près impossible de vous rendre un compte exact de ce qui se passe.

« Je vous parlois tout à l'heure des sacrifices qui seroient à faire à quelque état n'a pas besoin que nous [illegible] il [illegible] faire faire ces sacrifices à d'autres et de dissiper les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'Europe, de manière que les [illegible] [illegible] [illegible] soient très satisfaites, sans que nous ayons lieu d'être allarmés de leur augmentation de puissance? les meilleures [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

officiers qui l'ont accompagné à Rome et de celui qui a amené de
l'Espagne. Nos avis portent que l'escadre de M. Cattaneo a été renforcée d'une
frégate à Cadix. Rien fait voir le but de ces armements.

On avoit pensé que la mort d'un Pape dans une certaine cour apporteroit
du changement dans le système politique de cette puissance, mais une Minis-
tre a droit à faire à la réception de cette nouvelle une course de 5 à 600 lieues
pour venir le raffermir et rassurer son crédit contre les cabales.

La nomination du gouverneur de Mgr. le Dauphin recommence à agiter les
esprits. il paroit que le choix ne tombera ni sur M. De Montmorin, ni sur
M. de la Vauguion. les bruits qui ont couru d'un nouveau refroidissement de la
Reine à l'égard de la Princesse de Polignac n'ont point de fondement. Le Roi
revient souvent voir Mad. la gouvernante et souper avec elle. la santé de
Mgr. le Dauphin paroit solidement rétablie. il est d'une constitution vigoureuse,
mais pour son malheur il est héritier d'un grand Empire et sur cette raison
sous la domination d'Esculapes qui à force de vouloir le faire vivre, ont manqué
de le faire mourir.

Del... le 1er 7bre 1784.

Je vous ai annoncé, M., il y a déjà quelques semaines la résolution que notre Cabinet avoit prise de ne point s'opposer aux desirs de l'Empereur pour la navigation de l'Escaut. La question que l'Empereur renouvelloit à ces prétentions, étoit mêlée à la charge des Hollandois. c'est pourquoi on a tenu à terminer la négociation heureusement terminée et il paroissoit que les Bataves aimeroient mieux se laisser exécuter que de s'y soumettre. Dès que leurs Ministres ont été instruits de notre condescendance pour le redoutable Joseph, ils se sont rendus chez M. de Vergennes, et l'on assure qu'il s'est passé une Scène fort vive dans le Cabinet de ce Ministre. Ils ont déclaré que les Etats-généraux étoient déterminés à défendre jusqu'à la dernière extrémité [illegible] même de la République, dans un moment où toutes les Puissances sont de conquêtes sur le commerce de leurs voisins. Il reste maintenant à savoir si dans un démêlé entre les Hollandois seuls ne peuvent guères résister aux forces de l'Empereur, le Monarque ne voudra pas exiger tout ce dont il consentoit à se désister et si la France ne sera pas forcée alors par ses propres intérêts et par celui de ses alliés de prendre part à cette guerre. Quelques personnes prétendent cependant que nos liaisons vont se resserrer avec la Cour de Vienne; je ne sais quels avantages nous sont réservés dans le plan Général, mais on entrevoit de loin se réaliser ces circonstances que je prévoyois dans mes lettres de l'année dernière où le Roi de Prusse jaloux de nos connoissances, écoutera les propositions des deux Cours Impériales et où l'Europe sera obligée de subir la loi d'une ligue si formidable.

Le secret important et impénétrable jusqu'à ce moment, de la Négociation

Prince Jérôme, par le traité d'après de deux mariages. Déjà les négociateurs
[illegible] ne voyaient que les avantages [illegible]
[illegible] jusqu'à ce que les événements [illegible] plus de douter d'un entier succès.

Ainsi nous sommes parties nécessaires d'une grande puissance [illegible]
jeune prince de l'Europe, qui en considérant [illegible]
[illegible] doit, nous n'attendons que le moment où il [illegible]
[illegible] la Sardaigne, la Prusse, la Suède, la Hollande et la Turquie. Alors on verra
[illegible] de cette dernière question [illegible] au mois d'avril prochain, l'époque d'une
explosion terrible. Les vastes projets des deux Cours impériales nous sont connus
dans toute leur étendue et dans tous leurs détails. On s'efforcera de les
contrarier à la fois dans tous les points. Le Maréchal de Castiglione pense
[illegible] à la conduite [illegible] de Napoléon [illegible]
est dans le cabinet un préjugé [illegible] que le Prince
[illegible] qui veut [illegible] dans nos conseils. C'est pour cela [illegible]
trouver un problème difficile à résoudre que de savoir si l'esprit de désordre
[illegible] ne [illegible] que de la [illegible]

Brunswick.

Le Comte de Hagg[illegible] à Vienne, dit-on, donne le Comte d'Adhémar, fils de l'Ambassadeur de France à Paris. Ce Prince [illegible] qu'il a mis [illegible] les plus importantes de l'histoire de ce siècle.

Du 3. 7bre

Les avis sont divisés dans le Conseil de Sa M. il en choisit de même [illegible] que j'ai déjà communiqués à quelques-uns de nos Ministres [illegible] pour donner une levée de boucliers, et le Comte de Portland [illegible] avec le parti auquel il s'est attaché, le livre à lui-même [illegible] pour tant que, conformément à nos Loix primitives, nous ne pouvons [illegible] de troupes que d'après les requisitions de celles de Sa Majesté, qui n'est pas encore assez dans les Pays-bas pour effrayer les Hollandois.

Cela suppose que la dernière version dont je vous ai parlé ci-dessus est la bonne : au moins est-elle aujourd'hui la plus accréditée. Celui de nos [illegible] pose qui prétend avoir quelque chose de plus certain à vous [illegible].

On a répandu depuis le départ du Prince de Nassau divers bruits sur son objet. Je crois vous avoir donné les vrais motifs de cette démarche. Il a voulu éviter [illegible] même temps on lui donne une mission secrète auprès de la Cour de Berlin. Peut-être aussi va-t-il, avec le grade de général en chef, prendre le commandement de l'île de Candie. Si cela est, cette île érigée en royaume en sa faveur, nous la procurerait à la paix de la France. Cette opération opposerait une barrière de plus entre les prises des Russes. Candie deviendrait le boulevard de notre commerce dans le Levant et servirait ainsi en quelque sorte de sauvegarde aux Iles. Il a été question d'envoyer à cette armée navale à une époque singulière, on la renforcerait de deux régimens embarqués pour cette île, il y a 10 à 12 mois. Je n'en ai entendu parler de bien longtemps.

On revient sur l'ancien bruit de l'abdication du Roi de Pologne en faveur du Comte du Nord, pour succéder. C'est une des ressources de la politique du Prince Henri qui aurait à cette occasion le Duché de Courlande. Nos spéculateurs politiques sont sujets à cette manie de disposer des Couronnes et des Etats, moyennant quelques figures tracées sur le sable des promenades. Là ils ne rencontrent des obstacles dans leurs conquêtes qu'un vent malavisé qui en détruit jusqu'au moindre vestige. Il ne serait pas conforme à la sagesse de nos Conseils, de combattre les projets ambitieux d'agrandissement par des Contre-projets qui ne seraient pas moins funestes au repos de l'Europe.

Il se confirme qu'il n'y aura pas de voyage de Fontainebleau cet automne. Je crois vous l'avoir déjà mandé.

Du 10 Xbre.

Le parti des Hollandois regrettant de la prédominance [illegible]

Monsieur frere du Roi ne cesse particulierement de travailler en sa faveur, pour se ménager le moyen de les écarter tous et rester seul avec l'Empereur : et leur mauvais vouloir pour être épuisé de cette guerre inégale, comme une ligne formidable qui n'a d'autre but que d'envahir et démembrer la France. Il n'y a point de borne à son ambition : on assure même qu'il a demandé cent mille hommes de troupes auxiliaires aux États-généraux. Ils ne savaient où les prendre, et ont refusé. Il a encore de grandes vues sur la Hollande, dont il est bien résolu de ne jamais s'en retirer. Il est parvenu de manière que les choses ne peuvent plus être arrangées autrement qu'à son avantage. Il ne cesse d'entretenir d'ambassadeurs et de ministres même dans les cours étrangères et de n'en avoir aucun auprès de la sienne, à l'exception de celui de Russie. Il est vrai, qu'à l'exemple de cette règle les cours de Londres et de Berlin ont cru devoir en faire autant, afin de ne point paraître vouloir se donner la préférence à une plutôt qu'à l'autre. Il n'y a que celle de Vienne qui ait conservé son ambassadeur auprès de lui, sans doute pour

que l'on veut apprendre le métier de la guerre, et la pratique vaut mieux que la théorie. On dit que les murs vont être rétablis et qu'ils seront incorporés avec la Gendarmerie dont on veut former un corps de Cavalerie qui sera de deux mille hommes. ce sera une troupe d'élite.

Le Contrôleur général vient de faire une opération fort relative à celle de Law, quoique celle-ci ait besoin de nouveaux ressorts. il a assigné aux payeurs des rentes un million par mois pour le remettre au courant. ainsi au premier de l'année prochaine on en aura fini avec la mauvaise administration de Law. on verra si cette opération fera voir le véritable objet de ces fâcheuses dissensions. pour vingt millions que ces payeurs ont de billets il en fera rentrer pour autant dans les coffres du Roi.

Nos discussions avec la Cour de Rome au sujet de l'affaire de la Cote d'Argent ne sont pas encore terminées.

N. 38. Del.... le 14. 7bre 1754.

Pendant que l'on se disoit ici à la Cour de Versailles au sujet de la côte d'Angole, le Chev. de Mariany négocioit sur le lieu même d'une manière plus énergique et plus décisive. On vient de recevoir de ses nouvelles. Dès qu'il s'est trouvé avec son petit armement, il commandant portugais a fait démolir le fort qu'il avoit élevé pour gêner notre commerce et celui des autres nations. Sur cette côte désormais les choses dans l'état où elles étoient avant l'époque demande de cette cour. On attend à Brest une nouvelle escadrille pour aller relever le Chev. de Mariany sur la côte d'Afrique et y protéger la traite.

La nouvelle ordonnance de Marine paroît en détail, et par articles. On a déjà publié que les Capitaines seroient tenus de rester chez eux dans les ports et ne toucheroient que la moitié de leurs appointements tant qu'ils ne seroient point en activité. Ce règlement laisse au Ministre la faculté d'employer tous les Capitaines qu'il jugera à propos, et sans avoir les autres de l'état de la Marine, les met dans le cas de faire le meilleur compte dans le sein de leurs familles. Ceux qui ne sont pas bien assurés de la faveur de la Cour, paroissent fort mécontens. Par les ordonnances que l'on prépare les commandemens des ports seront donnés à des Chefs d'escadre et non à des Lieutenants Généraux, et l'administration sera remise entre les mains des gens de plume, en établissant à côté les choses sur le même pied.

Les démarches publiques de notre Cour montrent avec la même clarté le choix de ces deux différentes voies. Tout le monde en prévoit déjà l'issue, il ne s'élève point de nouveaux nuages, tout le monde en jouira bientôt d'une parfaite tranquillité, destinée par la nature à être la saison des plus grands travaux.

ainsi que l'Empereur pour les habitans de ces deux navires réunies,
ne pour une nouvelle évaluation du commerce maritime. Il nous est
aussi indifférent que l'allemande soit reconnue par la nôtre
dons ou par les demandes subsidiaires et accessoires de nos ennemis
ce qui ne sera rien tant que par les autres, et s'il s'élève une nou
velle substance navale dans la marche il est plus que probable
que ce soit à nos dépens et à l'avantage de notre rivale inquiétant
Il y a lieu de croire que nous ne soyons d'accord avec la Cour
de Prusse et de Berlin pour favoriser le changement de la cons
titution actuelle et l'établissement des Cercles de Hollande sans
aucune sorte d'engagement de leur effet.

Nous avons au reste nettement déclaré aux états Généraux en
la communication de l'alliance projettée entre nous et la République
ne tenait ses moins à cette de leurs divisions intestines qu'à leur
recommandement avec l'Empereur au sujet de ses prétentions ; à l'égard
que de raison il a été convenu entre de rendre au complet les vingt
premiers régimens d'infanterie, conformément à l'ordonnance de fo
mation qui a cours il y a quelques années, et les cavalerie de
ces régimens sont été chacune de 174. hommes effectifs.

Les dispositions guerrières n'annoncent point jusqu'ici que nous
que nous nous proposions d'entrer en campagne soit en faveur d'un
des partis qui se déchirent mais dans le projet ou la marche de la poli
tique est assez semblable à celle des phases de la lune on ne sait pas
ce qui arrivera au premier quartier de celle où nous allons entrer
Joseph est un de ceux qui semble se disposer à faire grand nom
bre dans ce monde. Il paroit depuis l'équilibre de l'Europe
est de Suède, comme tous les grands hommes, mêlé les affaires

aux affaires, et il annonce le dessein de s'accommoder avec le beau sexe. On dit ici qu'il avait jetté le mouchoir à une des plus jolies danseuses de l'Opera, que la fille avait eu l'honneur d'être présentée à son amant. Plusieurs de ces belles dames sont balancées de cette proposition et briguent l'honneur de captiver cet illustre Romain. Le mérite, l'esprit, l'amabilité seuront bien tenir lieu de la jeunesse et beauté que la Comtesse de Vaudreuil possédait si éminemment.

Du 17. 7bre.

Le chevalier de Marigny qui au retour de la côte d'Afrique avait envoyé ses paquets à l'Orient, est lui même de retour. Il a laissé une escadre sous les ordres du Commandant Portebois. Le Chevalier de Vaujet-Bras avec trois vaisseaux restera avec le reste de son escadre dans les Antilles.

Le Conseil de dépêches a jugé ces jours derniers, un procès considérable en faveur du Président de Montesquieu, du Parlement de Bordeaux. Il s'agissait de la succession d'un nommé Lynch, qui au retour de ses voyages d'Asie, fit une donation de tous ses biens, après sa mort, au Président. Cet homme étant marié ensuite, les enfans ont soutenu dans cet Parlement et au Conseil, que la moitié des biens acquis par leur père depuis l'époque de la donation leur appartenait. Ils ont triomphé partout, excepté aujourd'hui où tous les biens ont été adjugés au Donataire!

N. 39. De Paris le 21. Dec. 1784.

On regarde la nouvelle ordonnance de la Marine comme un chef-d'oeuvre d'adresse de la part du Ministre de cette partie ou a voulu le mener de la vaste Mer de la Cabale d'un coup que la Reine n'est pas maîtresse. Ses choix parmi la nobleße indistinctement la conduite mettra de côté ceux dont le service de table et de guerre ne convenant en rien qu'aux Cour des grands ne pas les contradictions qui règnent dans les opérations de ce département, quelque soit son attachement de l'état de difficultés inconnues dans les autres

M. de Calonne annonce hautement que les plans entreprendront en 25 années, la rénovation des dettes de l'état. En annullant les réformes faites par ses prédécesseurs, en rétablissant les charges qu'ils avoient supprimées &c. il trouve que son système n'exige point la diminution d'un faste qui est nécessaire à la splendeur du Trône et autre somme de 50 millions aux amortissements.

De toutes les sciences politiques dont on a voulu en ces temps malheureux pour les nouvellistes, qu'ils sont réduits à se repaître de projets, il n'en est peut-être pas de plus flatteuse pour l'imagination que la restauration de l'ancien gréé. On avoit jetté dans le monde le projet du rétablissement des fameuses Républiques du Levant, celui a peu pris l'accueil que le roi a fait au rejetton des Comnène qui vient dans des heures faire valoir maintenant qu'il remonte sur le trône de ses ancêtres pour former un contre-poids à la puissance de la Russie. Il n'est pas facile de montrer comment on acheter l'agrément de la Cour Romaine, mais nos nouvellistes n'y regardent pas de si près, ils croient d'affaire au moyen d'un tribut annuel qu'ils font payer au grand-seigneur par le pouvoir d'Empereur d'Orient. Mettons celle de Circulation dite celle de l'exclusion d'un Commerce dans celle de Russie.

Les États généraux ont déclaré solennellement à S. M. [illegible]
Comte de Bergenstein que S. M. étoient prêts à conclure et ratifier
[illegible] traité définitif de paix aussi favorable que celui de Nimègue. La Hollande
[illegible] mettra à même de mettre en force maritime au nombre de 60 vaisseaux de ligne
et de frégates armés de guerre, et anéantira la Marine Impériale et de
[illegible] établissement le commerce des Anglois. Elle fait monter ses forces de terre
à 80 mille hommes, en y ajoutant à son état militaire actuel, 15,000 nouveaux
[illegible] 000 hommes en temps de guerre. Ils ont de plus déclaré [illegible]
[illegible] jugé à propos de l'électeur de Cologne, afin d'empêcher, tant que
la Neutralité en attaquée.

Il paroît qu'il a été décidé que nous abandonnerons à elle-même
[illegible] Autriche qui n'a pas voulu profiter de ses forces
[illegible] qui étoit à portée comme nous de la secourir, et
cherche [illegible] à notre conduite. Quoi-que [illegible] il semble
tenir à notre amitié et à notre besoin de la paix, aucun [illegible]
[illegible] actuel a répandu de l'Europe nous en voit avec plaisir
[illegible] un organe des démarches de Buonaparte pour [illegible]
une alliance avec l'Empereur pendant la dernière guerre, nous avons
[illegible] la neutralité de la cour de Vienne sur notre commerce dans
nous avons à aucune [illegible] part en faveur des Anglois et de ses
[illegible] à la charge de ses [illegible] Saluces. On ajoute que cette
[illegible] nous a mis aussi des engagements avec l'Empereur relativement
[illegible] autres objets et que nous lui avons promis de notre côté
par notre conduite politique [illegible] nos négociations de Rastadt de
[illegible] à ne point la contrarier. Le Roi de Prusse, dit-on, [illegible]
qu'il désire la paix sur la [illegible] conformément [illegible]
[illegible] de l'Europe étoit exposé à un danger imminent, auroit
[illegible] se déclarer. De là l'envoi de [illegible] Saluces
[illegible] auprès [illegible] demandes que nous [illegible]

l'Etat est sous du plus fort. Le Roi de Prusse a donné ordre à ses Ambassadeurs à Londres à Paris de déclarer dans ces circonstances à son Allié en Hollande le Roi de Prusse à notre égard; les moyens qu'elle employe sont également les mêmes.

Ce ne sera jamais quand le Prince Henri et le Baron de Hoverguet tiendront notre Cour, ou ne sera que lorsque les affaires politiques auront pris une tournure décidée et une consistance stable.

Le 25. Mai.

Il vient d'être expédié de nouveaux ordres à Brest, à Toulon et à Rochefort pour remettre en activité les constructions de Vaisseaux qui avoient été fort ralenties. on doit lever environ 7,30. Charpentiers qui seront employés sur le champ. Ces ordres ont fait renaître les bruits de guerre. on parle de nouveau d'une armée de 40,000 hommes sur les frontieres. on dit le Prince Henri Généralissime des troupes combinées de France, et de Suede, dans le cas où la querelle des Hollandois avec l'Empereur devient plus sérieuse. Bruits populaires: je ne vous assurerai pas que ces dispositions soient bien réelles, ce Conseil est très divisé, les intrigues continuelles agitent tous les Ministres Chancelants; mais soyez certain qu'à moins d'une révolution inattendue nous ne nous battrons point. malgré l'abondance momentanée du numeraire et les nouvelles offres de M. de Calonne l'embarras de nos finances n'est que trop réel; on force secrettement les recettes de toutes les parties ce qui jette du trouble dans les Provinces; on leur défend même celle qui ont voulu faire ainsi leur cour au Contrôleur Général, dont elles dépendent, en sont mal trouvées. telle est la position entre les querelles élevées entre le Parlement de Bordeaux et l'Intendant de cette Généralité. Le Ministre des finances emploie toutes les autres petites ressources que lui présentent les affaires particulieres prouvées par des traitans. Le commerce devient chaque jour plus florissant, il s'en est offert une autre pour le commerce intérieur de la Capitale. les transports d'effets, de marchandises &c,

Second au point de celle ci, et elle donne une somme pour son Dividende qui ne sera cependant pas entierement exclusif.

D. de

Vers... le 8 7bre 1784

Un ministre étranger traçait ainsi dernièrement dans ses dépêches le tableau des variétés piquantes que offre notre Cour: Le R... a le tempérament le plus variable, il est tantôt [illegible] tantôt [illegible] qui lui paraît utile à sa santé, tantôt il sort au dehors lui est aussi précieuse que la nuit intérieure à laquelle il sacrifie beaucoup. Le chasse, qui en constamment favori, occupe aussi beaucoup de ses momens de Rambouillet, où il a constamment [illegible] considérables... Les divertissemens de société, [illegible] ses enfans de la Cour de Trianon: cette Cour est très nombreuse, il y a de [illegible] beaucoup de choses, et les petits [illegible] de la plus grande faveur font [illegible] ... [illegible] et [illegible], occupe tour à tour de la [illegible] valse [illegible] anglaises, [illegible] à [illegible] et de [illegible], [illegible] et de nouveaux [illegible]. Par une suite des principes qu'il a adoptés, il hait la licence et [illegible] de la [illegible] qui [illegible] lui paraissent [illegible]. et le D. d... se mêlant à tous les amusemens, les goûte ou les partage avec [illegible] [illegible] un goût de préférence pour [illegible] d'eau... [illegible] suivent chacun en [illegible] les projets de changement qu'ils ont conçus dans leurs départemens, un point de réunion, un ensemble, ils voient tous un jour la journée [illegible] voir quelles conséquences peuvent résulter de ces [illegible] pour les affaires du dehors et pour celles du dedans... celui qui a la plus grande confiance du Maître le D... Pol... [illegible] toujours les intrigues [illegible] et [illegible]

d'un Théâtre de Marionettes dans la confusion inséparable de la formation d'une nouvelle Police de cette enceinte, on n'avoit pu veiller convenablement aux différentes entrées du Jardin, de sorte qu'il étoit devenu furieusement le Cour, le Rendez-vous de la plus mauvaise Compagnie dans toutes les genres. Enfin le Prince s'est déterminé à remettre la police de cette enceinte entre les mains du Lieutenant Général de Police. On a nommé Commissaire, six Inspecteurs, et nombre pour y veiller, ainsi la sûreté et la tranquillité seront parfaites.

Du 1er Octobre

Le Prince Henri a pris congé de notre Cour dimanche dernier; on dit qu'il doit bientôt quitter Paris, soit qu'il ne veuille plus se montrer à Versailles. On a cru remarquer que cet éloignement n'a pas été agréable par nos Princes, autant qu'il pouvoit l'y attendre. Le genre de ses Connoissances n'est point analogue aux Amusements de la Cour. Les Princes, au contraire, y sont d'abord également suivis, mais ils se sont refroidis lorsqu'ils s'en sont apperçus qu'il ne se souciroit point de s'occuper sur les opérations de la guerre.

On a tenu ce matin le Conseil du nouvel emprunt qui sera de plus de cent millions. Il pourra être pendant trente années, mais on veut des Capitalistes qui, s'ils meurent avant l'expiration de ce terme, aient la satisfaction de laisser à leurs héritiers une convolation de ce qui pendant le temps qui en restera encore à courir. Ainsi ce n'est point un emprunt viager: c'est de Calonne avoit pouvoir de ne plus employer ce genre de ressource: Il paroît ne se croit pas encore dans l'aisance.

Une grosse nouvelle de la faveur fait tout le matin l'entretien des Curieux. C'est l'Ouverture de la Chapelle ardente de Madame Adélaïde et d'une Cérémonie peu différente de celle qui a eu lieu à la Mort de Madame Victoire.

établir sa famille. on lui reprochait de l'avoir entretenu pendant
plusieurs années par la faveur adultère de la Dame Denonvilliers avec le père de
Mr. Denonvilliers maître des requêtes. après un tel exemple grand
avantage pour le préférer à l'honnêteté de la mere. leur raison aux
yeux de gens aussi peu délicats que lui puisque le crédit du Beau-père
dans les affaires devoit dédommager de la honte. Mr. Denonvilliers
fut nommé à celle d'Alsace. à peine y est-il arrivé qu'il s'est aliéné
tous les esprits par la hauteur insultante de son caractere et par les
airs de maîtres de ses agens. Sa hardiesse à calomnier les corps illustres
jusqu'en leur présence les contrariétés de sa conduite
Compte de sa conduite

M. M. Versailles le 7. 8bre 1784.

Le Roi est maintenant réuni à Versailles. Le foyer des intrigues se trouvant ainsi rassemblé, on s'attend à un grand déluge de changemens dans ce mois et dans le prochain qui va être de tout point ministériel sur le chapitre des ministres. on a remarqué que personne de la famille de ch. de Lorraine hommes ni femmes n'ont été aux fêtes de Trianon, tandisque les amis des autres ministres y ont paru. on devine la raison de la rue de la Poire. Les courtisans regardent cette exclusion comme un signe décisif. Le ministre se voyoit obligé de céder aux circonstances, en se prêtant aux vues de l'Empereur, ou n'avoit cessé d'élever contr'elles des obstacles indirects, et possédant seul l'entière confiance du Roi, il est très naturel de croire que les autres ministres travaillent de concert à la ruine secrète, s'ils le peuvent.

Le Contrôleur général s'occupe à Meulan des affaires de son département. J'habite dans le village la superbe maison de ch. de Montigny, voisine de la sienne. — Il a commencé avec les Architectes les embellissemens qu'il veut y ajouter, on croyoit que le Duc de Chartres surintendant des finances de ch. de Comte d'Artois avoit acquis les bonnes graces de Mr. ch. de Calonne a été chansonné pour avoir donné des emplois à quelques baladins qui ont amusé la cour autour grand le chanteur connu sous le nom d'Asseda, Asseda le Chrétien. Epigramme que voici, faite à ce sujet, m'a paru assez plaisante.

De Calonne à la Coterie
Place Asseda, Monel, garat,
Ah on jamais vû dans la vie
Feurle plus sot que celui-là?

assez va mettre en Musique
l'éloge de son bienfaiteur ;
Morel en stile prosaique
celebrera le Contrôleur
dont il doit un recueil d'Estampes,
d'un ton de fausset le chantera.
Vestris sur un maître de danse
pourra bien le faire sauter.

Pendant que la Reine étoit à Fontainebleau et le Dauphin à la chasse
à la suite d'un nouveau refroidissement entre M.gr et la Duchesse
de Bourgogne, cette dernière est allée chez la Princesse de Lamballe
où elle a été reçue avec toutes les caresses dont on est susceptible
en pareilles circonstances et dans l'intimité de la cour. Madame de Mailly
prétendoit avoir beaucoup gagné dans l'esprit de la Reine depuis
la mort de la Duchesse d'Antin, mais cette nouvelle a bien changé
et comme la reine de la mode est presque d'une grande taille dont elle
avoit été saisie.

Le Roi doit aller chasser pendant quelques jours à Fontainebleau
et revenir ensuite à Versailles.

Le Prince Henri a peu d'accord, mais on assure qu'il
doit épouser la Nièce de Frédéric. Cette alliance paroît peu convenir
aux intérêts de la Prusse, peut-être tout aussi peu à ceux de la France
cependant il paroît, qu'il est question des avantages que l'on peut tirer
de cette union dont il est très mal content l'illustre Père du Grand
Frédéric et notre Ministre.

Le Comte d'Estaing continue de donner à sa jeune épouse tous
les soins qu'un époux peut donner, mais il paroît que ses assiduités
dont d'une oisiveté, d'une gêne et d'une monotonie, qui en diminuent

[illegible] Mrs. Nos considérations de Cour pressent beaucoup de [illegible]
à [illegible] de [illegible] Comte, et le devoir de notre [illegible]
notre [illegible]. Tout [illegible] accompagné d'un [illegible] dans les
[illegible] qu'elle fait, on croit [illegible] [illegible] abbaye. [illegible]
[illegible] [illegible] encore à [illegible] pour [illegible]
[illegible].

Du 9. 8bre.

Serait-il possible que les Partisans de l'Empereur parmi nous, ayent été [illegible] par [illegible] ? Le Comte d'Ercli seroit-il venu ici pour nous donner des leçons de finesse et en nous apprenant comment [illegible] à [illegible] de la [illegible] nous fait-on [illegible] comprendre dans notre administration remède cette occasion est [illegible] en solstice ? ou bien [illegible] [illegible] [illegible] d'enfreindre à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], à [illegible] [illegible] [illegible] on défend ou ordonne ? il est [illegible] aux Commandans des garnisons, de le traiter comme un de nos Généraux, et [illegible] [illegible], par [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] aux vues de l'Empereur.

Du reste, les [illegible] intérieures qui nous [illegible] notre cour [illegible] toujours [illegible] [illegible] notre [illegible] politique et [illegible] que [illegible] vous ai dernièrement annoncé son [illegible], est de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

N. 42. Versailles le 13. 8bre 1781.

La nouvelle de Crimée se répand que les Tartares ont pris en arrivant un navire impérial a fait beaucoup de sensation et l'on croit qu'elle a été l'occasion d'une conférence de deux heures que le Prince de Nassau a eue avec le Comte de la Marine peu de tems après qu'il a été au Conseil qui s'est assemblé. Je ne vois cependant aucune apparence d'un changement dans le système de Neutralité que notre Ministère a adopté sur les différens de l'Empereur avec les Hollandais.

Le Prince Henri ne se dispose point encore à partir. M. le Cte. de Hertzberg a été il y a quelque tems voir les tableaux du Roi chez M. d'Angevillers et le Prince y a été avec plaisir pour considérer un portrait du Cardinal de Lorraine, qui est extrêmement ressemblant. Le Directeur Général des batimens lui a montré une vue de la Grotte de ce portrait fait par Mignard, rigée et réduite en miniature par une Demoiselle.

Comme il manquoit beaucoup de commodités à l'appartement que l'on a arrangé au Palais des Tuileries pour la Reine et qu'elle a coutume d'avoir, on y a joint les pièces qui étoient au dessus ou matière des bains, des cabinets de toilette &c, cette réunion est finie, les fonds faits pour la chasse de la grande galerie du Louvre, dont les travaux en consécutif interrompus, [avant] ne le soient pas avant trois ans.

Il est toujours question de la formation d'un corps de Dragons de la Couronne. On dit aujourd'hui que les Compagnies seront de trois cens hommes chacune et leur uniforme sera vert de terre, parements et revers rouges, le tout avec galon. Il y aura en outre à chaque Compagnie un Etat major composé d'un Capitaine, d'un Lieutenant en premier, d'un Lieutenant en second, d'un Cornette, d'un Maréchal des logis, d'un Fourrier et d'un Trompette. Les Compagnies seront en faveur du Duc de Guiche et du Comte de Noailles.

Le Maréchal de Broglio a été attaqué la semaine dernière d'un
passion de rate qui s'est rencontré une des plus cruelles symptô
graves dont ait été la cause militaire on désire conserver
Les affaires relatives au Ministre de Finance, comte d'Ormesson
d'Etat, ou la connaissance de cette affaire, ont été trouvées
rapportant un arrêt du Conseil qui le renvoie à la Chambre à
les crimes les excès de ces deux accusés. Après un interrogat
qu'en a jugé à propos. Et les avocats ont tous deux commu
ci-devant.

Samedi le Tribunal des Maréchaux de France, est allé
il y a été question de l'affaire du Comte de Roë et de rencontr
-ces du Parlement de Paris du Roi sur cette affaire, mais rien n'a
Sur la prière de la députation du tribunal attendant l'Arrêt de
le Sieur Roe du Comte ayant pour l'arbre requête de la Chambr
de Bordeaux et d'avant lui même rapporté l'affaire des Sieurs Roe
a été une lettre de cachet qui le relégue dans son diocèse.

Du 15 8bre

Le Ministre de notre grand Monarque des affaires étrangères ont
été long jusqu'à ce jour dans leurs esprits une émulation égale com
faire, tous lui donne la souveraine et soi disant de tous nations
-ment dans le temps même où les décisions du Conseil étoient entièrem
favorables à leur système. En vain dit-on à notre Ministre
des Deux Ponts à la Cour de Londres, mais des Cours qui
ont intérêt à l'exécution de leurs traités, l'Abbé de Vermond
cherche à nous en donner des nouvelles, mais ses assurances des dispositi
du Grand Duc de Toscane, dont la cadette Archiduchesse ne sera pas
disposé à rejeter toutes décisions entre les mains des Reines douairières
Vermond. Il a espéré de la convertir elle-même et de la persuader

qu'il étoit de son interêt de repousser les idées d'agrandissement et de conquêtes qui pouvoient l'avoir seduite. Le Roi de Suede devoit être le objets de sa cherche de cette tâche importante. Ce Monarque est parti d'ici dans le dessein de se rendre à St Petersbourg avec un court Négotiateur dans ses états, mais des circonstances que l'on ignore ayant déconcerté ce projet on prétend qu'un autre personnage illustre doit le remplacer. Il est permis de douter du succès de cette speculation qui n'auroit pourtant pas été formée, si elle ne portoit sur quelque base inconnue ou la Raison; mais il n'est pas moins certain que le meilleur moyen de la déconcerter est d'en détourner le cours à sa source. Le Baron de Breteuil est toujours en faveur et sur le rang pour le département des affaires étrangeres et tout fait que son système est opposé à celui de Mr de Vergennes.

Ce n'est point à un changement total dans le système de la Cour que l'on doit attribuer le grand Duc monter sur le trône; que s'il en faut croire de grands événemens precedens il a été amené par des circonstances dans son pays, en opposition entre la tête du Roi et son fils aîné.

N. 43. Paris le 20. 8bre 1784.

Votre Cour en déclarant qu'elle n'apporteroit point d'obstacles aux vues de l'Empereur sur la navigation de l'Escaut, a regardé comme certain, dit-on, que la assistance des Hollandois seroit pour en empêcher le succès. Son prétend que notre Ministere a été surpris de cette déclaration en ajoutant que l'apparition d'un trop grand nombre de troupes autrichiennes dans les Pays-bas pouvoit cependant la faire marcher une armée vers ces mêmes contrées. Au reste on n'a point imaginé que la bombe dût éclater avant l'hyver et il arrivoit que la nouvelle des premieres hostilités sur l'Escaut la causât ici de la surprise. Les demandes de l'Empereur aux Hollandois ont été si pressantes et les démarches de la République si réveillées, que sur l'Politique les plus habiles ne savent comment asseoir leur opinion sur les suites de cette aventure. Les Capitalistes qui spéculent tant ont alarmé ont retiré d'abord leur argent, le prix des effets publics a baissé, le Ministre a fait demander quelques sommes à la Bourse et ils sont remontés à peu près au taux où ils étoient. mais une pareille manoeuvre est trop chere pour elle puisse durer long tems. La saison actuelle étant peu propre aux dissipations de Cabinet ou aux opérations de Campagne, on espere encore que le tout se terminera par un accommodement. Le Comte de Merci a eu ces jours derniers de longs & fréquentes entrevues avec la Reine.

On a débité que des Courriers Anglois ont demandé au Gouvernement de Bruxelles des lettres pour courir sur les navires Hollandois sous pavillon Impérial mais cette nouvelle est invraisemblable cependant comme elle a fait quelque sensation on a cherché à

comme à la source, et l'on croit l'avoir trouvée dans la défense
renouvellée aux pêcheurs Hollandois, de pêcher auprès des côtes
de la grande Tartarie, défense qui s'accorde avec quelque rigueur.

Un surintendant embrasse plus d'activité dans les mouvements de
la cour. Les Suédois sont fort occupés. Le Prince Henri fait de
plus fréquens voyages à Versailles et voit davantage les ministres
depuis les hostilités de la Hollande. Le départ de la Reine après
plusieurs délais a été indiqué au 6 Novembre, mais on croit qu'il
sera encore différé.

Une anecdote assez curieuse, c'est que la première nouvelle des
hostilités de l'Electeur étant arrivée à Versailles, pendant que le
Roi étoit à Fontainebleau, il ne fut point expédié de courrier à M.
pour l'informer de cet événement, tandis qu'on lui en dépêcha un
pour lui apprendre la conclusion du marché fait avec le Duc d'Or-
léans pour l'acquisition du château de St. Cloud.

Ce sont des acquisitions de châteaux et de terres qui occupent
aujourd'hui tête. Que l'on en compte pour la valeur de plus de 50
millions faites pour le Roi depuis deux ans. Il est vrai que dans cette
somme de dépenses extraordinaires on comprend les dettes de Monsieur
et de Mgr. Comte d'Artois, ainsi que le secours donné pour
pareille cause au Duc de Choiseul. Ces acquisitions sont: Rambouillet,
Villers-Cotterets, le Raincy, et St. Cloud. Une des conditions
de l'arrangement fait avec le Duc d'Orléans pour ce dernier objet,
est que Mad. de Montesson sera décorée du titre de Duchesse. On
s'occupe actuellement des moyens de transférer ailleurs la Pa-
roisse de St. Cloud, annexée à l'Archevêché de Paris. Il paroît
décidé que le Duc d'Orléans donne au Duc de Chartres son fils
deux millions du prix de la vente et qu'il lui en reste deux

autres pour finir ses bâtimens du Palais royal.

On demande de souscrire pour le nouvel emprunt à 12. p% pour 20 ans, qui sera ouvert à la fin de l'année, surtout si la guerre a lieu. M. de Calonne fournit toutes les semaines à l'hôtel des monnoies pour la valeur d'un million en matières qui sont aussitôt converties en argent, mais on voit très peu de monnoie d'or. On attribue la rareté de ce métal précieux à la grande circulation qui s'entretient par les billets de la caisse d'escompte.

La nomination au cardinalat de M. Archetti donne en Espagne à cause du mécontentement à Versailles d'autant plus que cette préférence du Pape, accompagnée de la prétention de l'Empereur pour la préséance de ses ambassadeurs a choqué les Puissances Catholiques dont les Rois avoient droit au chapeau avant celui de la Suède. L'Empereur fit demander le chapeau le 1er septembre par le Cardinal Herdan. Le Pape fit part de la demande au Cardinal de Bernis, qui a eu ordre de la communiquer à la cour par un courrier extraordinaire de Cardinal a écrit au Ministre par la poste. Le Pape avoit mis entre la demande de l'Empereur et la nomination un espace de tems assez considérable pour pouvoir être informé si cette nomination ne choqueroit pas les Cours Catholiques, ne voyant aucune opposition de leur part, il nomma enfin M. Archetti, et la négligence du Cardinal de Bernis est aujourd'hui fort blamée, elle ne fournit cependant au Pape qu'une vaine excuse. On prétend qu'il se voit dans le cas de faire une promotion générale des nonces, dans laquelle il déclarera que celui de Pétersbourg ne viendra rang qu'à son tour. Cette anecdote est remarquable, si bien fait attention que S. S. a peu consulté les égards qu'elle doit de préférence aux Souverains de la Maison de Bourbon, au Roi

Ce n'est pas la centième fois que la Cour Pontificale a éprouvé que le moyen le plus sûr d'être bien avec elle, c'est de la traiter un peu durement.

A l'exemple d'Italie, il s'étoit établi à Versailles une société d'hommes Florentins qui commençoit à causer du scandale. On a donné la chasse à ces Messieurs : On en a d'entr'eux ont été arrêtés, mais au lieu de leur faire un scandaleux procès et de les brûler, on les a mis dans des maisons de force où ils seront jusqu'à entière résipiscence.

N. 11 De ... le 26 8bre 1784.

On a vu, il y a environ un an, le Parlement de Grenoble inspirer à leur vice-Archevêque d'Embrun et Evêque de Grenoble, que au lieu de parcourir dans leurs diocèses, ne tenoient toujours à la Cour au milieu des plaisirs de la Capitale. Le nombre infini de Prélats qui suivent la même étiquette a donné occasion au Parlement de Paris de leur ordonner de retourner dans leurs diocèses, et de faire passer dans leurs diocèses ceux d'entr'eux qui ne font pas exercer par des affaires importantes au service du Roi. En conséquence il a été adressé à tous les Prélats au nom du Roi, une lettre circulaire qui les renvoie à leurs troupeaux. On excepte seulement l'Evêque de Rennes qui a ordre de ne point aller dans son diocèse, afin de n'être pas dans le cas de présider aux Etats de Bretagne où l'on a été fort mécontent de lui.

On a remarqué que l'Evêque de Rennes a reçu en même tems la circulaire dont je viens de parler, la lettre de convocation aux Etats de Bretagne et l'ordre de ne pas s'y rendre.

Monsieur du Chilly dont on vient encore de payer généreusement les créanciers, a les plus prétendus que cette somme immense a été employée par ce ministre de l'ancienne Reine des Tartares Selano dont il est parlé dans une lettre de Mme de Sévigné par un anagramme assez malheureux, on trouve dans le nom de Calonne celui de Selano. Cette manière de se jouer des noms est assez ingénieuse. Mr le Contrôleur général qui est aussi Ministre des finances. De Comine Chaine en Comme même on en est venu à Mr de Chilly qui a été intendant à Bresle, on sait qu'il engagea sur ses propres fonds ses finances. On dit à cette occasion que Louis XV. le regrettoit comme un homme de génie qui aurait fait de grandes choses, si on lui avait

le Ministre, ou que le Ministre permit dévoré par la bile. il ne sagit plus de cette alternative. il n'y a dans toute la campagne de gens de la Cour engagés que le Chevalier de Monsieur frere du Roi, qui veut absolument guérir le Cupide de sa crédulité. Ce Prince, dit-on, las de toutes les discussions sur le magnetisme a résolu une diversion et voir si les Parisiens seroient la dupe de cette fourbe, comme ils l'ont été de celle des Cabots de la Ligue, propres à marcher sur l'eau, que l'on leur a également attribuée.

Du 28 8bre.

L'Italie nous présente l'apparence sur les affaires de la Hollande, on attend avec impatience des Courriers de Vienne et l'on donne sans cesse des ordres relatifs à l'ouverture d'une Campagne. on fait des Contes des Semestriers de Carnus, on marmite &c. nous ne manquons pas de gens qui prétendent que l'affaire ne se fera point sans guerre. d'un autre côté le Contrôleur général a déclaré nettement que les finances ne pouvoient supporter aucune dépense extraordinaire, et que, sans des plus foibles moyens on viendroit à bout de l'Empereur. on espere encore que tous ces plans de conciliation n'échoueront pas; mais pour établir, et stipuler des conditions à ce légard sur une base solide, il faut savoir comment le terme proposé sera pris et la Souveraineté sur la rive droite de l'Escaut.

Il est certain qu'il faudra un emprunt incessamment; il sera moins onéreux à la campagne que l'hiver, un nouvel impôt mis après deux ans de paix, mais la ferme est encore indécise. il a été fait de fortes offres on sait 12 pour cent dans 3 ans. on y a substitué un autre projet. Il s'agit de donner 7 pour cent à rente viagere. Ces derniers 3 pour cent ne leur même acquis que dans une et une année seulement 3 ans, c'est à dire que les prêteurs recevront la premiere année 5 pour cent, la seconde 6, la troisieme 7 et ainsi jusqu'à la fin de leur vie à moins que les heritiers ne veuillent que le 10.

Les six millions de prix de vente de Neuf-Brisach seront payés par une concession de 6 millions de coupes dans la forêt d'Orléans. Six millions en argent, que toutes les Puissances d'Europe, et le Duc de Chartres aussi, préféreront que la totalité en eût été payée en argent comptant.

Il est question en ce moment de la préférence que la Reine semble disposée à donner à Mme de Polignac sur les autres Dames de la Cour, ce qui mécontente particulièrement Mme la Comtesse de Diane, Mme de Polignac, Mme la Duchesse de Fitz-James, Mme la Marquise de Simiane, écuyer du Duc d'Orléans vient d'avoir un fils ce matin, pour cette place, en la personne de Mlle de Valence, en faisant espérer que la faveur de la Reine pourra aller jusqu'à donner à Mme la Comtesse de Polignac le Château de Rambouillet, qui appartient à la Couronne, et qui est habité présentement par la Cour. Mme de Polignac joint à beaucoup d'instruction et d'esprit, beaucoup d'élévation de caractère, d'honneur et de probité qui convient infiniment au gouverneur de l'héritier du Trône et d'un remarque que le Seigneur jouit également de beaucoup de grâces de l'esprit.

Le Marquis de Bièvre montre à ses amis la lettre suivante qu'il a dit-il écrite à un Baron allemand.

« Vous me demandez, mon cher, des nouvelles de mes chères amours. Hélas, mes amours de Versailles ne sont pas mieux à Paris qu'à Vienne. Chez nous, l'autorité des médecins est à bout. Je le mêle dans les remèdes de longue haleine, mais rien ne va mieux que nous. Je crois que le meilleur moyen de faire tomber un métier, c'est de l'empêcher de nourrir celui qui le pratique, mais nous sommes trop gais pour nous être pardonné. Les femmes ne paraissent plus à la Cour et dans la Capitale on se mouche d'eux, au point que presque aucun ne reçoit plus de mauvais. Il est encore quelques seigneurs, parce que nos grands parents les ont trop aimés pour détacher leurs filles, mais les jeunes garçons sont libertins de bonne heure, et la manière de quitter le monde ne leur arrive

V. Mrs. De L'.... le 3 9bre 1784.

Un Courier extraordinaire a apporté ici l'ordre de la marche de 45,000 hommes vers les Pays bas. Ces troupes y seront rassemblées le 18. de Septembre. Le calcule que la Guerre a 128,000 hommes à portée de la Flandres, avec 30 bataillons de milice, formant 8,000 hommes de Canon. Je vous le laisse à votre sagacité politique penser autrement. Un pauvre Port de mer dépend d'un coup de vent.

Pardon il en soit on est assez tout sera fini pour le nouvel an prochain dit-on. Nouvelle d'avant hier. Jours.

Le Prince Henry est arrivé hier pour Chantilly il ira de là rejoindre chez le Duc d'Orléans à Le Raincy. Ensuite il repassera Paris sans s'arrêter, où il doit voir M. Grimm, et prendra la route de Nancy et de Strasbourg où il restera 14. jours.

Mercredi dernier le Roi a donné à souper à Le Prince dans ses petits appartemens c'est le premier souper de cette année. Les convives étoient au nombre de 40, inscrit de chaque sexe. à la première table de 25. couverts, il n'y avoit que le Roi, Monsieur, le Prince Henry, le Chambellan de Brecht, un Seigneur Français et 20. Dames. Les 2 premières étoient à côté du Roi. Mgr. Comte d'Artois qui ne soupe point, a voltigé autour de cette table, une Assiette de Confiture d'abord le Roi ne pouvoit pas y inviter le Chambellan de Brecht, mais pendant que le Prince de Ligne Capitaine des gardes du Corps, donnoit l'invitation à celui qui a l'honneur de l'être, le Chambellan a été invité à la table du Roi.

Le Prince Henry a mangé chez tous les Ministres, se trouvant à un de ces repas le Maréchal de Soubise s'est à parler de la dernière bataille de Rosbach, le Prince Henry lui répondit, je crois que ce jour là le Roi mon frère fut très heureux, mais les troupes Françoises montrèrent le plus grand courage, et le Prince d'Isenburghen se laissa malheureusement surprendre à droite par le Corps du

roi : le Prince, dit-il, a beaucoup de justesse dans l'esprit et de la grandeur d'âme. Quant à la Reine : elle est infiniment au-dessus de ce que nous ne l'avons dit.

L'acquisition de St. Cloud avoit causé quelque refroidissement entre le Baron de Breteuil qui l'avoit projettée et le Contrôleur général qui n'avoit pas compté sur cette dépense extraordinaire. Quelques explications entre ces deux Ministres également empressés de plaire à la Reine, le Contrôleur s'est rapatrié publiquement avec le Ministre de Paris, et a dîné chez lui quelque tems après la conclusion de ce marché, c'est qu'il avoit travaillé de son côté à la rendre moins onéreuse au Roi et à l'Etat.

Il faut ajouter aux acquisitions royales, celle de la terre de Rivière, que la Marquise de ce nom vient de vendre à M. le Maréchal de Duras, moyennant 1800 mille livres comptant et 30 mille livres de rente viagère. M. le Maréchal cède cette terre au Roi attendu qu'elle est à sa convenance, se trouvant située dans les chasses de St. Ost. Le Roi donne en échange des terres ou arbres qui provoquent au plaisir de M. le Maréchal, tenues des états de la Province.

M. de Calonne montre une activité infatigable pour le travail et pour les plaisirs. Personne ne se retire mécontent d'auprès de lui, tant il met de grâce et d'aisance à tout ce qu'il fait. On a vu paroître chez lui une Made de Serres qui lui a été amenée de Toulouse et qui est très jolie. Cette Dame est la chère moitié de Rubany surnommé le Roué qui veut encore sans doute tirer parti d'un expédient qui lui a jadis si bien réussi.

A toutes réclamations des Ministres aux Cours non-résidentes, à quelque plus sévère qu'il ne le faudroit, et a donné lieu à quelques petites tracasseries. Le Ministre est très-affairé, en attendant sa prochaine mission pour une seconde qui le débarrasse, et tout le monde est content.

Il y a eu ces jours derniers un mariage fort important celui de Mlle Rivière, jeune personne fort aimable et

fille de la Calmon autre fois actrice de la Comedie Italienne, pour connoitre toute l'importance de cet hymen il faut savoir que le Marié est frere de Madame le Brun, femme d'un célebre marchand de tableaux et intime amie du Comte de Vaudreuil. La cour et la ville ont assisté au Mariage de son frere. Le Prince Henri a soupé avec la noce chez le Contrôleur Général. Tous les talens agréables de Paris y ont paru, et l'époux a reçu, à ce souper, la place de Contrôleur de la Caisse des amortissemens avec 12,000 livres d'appointemens comme present de noces.

On crie beaucoup encore contre les nouvelles boutiques que M. le Duc de Chartres fait construire dans le Palais royal. Mr. Thouin un marchand se plaignoit hautement et disoit que le Prince tout Prince qu'il est, n'avoit pas le droit de la ruiner, en lui donnant des rivaux sur les quels il n'avoit pas compté en louant si cher un des boutiques données de cette sorte, lui répondit un mauvais plaisant, la boutique que vous occupez, pour la tenue du Prince, mais celles qu'on ajoute, ce sont celles du Colonel Général des Hussards. allusion à la charge du duc de Chartres et au genre d'industrie du Corps dont il est le Chef.

Du 5. 9bre.

Il a été enfin adopté relativement aux circonstances actuelles de l'Europe, un plan que l'on ne peut regarder comme très solide, mais qui remplit bien mieux pour le moment notre principal objet = nous conserver en paix et ne point inquiéter les Hollandois à l'heure qu'il est. Nos négociations et nos ménagemens pour le Empereur, Prusse, Angleterre, Hollande, Espagne, ont réussi, ce que c'est que le Roi de Prusse, la Hollande et Brunswick se trouvent ensemble en faveur des Provinces-unies, leurs démarches seront combinées de maniere à ne point occasioner une guerre générale que l'Empereur desire autant que nous d'éviter et pendant la discussion, nous ne cesserons de nous interposer pour amener les choses à conciliation, cherchant à rendre notre médiation respectable par les forces considérables répandues sur nos frontieres. Le Roi d'Angleterre a promis de payer

mi. disent notre Cabinet, calqué sur nos circonstances intérieures
ici peu satisfaisantes peut-être pour lors nos alliés ne tarderont
toute, et l'Europe aura un danger continuel d'être embrassée d'une
mité à l'autre.

Le Commissaire Anglois envoyé ici de Londres pour régler un
traité de commerce entre l'Angleterre et la France, travaille assidu
ment avec M. de Vaineral chargé de cette besogne, mais on ne doit pas
que cet ouvrage soit fort avancé : le traité de commerce entre les
Français et les américains n'est encore moins.

Les bals de Mad. la Duchesse de Villeroi finissent le jour de
Martin, et c'est huit jours après, que la Comédie de M. Clairmont
sera jouée à la Cour.

Du ... le 9 Novembre 1784

des Princes, princesses, malades et blessés, et justes sujets d'admiration, tandis que l'on jouait dans la salle voisine des pièces ridicules de Regnard, que bien des gens trouvent très amusantes, comme la Sonnette, Attendez-moi à Vendredi, et celle de Dehesse, Le Divorce de Jupiter, qui ne valent pas, à beaucoup près, celle de Molière, que cette cour, si fine, si délicate, aurait pu entendre avec plaisir, et dont l'intérêt dans la pièce ne l'a pas empêché de faire des applications auxquelles le pauvre poète n'a pas songé. J'ai été mandé à la magistrature à l'effet de voir ma pièce devant même l'entendre les représentations, ce qui aurait fourni un nouvel aliment à la malignité.

La salle de la Comédie de Paris est ordinairement ouverte à trois heures, mais le Spectacle n'y commence que vers les six heures. Elle est déjà remplie d'un très grand nombre de ces grands maîtres, lorsque arrive de Versailles un courrier extraordinaire, qui apporte la nouvelle de la mort de Madame Adélaïde, et celle de la maladie de Madame Victoire. Cet événement a fait changer le spectacle de la soirée. Au lieu de la Comédie, on a donné le Devin du village, et l'on a différé de deux heures le commencement de la pièce. Le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, le Comte d'Artois, la Comtesse d'Artois, Madame Elisabeth, Mesdames, tantes du Roi, tout le monde était en grand deuil. Le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, le Comte d'Artois, la Comtesse d'Artois, Madame Elisabeth, Mesdames, tantes du Roi, tout le monde était en grand deuil.

Du 12 Novembre

Le Roi est parti le 8, pour Fontainebleau. Il a été, à Melun, au-devant de la Reine, qui y a couché le 7. M. de Vergennes, qui est revenu au Conseil après une maladie très sérieuse, que nous craignions devoir être mortelle, a repris son travail avec autant d'exactitude que d'énergie. Plus l'honneur de la France et la gloire de la

France soit également intéressée à ne point abandonner les Hollandois [illegible]
discours n'ignore pas l'assurance qu'il [illegible] de M. d'Aiguebelle sa dernière mission plus [illegible] que l'exige qu'il agisse contre ce royaume : et M. de Segur et [illegible]
Castries appuyeront la motion de ce raisonnable ministre, et le roi se déclarera en faveur [illegible] qu'il retournât chez lui-même et à ses peuples de remplir avec la plus grande exactitude les engagemens qu'il avoit contractés avec les alliés.

Les conférences secrètes que le Comte de Maillebois a eues depuis quelque [illegible] avec le Roi de M. de Vergennes, n'ont pas laissé douter que le commandement d'une armée en Flandre, sous le Prince de Condé ne fut [illegible] mencé ; le voyage que le Prince fera fait à Fontainebleau avant [illegible] devant, a été attribué à un Courrier que le Roi lui avoit, dit-on, expédié à [illegible] après, mais il est de fait que ce Prince avoit permis à M. de prendre encore [illegible] congé d'elle à Fontainebleau, et quant à l'armée de Flandre, c'est [illegible] une précaution devenue indispensable depuis l'avis de celle que l'Empereur forme dans les Pays-bas.

Au reste on croit de voir que nous ne laisserons point les Hollandois fermer [illegible] mais on croit voir que l'ouverture de l'Escaut leur est aussi nuisible à eux-mêmes qu'elle prétendent et que la France a appréhendé de [illegible] de 16 à 18 cens millions en faveur de la liberté des mers, bien dans le cas de sacrifier une pareille somme pour empêcher la liberté de l'Escaut, tous les moyens de conciliation ne sont pas épuisés.

Les Princes sont intéressés comme les militaires à la guerre, [illegible] ent de toutes parts, mais encore [illegible] rien n'est décidé encore

nouvelle preuve de la légèreté de notre cabinet, que de se hâter également, dans une résolution quelconque, qui peut avoir de suite d'une grande importance.

Si nos dernières dépêches à la Cour de Vienne ne produisent point l'effet désiré, et si nous ne pouvons éviter la guerre, elle sera terrible et nous sommes assurés de nos alliés qui formeront avec nous cette ligue formidable dont il vous a souvent parlé. La Reine sera sensiblement affligée, mais les droits de mère et d'épouse prévaudront dans son cœur, et les désirs que cette charmante souveraine tient à ce qu'elle prouve combien elle est sensible aux cris de l'humanité souffrante qui sont dans quelques mains, méritent d'être connus à la vénération publique.

Les bruits de guerre n'ont point causé d'aliénation au prix des effets publics, la confiance est très affermie, et l'on porte à trente millions le montant des soumissions pour le nouvel emprunt. Les souscripteurs sont assemblés en ce moment chez le Contrôleur Général pour ouvrir leurs billets, ce qui donnera à connaître d'une manière certaine ce que l'on est impatient de connoître.

La grossesse de la Reine est certaine quoique l'on ne soit pas encore déclaré. On assure que le Monsieur de Saint Cloud et y fera un voyage, le Duc de Chartres, pour y continuer son éducation, à cause de la salubrité de l'air.

Le Baron de Breteuil a adressé aux intendans une lettre circulaire, relative aux lettres de cachet demandées par les familles, contre les personnes dont la conduite peut les allarmer et compromettre leur honneur par des vices honteux, ou des crimes dignes du supplice. Cette lettre est gravée et contient des dispositions convenables dans un ~~[illegible]~~ état où le supplice d'un individu seul déshonore toute une famille. Elle met un terme fixe à l'emprisonnement d'autorité, et explique le cas où l'intendant devra accueillir la demande d'une lettre de cachet. Elle enjoint en même tems aux intendans de communiquer cette sorte d'instruction à leurs subdélégués: ainsi elle donne une espèce de solemnité à ce moyen illégal de correction, ce qui donne beaucoup aux frondeurs qui censurent vivement cette démarche du ministre. Ils se rappellent que M. de Malesherbes, étant à la tête de ce département, voulut mettre des bornes à l'abus des lettres de cachet, mais ce ministre-magistrat exigeoit que la validité de la demande d'un ordre du Roi fut décidée par les magistrats juges naturels des peuples, et non par les intendans auxquels la seule puissance d'exécution est confiée, on craint que la lettre de M. de Breteuil ne soit prise en considération par les parlemens, ce qui occasionneroit infailliblement des discussions désagréables et fâcheuses. Les intendans les plus éclairés auroient désiré eux-mêmes que la lettre circulaire eût moins de publicité, et il est certain que tout ce qui peut aliener l'esprit des tribunaux, est à éviter. Enfin il semble que le projet connu de M. de Malesherbes, d'attribuer aux magistrats ce qu'on attribue aujourd'hui aux intendans, devoit rendre le ministre plus difficile sur cette opération. Au reste les lettres de cachet dont il est question ici, ne regardent en aucune manière les affaires d'état et dans cette partie il n'y a aucune innovation.

Les nouveaux arrangemens, il faut l'avouer, produiront un bon effet. ils tendent à rendre les arrêts du Roi moins fréquens, mais on fera faire différemment deux espèces de frondeurs: les ministres qui se plaignent d'un empiètement sur leurs droits, M. de Breteuil ayant adressé sa circulaire à tous les intendans, même à ceux des provinces qui ne font pas de ce département, le beau sexe en général: il est dit dans la lettre qu'une femme pourra être punie d'une faiblesse, par deux ans de prison, par trois ans même lorsqu'il y aura scandale public. Les femmes de paris ne peuvent échapper à cette exclusive rigueur, et celles de province ne sont sans doute pas moins alarmées, de ce que leur honneur et leur repos vont être à la merci d'un jugement secret des M. les intendans et de leurs subdélégués.

Du 18 8bre.

Un précis de ce qui s'est passé à notre cour depuis les hostilités de l'Escaut, vous aidera M., à trouver la solution du problème politique qui occupe tous les esprits.

notre cour ayant essayé en vain plusieurs voies d'accommodement entre l'Empereur et la république, cette première explosion lui a paru exiger qu'elle y mît plus d'énergie à sa médiation. Le Roi écrit de sa propre main à l'Empereur, une lettre dans laquelle il le engage à ne pas donner un projet qui ramenerait une guerre générale en Europe; il lui témoigne fraternellement le regret qu'il aurait de voir une nouvelle calamité se répandre sur son peuple; mais il déclare en même tems qu'il ne pourra se dispenser de voler efficacement au secours des Hollandois, si une infraction manifeste aux traités, dont il est garant, le force à en venir à cette démarche..... on attend avec impatience la réponse de S. M. I., et l'on espère que considérant les obstacles immenses et multipliés qui s'élevent contre son projet, elle s'empêchera

qu'aucun point nécessaire pour que la tranquillité de l'Europe ne fut point troublée.

Lorsque l'avis de la marche des troupes impériales nous parvint, on crut M. de Calonne de se rendre au château de Versailles où le prince Henry était encore, et d'avoir une conférence longue et secrète avec ce prince. Dès ce moment il fut des préparatifs de campagne; on ordonna d'acheter des chevaux en franche-comté, de préparer des trains d'artillerie, d'exporter divers régimens au complet. Tous ces apprêts faits loin de la capitale, ne furent connus que successivement, outre les conseils qui se multiplièrent, il y eut des comités fréquens entre le Roi, M. de Vergennes & M. de Calonne. Enfin dans un conseil extraordinaire tenu, vendredi dernier, il fut décidément arrêté d'assembler deux armées d'observation, l'une de 60 mille hommes en flandres, l'autre de bouillé en alsace. il y eut en conséquence, mercredi dernier, un concours extraordinaire d'officiers généraux à versailles, ceux qui ont servi dans la dernière guerre seront employés de préférence. Le ministre de ce département sans rien promettre leur a donné à entendre. il n'y a encore aucune nomination de faite; on croit que le prince de condé aura le commandement de l'armée d'alsace; celui de l'armée de flandres a été proposé au maréchal de Broglie qui l'a refusé. Le prix des effets publics ne souffre qu'une très légère altération.

La Reine avance heureusement dans sa grossesse, elle a passé le demi-terme. Elle commença à se promener en voiture, et s'est trouvée hier au rendez-vous de la chasse du Roi. on a entendu avec attendrissement & avec indignation contre les auteurs de calomnies aussi absurdes que criminelles, cette auguste souveraine répéter ces jours-ci au milieu de sa cour, que si son cœur était dans la douleur, son premier sentiment comme son premier devoir serait toujours pour les intérêts de son Etat, de son trône, de son peuples & de ses enfans.

Les Bretons mécontens de la défense qui a été faite à l'archevêque de Rennes de se trouver aux états de la province, lui ont demandé réparation qui n'a pas eu égard à leurs représentations, l'évêque de Dol qui y prétendoit l'ordre du clergé à sa place, a éprouvé, dans cette occasion, une éclipse fâcheuse.

Le marquis de créqui, premier maître d'hôtel de la reine, s'est retiré de la cour sans mot dire, et n'y paroît plus. on prétend qu'on l'en a prié très civilement après les dépositions de jeunes gens qui ont été arrêtés, il y a quelques semaines, à cause de leurs goûts dépravés. ———

N. 46 De P. Le 22 Novembre 1789.

L'archevêque de Paris a beaucoup contribué au renvoi des évêques dans leurs diocèses, mais on n'a attribué jusqu'ici cet acte de régénération à la discussion dont je vous ai parlé, survenue entre MM. de Retz et l'évêque de Lescar au sujet d'une mesure de grande police (l'expulsion de M. de Noé son frère) à Haïa de bordeaux. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que tous les évêques de France ont reçu les lettres de cachet qui leur ordonne la résidence, même l'archevêque de Paris, et qui plus est le cardinal de Bernis, qui réside à Rome en qualité d'Ambassadeur, étoient en même tems archevêque d'Albi. L'évêque de Chartres a obtenu une permission expresse du roi pour célébrer la Messe rouge.

Vous vous rappellez M. l'affaire du président d'Entrecasteaux qui a tué son valet de chambre, a assassiné sa femme au mois de juin dernier, pour éprouver une prédomie dont il étoit curieux, et a eu l'atroce scélérat tesse de tenir la tête de cette malheureuse épouse pendant qu'on l'égorgeoit ou le croyoit endormi dans quelque poison; il faut qu'il ait trompé ses surveillans, puisqu'on le dit à Bruxelles, où l'on ajoute qu'il a endossé le froc dans le couvent des Bienheureux. Comme dans son séjour à Lisbonne, la Cour de Portugal lui avoit donné la ville pour prison, il a eu l'audace de faire signifier au parlement d'Aix, que se trouvant retenu sous une domination étrangère, on ne peut pour suivre contre lui la contumace, il est inconcevable qu'un crime aussi affreux demeure impuni.

Le Maréchal de Richelieu dont la santé dépérit de jour en jour, à cause de son grand âge, n'a pu tenir le dernier tribunal: il a été remplacé par le Maréchal de Biron, mais ce dernier se trouvant aussi occupé par le détail de ses régimens des gardes françoises, dont il est colonel, n'acceptera point

La présidence ; si M. de Richelieu venait à manquer, cette impor-
tante fonction leur remplie par le maréchal de Contades, ou
d'ailleurs que cette fête soit pour ainsi dire les honneurs de la
capitale à tous les étrangers et à la nation qui arrive ici, et dit-on
que ce dîner sera servi à table ouverte réunissant l'élégance et la
profusion qui distinguaient autrefois tous les repas de la cour
du royaume. Ils aiment mieux aujourd'hui avoir des petites maisons
et des petits soupers, où ils se ruinent dans le plus grand secret.

Du 24 idem.

Le ministre a reçu de vienne une première réponse au
projet de commencement qu'il avait proposé. Elle n'est point con-
forme à ses vues ; mais on compte avec beaucoup d'assurance de
recevoir à la fin directe du roi, ou autre cette réponse. Ici à quel-
ques jours, il est très vraisemblable que le tout se terminera,
comme je vous l'ai toujours annoncé, par de protestations de part et
d'autre. Si l'empereur répugne à se désister de quelques-unes de
ses prétentions, il ne pourra guères se refuser enfin au moins
de quelques unes que l'habile ministre nommé par la Reine
même, le pacificateur de l'empire, a dû intéresser à la con-
servation de la paix.

Le bruit courait, il y a quelque tems, que M. de la Vau-
guyon allait traiter avec M. de Mirepoix, de la place de garde des
sceaux. on ne sait sur quel fondement il se répandait, mais
ces gens de la cour qui savent tout d'avance, prétendent que M.
Turgot de Malesherbes sera élevé au ministère de finances, où
il remplacera jusqu'à ce qu'il soit remplacé par M. Joly de Fleu-
ry vient d'être nommé Conseiller d'Etat. Le Parlement, dont il
était le nom de Joly de Fleury dans toutes les bouches, dès qu'il a
question de faire un contrôleur général - fin, avant, entre-
nous, il est capable de tout culbuter, s'il parvient une
fois à être en place. on a toujours dit qu'il ne connaissait

du dernier emprunt de cette somme, l'état financier de la banque générale.

En attendant, M. de la Terrasse pourvoit journellement aux besoins, comme les apparences de guerre l'exigent, on croit pourtant qu'il ne montera à 120 millions. La forme de cet emprunt, étrangère encore une fois changée, du moins on assure qu'il sera composé d'actions de 1000 liv. au porteur et que l'ancien système des contrats en a été entièrement abandonné. Ces billets seront remboursables en vingt ans, et rapporteront un intérêt fixe de 5 pr. c. à chaque action sera attaché une chance d'un lot en argent comptant; il y aura environ 60 lots pour 100 actions, et la totalité de ces lots s'élèvera à 1 et ½ pr. c. du montant de l'emprunt; le public goute infiniment ce nouveau jeu qui nous vient d'Angleterre et qui jette une activité étonnante dans les maisons de banque et de finance. Monsieur, frère du roi, ayant demandé au Contrôleur général un état pour reconnoître si les millions dans l'emprunt, en avoient d'un particulier, ce bon a été negocié et escompté à raison d'un et demi pr. c. ce qui a donné à son propriétaire une somme de 45 livres, sans peine et sans risque: ce fait prouve que l'on ne s'entend pas ici sur les moyens de fortune.

On parle aussi d'une augmentation d'un sol sur le port de chaque lettre pour la poste, à compter du premier janvier prochain, on devoit s'y attendre; le prix des chevaux de poste ayant été haussé en 1759, il y eut une augmentation dans les ports de lettres, mais elle fut de 3 sols pour les grandes distances...

N. 49 Del... le 3 Xbre 1784

Réponse de l'Empereur elle peut donner une connaissance que les Hollandois se détermineront à faire au sacrifices que ce chimérique édifice absolument neuf fait naître les bruits de guerre. il est suffisant que nous n'y prenions aucune part mais il est probable que le sang qui a coulé ne coulera point pour l'intérêt des Etats. l'objet des troupes que l'on fait avancer sur les frontières et l'empêcher que de grands feux s'échauffent trop l'ambition du souverain des Pays bas acr. que les Hollandois se désisteront au fort qu'ils ne peuvent guères éviter tôt ou tard nous espérons devenir le pr. que leur conduira à la conférence. Sur de la paix, fait la fin de la guerre, fait ne préviendront point les hostilités qui les menacent. L'existence de la République le maintien de son souveraineté territoriale est toute qui peut nous intéresser. Voilà ce que nous pouvons leur promettre.

Quand même que l'Empereur eût donné des limites plus étroites à ses prétentions, il est certain et il est naturel que la Reine implorât son auguste époux de faire tout ce qui seroit compatible avec sa dignité et le bien de ses peuples pour éviter la guerre. Et quel est l'ami de l'humanité, le français éclairé qui pourroit ne pas tenir le même langage ? un tour de soi se rend avec quelque rivalité : non, Chad, je ne désire point la guerre ; mais si elle arrive et que point mes vues pacifiques, il faudra bien s'y résoudre ; je n'aurai d'autant plus de regret qu'alors elle pourroit bien ne pas tenir au désir qu'il se rendroit.

Dans cet état de choses il est probable que notre armée de Flandre restera sur le pied d'une armée d'observation et le Roi pourra disposer à la commander en personne

Comme l'on fait des Calembours partout, on a imaginé celui-ci le plus mal-
vais, sans doute qui existe, mais qui circule à cause de la circonstance :
la Reine de Hollande dit-on, va devenir Reine bon marché puisque l'Empe-
reur a fait des économies, — non, répond-on, ar le mariage
Hortense avec le Roi de Hollande y fait déposer de bonnes dames
même proportion.

M. le Marquis de Beauffremont raconte que lorsqu'il fut présenté au Roi de
Prusse, ce Monarque le combla dans les premiers moments de son
séjour à Berlin de choses obligeantes qui ont le mérite de grâces dans
la bouche d'un souverain et lui avoir fait sur le champ des compliments
flatteurs de la part du Roi. Sire, dit le Prince, le grand Frédéric, apperçut de quelques
mouvements de surprise du Général français. — Marquis, lui dit-il, dites moi
si les vôtres étaient ici comme dans les yeux de tout le monde à la pompe du Châ-
teau de Versailles ? Sans doute, Sire, répondit le Marquis, mais j'espère moins encore. — Pour-
quoi, répondit le Marquis, puisque le Roi me permet de lui dire ce que je pense, je suis
réellement surpris de voir le portrait de l'Empereur dans chacune des pièces
de votre Palais. — Je m'en doutais, répondit le Roi du Nord, mais pensez-vous que
comme l'Empereur est un Prince aussi entreprenant, je suis bien aise de
me prémunir contre de pareilles entreprises ?

On se plaît à recueillir la réponse du Roi à cette réponse du Prince Henry, pen-
dant son séjour en France : ayant été voir le Duc de Nivernois à Auteuil, on
demanda à ce Prince ce qu'il pensait de la maison ? Je n'y ai vu, dit-il, que
trois choses, que M. de Nivernois.

Un mari que la Loi force [illegible] une femme qu'il doit regarder comme la plus heureuse qu'un enfant légitime ne [illegible] un devoir sacré à remplir, il y a avantage à être déshonoré dans le sein de la vertu, que d'être entendu devenir [illegible] il y a un calice imparfait dans le blanc, et l'ingrat ne mérite [illegible] le blanc.

Des [illegible] ou [illegible] parmi nos [illegible] que dans [illegible] de la société, un de nos [illegible] blanc disait un jour, en parlant de la [illegible] de [illegible] la première [illegible] dans un dîner [illegible] que c'était peut être pour essayer le plaisir dans un nouvel [illegible]. Il est naturel de penser que le meilleur [illegible] le [illegible] le [illegible] est militaire.

Du Libre?

Nous voilà arrivés au moment où je me réjouirai de me mêler avec [illegible] à [illegible] mes spéculations politiques. Il est vrai [illegible] que mes [illegible] nous annoncent la conclusion d'un roman [illegible] contre l'Empereur et [illegible].

Supplément au N° 40.

A mon retour Jai eu l'honneur de vous écrire, M., je vois avec peine, que la personne chargé de me remplacer s'est livré a des bruits qui sont mal fondé — Les apparences de paix s'evanouissent.

On espéroit que la reponse particulière de l'Empereur a la lettre de sa main du Roi serait plus favorable que la lettre Ministérielle : on s'est trompé S.M.I. persiste dans le dessin de fermer les Hollandois à l'affranchissement de l'Escaut. cette reponse est arrivé ici vendredi soir, et a occasioné un conseil extraordinaire à l'issue duquel il est parti deux courriers l'un pour Madrid, l'autre pour Turin. Le Samedi et le Dimanche les bureaux de la guerre ont été fermés, ce qui a fait présumer qu'ils étoient occupés de travaux extraordinaires. et en effet les Colonels qui sont a Paris, ont reçu l'ordre de faire faire leurs equipages de guerre, et de rappeller tous les Semestriers à leurs regimens, de sorte qu'ils seront rejoint le 15 janvier au plus tard. les circulaires portent que le Roi se mettra à leur tête pour la Campagne.

Le Prince de Condé et le Maréchal de Broglio ont de fréquentes conferences avec M. de Segur, il paroit certain qu'ils commanderont l'un en Flandres et l'autre en Italie, M. de Chastellux croit commandera les Hollandois. il se prépare a partir pour Dijon. Il a demandé d'avoir avec lui le Baron de Lutines, ce qui lui a été accordé. M. de Gribeauval chef de l'artillerie a été appellé à Versailles, on a donné des ordres pour acheter 16000 chevaux tant pour le service

de l'artillerie que pour celui de Vienne. Enfin la Gen.
d'armerie a reçu ordre de se rendre sur le champ a
Arras.

Il est aisé à concevoir combien l'approche d'une
guerre si peu prévue doit occasionner de mouvement à la
Cour. La Reine a refusé de venir à Paris dans ces circonstances
pachaser que peut être dans peu, vu l'état de la grossesse
de Madame. Tout était prêt pour la revue
aux Tuileries et la fête (d'hier) devait être donnée à
Souper au Temple. A l'arrivée du Courier de Vienne, Elle
fit dire à ces Princes que la Situation des affaires ne lui
permettait pas de se livrer à des amusemens publics.

Ainsi nous voila dans la Crainte d'une rupture avec la
Cour de Vienne. Si Dieu ne favorise pas mieux les négo-
ciations qui vont toujours leur train, les premières hostilités
seront dirigées contre Belgrade, et notre grande armée
pénétrera d'abord dans les Pays bas

Il faudra de l'or, notre Ministre vient à la Cour
de Russie à Londres de se rendre au plutôt à sa
destination.

Le système politique de l'Europe est à la veille d'éprouver une révolution, l'union qui depuis 1756 a uni la France à la Maison d'Autriche va peut-être se rompre. Il n'est pas question encore d'avoir une guerre générale à craindre que sur le terrain on en a vû de pareilles quelques années régner dans les préparatifs d'une hostilité d'un Prince fier et bouillant; mais que de sages conseils ont plus d'une fois fait renoncer à des projets déjà mis en exécution. Ses réponses annoncent une fermeté inébranlable, mais elle n'a pas encore donné jusqu'ici qu'il a paru. J'y attendrai avec impatience des nouvelles sérieuses de l'Empereur à présent que la démission de son ministre a été suivie de celle de son favori, j'aurai sans doute de nouvelles positives. On ignore quels sont les alliés que ce dernier ait ménagés. La Russie ne peut faire un contrepoids suffisant pour les puissances qui sont intéressées à la conservation de la République Batave, et il est peu probable que les autres veuillent se mêler de la querelle.

Les effets publics commencent à se représenter vivement des terreurs de guerre; ils haussent journellement, mais les bruits ne peuvent rien contre l'empressement général à la souscription pour le nouvel emprunt. On y porte en foule et le Trésor royal reçoit beaucoup de soumissions. On croit que la somme variera à raison des circonstances. Le Contrôleur général regrette, dit-on, de ne l'avoir pas accéléré; il reproche au Ministre de s'être flatté trop longtems que l'Empereur se désisteroit de ses vues. Il est certain cependant que dans tous les cas une emprunt étoit indispensable et que s'il avoit été arrêté avant la conclusion de la guerre, le diminution des finances se feroit moins sentir à la mort des Capitalistes. Les Banquiers leurs offrent abondance, mais leurs demandes un peu dures.

On craint que sur les dernières dépêches de notre Cour l'Empereur ne donne ordre à son Ambassadeur de se retirer. Alors on assure que le Comte de Mercy se rendra à Calenberg auprès de l'Archiduc qui doit y revenir ensuite résider comme un

simple particulier à Paris, où l'on entend des sons agréables de plus d'une espèce.

Aug. Abre.

Le Concours des officiers généraux est immense, & les mouvemens multipliés sont toujours les mêmes; mais les nouvelles récemment reçues de l'Allemagne ont fait renaître les idées de la paix. Je ne puis me dispenser de dire un mot des différentes sensations que les préparatifs de guerre & les négociations d'une pacification ont faites à la Cour & dans la Capitale. La Cour composée de jeune & vieille noblesse a accueilli avec empressement le premier bruit de guerre; & les officiers nouveaux émissaires de rejoindre ont fait naître parmi eux un vif désir d'avancement. A Paris où une foule innombrable d'entrepreneurs de toute espèce se trouve sans occupation, la guerre a eu beaucoup de suffrages, mais après la première chaleur du moment, on a calculé les frais immenses que la seule préparation de l'année prochaine entraîneroit, & les nouvelles de paix ont produit une satisfaction presque générale. Le but final du mouvement avec l'Empereur a été approfondi: les politiques les plus sages semblent devoir penser que ce but est passé, & que par conséquent la France n'a aucune raison déterminante de recommencer la guerre; pendant que les plaies de la dernière ne sont pas encore consolidées.

L'espèce de vivacité que l'on a mise dans les apprêts de la guerre n'a pas d'abord également plu à tous les Ministres; il convient tout aujourd'hui que cette vivacité a donné à penser à la Cour de Vienne & que notre promptitude à armer me[illegible] en mesure a déterminé à écouter les propositions de médiation qu'elle n'auroit monstrée disposée à rejetter. En ce cas on a peut-être admiré la sagacité de notre Ministère.

Les nouvelles propositions des Hollandois n'ont sans doute pas moins contribué à éloigner l'Empereur. On prétend qu'elles offrent [illegible] millions de florins

pour que l'on jouisse d'une aisance à rembourser ses engagements leur [illegible] verser leur bienfait. Mais rien de moins vraisemblable que de pareils événements.

Enfin les bruits de paix sont universels et un moment on a remarqué une grande sérénité sur le visage de nos augustes maîtres. La satisfaction que montre particulièrement la Reine est d'un augure très favorable. Cette Princesse ne sait point dissimuler la douleur qu'elle éprouve à la vue des maux dont la patrie de son royaume avoit paru menacée.

Le Contrôleur général a enfin présenté au Conseil le plan de son nouvel emprunt. On assure même qu'il a été enregistré hier au Parlement, pour y être enregistré, voici ce qu'on en publie:

100 mille actions de 1200 [illegible] chacune, portant intérêt à 5 p% et remboursables en 25 ans par parties égales d'année en année et par la voie du sort. Outre cet intérêt de 5 p% il y en aura un second de 1/2 p% sur la totalité de l'emprunt, qui formera diverses chances réparties entre les actionnaires aussi par la voie du sort. Les chances seront plus avantageuses d'année en année, en sorte que ces chances seront encore un fond pour le remboursement, ainsi que cela s'est pratiqué aux deux derniers emprunts. Cette opération rappelle douloureusement cette maxime consacrée par l'expérience, que toute manière d'agiotage est dangereuse dans un état.

On ne manque pas de remarquer que l'emprunt n'étant que de [illegible] millions, il est probable que le Ministre des finances a écrit à cause du maintien de la paix. autrement l'emprunt auroit été plus considérable, car il est certain que les soumissions s'élèvent à 300 millions.

La lettre adressée par le Ministre aux Gentilshommes de la suite de Monsieur, pour leur annoncer que les lettres de cachet devoient être dénoncées, ce jour, dans le Parlement, a surpris. Depuis on apprend qu'il a fait à ce sujet un rapport très long, dont on ignore encore ce qui a pu suspendre cette dénonciation.

N. 51. De L'... le 14. Xbre 1784.

Les bruits de paix s'accréditent ici de plus en plus et la vente du port d'Anvers aux Hollandois est pour le moment le moyen de conciliation que l'on adopte la plus grande partie de nos nouvellistes. Tel que soit celui auquel les Puissances intéressées ont pu prêter sans les consulter une oreille favorable, on en attribue le succès à quelques mouvemens intérieurs de notre cour. Voici en peu de mots ce dont il s'agit, à ce qu'on dit depuis à l'oreille.

On prétend que la Reine ayant parlé avec quelque vivacité à M. de Vergennes au sujet des dernières résolutions du conseil dont je vous ai rendu compte, le Ministre répondit à S. M., que pénétré de douleur d'avoir pu lui déplaire, son devoir cependant lui marquoit si impérieusement en cette occasion, qu'il donneroit sa démission plutôt que de rien changer aux avis que lui avoit dictés son attachement pour les véritables intérêts du Roi, et de l'état. On ajoute que le Monarque a été instruit de cette conversation par son auguste épouse elle-même, et qu'ayant fait appeller sur le champ M. de Vergennes, ce respectable Ministre avoit souscrite entre les mains de son maître l'offre de sa démission: on ajoute que la Reine pénétrée de reconnoissance de la fermeté que montra notre jeune Souverain n'a cessé à travailler, qu'en travaillant enfin un héritier au trône à prévenir la guerre, en satisfaisant toutes les parties, et c'est ainsi que l'on explique les promptes variations que l'on a remarquées dans les opérations publiques sur les quelles la guerre ou la paix pouvoient influer et même dans la disposition d'esprit qui indiquoit la physionomie de nos maîtres. Les arrangemens proposés se réduiront, dit-on, dans un congrès; et l'on n'attend plus avec certitude de la tenue que le retour du courier qui nous fera connoître l'impression que le nouveau plan aura fait sur l'Empereur.

Du reste il est certain que la santé publique n'a point en ce moment la prépondérance. On va jusqu'à dire que Madame de Maurepas est

M. le Duc D'Aiguillon touchent encore sous le rolle au timon des af-faires.

Du 17 Xbre.

Les Parisiens pour la guerre ont toujours mauvais jeu, et cependant les conservables preparatifs continuent. on complette tous les regimens et on fait faire manoeuvres. Les Colonels ont ordre de s'attacher plus à la bonne constitution, des enrôlés qu'a leur taille. Il a été donné ordre n'accorder aucun congé aux soldats même qui ont fait leur tems. On a tout d'un jour à l'autre une ordonnance militaire portant réglement pour les équipages des officiers generaux et autres, en campagne. Le Trésor des armées flamandes a toujours eu besoin d'être assisté et l'on croit que cette fois le Ministre de la Guerre prendra de justes moyens pour le contenir dans les bornes convenables.

Les armées que l'on assemble en Flandres et en Alsace n'étonnent personne, puisqu'en se montrant disposé à un accommodement l'Empereur persiste à plaider en armes dans les Pays-bas. Ainsi notre médiation pourra être efficace, dès le montrer armée. mais ce qui donne fortement à penser, c'est ce que s'il en faut croire des gens ordinairement bien instruits, en vertu d'un traité entre notre Cour et celle de Turin, il y aura un corps de 24,000 hommes en Provence.

Quelques politiques continuent d'annoncer comme prochaine une grande révolution dans le système de l'Europe. Il faut avouer que le secret du ministère n'a jamais été plus difficile à pénétrer.

Quoiqu'il en soit l'Edit de l'Empereur tant de fois annoncé ne paroit point encore, preuve évidente de l'incertitude qui existe toujours sur les evenemens d'où doit dépendre la mesure de nos besoins. D'ailleurs la mode de venir dans le Nord a passé de l'Angleterre chez nous, et le Ministre des finances est dans la nécessité de consulter les joueurs avant de faire son opération. Ces joueurs sont les Banquiers, agens de change et autres Agioteurs qui font passer par toutes mains tant qu'ils

le peuvent, tout l'argent qui doit le verser au trésor royal.

On a négocié à Rotterdam plusieurs bons pour le nouvel emprunt. Le Ministre instruit de cette manoeuvre a convoqué les Juifs jeunes Banquiers chez lui, et a annullé ces marchés illicites et usuraires.

On a dit que la Reine avoit resilié l'acquisition du château de St. Cloud, en vertu d'une clause du Contrat. Ce bruit est démenti de fondement que S.M. vient d'envoyer au conservateur des chasses de cette terre une somme d'argent qui sera employée en grains pour la nourriture du Gibier pendant cet hyver. La neige qui est tombée depuis 3. ou 4. jours a occasionné de semblables dépenses dans toutes les Capitaineries.

Les états de Bretagne ont décrété par acclamation d'élever une statue au Roi. Cette décision a mis fin aux troubles qui ont pendant si long tems agité cette province. M. de Calonne a mis le plus grand empressement à les terminer, et il y a parfaitement réussi.

La retraite et sans doute l'avancement de M. le Noir Lieutenant de Police de Paris, annoncés depuis long tems, auront lieu, dit-on, le premier janvier prochain. Le choix de son successeur balance entre M. de Flesselles et M. Emmanuel.

S.M. Très fidele avoit montré quelque mécontentement sur la manière dont M. d'Aranda Notre Ambassadeur en Portugal s'est conduit dans la négociation relative à la Colonie de la Côte d'Angole. Elle avoit même demandé son rappel, mais on a vérifié que ce Ministre s'étoit entierement conformé à ses instructions : ainsi notre Cour a décidé qu'il continueroit sa résidence à Lisbonne. Cette fermeté est véritablement très honorable pour notre Cour et pour lui.

De l'... le 24 Xbre 1784.

Les préparatifs de guerre n'épouvantent point d'ailleurs les Liégeois. Ils viennent d'ordonner par règlement pour le 1er février prochain, un relevé de tous les chevaux pour l'artillerie et pour les vivres. On a depuis quelque temps remis fréquemment le Sr de Leur à un travail particulier avec le Ministre. Il a eu plusieurs conférences avec le Sr de Heinemange qui sera Intendant de l'armée. Le bruit a couru que les officiers de l'état-major de l'armée avoient été nommés d'ancienneté; mais il paroît que cette singulière prétention a été retirée. Cette prétention a donné lieu devant-hier à un propos assez comique. Un Liégeois demandoit à un Prince s'il serviroit: — Généralement, répondit-il, s'il y a guerre, mais je n'en crois rien. On le pressa en supposant la guerre de savoir comment il serviroit. Si je n'écoutois, dit-il, que l'ambition, je demanderois à commander l'armée, mais puisque il s'agiroit alors des vrais intérêts de l'état, je me voudrois servir que comme volontaire. Cette réponse a été recueillie comme étant digne d'un brave Chevalier françois.

Au reste on croit toujours généralement que l'hyver se terminera sans rien avoir à la ligue desquelles l'archiduc François Prince héréditaire de Toscane a été élu Roi des Romains. Ce qui contribue à faire croire que les traités de guerre ne sont qu'illusoires, ce n'est qu'il n'est répandu, ni même qu'il soit réellement que le Roi de Prusse étoit déterminé à la guerre.

On regarde ici en cachette une mauvaise caricature contre l'Empereur. Le Prince y est représenté l'épée à la main prêt à frapper une vache fort grasse, qui désigne la Hollande. Le Prince est animée à remporter par un geste de la victoire qu'elle accorde à la Prusse. Dans le corps de la vache on voit un tonneau qui porte: Liberté allégorie est expliquée par le rébus initial qu'on lit au bas: Turlutulu rengaine.

religieuse formidable que l'Empereur aura, selon toute apparence, à combattre, n'effraye sans doute pas ce grand Monarque, mais elle doit également allarmer ceux qui font des vœux pour le succès de ses desseins, et les amis de l'humanité au nombre de ses ennemis. Il vient dernièrement encore de faire le clergé de son Etat, qui est très redevable à la quelle on ne pense pas, c'est le clergé. Ce n'est plus le tems où le Pape mettoit le pied sur la gorge d'un Empereur en prononçant ce verset: Super aspidem ambulabis et conculcabis leonem et draconem. Mais ce n'est pas moins que ces paroles ne donnent à l'Empereur la mauvaise envie de battre son beau feu à émouvoir la fureur et le fanatisme en se récriant sur le scandale de l'enlevement des saintes huiles et des vases sacrés, et en représentant ce Monarque comme un Prince sans respect pour la Religion et les Propriétés, qui, pour se servir de l'expression d'un Poëte célebre, fait dans sa Ruelle:

Boire le vin sacré des Peres Bernardins
Frapper en bris d'or qui couvre les saints &c.

Un sedulo à l'oreille que l'Empereur a écrit à la Reine une lettre dans laquelle il se plaint de notre ministere. Que cela soit vrai ou faux, il ne laisse pas de faire une certaine sensation, et l'on en parle beaucoup entre les gens de la Cour.

En effet, rompre si brusquement il n'est pas question de l'emprunt en ce moment, on regarde comme certain qu'il ne s'élevera point au dessus de 20 millions. On a remis sa nouveauté jusqu'après le jour de l'an. Les nombreux amis de M. de Calonne font remarquer qu'au moyen de ce délai il économise un quartier d'arrerages de rentes viageres, et l'on sent que la proximité d'une guerre, si elle étoit véritablement imminente, ne permettroit pas à des marchands de rigueur de faire le coup d'un gouvern

Ce dernier de la Marine et le Contrôleur général ont été assez vivement en discussion au sujet des dettes de la Marine. Néanmoins il y a eu intervention du Maréchal de Castries de voir M. de Calonne mais la réunion n'est pas regardée comme bien sincère entre ces deux grands personnages.

M. Turgot premier Commis de la Marine répondra victorieusement aux déclarations de la chambre du Commerce contre l'arrêt du Conseil rendu en dernier lieu au sujet du commerce de l'Inde. Dans nos Colonies d'Amérique il démontrera dans son mémoire intitulé : Réponse contre que le commerce sans franchises en demandant d'être le seul à approvisionner les Colonies, consulte plus leur intérêt particulier que celui de l'état en général et les besoins de la Politique. Le ouvrage en sera clore d'autre. Ainsi voilà une guerre de plume établie si le gouvernement n'a pas la fermeté de soutenir une opération qui a été médité longtemps dans le Conseil du Commerce et qui a le suffrage des personnes les plus éclairées.

921. De L... le 1er janvier 1785.

Depuis que les historiens ont recueilli des mémoires sur les causes, les ressorts, les durées, les épreuves que les opinions les plus sages devraient subir avant d'être converties en résolutions de Conseil, on a vu peu d'événements de combats politiques, de révolutions intérieures aussi longtemps prolongées qu'elles l'ont été dans notre cabinet à l'occasion de la conjoncture actuelle. La conversation qui a été faite il y a quelques mois de donner séance dans le Conseil à Monsieur, frère du Roi, a vu naître de longs débats. Elle vient d'être rejettée et l'on remarque que l'on a fait valoir deux inconvénients, l'exclusion d'un dauphin, et l'exclusion des inconvénients qui ont résulté de semblables combinaisons sous les règnes précédents; mais le parti autrichien semble regarder cette exclusion comme une espèce de triomphe. Il est évident au reste que l'opinion particulière du ministre de Sa Majesté, étrangère au fait de l'instant n'a point prédominé en ce moment. Le cabinet de Vienne paraît toujours désirer pour nous brouiller avec la Maison d'Autriche, mais l'éloignement bien déduit de celui de Berlin et peut-être de nos autres alliés pour une guerre qui devient droit général, éloigne victorieusement les raisons qui doivent nous la faire craindre à nous-mêmes et si l'Empereur ne veut point céder, il paroît que nous lui laisserons ouvrir la guerre et étendre les prétentions des inconvénients autant qu'il le voudra.

Cependant tous les militaires sont en mouvement. 40 régiments tant de cavalerie que d'infanterie et de dragons sont nommés pour former l'armée de Flandres. Les colonels ont été prévenus qu'ils allaient recevoir l'ordre de joindre leurs corps, mais ils ne l'ont point encore.

D'un autre côté le comte de Maillebois se dispose toujours à partir pour Amsterdam, où il doit prendre le commandement en chef des troupes de la République; mais il n'a point encore pris congé du Roi. Lorsque le ministre parle de son

depuis à Ch. [illegible] dimanche dernier, elle répondit qu'elle ne s'expliqueroit positivement à cet égard que dans quelques jours. on attendoit alors des dépêches ultérieures de Vienne ; elles sont en effet arrivées : à leur réception il y eut une conférence secrète et assez longue entre le Roi, la Reine et MM. de Vergennes, leur contenu offert encore un secret renfermé entre ces trois illustres personnes.

Les États-Généraux sont le plus beau traitement avec MM. de Maillebois et Dumouriez qui a été chargé de l'arranger avec lui : 800,000 t pour frais d'équipages, 100,000 chacun chaque campagne, et 100,000 t de pension viagère après la fin de la guerre. elle a lieu, ce général part sous l'incognito, et ne sera point autorisé publiquement à emmener avec lui des officiers français, quoique l'on en ait nommé déjà quelques uns qui doivent le suivre et entr'autres le Duc de Lauzun. on imagine aisément que nos jeunes seigneurs n'ont pas vu d'un œil serein leur cour, en demandant avec empressement à servir contre le frère de la Reine.

L'Emprunt est absolument arrêté à 125 millions. il devoit déjà être publié sans un accident singulier qui a retardé sa publicité. après que cet emprunt eût été arrêté au Conseil, M. de Calonne chargea M. Duvernage premier commis des finances de faire signer l'édit en commandement par M. de Breteuil qui étoit à Paris, et de le renvoyer ensuite au Premier Président du Parlement. M. Duvernage chargea de cette besogne un sous-ordre qui alla se présenter chez M. de Breteuil. Le Ministre étoit sorti, le commissaire ne trouva également point à son hôtel. n'osant pas remporter l'édit sans être signé au Premier Président qu'il ne trouva également point à son hôtel. n'osant pas remporter l'édit sans être signé au suisse. M. Dilligre à son retour voyant que cet édit n'étoit point signé, le renvoya au Contrôleur général, et ne fut seulement le 28, que les chambres s'assemblèrent pour l'enregistrement. les gens qui cherchent par tout des mots pour rire ont remarqué la fête que l'église célébroit ce jour que l'emprunt a reçu cette formalité, et par une allusion assez plaisante l'ont nommé l'emprunt des innocens. le tems nous fera connoître si cette épigramme est aussi juste que

voûtante, et bientôt nous verrons quelle impression elle aura faite sur les Capitalistes qui ont fait des soumissions immenses, lorsqu'ils ignoroient encore les conditions auxquelles on prendroit leur argent.

M. Necker s'est oublié : son génie remuant et son amour immodéré de la célébrité avoient une ressource pour rappeller l'attention du Public : elle a réussi complettement. Son ouvrage intitulé : Considérations sur les finances de la France a fait d'autant plus de bruit que le Contrôleur général a réussi à en faire défendre la publication. Chacun s'est fait lire, a médité profondément et en prend des notes. Il ne plaît pas autant à la Reine et à M. le Cte de Provence ; M. de Calonne en est indigné ; et M. Necker prouve que depuis, à peu près, l'état s'est endetté de plus de 500 millions. L'auteur a de trop bons Scholiers pour que cet ouvrage ne soit pas parfaitement bien écrit, mais les calculs sont très vicieusement faits par l'Administrateur, et quoique l'on ne puisse pas répondre qu'ils sont plus exacts que ceux du Compte rendu, ils forment la partie la plus essentielle. M. de Calonne se verra sans doute forcé d'écrire de son côté : bientôt il faudra être homme de lettres, auteur, pour entrer dans l'administration. Il seroit assez plaisant que l'on en vint à composer les rênes du gouvernement à l'académie Françoise.

N. 2 Del... le 6 Janvier 1785.

Les Actionnaires regardent le nouvel emprunt comme un legs d'un riche héritier à leur avidité. A chaque action de 1000 ft sont jointes 24 coupons de 30 ft payables annuellement. On remboursera par la voie du sort 2 actions par an avec gain tous les ans jusqu'en 1810. un dernier qui ne leur coûte que d'un seul numero, à 25. ceux qui auront été de la route indiquée par le remboursement de 1500 actions qui le suivent. Par exemple lorsque le N° 10 sortira on remboursera depuis le N° 10,000 jusqu'au N° 15,000. Il est attribué à chaque action un accroissement de Capital en sus des intérêts lors de la sortie et cet accroissement est de 15 ft pour celles qui sortiront dans les 3 premieres années de 20 p% aux 4, 5 et 6me. années, 25 p% aux 7, 8, 9me. années, 30 p% aux 10, 11 et 12me. années, 35 p% aux 13, 14 et 15mes. années, 40 p% aux 16, 17 et 18mes. années, 45 p% aux 19, 20 et 21mes. années, 50 p% aux 22, 23 et 24mes. enfin de 100 p% au 25me. dernier.

Cette forme d'emprunt offre un appas séduisant aux actionnaires qui trouvent de gros profits sans risques, et qui recouvrent leur remboursement, tout à la fois, lorsqu'ils auront une serie d'actions dans le même millier. Cette opération offre un placement avantageux au Pere de famille et ne grossit point le nombre des rentiers viagers, nuisible à la population.

On ne parle plus que de pacification, maison ne doit pas les conditions. nous sommes à ce qui paroit ainsi que la Cour de Berlin, d'accord avec l'Empereur, mais il n'en est pas de même des Hollandois. on compte sans doute que divisés entr'eux. ils sentiront que le plus sage parti est celui auquel leurs amis ont cru. Les Patriotes de la République et le maintien de la constitution attaché. Dans une guerre générale, les amis et les ennemis des Bataves auroient eu une influence égale sur les révolutions intérieures qui les menacent et au sujet desquelles ceux même qui auroient pris les armes, pour leur défense ne font point d'accord entr'eux

De cette manière que ces affaires se terminent il y aura un camp en Flandres, l'
objet de les craintes de guerre, et l'Espagne entièrement sera de mettre en vigue
le nouveau système militaire arrêté par le Comité qui en occupe depuis long
tems. Le travail étant achevé, il s'agit d'en faire l'essai. Par la nouvelle ordonnan
militaire, qui embrasse toutes les parties, on inflige de nouvelles peines aux
déserteurs, et les chaines établies par M. de St Germain, seront abolies. Il y aura
une progression dans le châtiment de la désertion, et à la troisième fois les
déserteurs seront fusillés.

L'Amnistie qui vient d'être publiée en faveur des déserteurs n'a d'autre
motifs que celle que l'Empereur et le Roi de Prusse ont promulguée chacun de leur co
Le départ du Comte de Maltzbourg dépendant de la résolution des Hollandois
est toujours incertain comme elle. Si ils persistent dans leurs projets de
résistance, nous leur donnerons des secours à peu près comme nous les avons
fait aux Polonois et aux Américains. On parle même d'un corps de troupes fra
nçaises qu'ils prendront à leur solde. Ils veulent, dit-on, en disputant
le passage de la Meuse aux troupes impériales, tenter en même tems une
invasion dans les Pays-bas autrichiens.

Espérons toujours que les choses n'en viendront pas là, et que le feu de la
Guerre brulant si près de nous, ne nous tiendra pas dans la continuelle
appréhension d'en être nous même embrasés. La gaîté que nous remar-
quons sur le visage de notre charmante, souveraine, confirme nos espérances.
Elle avance très heureusement dans sa grossesse. Elle a paru publiquement
ces jours ci le Prince donna la main. Elle est souvent en conférence avec
son auguste époux et le Comte de Cobenzel.

L'Ambassadeur de la Reine de Naples est arrivé à la Cour avec une lettre

de la souveraine pour la Reine. M. le Roi s'adressa d'abord au Coiffeur qui coëffe S. M., le lendemain il a pris à sa toilette et a eu l'honneur de remettre lui-même la lettre dont il étoit chargé. La Reine a fait réponse à son Coiffeur, et c'est le coëffeur qui la portera. Et pendant qu'on est à rompre la tête du Jeune des cheveux de la Reine de Naples, pour venir prendre cette idée du bon goût de la coëffure, et c'est parti ici pour aller reprendre son poste. Cette petite anecdote a fait occuper la Cour pendant vingt-quatre heures.

La vente de l'ouvrage de M. Necker sur les finances ne se peut faire encore même sous les réserves prétendues par le gouvernement. On assure qu'il en a 6000 exemplaires qui attendent la date de l'emprunt pour être délivrés aux acheteurs. C'est à cette époque seulement qu'il sera permis de jouir de la lumière jettée sur l'état de nos finances. Au reste M. de Calonne n'a de satisfaction qu'il n'a aucune part à la prohibition. Les amis disent qu'il la faut attribuer à Madame de Maurepas qui fait tous ses efforts pour la rendre complette, craignant qu'on n'estime pas autant son cher époux qu'on l'aura connu dans ses mémoires. On attribue au désir de faire la Cour à une femme qui a hérité d'une partie du crédit de son mari sur l'esprit du Roi, deux critiques amères qui paroissent déjà contre cet ouvrage; l'une est intitulée Avis au public, et l'autre : Lettre de M. Necker à Mad. la Princesse de B. (Beauveau) on diroit que l'on veut que les esprits soient bien et duëment prévenus contre la production de l'Administrateur, avant que celle-ci paroisse elle-même sur la scène.

N.° 1.

De V. le 8 Janvier 1785

Un [illegible] des dernieres nouvelles que nous avons reçues de l'Inde jettera quelque jour sur les difficultés que les Hollandois se plaignent d'éprouver pour la restitution de Trinquemale — a M. M de Bussy et Macartney avoient fixé le Jour pour évacuer respectivement Trinquemale et Pondichery, parce qu'aux termes du traité de paix ces places devoient être restituées à celui sur qui elles avoient été prises. en Conséquence M. de Bussy avoit déja fait passer toutes les munitions et l'artillerie de France, de gondelaure où elles étoient dans l'Isle de Pondichery et M de Macartney se disposoit à prendre possession de Trinquemale ne doit être faite les choses en étoient là, lorsque une Corvette Française dépechée d'Europe a apporté dans l'Inde de nouveaux ordres des Ministres de France et de Hollande en vertu des quels la restitution de Trinquemale ne doit être faite aux anglois qu'en présence des Commissaires de la Republique qui recevront immédiatement cette place des mains des Commissaires de la G.de B. le Commandant anglois s'appuyant sur les termes du Traité de paix s'est refusé a rendre Pondichery avant que Trinquemale lui eut été restitué, cette anicroche met les munitions et l'artillerie françoise dans une situation fachuse et l'on est réduit à espérer que M de Macartney se fera rendre aux raisons que M de Bussy lui aura données pour faire l'echange d'une maniere conforme aux instructions des Cours non Seules fort extraordinaire que le Lord Macartney n'en ait pas reçu de précises a cet égard, de la part du Ministere Britannique et quand même les réponses du Cabinet de St James aux representations des Etats generaux ne feroient pas douter de ses intentions pour la restitution de ce port, ce retard suffiroit pour faire naitre des soupçons on est fort mécontent a notre Cour de la diligence que M de Bussy a mise a préparer la rentrée de nos troupes dans Pondichery

les mêmes lettres de l'Inde portent que le défaut de paye à notre armée y a causé une fermentation que le général a appaisé en envoyant une partie des troupes françoises à l'isle de France. cette division de nos affaires dans l'Inde n'est point du tout agréable, lorsqu'on considère que l'angleterre a de grandes possessions et de forts comptoirs sur les deux côtes, de Malabar et de Coromandel, ainsi que dans tout le Bengale, on croit ou il a été envoyé à M. de Bussy l'ordre de quitter le Commandement et de revenir en france.

L'ouvrage de M. Neckre sur les finances fait la plus vive sensation personne ne demeure neutre sur cet écrit, on le detestte ou on l'admire dans un Cloub de la Capitale on a brulé solemnellement l'avis au peuple pamphlet injurieux contre cet ex directeur des finances et quelqu'un fit en ce moment les quatre vers que voici

Hier vit naître aujourdhui
Ni de Nestor, honneur de Calonne
A droite il prend a gauche il donne
L'honnête homme ! il n'a rien pour lui

Les Parisans du Controleur général actuel ne reflent pas encore sont peut-être pas de vers que vous cherchez dans mes lettres mais ici les partis qui divisent la Cour ou la nation s'expriment en chanson, comme chez nos voisins en discours parlementaires ainsi je dois transcrire les couplets suivans sur l'air fameux de Richard Coeur de Lion

I

Tout Paris court après vous
mais je n'en suis pas jaloux
en Medecine en finance
on bien vous en avez l'air
Messmer Neuker
mais qui n'y voit pas si clair
je vous en laisse la gloire
J'aime mieux boire

2

Tous nos merveilleux Caquets
Sur l'Etat et les Caquets
Le Crédit et le Fluide
N'ont rien que de très solide
Mais le stile n'est pas pur
Est dur, obscur
Et moi qui ne suis pas sur
De comprendre ce grimoire
J'aime mieux boire

3

Ecoutons M. Necker
Ecoutons M. Mesmer
Jean impôt j'ai fait la guerre
Je vous guéris sans rien faire
Tous les deux sont donc très bien
Rien, rien, rien.
On paye, on meurt, tout est bien
Il ne s'agit que de croire
J'aime mieux boire

4

Chacun veut à son art
A Mesmer remplacer Bouvard
Necker Leplacer Calonne
A la foire on en raisonne
Et déjà nos beaux esprits
Surpris ravis
Ont barbouillé maints écrits
Pour célébrer leur victoire
J'aime mieux boire

Ce 21 Janvier

Nos Parisiens sont toujours partagés en deux partis par la diversité de leurs Conjectures sur le dénouement des affaires actuelles

il se pourroit que la même inertitude de fait même dans notre égard
nous desirons nous espérons la paix, mais la conservation est elle
possible? voilà une question qui n'est peut être pas encore resolue
l'affirmative est procédée et ceci vient à l'appui. les regimens son
presque entièrement rendus à leurs destinations, mais depuis qu'ils so
arrivés, ils demandent en vain qu'il leur soit donné des fourrages
pour les chevaux de leurs equipages, le ministre de la guerre à rej
net leurs demandes à cet égard on pretend que dans les ordres donnés
de rejoindre il étoit bien dit que les officiers prendroient leurs mesur
pour faire leurs equipages, mais qu'il n'étoit point ordonné qu'ils
augmentassent des chevaux. plusieurs d'entr'eux ont fait ces achats
et l'on crie de tous côtés contre la mépriseuse rigueur des ordres exped

mais depuis que l'Empereur a fait connoitre que l'ouverture
de l'Escaut n'étoit pas le seul motif de ses dispositions belligeu
et que l'on a lieu de présumer qu'il a pris ce prétexte pour
des marches des troupes, dont l'objet n'est peut être pas moins
d'arrêter le cours de profits qui en découlent, que d'assurer l'ex
cution des siens. on doit regarder de nouveau comme incertain le
succès de négociations que l'on croyoit heureusement arrivées à leur
terme. si l'habile Joseph est aussi heureux à la guerre qu'il est
monstre politique et adroit il n'aura rien à redouter des ennemis
formidables qu'il semble braver

On a parlé pendant quelques jours ici de changemens dans le
Ministère et ces circonstances avoient eu de l'influence sur les mouve
-mens qui ont agité notre Cour, mais tout est dit on s'accommode

La conduite prudente que notre Cabinet a tenu dans les affaires
qui agitent l'Allemagne depuis quelque tems et les vues pacifiques
dont il est animé constamment au surplus de soutenir notre espoir
de n'être au moins pas de sitôt forcés d'employer l'expression
Sanglante et meurtriere des instrumens de Bellone

De [illegible] le 20e Janvier 1745.

La paix [illegible] est toujours le mot du plus grand nombre de nos politiques, comme les vœux des personnes éclairées sur notre véritable Situation. Suivant notre plan, l'ouverture de l'Escaut ou la cession de Maestricht la feront. L'Empereur du côté des Hollandois, mais ceux ci manquent encore de la résignation nécessaire pour s'y prêter. on leur laissera le soin de démêler la fusée, et les négociations continuent au sujet des points plus importans qui menacent la tranquillité de l'Europe, comme l'élection d'un roi des romains, les événements futurs des successions de Bavière, du Palatinat de Deuxponts &c &c.

Les contre-ordres qui viennent d'être donnés pour les grands préparatifs qui se faisoient en flandres, en alsace et en franche comté, doivent nous faire penser que ces négociations promettent une heureuse issue. Comme il n'y a guères que les officiers subalternes qui ayent été tués par les mouvements, récipités de ces derniers, les états ne sont pas aussi vides que l'on avoit pu le craindre. les officiers généraux n'ont reçu aucune contusion fâcheuse dans les dernières guerres. le ministère de ce département a été un peu molesté, on l'a mis hors de place, mais il paroit bien remis en selle. c'est la goutte qui l'a empêché d'assister à un Conseil extraordinaire des finances qui a été tenu avant hier et dont voici l'occasion:

L'arrêt du conseil portant que le dividende de la caisse d'escompte sera fixé d'après les bénéfices réalisés, a causé une grande rumeur. les dividendes avoient été l'objet d'agiotage et de spéculations dans le genre de ceux qui rendent la bourse de Londres si célèbre. le banquier parisien, homme vif, bouillant et grand joueur dans les fonds publics étoit blamé du parti qui vouloit faire baisser le prix du dividende. il en avoit vendu 15 ou 20 mille à 1860tt avec promesse de livrer après la fixation, de sorte

que la Baisse lui fait gagner une somme considérable. il avoit, dit-on, engagé le contrôleur général en lui disant qu'il n'avoit aucun intérêt personnel dans cette affaire. Ses adversaires se sont adressés successivement à M. de Vergennes, à M. de Castries et à M. de Segur. Ce dernier ne les a pas reçus et les autres les ont renvoyés à M. de Calonne. ils se sont enfin présentés par députation formée de MM. le Couteux de la Noraye, Bourboulon, Parisin, Cafet, le ministre des finances, qui fortement prévenu, les reçut mal et s'emporta même contre eux. les tristes entrepreneurs s'en retournent dîner ensemble dans une auberge. Un homme en place arrive à cette auberge à 2 heures. Sa table a été servie. ces messieurs sont fort surpris de le voir arriver si tard, ils remarquent qu'il n'a point de serviette, mais de tout cela il ne s'embarrasse point, fait venir, a venir à boire à 6 ou 7 reprises différentes, ils prodiguent au ministre un paquet cacheté dans lequel ils assurent qu'il y a un traité de ventes d'actions par le même d'Espréménil, mais sur le cachet il était écrit que ce paquet ne devoit être ouvert que le lendemain de la révélation des dividendes des actions de la Caisse d'escompte. M. de Calonne observe que le roi seul a le droit de décacheter un paquet sans la participation des intéressés: il la remet à MM. qui l'ont reçu et l'ont refermé ensuite.

On a su la lecture des mémoires de Necker qui fait le sujet de l'édit en ce moment, et un ouvrage de Société rédigé par M. de Calonne, M. de Vergennes, en rendant des services à M. le Baron de Breteuil, qui, comme Son ouvrage, se fonde pour obtenir la régence Sécrète du ministère à Ce Mrs. [illegible] M. Condillac dit on, à M. de Beaumarchais, auquel on a fait un [illegible] pour la partie du Style.

Du 28 Janvier.

Les nouvellistes qui travaillent dans le grand, expliquent ainsi l'énigme qui met tant de têtes politiques à la torture.

La succession éventuelle de Bavière est le principal prétexte qui a fait craindre que l'affaire de Teschen ne fût le signal d'un embrasement général, en même tems que le prétexte de dispositions guerrières qui avoient des objets bien plus importans. C'est dans cette même source de désordres que nos politiques cherchent un moyen de pacification générale.

Tout est maintenant arrangé, disent-ils, entre notre cour et celles de Vienne, Berlin et Petersbourg. On laisse l'Empereur faire valoir ses droits vis-à-vis des Hollandois parce qu'il nous les transmettra ensuite, solidement établis en faveur de lui-même et de ses alliés. Nous partagerons les pays Bas autrichiens avec le duc de deux ponts qui cédera toute la Bavière de la maison d'Autriche, lorsque les lois de la nature la feront tomber entre ses mains. Les duchés de Berg et de Juliers, les prétentions sur les Hollandois, une portion du Brabant et le pays limitrophe en feront un prince très puissant. La Silésie autrichienne formera la dot de la reine de Naples et chacune de ces principales puissances du continent, s'arrondissant ainsi, en vertu de réunions petites et sans de grands efforts, se trouvera plus à portée du partage de l'Europe auquel on n'osoit pas devant penser sans frémir sur le carnage qu'il alloit occasionner.

En ce moment on parle de M. de Calonne pour remplacer M. de Segur.

cN.° 6 . De V.... le 3 fevrier 1785.

Les apparences sont toujours pour la paix, mais il n'en est pas moins vrai que le comte de Maillebois part incessamment pour la hollande et qu'il a la permission de lever une légion de 3000 hommes pour le service de la république, ce corps sera commandé par le vicomte de Mauroy, maréchal de camp, qui part avec M. de Maillebois.

On n'a point encore marqué les 10,000 chevaux qui ont été achetés pour l'artillerie et pour les vivres, ce retard semble une précaution prise pour rendre la revente de ces chevaux plus facile si la guerre n'a pas lieu. Le maréchal de Stainville qui commande en lorraine, a obtenu enfin des fourages pour les chevaux des fermiers qui ont rejoint, et l'on agite dans le conseil, de donner à ceux-ci cinq mois de solde ou la permission de retourner chez eux jusqu'au premier septembre.

Ce ne sont guères que ces faits publics que l'on puisse offrir avec confiance aux spéculateurs politiques. Jamais le secret ne fut si bien gardé que les véritables dispositions de notre cour à l'égard de l'empereur. on craint, à ce qu'il paroit d'affliger la reine dans l'état où elle se trouve, en laissant pénétrer jusqu'à elle, ce qui pourroit lui faire naître quelque incertitude sur la durée de la paix

Les affaires de l'inde semblent à un grand nombre de politiques, plus allarmantes pour nous, que celle de l'allemagne. comme les difficultés élevées entre M. de bussy et le lord macartney sur la restitution respective de trinquemale et de pondichery, sont de nature à être traitées entre les deux cabinets de londres et de versailles, M. de launay qui a fait les fonctions d'intendant auprès de M. de suffren, vient d'être envoyé en angleterre pour cela. le calme ne renaitra à cet égard que lorsqu'il y aura quelque chose d'arrêté définitivement, attendu que la position très avantageuse des anglois dans l'inde, peut leur faire naître la tentation de dominer seuls.

ce qu'on a dit ci-devant du projet d'une compagnie françoise pour faire
commerce dans cette contrée vient à l'appui de cette idée. aussi le min
-istère de la marine a-t-il refusé nettement d'approuver ce projet dont
l'exécution auroit été un aveu solemnel de la foiblesse de notre com
-merce et de son assujetissement au bon plaisir de la compagnie angl

Le maréchal de castries ayant donné avis au chev. de fabri comm
-dant de la marine à toulon, que S. M. destinoit le commandement de
dalbert derions chef d'escadre, à M. de fabri, sans attendre les ordres de la
cour, a envoyé les drapeaux et la garde de son commandement, à M.
d'albert derions en le prévenant par lettre, qu'il pouvoit se dispenser de
venir le voir, attendu qu'il n'avoit rien à lui dire, il est parti sur le
champ pour paris où il est arrivé avanthier. on est curieux de
savoir comment sera vue à la cour une conduite si vive et si peu
reguliere. Elle tient à l'ancienne indiscipline du corps de la ma
-ne, et l'on se permet de dire hautement que si le procédé du chev.
fabri reste impuni il en doit résulter de facheuses conséquences
pour le service du roi.

L'arrêt du conseil relatif à la caisse d'escompte annule tous
les marchés de vente des dividendes, l'administration se confor
-mant à l'arrêt, a fixé ce dividende à 150#. les joueurs qui ont vendu à 180
espéroient que les acheteurs leurs bonifieroient la différence de 30 liv. ma
ceux-ci ont mieux calculé et s'en tiennent à la lettre de l'arrêt. cet
événement a causé quelques banqueroutes, ou leur a servi de prétexte.
crédit de la caisse d'escompte n'a fait qu'augmenter, l'administration se trou
-vant avoir plus de fonds en réserve, que si le dividende avoit été assig
sur des objets non encore liquidés et soldés.

Le comte dagenois fils du duc daiguillon va épouser la richissime héritière de la maison de noailles ; le crédit et linfluence de cet exministre en acquerront encore de laccroissement, il est des gens qui prétendent que M. de vergennes l'a désigné comme lhomme le plus digne de lui succéder.

Une très grande dame disoit dernièrement au comte dartois, que le vieux marquis de ++++ pour se venger de ses neveux va épouser une demoiselle de 19 ans, belle comme un ange, dont il étoit éperduement amoureux, il faut espérer, répondit S. A. R., quil se contentera dêtre admirateur ; finn mauvais jeu de mots peut vous amuser M.r vous trouverez celui-ci sans explication. incessamment

On dit toujours que M. de Calonne quittera le contrôle, et la retraite de cette place ne fera point une disgrace, on assure quil a dit à des personnes auxquelles il veut du bien : hâtez vous de demander. bientôt je ne pourrai plus vous être utile. on saccorde à désigner M. de fontanes pour son successeur.

Le petit couplet M. que je vous ai envoyé dernièrement sur le héros dormant, a été le précurseur dune chanson assés maligne et qui ma paru assez plaisante pour que vous ne me blamiez pas de lavoir transcrite.

1

Que notre grand amiral
accueille au palais royal
Non les filles de mémoire
Mais les tréteaux de la foire
et mercure et tamarin,
Cest bien très bien :
Mais d'honneur et plus de gaire :
Moi je pense comme gregoire,
Jaime mieux boire.

2

Que des doigts accrédités

procurent à nos beautés
et des extases lubriques
et des oises harmoniques
qui ne gueriss'ent de rien ;
C'est bien très bien,
Cela ne les blesse en rien
Moi je pense &c.

3

Que pour un emprunt royal
que l'on payera bien ou mal
on voye ainsi que de source
l'or ruisseler de la bourse
Du peuple parisien
C'est bien très bien
Moi je n'y porterai rien
Car je pense &c

4

Que la docte faculté
dise en toute humilité
Oui, messieurs ! dans chaque cure
On doit tout à la nature,
et nous n'y sommes pour rien,
C'est bien, très bien,
On le savoit ma foi bien,
Moi je pense &c

5

Qu'on rencontre nos prélats
de leur exil déjà las,
Malgré la sage ordonnance
qui leur enjoint résidence,
dans maints soupers clandestins
C'est bien très bien ;
Leur précepteur y va bien !
Moi je pense &c.

N.° De V..... le 10 Fevrier 1788

Continuons de rassembler des faits pour servir de Base à nos conjectures. On se flatteroit encore en vain de pénétrer le Secret de l'Etat; mais s'il est vrai que un le masque à cause de la prospérité de la Reine, il ne tardera point à éclater. on en fixe le terme à la fin de le mois. en attendant il y a à la cour de petits spectacles, des soupers et des bals où l'on joue assez gros jeu. il est aisé de concevoir que les jeunes Colonels ne sont pas pressés de quitter ces divertissemens pour joindre leurs Régimens sans nécessité. Cependant on dit que dans quelques jours ils en recevront l'ordre.

On a prétendu ces jours ci, que le Comte de Maillebois ne devoit plus partir pour la Hollande. On a même ajouté que le banquier vandenyver qui devoit lui compter de l'argent au nom des Hollandois, avoit reçu un Contr-ordre, mais tout cela se réduit au mystere dont la cour veut que le départ de ce général ait du moins le consentement qu'elle y donne, soit recouvert. il paroit qu'il partira cette semaine même sans être ouvertement avoué. la légion de 3000 hommes qu'il doit conduire en Hollande a été levée partie en flandre et partie en Alsace. on a donné des commissions de capitaine et de Lieutenant à divers Officiers qui lui ont été recommandés. On parle d'un jeune seigneur de la cour qui a eu la permission de lever incognito un second corps pour le service de la République.

Dans le cas qu'il en faille venir aux armes, notre Armée de Flandre sera aux ordres du Prince de Condé: cette armée devant combiner ses mouvemens avec celle des Hollandois, il regnera plus de concert entre ce Prince et M.r de Maillebois, qu'il n'en regneroit entre le dernier et un maréchal de France quelconque. L'armée d'Alsace est toujours destinée au Maréchal de Broglio: et si les circonstances en exigeoient une troisieme du côté de l'Italie, il paroit que le commandement en sera donné au Maréchal de Stainville.

On a été envoyé l'ordre de réparer toutes les palissades de
nos places fortes des frontières ; et à Douay, celui de fondre un
grand nombre de pièces d'Artillerie. D'un autre côté les Magasins ont
été contremandés.

On écrit de Londres que M. de Simolin, Ambassadeur de Russie
en Angleterre, a reçu de sa cour l'ordre de se rendre sur le champ à
Versailles, sans attendre l'arrivée de son successeur. On croit qu'il
arrivera ici d'un moment à l'autre. cet ordre est, dans doute relatif
à la part que l'impératrice de Russie prend dans les projets de
l'Empereur.

Il est bien certain que tout espoir d'un pacification générale
n'est point perdu. mais il semble s'affoiblir. l'opinion générale est
qu'au moins nous ne prendrons point une part active à la guerre
pendant la première campagne. Jachez au reste, M. quelles sont les résolutions
du Cabinet de Berlin, et il nous sera facile de prévoir les nôtres
sur les quelles elles auront nécessairement la plus grande influence.
On sait que S. M. Prussienne a été vivement émue en apprenant
toute l'étendue des projets de l'Empereur, mais elle envisage, dit-on,
les choses avec plus de sang froid, depuis quelque tems.

Quoiqu'il il en soit de la part que nous prendrons tôt ou
tard à la révolution inévitable qui se prépare dans le système et la
composition du grand corps politique dont nous devrions former une
partie prépondérante, il vient de se faire quelques mouvemens dans
la distribution de plusieurs Régiments. Le Marquis de Saudoras, brigadier
et colonel du Régiment de Picardie a été nommé Maréchal de Camp
et son régiment a été donné au Marquis de Berthillier, ci-devant
colonel du Régiment royal. celui-ci a été donné au Comte de Guerchy
et le chevalier de Saudoras a été nommé colonel en second. le chevalier
de la ferronaye passe colonel en second du régiment de Bretagne, au
lieu du vicomte de valence qui remplace le Comte de Castries à la
tête du régiment de chasseurs que ce dernier laisse vacant par la
mort subite.

Ce jeune Colonel revenant ces jours derniers, du Bac de La

Laine, avec un peu de mal de tête, se coucha et dit à son valet de chambre de montrer chez lui qu'à dix heures du matin. La sœur la marquise de Saisseval qui l'aimait beaucoup fut vivement agitée, pendant cette nuit, d'un rêve affreux sur le danger que courait le Comte de Castri son frère. Dès le matin elle se fait conduire chez lui et demande avec empressement de ses nouvelles. On lui dit qu'il a été au bal et qu'il a ordonné qu'on ne l'éveillât qu'à dix heures du matin. elle s'en retourne fort contente de penser que son rêve n'était qu'une chimère. Cependant à l'heure fixée on entre chez le Comte de Castri et on le trouve mort d'un coup de sang. Mad. de Saisseval a été si frappée de cet événement qu'elle en est tombée malade. Le frere du Comte de Castri était mort quelques mois auparavant d'un pareil accident, et la marquise qui depuis lors tremblait pour les jours de celui qui restait et dont la constitution était la même avait remarqué avec une vive peine que la santé paraissait en effet s'altérer. M. de Castri laisse un enfant et son épouse enceinte.

Le Comte d'Estaing a aussi été à toute extrémité, il va mieux.

Il court ici des copies d'une lettre écrite, dit-on par le Roi, de Pétersbourg par Mr Grimm, où on lit cette phrase. « Henry est enchanté de partout ce qu'il voit, je comprends qu'il a raison. Comme tout Allemand devrait faire une fois en sa vie le voyage de la Mecque pour être sauvé, je crois que tout européen doit faire une fois au moins le voyage de Paris. Je suis bien fâché que mes devoirs m'ayent sans cesse retenu au milieu de mes goths et de mes Vandales. . . . »

Dec. De Paris le 15 février 1785

On parle en ce moment à Versailles d'un projet qui réunirait les suffrages de tous les bons citoyens. On assure que ce ministre a le dessein d'établir le droit d'aubaine qui avait été aboli à jamais la nation de ce jour ultramontain qui fait sortir chaque année des sommes considérables du royaume. On ajoute que cette grande affaire se traitera dans l'assemblée du Clergé au mois de mai prochain et que pour mieux cacher le conseil l'esprit du clergé a vu les intérêts de la femme on a nommé pour président un prélat dévoué à la cour = l'archevêque de narbonne. Cette seule raison suffisait pour juger le désir le ministère de M. de Calonne.

La reine avant sa grossesse connaissait quelques fois de ses visites la célèbre Mad. le Brun. Le roi a témoigné explicitement cette marque de bonté, et Mad. le Brun qui avait séjourné longtemps à Versailles depuis quelques jours, vient de recevoir l'ordre de ne point paraître, sans être appellée.

S. M. avance très heureusement dans sa grossesse: elle a été saignée il y a deux jours par précaution. La tranquillité que l'on voit regner ici, et la plus intime confiance établie entre nos souverains, persuadent que la reine employe tous les soins pour engager l'Empereur à ne pas troubler la paix de l'Europe, et cette conduite est si conforme au caractère de bonté que Mon. connaît à S. M. qu'il n'est pas possible de la révoquer en doute. En prenant nos précautions de guerre, le continent nous avait entendu. Il a été envoyé ordre à chacun des régiments de chasseurs d'acheter 30 chevaux de plus, ce qui fait encore marquer les chevaux achetés pour cette milice et jusqu'à présent les engagements

que le ministère n'est pas moins incertain que nous sur l'issue des
brouilleries qui fixent les regards de l'Europe. Cette partie du comte
de Marseille doit être fixée au 30 de ce mois.

On a parlé dans le temps, de la difficulté que le ministre de la
marine avoit trouvée à faire rendre compte des dépenses de ce
département, depuis que ces dépenses avoient été confiées aux offi-
ciers militaires. Elles l'étoient auparavant à des officiers de plume;
et M. Colbert ministre de Louis XIV, avoit imaginé ce moyen
afin que les dépenses du département surveillées par les uns et
faites par les autres, pussent être soumises à un ordre exact
de comptabilité. cet ordre lumineux et clair fut détruit par
M. de Sartine, arrivé au ministère de la marine, sans connoissance
des premiers principes de ce département, il se dirigea par les conseils
des officiers militaires. ceux-ci secrètement et même publique-
ment jaloux des officiers de plume, lui inspirèrent le projet de
les éloigner en confiant aux seuls officiers militaires toutes les
dépenses d'achat, d'approvisionnement et de construction. Cette
mesure qui les rendoit maîtres de tout, parut à M. de Sartine avoir
un tout autre fait, que dès ce moment il n'y eut plus de
comptabilité contre l'administration des ports et des arsenaux.
Les principaux étoient devenus leurs, et le mouvement des opé-
rations de la guerre ne permettoit pas d'y regarder de bien près. La
guerre finit, et il en fallut compter les dépenses: cette alors qu'
on vit tous les inconvéniens du nouveau système. Tout avoit
été confusément chez et les différens fournisseurs employés par
différens ordonnateurs qui n'avoient jamais observé une forme
commune, présentèrent des comptes aussi exagérés que indéchif-
frables. Il semble que dans ces circonstances, le ministre
actuel de la marine ne pouvoit rien faire de mieux que de revenir

aux anciens ordonnances. C'est dans cette vue qu'il vient de rédiger une nouvelle ordonnance, par laquelle les officiers de gendarmerie sont rétablis, et mis de nouveau à leurs fonctions primitives, qui sont de commander les cavaliers et de combattre l'ennemi. Cette ordonnance est sous presse.

La santé du Maréchal de richelieu, s'affoiblit de jour en jour. il a de fréquentes foiblesses, dont le retour peut être dangereux. Ce fin Courtisan de 84 ans, aussi actif que l'était la Vieuville, est bien susceptible de quelques incommodités. Le Maréchal de Biron qui en a 84, est fort maltraité de la Goute. un autre vieux militaire, qui est en Service depuis 65 ans, Le marquis de vibraye, Lieutenant colonel des gardes françoises, vient de demander sa retraite. il a représenté au Maréchal de Biron, qu'il avait des droits de guerre, et qu'ayant consacré toute Sa vie au Service de l'état, il ne croyait pas pouvoir attendre que ces droits se réalisassent pour se retirer. le maréchal a fait accepter cette démission au Roi, et usant du droit de nommer les lieutenants colonels de son régiment, il a remplacé le marquis de vibraye par le marquis de Matignon, nommant le Comte d'Aubusson Lieutenant colonel en second.

L'archevêque de paris Beaumont a mis un prélat fort en vigueur; à moyens les deux fois dont il prenait l'usage dans ce carême, il a déclamé avec amertume dans son mandement, contre la corruption des mœurs, l'indécence des Ajustements, la multiplication des petits Spectacles et la tolérance du gouvernement pour la propagation des écrits qui font le tourment des véritables Serviteurs de dieu.

La vingtième mini stérielle Croix de Sexcrut contre l'auteur du prétendu arrêt du Conseil Signé Joly de Fleury Contrôleur général, où M. de la Croix est en Butte à la plus violente et à la plus dangereuse des satyres qu'un ministre ait jamais eu

à devoir ?

Ng. [illegible] Du Vendredi 11e 25 janvier 1785.

Il regne à la Cour une discretion dont on ne peut se former d'idée au sujet des affaires politiques. Rien de la guerre rien des projets de l'Empereur rien des mandés qui se font tous les matins. Cependant à travers ce silence les courtisans deviennent qu'il y aura quelque changement notable bientôt dans le ministere. Rien n'égale la joie que font voir dans la faveur tous ces courtisans immenses de ce eclat persuadent à present qu'il sera bien fort en état de donner de grandes graces. Un autre côté les amis nombreux du Contrôleur général assurent qu'il est mieux à que jamais dans l'esprit de nos souverains.

La Reine est dernierement venue quelques jours un accès de devotion occasionné par les cendres que lui inspire à la saison. On remarquoit au milieu des graces sur le front de cette charmante Princesse un fond de melancolie que rien ne pouvoit dissiper. Les courtisans feuilletoient en conjectures cette devotion extrême [illegible] mais tout le monde s'apperçut bientôt que [illegible] que la Reine [illegible] et de la Princesse ont fait place à l'empressement, à la douceur et à l'aménité qu'une triste position momentanée avoit éclipsés.

La Duchesse de Fitz-James jouit de plus en plus des bontés de la Reine et elle est même un peu de la soirée, par suite de la Duchesse de Polignac. Le chagrin en fond a joint que l'on parle que le Comte de Briars pere de Mad: de Fitz-James fera nommé, Comme je vous le disois il y a quelques mois gouverneur de M. le Dauphin, si la Reine a la plus grande part de ce Choix. De pretendus Sages croyent entrevoir que le Roi balance entre le Duc de Lorges et le Duc de Beauvau pour l'education importante de l'heritier du trône.

Aux termes de la coutume qui regit les mariages même de nos Souverains, le Roi ne peut accompagner la compagne [illegible] Il [illegible] de la Reine une visite de [illegible] à la Reine [illegible] d'empêcher entièrement à la Comtesse de Provence le droit de

6 millions employés à l'acquisition du château de St Cloud que j'ai
propre à la Reine ; mais dont elle ne pourra disposer qu'en faveur
de ses enfans.

Cette manœuvre de haine dont je vous ai parlé M. ne rebuta
ces officiers de police et d'administration que par ses raisons
à les estimer, et non dans les portes. Ces officiers subalternes
n'ont pas pour les fonctions pendant la guerre ne tiennent pas
contre ce règlement.

Les officiers du régiment du Roi ne pardonnent aux Anglais
qu'ils ont vus de leur [illegible] selon l'usage ; voilà un nouveau motif de
à la paix du moins pour cette année.

M. soutient une telle fermentation dans les esprits a
jet de l'ouvrage de M. Necker, que M. de Castries rend hommage
à l'auteur qui a écrit pour l'engager à ne pas reparoître de quelque
ans. Il craint également l'enthousiasme des partisans et l'acharn
ment des détracteurs de M. Necker. Ses amis de celui-ci regardent
cela, malgré une lettre non ministérielle, comme une espèce de persé
-cution et publient dans quel tems il eut été mieux de ne point signaler les esprits
par un ostracisme qui [illegible] fait l'ouvrage d'ennemis aussi adroits
qu'ils sont malfaisans mais qui paroissent avoir ignoré [illegible]
effets de la plus légère persécution en faveur de celui qui en est
l'objet

Chaque jour voit éclore de nouveaux pamphlets contre l'ex-
directeur et le public dont je vous ai parlé, est une espèce
de Voyages où règne une très plate ironie. On a reproché à M.
Necker dans l'épigraphe qu'il a choisie ; Utile dulci miscere
reliquam (j'ai pensé que mon désir de mêler le reste de mes jours
éloigné des affaires publiques) viennent ensuite les épithètes
de tampine, d'hypocrite de Tartuffe qui regrette le contrôle et
dont les trésors sont en ces mots les cœurs corrigés des
préjugés infidèles.

A la lettre de M. de Staël à Mad. Necker est mieux écrite
mais très décente. La haine et La jalousie distillent à grands
flots le venin de la Calomnie. On suppose aussi à M. Necker

le Dessein de rentrer dans le ministère de donner pour successeur à cet homme Cardonnaud de Toulouse un citoyen en finance [illegible] de la religion qui portera à la cour [illegible] aux pieds du roi. . . . On inspire une délation faite au roi par [illegible] excité par M. Cromot.

Les honnêtes gens sont révoltés de ces bassesses et les ennemis de M. Necker frémissent de la publicité de son ouvrage ; ils ne lui pardonnent pas d'avoir voulu faire admirer de la France et de l'Europe une place où tant d'autres n'auroient qu'un but propre. On assure qu'il avoit été réellement question de son rappel mais qu'on a formé le comité à cette nouvelle ; qu'on a fait envisager au roi que sa dignité seroit compromise. Le mal de Versailles dont je viens de parler n'a pas peu contribué, dit-on, à empêcher le retour de M. Necker. On fait dire au roi qu'il est roi et non son ouvrage et pour que tout le monde ait grand intérêt à donner des torts à M. Necker ; car dans le pays il n'y a que moi seul pour lui.

On parle assez peu de la retraite de M. le Noir lieutenant général de police. Ce magistrat philosophe qui écartoit tant qu'il le pouvoit de son ministère tout énergumène fâcheux a extrêmement regretté [illegible] Lenoir qui lui succède.

Vienne. De V... le 24 février 1785.

On sait que le roi n'avoit consenti à la retraite de M. Necker, que par condescendance pour la reine et pour ses frères. Les bruits qui avoient de son rappel, n'étoit pas sans fondement : monsieur a fait là dessus à son ordinaire des gasconnades assez caustiques, et il en est résulté un froid momentané dans l'auguste famille de nos maîtres. L'harmonie est rétablie.

Il faut le répéter : avant les couches de la reine on ne savoit point à quoi s'en tenir sur les affaires générales à en juger par les circonstances qui se renouvelloient tous les jours il faut encore parier pour la paix. La Cour de Vienne semble chercher ce qui peut être agréable à la nôtre et multiplier les créatures parmi les gens en crédit. L'empereur vient de proposer à son illustre beau frère de demander le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Toulouse, président de la commission pour la réforme des ordres religieux, on dit que le roi de prusse a la barette pour l'archevêque de Mayence, autre prélat anti-moine et très dévoué à la Cour.

L'anecdote que voici et dont on s'amuse infiniment ici depuis quelques jours, forme un épisode essentiel de l'histoire des tribunaux.

Le prince de condé revenoit d'une partie de chasse avec le premier président du parlement. L'affaire s'étoit à 3 lieues de paris et a une assez grande distance de toute habitation. La nuit approchoit, et le temps étoit affreux : jugez que du Meudre sans abris s'arrivé d'une autre voiture, le prince a voulu gaîment le garantir d'aller à pied jusqu'à la ville ; mais le magistrat dont on connoit la fermeté consciencieuse ne put s'y résoudre ni se déterminer à monter un des chevaux de la poste. Sur ces entrefaites passe une charrette sans ressort petite charrette couverte de toile cirée. Le prince y monte, le président s'y fait hisser non sans peine. une botte de paille leur sert de siège à tous deux, et ceci me rappelle dit en riant

» M. d'aligre le livre de nos bons ayeux, où l'on voyoit le dîner
» et M. le président avec sa famille, aller pour y prendre séance à la messe
» dans une charrette garnie de paille fraîche que le fermier étoit
» obligé de fournir. »

Les deux voyageurs ne se tirent point autrement : ils
tionnèrent la laitière sur son commerce, sur ses facultés. « Je
» vis bien, dit-elle, avec mes vaches et mes poules, sans avoir
» maudit procès qui me ruine et qui dure depuis trente ans. » M. d'al
lui conseille de faire faire un procès de son affaire, et d'aller le
senter elle-même au premier président. « Ah ! ne faut-il pas
» encore graisser la patte à tous secrétaires ! nenni, ma pratique
» déjà assez jetté d'argent dans la rivière, je voudrois y voir les
» procureurs, les avocats et les juges » en vouloit juger combien les
L'écuyer de la bonne femme firent rire le prince et M. d'al
celui-ci insista tellement sur la procès qu'elle promit de le
porter le surlendemain au premier président. Elle fut pâle
tremblante d'effroi quand elle reconnut le même homme à qui
elle avoit parlé si légèrement, elle se jette à ses pieds. M.
la tigre la rassure, et lui promettant qu'elle verra bientôt que
tous les juges ne méritent point d'être jettés dans la rivière, au
vont le lendemain, elle gagne son procès avec tous les dépens. M.
d'aligre a payé ainsi sans faste de bien, un bon dîner et frugal.
le prince de Condé a donné deux louis à la laitière et lui fait
pension de 100 l.

Du 2 mars

La reine continue à jouir de la meilleure santé : elle
est entièrement rassurée sur son état. On dit que cette princesse
a une bonne femme qui se mêle de l'avenir, et que celle de la
a prédit un accouchement plus heureux que celui de la duchesse
de Danderville.

Lors du départ du marquis de Verac pour la Hollande la reine
d'Angleterre a chargé Madame de dire quelque chose de sa part à Mad.
l'archiduchesse sa fille souveraine des pays-bas. on prétend que
le ministre ne l'en a point acquitté de cette commission, et que
la reine lui en a fait mauvais gré.

toujours les mêmes incertitudes sur la paix ou la guerre
mais voici des faits.

Le Comte de maillebois vient aujourd'huy voir la Hollande
M. de Castries qui commande en chef la légion en France, pour
le service de la république, est parti hier avec sa femme et un
assez grand nombre d'officiers qui serviront dans le même corps.
ils se rendent à Dunkerque où ils trouveront un yacht qui les
conduira à leur destination. il y a été proposé plus de 300
officiers qui de nouveau ~~viennent~~ à servir sous le Comte de Maillebois.
tous ceux qui ont été agréés ont signé chez un notaire une promesse
envers les Etats généraux, qui de leur côté leur assurent en pension
la moitié de leur traitement en cas de réforme.

Il a été donné des ordres précis de rassembler beaucoup
de fourages à metz et dans les environs. il y est arrivé peu
de mouvements qui ont fait quelque bruit: le ministre avoit ordonné
qu'on établit des magazins dans certaines maisons religieuses.
on avoit placé des fourages dans l'Eglise St. vincent, l'une des
moins fréquentées de la ville. les moines ayant porté leurs plaintes
au maréchal de Broglio, celui-ci en a écrit à M. de Fargès qui
lui a répondu en peu de mots, que le maréchal avoit mal compris
lui a terminé sa lettre en ordonnant qu'il fut fait ce qui étoit
d'usage. cet événement n'est point arrivé sans exemple à metz. un
régiment d'infanterie Cantonné dans ce quartier, a marché sur
un ordre du Commissaire des guerres. il s'est rendu à verdun.
ce mouvement est-il grave, ou étant un simple ordre de mouvement
que de soi-même le Commissaire qui a ordonné la marche et le lieu-
-tenant-colonel qui a obéi à un pareil ordre, il faut qu'il y ait
dans tout cela une étrange méprise.

On parle de remettre les milices sur pied. on commence déjà dit on à faire des enrolements en Picardie. les cavaliers qui sont à garnison sur les frontieres de la flandre et de l'alsace, doivent à recevoir incessamment l'ordre de se joindre.

Le Comte de Mahoni dans les commencements de son séjour ici, paroissoit ne point se mêler des affaires, publiques mais tout recemment il vient frequemment à la Cour et voit souvent le Comte de Marsay. son voyage n'est cependant pas une simple promenade.

La chambre des comptes n'a enregistré que le simple droit de 5 millions fait par le roi à la reine et dans cet edit il n'est pas du tout mention de l'acquisition de Mr. d'Eon. le roi pourra remplacer le titre de duché pairie effectué en faveur de l'archevêque de paris et acheté le château de Rhuis à 3 lieues de pa

Le prince de Nassau vend son regiment de cavalerie royal allemand au prince de Condé et passe en Espagne où l'on croit que Mr. le Catholique joindra à la grandesse, la place de Colonel des gardes wallones, qui est de plus 60 mille livres de rente.

N° 11 De S^t ... le 10 Mars 1785.

... la Reine sensible à l'impression que causoient ses inquiétudes, l'effroi de les dissimuler, mais elles perçent encore de temps en, dans et tout à fait éclate ou elle ... entièrement entraîné. ... Princesse ... effet d'une rotondité ... Gageure ... chevaux de ... portez ... reçoit à la fois et donne un accueil ... ... et M. a de fréquentes conférences avec l'abbé Bouyard, avec de S. ... parle de ses confesseurs, on craint fortement un double accouche- ... que l'on fait ... de deux enfants et de deux nourrices au lieu de 12, parmi les quelles, suivant l'étiquette, on est dans l'usage de choisir

... échappé hier sur les plaintes de l'ambassadeur le monarque avoit prononcé ce mot de noblesse. ... ne saurait ... représenter ou croit que le Comte d'Artois prodigue ... pensionnement cet écrivain, une telle rigueur notifioit le Prince." Lui il se mêle de ses affaires, avoit répondu le Roi et que "je n'entends plus parler de Beaumarchais." Quelque temps après, ... le Roi ... convient la Reine, s'approcher le ministre et lui ... pas ... faire dire à Beaumarchais d'être plus circonspect.

Une anecdote ... allarmante pour la Religion ... l'esprit ... souverain à la vérité. M. de ... qui doit ses terres près d'Amiens ... entièrement ... pièce à leur ... et ... voulait pour être ... dans les prisons du ... ... vouloit le Duc de ... faire jetter du haut en bas de la chaire ... s'avisoit de prononcer son nom. Le fils du Duc étant tombé malade, son père ne voulut pas ... lui administrer ... après sa mort, il refusa de lui faire faire un convoi et le fit ... dans son palais. Le Duc combla malade lui-même et fit fermer sa porte à toutes les cérémonies ... Evêque Diocésain qui se présenta. Deux jours après Duc meurt, et l'Evêque ... à son tour ... entrer ... ses ... ...

des notes. ils répondent avec la même peine que le roi y a mis plus le même goût pour la chasse. à la dernière qu'il fit, il se quitta le dos sous, où l'on avoit allumé du feu que pour exprimer à la mort du cerf. S. M. qui fit beaucoup, l'exercice commençoit à lui être pénible, et l'on prévoit que ce Prince dont le tempérament exquis et le cœur très bon pourroit bien remplir par excellence les vues plus répétées celles de la chasse qu'il se dispose à quitter des événements actuels fixent son attention tout autrement que la vénerie. Il est toute qui paroit sur l'affaire des hollandois et ne met pas moins d'empressement à apprendre l'état des effets publics.

Les écrits répandus sur la caisse d'escompte, outre une foule de brochures contre le Contrôleur général, ils ont fait de ce genre. On vient de créer un conseil, mais cette dignité n'est que simulée. M. de Calonne a le plus grand intérêt à ménager le confident secret de tous les projets. il le servira mal pour combattre l'arme terrible de l'opinion publique. Paris est plein de calculateurs il voyent que dans une administration de 18 mois il a été fait deux emprunts qui montent ensemble à 220 millions et qu'ensuite on a ouvert d'autres emprunts dans tous les temps qui offrent des ressources à cette espece. 18 millions des états de Languedoc 6 millions de ceux de Bretagne, 10 millions des Colonies de la flandres maritime, 4 millions de nouvelles créations de Charges de Jaugeurs des vins et quelques cent mille livres de créations d'offices de judicature du roi. on fait monter ces différents moyens extraordinaires, à plus de 50 millions. on ajoute qu'il en faut un grand emprunt à la prochaine assemblée du Clergé.

Aussi dimanche dernier regardoit-on le Contrôleur général comme perdu; il l'étoit effectivement sans l'assistance du Comte de F. qui est venu à son secours et a proposé au roi un mémoire justificatif de sa conduite. M. de Cal. a subsisté encore, comme vous voyez; il est le seul qui ait appuyé dans le conseil un dire de M. de Verg... sur la nécessité apparente de faire la guerre. on a parlé peu sur le choix de M. de Calonne ainsi est-il de pure

et par tout le ministre des finances devient une calamité qui fera de nouveaux troubles au milieu du discrédit et du désordre où se trouvent les affaires économiques de l'état. on prétend que sa conduite est un chef-d'oeuvre de finesse, et qu'au fond il n'est ni plus ni moins. Enfin il est remis en selle, mais ce pourroit n'être pas pour longtems.

Ces deux parties qui divisent le ministere montrent donc d'un côté M. de Vergennes et M. de Calonne et de l'autre M. de Breteuil, M. de Castries et tous ceux qui penchent en secret contre le Contrôleur-général. on regarde toujours la guerre comme évitée pour cette année; et l'espèce de Chaleur que le ministre des affaires étrangeres a mise au dessein marqué de rompre avec la maison d'Autriche a rallié au parti qui lui est opposé toute la Cour de la Reine.

L'Archevêque de Toulouse renforcera bientôt l'un de ces partis. on parle publiquement de sa prochaine entrée au Conseil. Le Roi a dit qu'il iroit ce printems voir les troupes cantonnées en Alsace. M. de Launay qui avoit été envoyé en Angleterre pour l'affaire de Dringuemale est de retour. Voici ce que l'on dit de sa négociation.

Pour rendre Dringuemale aux anglois, qui envoyent 4 vaisseaux dans l'Inde avec 6000 hommes: nous y envoyons un pareil armement mais sans troupes de terre; et la vraisemblance entre les Compagnies de France et d'Angleterre aura lieu. Quelques politiques craignent toujours que le pavillon hollandois ne flotte pas de sitôt à Dringuemale.

N. 12. De V. . . . : le 14. Mars 1785.

M. de Beaumarchais a été fort arguer dans le journal le plus répandu de ce que son Figaro avoit été joué en dépit des Lions et des tigres. En se rappellant l'approbation rigoureuse que l'entier suffrage du Roi a faite à la représentation de cette pièce, et le mot de ce Prince lors qu'elle fut annoncée, on jugera la cruauté de cette application. La Clémence du monarque avoit facilement effacé l'impression des plaintes de l'archevêque le mal réprimandé avoit à lors remplacé celui de Bastille: Bicêtre fut l'expression de la Colere du Roi, quand son auguste frere vint se plaindre d'avoir été offensé, et S. Lazare en fut le seul adoucissement. Beaumarchais y fut conduit le 9. de ce mois et cette correction l'affecta vivement. Il ne put s'empêcher de voir une humiliation réelle dans une punition qui n'eût pu s'ajouter à la célébrité s'il eût été mis à la Bastille. Du reste la détention n'a duré que cinq jours. L'injustice d'un Châtiment qui a pour d'être uniquement personel pour un négociant, devenoit trop frappante en cette occasion pour que le gouvernement n'ouvrît pas les yeux sur l'influence que la rigueur pouvait avoir sur les engagemens de l'une des premieres maisons de Banque de Paris.

Je sais qu'on regarde la paix comme bien assurée, puis=qu'on parle d'un prochain voyage de l'Empereur à Paris.

Le chevalier de Boufflers qui est en possession de tout dire dans ses vers ingénieux, vient de nous régaler de la plaisanterie suivante. C'est un couplet sur l'air du haut en bas qu'il a envoyé à l'abbé Delil au moment où il alloit dire sa premiere messe.

Petit, Petit,
vous allez faire grande chere,
Petit, Petit,
avez vous un grand appétit?
Le dieu Ciel et de la Terre,
en votre faveur va le faire
Petit, Petit.

Du 17. Mars.

Les contre-ordres ont été expédiés il y a deux jours; dans les Bureaux de M. de Vismerange inondant des armées pour les préparatifs qui se faisoient sur nos frontieres. Il n'est pas à beaucoup près certain que, comme le bruit en court, il y ait un accommodement conclu entre l'Empereur et les Hollandois mais les personnes les mieux instruites ne doutent pas qu'il ne soit prochain et encore un coup nous ne nous battrons assurément point pour la prospérité des marchands d'Amsterdam.

On est toujours dans l'attente de l'accouchement de la Reine et toutes les personnes qui doivent s'y trouver ne quittent plus Versailles. Si cette Princesse met au monde un Prince il portera le nom de Duc de Normandie.

L'orage qui a longtems menacé le ministre des finances paroit dissipé. Cependant beaucoup de nos courtisans prétendent que le Calme n'est pas parfait, et vogent en nouveau commencent à avancer à petit bruit vers cette place difficile. C'est M. Jean de Meilhan, on ajoute parmi les gens à argent que la secousse donnée à la caisse d'escompte pour les troubles de janvier dernier a porté une grande atteinte au crédit du Contrôleur général.

Le Banquier Cazanove qui était intéresse dans les marchés de dividendes des actions de cette Caisse a écrit à ce sujet une lettre fort vive dans la quelle il prétend que tous ceux qui ont part à ces marchés et qui ne les tiennent pas, sont dans le cas de perdre la confiance publique qui leur est nécessaire, comme agens de change et comme Banquiers. on ne lui pardonne pas d'avoir raison en opposition à un arrêt du Conseil, et comme cette lettre était très propre à renouveller les troubles en ranimant le feu mal éteint par mi les spéculateurs, le gouvernement en a prudemment empêché la publication.

Les persécutions recommencent contre les écrivains qui sont sous la main de l'administration, et contre les productions de ceux à la personne des quelles elle ne peut atteindre. La gazette de Leyde et les annales de Linguet sont prohibés. Bientôt nous n'aurons plus à dire que les feuilles de Freron, l'intéressante gazette de france, et l'almanac Royal.

L'arrêt du Conseil qui autorise la nouvelle Compagnie des indes, a évité de prononcer trop clairement ce qui pouvoit, politiquement parlant, lui faire tort. Il dit seulement qu'il sera permis à cette compagnie de traiter avec des Compagnies étrangeres.

N B. De S. [illegible] le 19 Mars 1785

L'avanture de Beaumarchais fait encore la matière des conversations. L'on a été fort surpris qu'un homme non exempt de la confiance du Ministère, en relation d'affaires avec les plus riches capitalistes de l'Europe, dans ce moment même avec les Etats unis pour le compte du gouvernement ait été traité avec tant de légèreté et de mépris. On croit que sa détention n'a eu d'autre motif que quelque interversation de quelques lettres dans la lettre du Journal de Paris et on fait fond à la Cour sur le ridicule de M. Beard qui a été rappelé et elle diminue l'intérêt que les Commentateurs. Les membres du Club des Beaux-arts ont déjà commencé à se rendre en volontés pour la lecture de différens ouvrages d'imagination de leur composition.

L'argent de la grande écurie du Roi étant mort on a dit que le remplacement de cette charge évaluée à 1000 livres de revenu fait pour le comte d'Artois et l'opéra de la vérifiera une partie du monologue de Figaro.

"Il voyait un place, j'y gagnais propre, il fallait un
" Calculateur, on l'a donnée à un Danseur.

Et de Beaumarchais est grandement endommagé et il est vrai que on le dit que le Roi instruit qu'on avait surpris sa religion a donné qu'on lui payât sur le champ 1,000,000 livres qui lui étoient dues par le gouvernement pour ses fournitures aux Etats unis.

Du 24 Mars

Les préparatifs de guerre qui se faisoient pour nos ports sont entièrement suspendus. Le mouvement de la Flotte de Brest n'est pas signé, on ne sait encore [illegible] [illegible] [illegible]

rejoint les guerres aux disputes de Cabinet.

On dit il est décidé qu'on fera dès le commencement de Printems à mettre notre armée sur un meilleur pied en introduisant parmi les troupes une discipline plus exacte et un service plus exact.

La Reine jouit de la meilleure santé. Elle est toujours prodigieusement grosse, ce qui fait penser que le terme de ses couches ne sera pas aussi prochain qu'on l'avoit dit. M. de Vermond

Son accouchement ne la retiendra pas, mais qu'il arrive seulement à l'accouchement, une défaillance qu'il éprouve dans l'index de la main est la seule cause qui l'éloigne de celle partie essentielle de son emploi.

On a appellé ici le fameux Tenore d'Italie nommé David. Il a chanté avant hier devant la Reine au concert de la marquise d'Osun.

Les secousses qui sembloient avoir ébranlé le contrôleur général, sont rallentées: mais les faiseurs de libelles n'ont pris aucun relâche. Ils en ont répandu un nouveau, sous le titre de Compte rendu de 1785 qui est fort ingénieux contre ce ministre. Cette satyre est extrêmement rare et imprimée au rouleau comme toutes les diffamations dont on nous inonde avec d'autant plus de hardiesse que les persécutions sont vives.

Les journaux publiés cependant ne cessent d'annoncer un changement dans le département des finances, ces deux quinze jours, prêtent à les accréditer. L'emprunt de 125 millions languit et dit même que le projet de la destruction des maisons sur les ponts éprouvera un retard considérable. Il faut pour l'exécuter que la ville de Paris fasse un Emprunt de 10 millions et l'on ne veut pas le lui permettre dans ce moment, de peur que cet Emprunt ne fasse tort à celui de la Loi si difficile à remplir. La plupart des spéculateurs qui avoient fait des soumissions trop promptes et prématurées demandent à en être dégagés sous divers prétextes.

En revenant de la Messe, il y a quelques jours, et passant devant l'Oeil de Bœuf vis à vis le carosse de M. d'Ormesson arrêté à la

porte de cette abbaye il le reconnut et ordonna qu'on le remplit
sur le champ de gibier. Il était entouré de toute la noblesse
qui ne savait ce qu'il voulait et le roi dit : il y a ici bien peu
de chose pour faire croire aux romains. Un gentilhomme fit à la
marge un commentaire sur ces mots.

Le roi continue d'adorer l'ouvrage de M. Necker au grand
chagrin de tous ceux qui ont intérêt à ce que le système corrompu
de cette fatale administration ne se trouve pas fondé.

Une commission de conseillers d'état doit juger cette grande
affaire de M. Duvé de Cinaur intendant de Bordeaux. On fait
déjà que le jugement qui interviendra sera favorable pour ce
magistrat qui sera fait tout de suite conseiller d'état tout même.
L'intendance de Bordeaux devient vacante par la promotion
et sera donnée à M. Cormus de Neville intendant de Caen.
M. de Bouchepone intendant de Corse le remplacera et M. de la
Millaumie conseiller au parlement de Grenoble ira intendre en
Corse. Ce dernier est allié de M. de Calonne pour avoir épousé
Mlle Marquet fille de feu M. de Calonne. Quoique tous ces ar-
rangemens passent pour certains il est possible qu'ils soient
dérangés, si M. de Vergennes intendant d'Auch parvient à se
faire donner à la faveur de ses protections l'intendance de Bordeaux
pour laquelle lui et tout plein sa femme ont montré une vocation
extrême.

M. Robert conseiller de la cour des aides est attaqué
d'apoplexie qui l'a rendu paralytique de la moitié du corps ce
malheur a fait nommer à sa place M. Bohmer parent de la favorite
Mme Renaud l'élevant conseiller du roi de Cologne et de juste
de la Cour y dont la chute avait failli le ruiner. C'est un homme
aimable et estimé par son goût pour les talens et une politesse
par mi les gens de sa profession.

N14. De T..... le 31 Mars 1785.

Dimanche dernier dès le matin, la Reine éprouva de petites douleurs qui annonçoient son prochain accouchement. on conjecture elle garda sa Chambre où l'on dit la messe pour elle. vers les six heures tous les symptômes naturels, et après un travail pénible mais non extraordinaire à Son Altesse Royale, on entendit le canon annoncer à Paris et à la France entière la naissance d'un Prince. il y a eu le même jour les réjouissances accoutumées à Versailles, on a imposé à l'enfant Royal le nom de Louis Charles. on a donné à la Reine le nom de Duc de Normandie, titre qui n'avoit été porté par aucun fils de France depuis un frere de Louis XI. Le Roi a montré beaucoup de joie dans cette occasion. on croit que M. Necker a eu un Te Deum qui sera chanté, remercié pour sa part à votre Dame.

On assure que l'ultimatum des Hollandois est arrivé, que la République consent enfin de céder à l'Empereur maestricht et le comté de Wonhoven mais qu'elle refuse absolument les écluses que l'Empereur demande afin qu'il ne soit plus libre aux Hollandois d'inonder son territoire. il s'est applani tant d'autres difficultés entre les deux parties depuis que leurs intérêts sont confiés à notre Cabinet, qu'on ne doute pas devoir bientôt applani celle-ci. Cependant on parle guerre de nouveau, et il est question non seulement de remettre en vigueur les préparatifs d'inondation, mais encore d'augmenter les munitions et de former des Magazins dans le Dauphiné et dans la Haute provence.

Il paroit convenu entre notre Cour et celle de Londres qu'on retireroit ces vaisseaux à Liegne qui sont restés dans l'Escaut et qu'on ne fera plus passer d'autres vaisseaux que quelques frégates dont la présence suffira pour protéger efficacement votre commerce.

Les Capitalistes qui s'étoient réunis pour former une nouvelle Compagnie des Indes ne paroissent plus disposés de mettre des fonds dans cette affaire on croit que celle-ci ne

la mort le ministre de la marine, contre qui gît la dénonciation. Soit cette considération, soit quelqu'autre motif, les gens de plus en argent ne veulent plus ni dans cette entreprise ni dans le nouvel Emprunt qui baisse tous les jours.

La vérité de la pièce est plus claire que jamais. Il paroît que les ennemis des Américains contre l'administration française ont fait des démarches pour les empêcher, et la chose est poussée au point qu'une de ces pièces est intitulée. Satire au contrôle général et on promet de continuer de donner une feuille de cette espèce.

On dit maintenant que dans l'aventure de Beaumarchais ce n'est pas monsieur qui a signé l'injure des sollicitations de Paris mais l'abbé Mignot en conséquence des ordres de Rome. On connoît la vérité de cette plaisanterie qui coûte au malheureux moine et combien la représentation de Figaro lui a déplu. On prétend qu'il a donné lui même à M. Suard l'idée de la lettre d'une certaine Dame qui a été la source du scandale. Le roi en ayant eu connoissance et la lettre de cachet a dit en riant: Je vois ce que c'est, vous faites de la dépense contre ce coquin-là, on le joue au Palais Royal une autre fois je ne me mêlerai point de vos guerres littéraires.

La semaine dernière a été fameuse par le nombre de personnes remarquables qui sont mortes. Mme de Boufflers âgée de 80 et quelques années. Elle étoit mariée depuis peu à un homme dont on dit qu'il laisse sa femme fort grosse. Elle étoit née Beaupoil de Ste Aulaire. Le Comte de Lapierre colonel en second du régiment de Navarre-Soubise mort d'apoplexie à côté de son épouse. Il a été tué de trente coups d'épée, dit-on, son nom étoit Trevenec. Ses prétentions ont pu le rendre un peu brouillon, il étoit beaucoup de gens en vue. Mr le Comte de Tourville, octogénaire mais depuis trois mois Mr et M. de Nicolaï avient célébré le cinquantième de leurs noces. Ces

C'est de ce nombre de vieillards qui avoient de fort beaux appa

[illegible]

Dimanche dernier deux exempts de police se sont rendus chez [illegible] rue des [illegible] à Paris, ont demandé [illegible] Madame. La mère a répondu qu'elle était occupée à allaiter son enfant dans ils ont déclaré qu'ils venoient munis d'un ordre du Roi. La dame n'a eu que le tems de s'habiller et a été conduite dans son carosse chez le Lieutenant de Police. Chez le magistrat lui a déclaré qu'on ne la connaissoit pas. Ce qu'avoit on a obtenu que l'enfant qu'elle allaite lui fut rendu. Ces événements dont on ignore la cause affligent [illegible] personnes honnêtes et sensibles.

Les fermiers généraux ont de nouveau une vilaine affaire pour leurs tabacs. [illegible] Cadet et Baumé, de l'académie des sciences qui s'en étoit occupés en Bretagne pour en examiner la qualité l'ayant trouvé vicié et dangereux; le parlement en a fait [illegible] cent mille [illegible] il leur a été insinué [illegible] affaire dans la gazette ils semblent avoir quelquefois ne souvenir [illegible]

N. 15. De V. . . . le 5. Avril.

On connoit maintenant le crime de Madᵉ de S. Elm d'infames complets au sujet de la naissance du Duc de Normandie sont, dit-on, sortis de sa plume. C'est une femme de qualité, jolie et remplie de graces âgée d'environ vingt deux-ans. il est incroïable qu'elle ait prostitué des talens rares parmi son sexe à des calomnies aussi atroces que celles qu'on lui impute.

Le prétexte de la détention de M. de Beaumarchais n'a point été un Mystere en voici la vraie cause. M. de Breteuil ne vouloit point permettre que la préface de Figaro fut imprimée vous aurez remarqué M., Certaine tirade contre les entraves et les persécutions dont les écrivains se plaignent. ce passage ne devoit pas moins déplaire que de rudes sarcasmes contre des auteurs à Brevet. M. de Beaumarchais dit un jour au Ministre: Eh bien, M., si vous ne voulez absolument pas que ma préface soit publiée dans toutes les regles, j'en ferai faire une édition à mon imprimerie de Kehl, et il en entrera en France, tant que je voudrai, malgré vous. — C'est ce qu'il faudra voir, répond M. de B. — vous pourriez bien voir autre chose, Réplique Beaumarchais . . . — oh sans doute dit le Ministre, à ce que l'on prétend: il ne faudroit encore qu'un autre homme comme vous pour m'enlever la confiance du Roi — M., a coupé Beaumarchais en s'en allant, je vais chercher mon second

On assure toujours que M. de Beaumarchais pensé à se dépatrier. Le Roi là fait, dit-on, menacer d'une prison ignominieuse, s'il rendoit public le mémoire dont S. M. a refusé la lecture.

Le mécontentement des créanciers de M. de Guemenée éclate de

nouveau. ils ont répandu quelques exemplaires d'un Pamphlet très mor
où l'on offre à M. le Prince de Soubise et à l'archevêque de Cambray, d
de maçon comme un modele qu'ils auroient dû suivre. cette femme
respectable sacrifie sa fortune pour les dettes de son neveu. on repr
au maréchal de préférer l'acquittement des dettes d'une cadine. à M
Guimard. à celui d'engagemens qui intéressent l'honneur de sa fille

La santé de la Reine et celle du Prince nouveau né ne laissent ri
à désirer. L. M. a reçu aujourd'hui les personnes qui ont les grandes
entrées. Le Roi a assisté au Te Deum qui a été chanté à Paris le 2
de ce mois. comme les Députés de Normandie qui s'étoient rendu ic
avoient retardé le départ de L. M. il étoit nuit lorsque le Te Deum
fini, et elle a joui en revenant du spectacle de la plus brillante
illumination.

Du 7. Avril.

Tout paroit confirmer que les difficultés élevées entre l'Empereur
et les Hollandois vont enfin être terminées à l'amiable, grace
l'esprit de conciliation de notre cabinet. on assure que M. de Brant
a reçu des Etats-généraux les pouvoirs nécessaires pour signer un
Traité définitif. on va jusqu'à dire que dans l'arrangement convenu
on a prévu même la mort de différens souverains. si tels ont été
les succès des efforts de la Puissance conciliatrice dans ces grands
intérêts on peut dire que notre Ministere a rendu un grand service à
toute l'Europe.

Ce qui se passe sur nos frontieres vient bien à l'appui du système
pacifique qui regne généralement ici. d'abord on a cédé les chevaux
achetés pour l'artillerie, aux fermiers de Flandres et d'Alsace. on leur
donne 100 ℔ avec chaque cheval à la charge par eux de les entretenir
et de les tenir à la premiere réquisition, mais chaque fermier n'a obtenu

que quatre de ces chevaux.

La promotion de officiers généraux est signée : il y aura cet été deux camps où nos troupes seront exercées aux grandes manoeuvres.

Les bruits de changemens dans le Ministere sont assoupis. L'accouchement de la Reine occupe exclusivement la Cour et ceux qui y font des intrigues. on continue cependant à faire des brochures contre le Contrôleur général, entre le Compte rendu et le Bulletin du Contrôle on a vu ces jours-ci un Dialogue satyrique entre M. de Calonne et Dubary le roué, sur les moyens employés par l'un et par l'autre pour obtenir de l'argent. ces brochures très condamnables et qui plus est très mal faites jettent un discredit étonnant sur la litterature : que la police tourmente, quoiqu'il soit bien décidé que de pareils écrits ne sont point l'ouvrage de gens de lettres, mais bien plutôt celui de quelques ambitieux turbulens qui ont un intérêt puissant et prochain à dénigrer et à faire déplacer ceux qui le pouvoient. le Ministre actuel des finances du reste on assure que non seulement les payemens se font avec exactitude, mais que le Contrôleur général verse encore des bienfaits sans nombre sur une infinité de gens.

N.° 16. . . . De V. . . . le 15. Avril 1785.

Toute incertitude sur le plein succès des negociations relatives à la paix, paroît enfin détruite. Le Comte de Vergennes a écrit à Mad. de Maurepas un billet qui semble annoncer que tout va être terminé. En effet il y a eu particulierement depuis quelques jours des conférences plus fréquentes Chez M. de Vergennes avec le Comte de Merey et M. de Brantzen, et l'on assure qu'avanthier ils sont convenus de tous les articles du traité définitif qui doit se conclure, sous la médiation de notre Cour, entre l'Empereur et la Hollande. Tous nos apprêts deviennent donc inutiles, quoiqu'ils ayent été fort couteux, car en France où rien n'est jamais prêt, la guerre est un fléau dès le moment où il y a quelqu'apparence de rupture. On prétend qu'il résultera de l'espérance que nous venons de faire pour la vingtième fois, que l'armée sera mise sur un meilleur pied; mais comme les finances sont toujours en mauvais état, et que tout ce qui a l'air d'une économie quelconque, se convertit bientôt en une dissipation aussi quelconque, on ne s'occupe guères ici de fournir à des dépenses de précaution, et celles de nécessité se font avec un embarras et une peine extrêmes.

Le Contrôleur général en fait en ce moment la fâcheuse espérience. Son empressement à satisfaire aux demandes intarissables des plus grands personages du Royaume, des gens de la Cour et de ses Créatures, le mettent dans une situation très pénible. Son emprunt ne va pas. Les Banquiers devenus depuis M. Necker les arcboutans de la confiance publique, lui manquent de tous les côtés et montrent l'impossibilité où ils se trouvent de remplir les soumissions qu'ils avoient faites pour cet emprunt. Ainsi M. de Calonne se trouve à la fin de son Charlatanisme. On parle de changer la forme de

cet emprunt et même d'en faire un nouveau. ces bruits vrais ou faux portent atteinte à la confiance générale; et tout devient difficile au Ministre des finances, dont le thermomètre varie chaque semaine. M. Joulon offre de nouveau sur les rangs, mais ce terrible ouvrage a fait M. Necker devenu la pierre de comparaison pour toutes les opérations de finances, remet la place d'administrateur de ce département en ne peut pas plus désagréable et infiniment périlleuse. car désormais il n'est plus permis à un Contrôleur général des finances de se moquer de l'opinion publique à laquelle M. Necker vient de donner un poids terrible.

Les choses en sont au point que bien des gens reviennent à penser que M. Necker pourroit être rappellé. le Roi ne cesse de lire et relire son ouvrage. on a remarqué même que les gens de la Cour les plus dépendans disent assez hautement que sans la confiance générale envers le Ministre des finances, il sera impossible de remettre les affaires publiques sur un bon pied.

M. Serres, plus connu sous le nom de Dubarry le roué, est revenu à Paris, comme je vous l'ai mandé, avec une jolie femme qu'il a établie sa folle ménage auprès du Contrôleur général. Elle a rempli ce rôle avec tant d'éclat et de succès que le couple intéressant et encore plus intéressé a reçu l'ordre de quitter Paris. Le Roué a obtenu cet ordre, le payement d'assez grosses sommes qui lui étoient dues comme bien fait. cette justice fait un honneur infini à M. de Calonne, mais l'accès que le Roué s'étoit procuré près de lui a causé de l'embrage et excité l'envie de gens qui ne sont pas moins honnêtes que le ci-devant Comte Dubarry. il en a effacé ce diamant dont je vous ai parlé, fatyre fort grossière mais fort dépaisante aux yeux de M. de Calonne pour lequel l'apologie que voici n'est peut-être pas une consolation efficace.

Pourquoi sur ce pauvre Calonne
S'acharnet-on si durement ?
C'est une si bonne personne !
Il est vrai qu'il aime l'argent,
Mais quand pour lui-même il en prend,
A toute la Cour il en donne ;
Plus loin encore il en répand ;
Demandez le à la gent Prébonne
Qui jadis le méprisait tant ;
Maintenant elle le couronne
Et rend hommage à son talent :
Excepton ce le parlement
Qui fut son Abbé le Calonne.
Ma foi sur ce pauvre Calonne
On s'acharne trop durement.
On dit aussi qu'il est galant,
Mais il n'est que dans son automne ;
Ne peut-on pas à Cinquante ans
Chercher quelque mine fripponne
Qui rappelle notre printems ?
Le travail est si monotone
Qu'il faut bien un délassement ;
Mais cela se fait prudemment :
L'ami le Rat et Jérionne
Ont ce secret département ;
Le public seul est confident.
Ainsi sur ce pauvre Calonne
Acharnez vous moins durement.

Les srs le Rat et Jérionne nommés dans cette piece sont les premiers secretaires du Contrôle.

Il paroit décidé que le Maréchal de Castries va avoir pour adjoint le Duc de Castries son fils on parle aussi de donner un adjoint au ministre de la guerre.

On a reçu ici une quantité prodigieuse de lettres anonymes adressées en Hollande contre Mad. de Cassini contre son mari et contre la plupart des officiers qui ont suivi les drapeaux de M. Villibois.

Les Maladies cataractes sont très communes ici et à Paris. du nombre de leurs victimes on a été à Comte d'Halwyl que le Chev. Durfort remplace dans le Gouvernement de Colmar et le Comte de Stiet. une anecdote assez singulière sur le dernier, c'est qu'ayant épousé sa femme qui était jeune et jolie, il n'a couché avec elle que la première nuit de ses noces: dès le lendemain il déclara que cela ne lui arriverait plus et il a tenu parole sans que l'on en ait jamais su la raison - Mad. de Stiet ne promit point alors d'adjoindre les douceurs du mariage, et elle a aussi tenu parole.

Il paroit que Mad. de S. Elon ne l'en est pas tenue à de mauvaises Chansons. sa jolie mine couvroit une ame très noire, et par jalousie dit-on elle a voulu empoisonner une de ses amies.

N. 17. De L'___ le 20. avril 1785.

La Cour vient de recevoir des dépêches de l'Inde. Elles ont été apportées par M. de Castelet qui est venu par terre de Cadix, où la frégate la Bellone, qu'il commande, est entrée. Si la version qui se répand dans le public est exacte, voilà nos plans de paix et nos opérations de finance exactement dérangés. Les anglois, dit-on, nous ont enlevé Trinquemale à main armée. Il est possible que le Lord de Macartney se soit impatienté des délais que M. de Bussy apportoit à l'exécution de la Clause du traité qui concerne cette place, et qu'il ait agi d'après les principes connus de sa nation, pour s'en emparer sans ordre de sa Cour, bien sûr qu'elle ne désavoueroit pas ses démarches, dès qu'elle seroit mise en état de soutenir une démarche aussi extraordinaire. Quoi qu'il en soit d'après ses instructions, cette violente prise de possession ressemble fort à un commencement d'hostilités même déclarées. Ceux de nos politiques qui s'attachent à cette dernière opinion vont plus loin : ils entrevoient dans cette affaire un Concert entre l'Angleterre et quelque autre grande Puissance fort intéressée à occuper la France de tous les Côtés. Si les Hollandois avoient eu le bon sens de faire en même tems que nous leur paix avec l'Angleterre la restitution de Trinquemale n'auroit pas éprouvé les difficultés actuelles.

D'un autre Côté ceux qui voyent que les fonds publics baissent en Angleterre et qu'il y est question d'un nouvel emprunt de 4 millions Sterling, ne pouvoient se persuader que le Ministère Britannique veuille provoquer une nouvelle guerre.

Cependant on a vu paroître aujourd'hui la publication des lettres patentes qui créent une nouvelle compagnie pour le Commerce de l'Inde; et ces lettres n'ont pas paru. Les fonds doivent être de vingt millions distribués en 20,000 actions. Il y aura 12 Directeurs qui fourniront 500 actions chacun. Ce sont MM. Doüin, Berard de Lorient, Marion, de l'Inde, Gourlade, Bertier, Berard l'aîné, Bezard, Durué, Mars, Sabatier, Montesuis et

Gougenot. on ne voit là aucun des cordons bleus de la finance ni du commerce. Les 114 000 autres actions seront remises au public. M. de Boulogne ci-devant intendant des finances présidera à l'administration en qualité de Commissaire du Roi. aucun des intéressés, tous les 12 dix ans pourra s'immiscer dans les affaires de la Compagnie. Les lettres patentes permettent à la compagnie de traiter avec les nègres et lui accordent tous les édits enfants du tems de l'ancienne Compagnie sauf à l'éteindre dans vingt ans.

Vendredi dernier on a enregistré au parlement de nouvelles lettres patentes au sujet de St Cloud. Elles portent que la Reine pourra jouir et disposer de cette terre.

Quelque mécontentement élevé à Ratisbonne, entre le Prince de Deux-Ponts et Mrs de Bombelles notre Ministre près de la Diète de l'Empire va occasioner un petit mouvement, mais assez content dans le Corps diplomatique. Pour employer M. de Bombelles ailleurs, on donne la retraite de 200 mille livres en argent, et 10 000 de pension à M. Ossorio qu'il va remplacer à la Cour de Lisbonne.

La Comtesse de Brol Veuve du Capitaine des gardes de M. le Duc d'Orléans a obtenu aussi une pension de 8, 000 livres. ces graces sont très chères, et celles de cette espece que l'on a accordées depuis dix-huit mois seulement montent à une somme énorme.

L'incommodité du Maréchal de Biron. que l'on regardoit comme une attaque de goute au pied, a pris la tournure la plus fâcheuse. on parle déjà de concurrens pour le régiment des gardes. si quelque faveur particulière n'en décide pas, il paroit que le Duc du Châtelet ou le Maréchal de Broglie y auront la meilleure part.

Le Maréchal de Lévis est aussi très dangereusement malade.

Le Chevalier d'Arcq, ci devant sous le Ministère de M. de la Florentin, et qui a fait un si mauvais usage de l'honneur qu'il avoit d'appartenir du côté gauche au fils comte de Toulouse, avoit attaqué M. le Duc de Penthièvre au Conseil. Il a été débouté par arrêt, de toutes ses demandes, et condamné à quitter le nom d'armes qu'il avoit pris, en payant tous les dépens. Ce jugement a été fort applaudi.

Voici la vérité sur le nouveau congé que le fameux Dubarry a pris de la Cour. On ne la fait pas encore sur le parti qu'il a tiré de ses liaisons de celles de sa Compagne avec M. de Colonne, mais le Baron de Breteuil le fit appeller, il y a huit jours et lui dit à peu près:

" vous avez beaucoup intrigué sous le dernier regne; je ne vous ai jamais vû, mais je sais que vous tourmentez la Comtesse Dubarry votre belle-soeur en la menaçant de faire Casser l'acte de séparation qui existe entre elle et son mari. Cessez toute démarche à cet égard: et je vous conseille même de quitter Paris. " Le Roué voulut se justifier; le Ministre lui imposa sèchement silence. Le lendemain il retourna Chez le Baron de Breteuil avec le Comte Guillaume son frere mari de la Comtesse. Le Ministre accueillit bien celui-ci et persista dans ses conseils donnés au Roué. Il part aujourd'hui avec sa femme pour l'Italie, et l'on assure qu'il a reçu deux mille Louis pour ce voyage

N. 18. De V... le 27. Avril 1785.

Si l'on veut se faire une idée de la grandeur de la Cour, il n'y a qu'à jetter un coup d'oeil sur le nombre des seigneurs et des dames admis présentés, qui ont eu l'honneur dimanche dernier de faire leurs révérences à la Reine, à l'occasion de sa convalescence. les premiers étoient au nombre de 343. et les dames de 241. fort bien. elle ira, le 12 du mois prochain à Paris pour faire ses actions de graces, à Notre Dame et à Ste Geneviève elle conduira avec elle Mgr. le Dauphin.

La revue du Roi se fera vraisemblablement le 11. la maladie du Maréchal de Biron en rend l'époque incertaine. il connoit si peu le danger où il se trouve qu'il disoit samedi au Comte d'Adhémar, qui revient d'Italie, qu'il feroit cette semaine avec le Roi le travail de sa nomination comme lieutenant-Colonel en second du Régiment des gardes.

Le Duc du Châtelet qui en qualité de Colonel du Régiment du Roi, est désigné pour succéder à M. de Biron, a deux nouveaux concurrens, le Maréchal de Castries et le Comte de Périgord. le premier en obtenant le Régiment des gardes, cederoit la gendarmerie au Duc de Guignes. le second l'un des plus honnêtes hommes de la Cour, a pour lui une recommandation particulière trouvée dans les papiers de Mgr. le Dauphin Père du Roi.

Les projets d'embellissemens dont il a été question pour la Capitale deviennent incertains au moment de leur exécution. C'est l'argent qui manque. d'abord on avoit parlé d'une compagnie. ces dépenses ensuite devoient se faire aux frais de l'Etat. pour y subvenir, M. de

Calonne avoit imaginé un impôt d'un cinquantième sur les maiſ
de Paris. il faloit un édit le parlement a été consulté. et le prem
président a nettement déclaré à M. de Calonne qu'un nouvel
impôt dans les circonstances actuelles éprouveroit beaucoup
difficultés à l'enregistrement ſ. ett. en étant instruit. a dit q
ſi le Contrôleur général n'avoit pas d'autres ressources pour ſubv
à ces dépenses, il faloit y renoncer.

Les actions de la nouvelle compagnie de Indes ont toute été
enlevée en trois jours. hier elles gagnoient 35 p% à la bourſe. ce
prouve combien le gout de l'agiotage, et du jeu dans les fonds pu
ſ'est accru. car enfin l'espoir d'un premier dividende n'eſt offert
aux actionaires que pour la fin de 1787. et peut-être bien de 1788. un
ſecond hazard contre les benefices de la compagnie à ce époque
ſ'est celui de la guerre, car l'arrêt de ſa création porte que la durée
de son privilege ſera pour ſept ans de paix, ce qui annonce implicite
qu'il ſera ſuspendu par la guerre.

Or cette guerre beaucoup de politiques la regardent encore comm
imminente, quoique notre médiation ait opéré une conciliation
à peu près conclue entre la Cour de Vienne et celle de la Haye
L'Empereur fait un accueil ſingulierement diſtingué à l'ambaſſadeur
d'angleterre. on remarque qu'il continue à ſe faire des mouvemens
dans les troupes autrichiennes qui ſ'approchent de la Baviere, et
ſi l'Empereur ne donne pas, comme il eſt probable une pleine
confiance aux diſpoſitions de notre Cabinet à ſon égard il eſt poſitif
qu'il prend à l'avance des meſures pour lui nuire partie.

L'incertitude ſur toutes ces grandes choſes alarme fort les amis
du Comte de V.... nouvellement lié d'amitié avec le Contrôleur

gral. on craint qu'il ne soit entraîné par lui. les dépenses énormes et fréquemment répétées qui se font de jour en jour paraissent avoir extrêmement diminué la confiance du Roi on M. de Cal. ... et les grandeurs remarquent que le défaut d'économie se montre jusques dans ses plus petites opérations. Il étoit par exemple naturel de loger la nouvelle Compagnie des Indes dans l'un des appartemens de l'ancienne; il ne falloit que faire déménager M. Mesnard de gonichard qui y occupe un appartement de 15 pieces. au lieu de cela, on parle d'acheter l'hotel le blanc qui vient d'être acquis par M. de Chalullé capitaine aux gardes; et les grandes réparations qu'il y a faites rendront cette acquisition très chere.

Autre acquisition bien inutile: C'est celle de la maison de M. de Sauvigny intendant de Paris, qu'on vient de mettre sur le Compte du Roi au moyen de 400,000 livres, pour que cette maison soit l'intendance.

Je puis vous donner quelques détails curieux sur les dernieres intrigues du Roué du Bary. Lorsque M. de Montcynard quitta le département de la guerre sous le feu Roi, il déclara qu'il avoit économisé dans son département une somme de trois millions que Louis XV. s'appropria: il avoit destiné cette somme à l'acquisition d'une terre pour la Comtesse du Bary. En effet il fut question du duché de Decquigny; l'affaire manqua, l'argent fut porté au Trésor Royal, on en fit la rente à la Comtesse et le Roi mourut. Le Roué qui se nomme maintenant le Comte de Ferres, est venu à Paris avec le projet de faire revivre les prétentions de sa belle-sœur sur ces trois millions. il a déterminé d'abord celle-ci à aller voir le Contrôleur général avec sa femme qui est très jolie. les deux dames eurent une audience particuliere, elles parurent charmantes, où l'on promit de part et d'autre ce qui étoit demandé réciproquement, et la

Comtesse du Barry trouva un moment grâce devant l'homme qu'elle subjuguoit
Il est inconstant ; la Comtesse de Forcas succéda plus longuement à sa belle
sœur, mais celle-ci eut parole de recevoir un à compte de cent mille écus
sur les trois millions ; immédiatement après cette promesse, du Barry
emprunta de la Comtesse 20,000 liv. à compte sur quelques
difficultés que celle-ci lui fit, la menaça de faire casser son acte de séparation
d'avec le Comte Guillaume son mari, ce qui rendroit celui-ci maître de
tous ses biens. voila ce qui a donné lieu à la reprimande sévere et au
conseil amical que le Roi a reçus de M. de Brehail.

Le Roi toujours enthousiaste de l'ouvrage de M. Neckar dit enorme
dernierement quelques mots qui indiquoient un rappel, mais la Comtesse
de B... a fait échouer cette intention, malgré le maréchal de Castries
qui le tient attaché, comme un brave et preux Chevalier, à son Règne et
honnête ami.

Nig. De V.... le 5 Mai 1785.

Depuis long tems il avoit été arrêté un mariage entre le Comte Armand de Polignac, et la jeune Demoiselle de Malignon petite fille du Baron de Breteuil qui n'est âgée que de onze ans: la Duchesse de Polignac demanda dernierement au Baron que sa petite fille lui fut remise, ajoutant que, comme elle destinoit déjà tout à avoir la survivance de la place de Gouvernante, il y auroit convenable de la mettre le plutôt possible dans une liaison intime avec les Princes et Princesses en face du Roi. Le Baron consulta là dessus sa fille Mad.me de Malignon qui répondit qu'elle ne pouvoit se séparer de Mlle de Malignon, ne sachant qu'elle seroit mariée. De refus d'abord occasionne de grands débats et enfin une rupture décidée. Les parens ont été chacun de leur côté et d'autre. Le Baron Breteuil sachant que cette affaire ne rentroit dans le plan de ses projets et ne se souciant pas d'aller très avant dans la Duchesse de Polignac et lui a déclaré net qu'il ne consentoit entièrement aucune brouillerie à la Duchesse lui a répondu assez énergiquement: on ne se brouille qu'avec ses amis. Depuis ce moment la place de ce ministre semble à beaucoup de gens à peu près vacante. On se rappelle que par sa mauvaise lettre aux Evêques pour les renvoyer dans leurs Diocèses il s'est fait une querelle très vive avec le Clergé en général qu'il est vrai est en petit nombre, qu'il n'a fait aucune de ces grandes choses qui pourroient réparer ce qui lui manque du côté de la bienveillance et on le regarde généralement comme un prochain disgracié.

Le mariage du Comte Armand de Polignac est déjà arrêté avec un autre riche héritière qui est en possession de tous ses biens. C'est Mlle de Sully qui réunit en sa personne les héritages du Duc de Sully et du Marquis de Bryanne ses grands Oncles.

Mlle de Matignon épouse de jour à la le fils du Duc Montmorency petit fils du Baron.

Le Duc de Polignac a donné sa démission de Colonel du Régiment du Roi Cavalerie sous le prétexte qu'étant âgé de 40 ans et n'étant encore que Brigadier la Carrière militaire lui convient d'autant moins qu'il n'y a plus aucune apparence de guerre.

Cependant il vient d'être arrêté une augmentation assez considérable d'hommes dans chaque Régiment de Cavalerie.

L'Etat du Maréchal de Biron est toujours dangereux et suivant l'usage la Cour et la Ville continuent de faire la repartition de ses places ; voici la version du jour: le gouvernement du Languedoc à Monsieur. Le Régiment des gardes divisé en trois Régimens qui seront donnés au Duc de Lauzun au Duc de Biancourt et au Duc de Laval. Ceux qui prétendent encore que le Régiment entier seroit donné au Maréchal de Castries pour faciliter. M. de Calonne à celui-ci dans le département de la Marine et placent le Contrôle général entre les mains de M. Esmangard.

Ainsi dans l'opinion publique tout notre Ministère est Chancelant. Le Bruit d'un changement prochain dans le département des affaires étrangères devient très vif. M. de

Vergennes long tems en but à un parti puissant qui a été on de la peine à réprimer les efforts combinés et dirigés contre lui. Cependant un ouvrage en changements à un terme assez long pour qu'il puisse avoir le tems de se rendre en salle.

Le Duc de Choiseul est à toute extrémité d'une Péripneumonie. Les symptômes de sa maladie sont très alarmans; la Cour et la Ville sont soir et matin à sa porte.

Nous avons perdu, la semaine dernière, quatre officiers généraux. M.M. Damoy de Baudin, de Fontaine et de la Roche Lambert. La Princesse de Marsan, sœur du Prince de Soubise, est à la mort.

Le marché pour la terre de Saint, sur la quelle devoit être placée la Duché-Pairie de St Cloud en faveur de l'archevêque de Paris vient d'être résilié. Le Roi achète 1,600,000 ℔. du Prince de Condé, la terre de St Maur qui remplira le même objet.

On arrête sur le tapis l'imposition d'un Cinquantième de la Valeur sur les maisons de Paris. Il y en a dans cette Capitale 24,000 que l'on évalue à 20,000 ℔ l'une dans l'autre; ce qui fait un Capital d'environ 500 millions, ainsi l'impôt seroit un objet de 10 millions.

Il y a au Parlement un édit portant une augmentation de 3 ℔. pour chaque voie de bois neuf: c'est la seconde imposition de cette espece depuis un an.

Les actions de la nouvelle Compagnie des Indes est montée jusqu'à 12 p% de bénéfice. à cause des fondemens

pris que l'on voit journellement arriver ici des agioteurs de
toutes les villes commerçantes du Royaume.

N°20. De V.... le 11 Mai 1786.

La mort du Duc de Choiseul est la nouvelle la plus importante en ce moment. on se trompe, il est de croire que les gens en place en sont sincerement affligés. Il est le centre d'un cercle important pour eux, c'est là que leurs spéculations étoient présentes et dictatrices avec une liberté qu'elles ne comportent pas. Il a partout glorifié par tout ce que la Cour a de plus respectable du côté de la naissance, des mœurs et même de l'esprit et des connoissances ne pouvoit manquer de faire ombrage, d'autant plus qu'une partie de la nation venoit se ranger sous l'exemple que de grands et honnêtes Seigneurs lui donnoient.

Le Ministere ou plutôt le regne de M. de Choiseul fera époque dans ce siecle. Le pacte de famille et l'alliance avec la Maison d'Autriche sont deux événemens dont on gardera la mémoire. Si la guerre de 1756 fut malheureuse et la paix qui la suivit honteuse la faute en moins ne retombe pas sur son honneur et sa gloire dans la rédaction du traité, elle conserva une perte que M. de Choiseul avoit jugé le projet de justifier, en cédant à l'Angleterre les Colonies du bord de l'Amérique. La querelle des Espagnols avec les Anglois en 1770 au sujet des Isles de Falkland lui fournit une occasion propice de recouvrer le terrain de la paix de 1763. Il en étoit averti au Roi qui ne goûta point son projet et qui étoit occupé d'autres objets que de guerre. Cependant comme il connoissoit l'esprit de son maître, il espéra de l'engager à faire cause commune avec l'Espagne, en excitant le ministere Espagnol qu'il gouvernoit à tirer seule dans la querelle avec les Anglois. Mais déjà un parti puissant l'attaquoit lui-même ainsi que dans l'esprit du Roi. Ce parti découvroit que M. de Choiseul devenoit un Espagnol, il remarquoit dans l'intimité de sa correspondance, que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable pour humilier l'Angleterre, qu'elle n'avoit ni ministres ni

matelots prêts, le fait étoit mal. Par un de ces événemens bizarres et in-
concevables qu'on ne peut imaginer, ni prevoir, le courrier porteur de la
dépêche en Espagne fut intercepté par ordre du Roi, sans que le Roi ni le
Duc surintendant des Postes en fussent rien, et il tomba entre les mains
de ses ennemis un billet de sa main au ministre d'Espagne qui ne conte-
noit que ces mots: Tenez bon. L'armée de cette pièce Mme du Barry qui
avoit tenté plusieurs fois sans succès de perdre M. de Choiseul dans
l'esprit du Roi, insinua au Monarque qu'il étoit trahi par son ministre.
La preuve, répondit le Roi, et il ne restera pas ici un quart d'heure. On
montra le billet. En l'examinant, le Roi, dans un mouvement de colère,
passa chez M. de la Vrillière, ordonna l'exil, et le tout fut exécuté en peu
d'heures.

Telle fut la fin ministérielle du Duc de Choiseul. On lui a reproché
la prodigalité. Hélas le regne de l'économie n'a pas mieux fait son bien, le contrôle
dans les courts jours de M. Necker.

M. de Choiseul laisse une dépouille assez considérable pour occuper
beaucoup de gens. Son cordon bleu passera au Maréchal de Stainville, son
Frere ainsi que le grand bailliage de Haguenau dont il a investi en fidei-
le Prince de Montbarrey. Le Duché-Pairie d'Amboise est reversible par
une concession du Roi à M. de Choiseul - la Baume qui a épousé la fille
du Mar. de Stainville. Le public nomme M. de Contades au gouvernement
de Touraine, mais Mrs d'Esaing et de Rochambeau ont la promesse
du Roi des premiers gouvernemens vacans.

La Reine a paru affligée en apprenant cette mort. Le Dimanche au
soir elle faisoit assez tranquillement son jeu, lorsqu'un accident bien léger
mais rare a coupé la scène. Le Marquis de Beauvau qui jouoit au Pharaon
a laissé échapper un mouchoir qui a éteint dans le cercle. Les
Dames ont joué de l'éventail pour cacher le rire que cet événement excita

mais la Reine n'a pas sçu l'empêcher d'éclater et tout le cercle en a fait autant.

S.M. a renvoyé au jeudi après la pentecôte, le voyage qu'elle devoit faire visite a ste Geneviève et à notre Dame. Elle se rendra ensuite a Trianon d'où il y aura des petits voyages à Rambouillet et le lendemain de la Toussaint Mme établie à St Cloud et M. le Dauphin fera inocule.

Du 12. Mai.

La mort du Duc de Choiseul semble avoir raffermi les ministres dans leurs places. au moins ne voit-on plus en ce moment, de vestiges du violent orage qui troubloit le ministere. on s'est cessé de parler des négociations de mariage entre l'Empereur et les Hollandoises mais on soutient beaucoup de l'echange de la Baviere; on la croit consommée et que les principales puissances de l'Europe sont d'accord sur cet arrangement. Quoiqu'il en soit la paix est sure et la disette des fourages se faisant sentir sur nos frontieres à cause de la secheresse generale on cede aux fermiers de ces provinces des fourages des Magazins du Roi, à la charge par eux de les remplacer en nature à la prochaine saison prochaine.

Un evenement peu important en lui même n'a pas laissé que de faire ici du Bruit, ces jours derniers. Il est d'usage que le jour du Conseil. des dépêches le garde des sceaux et le Contrôleur général se rencontrent pour donner à dîner chacun à la moitié de la moitié du Conseil. Les invitations étoient faites d'avance, mais le matin, des Dames de la Cour en voyant demander à dîner à M. de Calonne en le priant de tenir sa porte fermée. Le ministre obéit aux graces. à trois heures se présentent des conseillers d'Etat invités et des maîtres de requêtes d'une nouveauté à laquelle ils ne s'attendoient pas. ils vont chez le garde des sceaux, sa table étoit complette, de sorte qu'ils se virent contraints d'aller dîner à l'auberge du poste, où l'on n'avoit jamais vû tant de Magistrats reunis par la faim.

Les lettres de Cachet vont toujours grandement leur train. L'avocat Froubert de Groubental a été mis. il y a trois semaines à la Bastille pour avoir mis trop de Chaleur dans la défense, un de ses Clients qui avoit pour adversaire le Chevalier de Jean frere de lait de la Comtesse de Lisbran et son protégé. on a gravement proposé à l'avocat ou de rester en prison jusqu'au jugement du Procès ou de donner son désistement dans cette affaire. Il a résisté longtems mais voyant à enfin que sa générosité étoit par faitement inutile à son Client il a promis et signé.

M. de Beaumarchais est toujours renfermé chez lui, sans vouloir voir personne. on dit que M. le Comte d'Artois, en parlant de lui au Roi son frere a dit: « Sire vos sujets sont toujours prêts à faire à V.M. le sacrifice de leurs biens et de leurs vies vous avez sur eux la puissance que vous donne le rang suprême; mais elle ne s'étend point sur leur honneur et vous avez flétri celui de Beaumarchais . . . » on ajoute que le Roi répliqua avec vivacité. « Eh . . . que veut on que j'y fasse, ne faudroit-il pas que j'allasse lui demander excuse ? »

N.° 21 De V... le 18 mai 1785.

Il est arrivé avant hier un courier de Vienne qui a occasionné un conseil extraordinaire. Ce conseil a été continué le lendemain sans qu'on ait transpiré du sujet, mais ceux qui croyent tout deviner, prétendent que les affaires d'Allemagne et l'échange de la Bavière forment la matière des négociations actives qui existent entre la cour de Vienne et la vôtre. Depuis l'arrivée de ce courier il y a beaucoup de mouvement dans nos Bureaux et l'on a cru remarquer que la reine avoit moins de sérénité que de coutume. Tirons conjectures qui peu doivent à faire douter du maintien de la paix. Sont certainement suspects, attendu que les préparatifs de guerre sur nos frontières ont été suspendus, et il ne manqueroit point été si le ministère n'avoit la certitude que d'un autre côté les affaires s'arrangeoient pour éviter une rupture. On vient même de rappeller quelques uns de ses régimens cantonnés en Flandres. ceux de Brie et de Beaujolois passent à Brest, le dernier s'embarquera pour la Martinique.

Il est certain qu'il se prépare une révolution quelconque en Allemagne, et bien n'en croit pas sur leur parole les gens qui tiennent à l'administration, lorsqu'ils disent qu'il est heureusement question de l'élection d'un roi des romains dans la personne de l'archiduc François mais le silence et la tranquillité de la cour de Berlin prouvent, comme notre propre conduite, que tout se réglera par la paix.

Au de telles circonstances on ne peut entendre rien qui ne soit favorable que M. de Vergennes pense à se retirer. il est certain que la fermentation commence à remuer à la cour. on voit toujours d'un côté le ministre de la guerre et le Baron de Breteuil; de l'autre M. de Vergennes le garde des sceaux et le contrôleur Général. il doit nécessairement résulter quelque événement du choc de ces deux partis. on prétend

que le premier porta M. Necker, pour lequel le Second avait une aversion bien décidée. C'est d'après cette aversion qu'on lui prêta écrit qui tend à en dire du bien en dérisionnement proscrit.

Cependant un arrêt du conseil vient d'imposer quelques bornes à l'auteur et a lésé la curiosité des gourmands, contre lesquels M. Necker s'est si fort récrié.

Peu de temps avant la mort de Choiseul on parlait encore de sa rentrée dans l'administration. Ce ne fut pas, parmi ses nombreux amis, quelqu'un qui puisse devenir chef d'un parti qui inquiétait Louis après sa mort: il est certain que le jeune Maître se trouva bien fortifié par cet événement. Les sentiments du maître sur le duc de Choiseul étaient assez connus, mais les adversaires de ce ministre doivent se voir avec plaisir délivrés d'un homme puissant qui contrariait ou déjouait souvent tout ce qu'ils faisaient.

La prévention du roi contre ce grand homme a donné lieu à l'épitaphe suivante:

Ci-gît Choiseul, ah! qu'il est bien
dit tout bas le roi très chrétien!

Celle-ci est plus digne d'attention. M. de la Harpe qui était prédicateur du duc, en est l'auteur.

Ci-gît Choiseul dont le vaste génie
se jouait tour à tour et des rois et du sort:
deux fois il terrassa l'envie;
le jour de son exil et le jour de sa mort.

Madame Dubarry jouit toujours du plus grand crédit: on n'obtient rien que par elle. Le régiment du roi, cavalerie, que le duc de Choiseul

a quitté, vient d'être donné au vicomte d'Ecquevilly qui est de la cour, et le régiment de Beaune, passe au marquis de Vogué, mais Mme adélaïde avoit demandé le premier pour le Comte Louis de Narbonne, mais elle a échoué.

Les dames Tantes du roi vont faire un voyage de deux mois aux eaux de Vichi et elles se font accompagner d'une cour assez nombreuse.

Le voyage de la reine à Paris est encore remis au mardi 25 de ce mois, et comme c'est M. aura tous les grands honneurs dans cette occasion, les gardes françoises et Suisses seront en haye depuis l'entrée de Paris jusques aux églises de N.D. et de Ste Geneviève c'est M. Thierry le magnifique qui a ordonné cette fête et portera une faire de bouteilles d'oreilles de Goyon[1] que son nouveau joaillier le Sr Dubosc a montées avec un goût infini. il paroit décidé que la reine ira à l'opéra en grande loge : elle a engagé les dames qui l'accompagneront à être toutes en robes d'argent.

Le docteur Franklin demande à se retirer, on désigne pour le remplacer ici, en qualité de ministre des Etats unis, M. Jefferson ci devant président de l'Etat de virginie.

On vient de lancer à Brest une frégate d'une construction nouvelle, sur le plan donné par le marquis d'Arcet : elle réunit la vitesse de la marche à une facilité extrême dans la manœuvre.

On parle beaucoup d'un enlèvement assez extraordinaire. la princesse maximilien de deux ponts est attachée depuis six ans à une Mlle Dupin, jadis maîtresse du duc de Choiseul et que le ministre avoit mariée à un riche américain dont elle est veuve : avec 40,000[H] de rente. l'attachement du prince max. pour cette dame est si constant et si réciproque, que lui a fait refuser tous les partis qui se sont

présentés pour lui comme il en colonel du régiment d'Alsace qu'
venait de quitter Mlle Dupuis pour se rendre à son régiment qui en
Pas Bourg, la famille Dupuis et le gouvernement ayant appris
Mlle Dupuis allait voyager aussi durant la Vendée, ont craint qu'
fussent convenus de s'égarer secrètement, et Mlle Dupuis, retenu
partout a été arrêtée et mise dans un couvent.

Nota. De Versailles le 24 mai 1783.

On a cru, ces jours-ci, que le contrôleur général allait sortir, tant il a été mal traité par le roi. le ministre a beaucoup gagné à donner les petits trois jours à la disgrâce pour le voyer, manque souvent à des paroles données pour les premières défenses des départements. le maréchal de castries exact avec probité aux engagements qu'il a pris pour faire face aux dettes de la marine, était plusieurs fois d'une fois de ce qu'on le mettait dans l'impossibilité de tenir les paroles données, et à se mettre fortement que de ces retards il résultait de grands dommages pour le service et une augmentation de frais pour traiter les fournitures dont l'époque des payements est incertaine. le contrôleur général n'en a tenu compte. c'est-à-cette occasion que le roi qui ne les trouve pas bien traités d'une manière si vive, les choses seront été autrement que bonne ou que m. Emmanuel allait les succéder, m. de V... a tout raccommodé. ces brouilleries et ces réconciliations altèrent nuisent à tout ce qui ne paraît pas tranquille. elles finissent par le déplacement de m. de Calonne, quoiqu'il soit soutenu par un parti puissant à la tête duquel on a compté le comte de Maurepas. dans ce parti se trouvent le garde des sceaux, le lieutenant de police, une bonne moitié de la cour. l'autre formé des débris du parti choiseul a pour chef le maréchal de castries, le prince de beauveau, m. necker derrière la toile a beaucoup de gens dont la probité, l'énergie et les talents sont également recommandables, du choc de ces deux partis résulte une guerre intestine à la cour, de l'on sent qu'un mot de maître suffirait pour la faire cesser, mais ce mot, on le bigne avec vigilance. le comte de v... craint que si m. necker arrive à versailles, entouré des bénédictions de toute la France, il ne puisse lui-même résister au torrent, et il ne perd aucune occasion de le décrier dans l'esprit du maître, tandis qu'il y travaille d'un autre côté, les ennemis du contrôleur général ont beau jeu à le battre à montrer un tableau effrayant de dissipations de toute espèce, dont le comte de vient de jouer en jeu, plus difficile à jouer. enfin ce qui met de plus en plus la alarme parmi les

partisans du contrôleur général, et on croit s'apercevoir à ses
saillies que le roi annonce plus que jamais des idées que ses ministres ne
ont pas inspirées. Il est possible que quelqu'un correspondre secrètement
avec M. N., mais ce que l'on sait positivement, on le rapporte à cette époque
que dans le ministère de M. de Maurepas, le marquis de Pezay fut très utile
particulièrement le roi, de toutes que M. N. saurait jamais approuvées
son ministère. Ce ne fut qu'au bout de trois ans que cette correspondance
fut découverte de M. de Maurepas, qui en a droit courtisan beaucoup
au marquis de Pezay un piège auquel il se laissa prendre, et celui-ci
en mourut à la veille de la plus haute fortune.

Le témoignage que M. de Choiseul a rendu dans ses derniers
moments à M. Necker, ne contribue pas peu à soutenir le courage
des partisans de l'ex-directeur. On prétend qu'il a dit aux nouveaux
amis qui l'entouraient, qu'il désirait pour le bien du royaume et pour
l'avantage de S. M., que cet administrateur fut remis à la tête
finances.

Si l'intrigue règne à la cour avec une vivacité extrême, on sent
que la politique y doit avoir peu de part. On a cessé de parler de la bavière comme de
l'objet important : cependant on ne peut douter que les principales puissances
de l'Europe ne s'occupent de fixer le sort de l'Allemagne, et on
nouvellistes prétendent que les négociations n'ont pas encore parlé de
ces échanges qui sont sur le tapis lorsqu'elles se préparent de grands
changements politiques, chaque partie intéressée ne manque pas
de faire valoir. Bien loin le grand mot d'équilibre, et on
toujours par des additions à sa propre puissance que chacun cherche
à réaliser cette chimère.

On s'occupe toujours d'établir un nouveau régime dans
l'armée. Le ministère a envoyé aux inspecteurs, des mémoires qu'
doivent renvoyer avec leurs réponses et leurs observations. Le
roi vient d'en créer deux nouveaux, M. M. Eyman et Primor,
qui, comme tant de grands hommes, ont commencé par être

Simples Soldats.

Le comte d'Estaing a obtenu le gouvernement de Touraine, le comte d'Hozonville celui de Nivernois & le marquis d'Havrincourt celui de Montreuil en Lorraine le roi a nommé aussi le comte d'Hirimidal commandant du régiment d'Alsace. cette place étoit vacante par la mort du Baron de Coborn.

Le comte de Bourbon-Busset qui a épousé Mlle de Boynes, menoit une vie très déréglée; le roi avoit été le premier à qui l'avoit témoigné son mécontentement de sa conduite le désordre continua et il s'éloigna de la cour pendant quelque tems. la semaine passée, il parut à Versailles S.M. l'ayant appercu ordonna au ministre de le faire arrêter par forme de correction, en conséquence dès le lendemain il fut conduit au château de Doullens.

On parle de nouveau de marier le comte allemand de Polignac avec Mlle de Montmorency, anglaise riche de 30 mille livres sterling de revenu; mais on ajoute que on y fait la recherche en mariage et il est à présumer que, de ces deux partis, le matrimonial sera préféré au reste; dans la société intime de la duchesse de Polignac on ne regarde pas comme impossible de voir les négociations se menager pour le mariage projetté avec la petite fille du Baron de Breteuil au milieu des mouvements qui agitent la cour, on a remarqué qu'il s'est élevé quelques nuages entre le roi et la duchesse-gouvernante, on assure même qu'il y a eu à cet égard une explication entre les augustes époux.

Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. une jeune personne s'étoit en angleterre sous le nom de Pamela en a imposé chez Mme de Genlis au palais royal, & a été bientôt suivie d'une seconde nommée Hermine. on se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de Mme de Genlis qui les a fait

élever tous des moins Puppodés, afin d'éprouver les effets d'une
pareille éducation, qui au reste a fort bien réussi. ces Demoiselles se
croyoient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs
parens. Il est question maintenant de leur procurer un établis-
sement; les deux Demoiselles de Gentil déjà mariées, l'une à Mr. de Va
l'autre à Mr. de voëstine, trouvent cet événement un peu bizar
et le public en glose beaucoup. Mais Mde de Gentil se dispose à
écrire l'histoire de ces deux Demoiselles, & elle ne manquera pas de
éclaircir beaucoup de choses qui paroissent obscures dans ce projet
singulier d'éducation.

N. 23 De V... le 1er Juin 1785.

On continue à regarder la paix de l'Europe comme assurée, et l'on s'attend à savoir incessamment la somme définitive que les Hollandois auront accordée à l'Empereur en indemnité de ses prétentions sur Maestricht et sur le pays d'Outre-Meuse. Le bruit public est qu'elle s'élèvera à 9 millions de florins.

Tous les projets relatifs à l'augmentation de notre armée de terre, semblent abandonnés; mais la situation de nos affaires maritimes n'est pas aussi rassurante, si l'on en juge par les efforts que l'on fait pour porter notre Marine à un haut degré de splendeur et de force.

Jettons un coup d'œil sur ce qui se passe actuellement, et nous trouverons dans notre situation maritime les motifs de mesures que le Maréchal de Castries prend pour prévenir, changer en tems et lieu cette situation, et augmenter l'importance et la gloire pour le commerce du royaume.

La dernière guerre força la France à accorder aux nouveaux États-Unis de l'Amérique, à cause de nos îles à sucre, la malheureuse affaire du Comte de Grasse, et l'humiliation cuisante et désastreuse de l'Escadre Espagnole de D. Solano aux Antilles, successivement une paix générale. L'objet de la séparation de la Métropole, l'Amérique et l'ancien Angleterre étoit rempli: nos Colonies savoient pourvoir pendant la guerre à tout; on ne songeoit point à remédier aux inconvéniens du commerce intérieur que les Américains avoient établi avec nos Colonies. Au premier jour, ils eurent besoin, et des avantages que leur procuroit l'extraction de leurs denrées et de leur superflu, firent vivement désirer aux Américains et les mesures prises dès le mois de Juin 1784 au conseil du Roi, pour les y engager de nouveau. Elles leur assignèrent la nature des denrées et des productions qu'ils pouvoient exporter et insérer dans nos îles à sucre; mais les ordres ne furent pas aussi précis et bien entendus de la part de quelques Gouverneurs, que lorsqu'ils sont conformes aux intérêts du Commerce. Il s'ensuivit donc des abus et toutes les marchandises d'Europe et même de France s'trouvèrent à bon marché à la Dominique et ailleurs. Les mêmes armateurs parurent dans nos Colonies

avec ses Engagements riches et forts, ils gouvernent et donnent de la vie à un peuple nouveau
debit aussi avantageux qu'avant la guerre et pendant que le régime prohibitif mettoit
les Colonies dans leur dépendance absolue. Sur la rapide et trompeuse fête de Rambouillet
crisis le Parlement de Bordeaux et de Rouen, on rendit ces arrêts. La connoissance
de ce qu'ils demandoient eût été dangereuse et impolitique. On dit que la concurrence
et cette guerre durent depuis quatre ans, que les choses restent sur le même pied
et l'armateur prétend que notre commerce languit. Un autre gouvernement
de Négociants dit que l'on envoyoit autrefois en Allemagne des marchandises
est réduit cette année à rien. Ils prétendent que le gouvernement ne trouve point
d'occupations, qu'il entende mieux le véritable intérêt de la nation, répondent aux demandes
au commerce du Nord qui forme bien autrement à la navigation que le voyage
sainable des Antilles. Enfin il y a tout lieu de croire qu'on éludera le retour au
régime prohibitif jusqu'à ce qu'il ait été pris des mesures certaines pour pouvoir
prévenir les dangers d'un changement ou pour le régime de notre commerce
voir quelles sont ces mesures.

On rassemble dans nos ports une grande quantité immense de matériaux de Con-
struction. Les primes accordées à la navigation du Nord favorisent le plan de
radoub des vaisseaux, et font avec avantage, et avant la fin de 1786 le projet du Mi-
nistre est d'avoir 70 vaisseaux de ligne dans nos trois départements. Depuis long-
tems il sent la nécessité de la marine, de la guerre, et l'ancienneté de ses autres Ministres
de ligne qu'on construisoit rarement. Est-ce de vieilles forces qu'il ne sera plus
impolitique de diriger des bois à nos colonies et de s'y soumettre les
navires étrangers jusques là est-il convenable de ne rien entreprendre
faut commencer que les grandes vues du Maréchal de Castries soient uniquement présen-
tées aux solides scènes momentanées de nos ports, qui pourroient
entraîner à contresens, pourvu qu'on ait mis des moyens certains de les étouffer
ajoutons que M. de Castries ne néglige aucun des moyens de détail pour perfectionner

Sur le dix neuf du régime de son département [illegible] établissement, plusieurs autres mouvements, selon qu'il en a été ordonné, pour armer à la tête des escadres et des vaisseaux.

A Paris, la santé du Roi son fils aîné a été fort altérée par l'eau de Vichi. Ce voyage fera sujet à bien des contes. Leur faible est composé de 360 personnes et elle coûte à Sa Majesté Monsieur Irène du Roi, dont le salaire vient, acquittement fera encore la dépense. On a remarqué à ce sujet un mot qui vaut bien le trait du Roi. Il était question devant lui des frais considérables d'un voyage. Oh bien, répondit-il, il n'y a qu'à économiser celui de Fontainebleau. Ce mot a beaucoup plu. D'autant plus que la Reine n'aime pas les voyages et que les chemins de traverse, depuis qu'on a remarqué que c'est là que sont les Cavaliers, les Chevaliers, les révolutions ministérielles sont travaillées avec un concours d'un peuple bien dangereux.

M. Thierri premier valet de chambre du Roi est l'auteur du fondement de ce projet d'un arrangement qui rendra les voyages de la Cour beaucoup moins chers. Leur déménagement des meubles forme un objet énorme de dépenses. Il a fait figurer au Roi un état des logements des Seigneurs et Dames qui suivent la Cour et qui seront fixés à l'avenir pour les voyages de chaque département. Le grand maître de la maison du Roi est [illegible]

Le voyage de la Reine de Naples qui vient d'arriver à Turin et de la Cour de Sardaigne on assure que la Reine a écrit à sa sœur en lui faisant entendre qu'elle est à six près, elle aurait besoin de bien manger, mais elle souhaiterait bien que le voyage de S. M. Sicilienne à Turin eut lieu. C'était la question d'une dépense immense et d'autres considérations importantes y sont également jointes à ce projet.

L'Assemblée du Clergé a commencé ses séances. Il paraît arrêté que la Cour demandera un don gratuit de 20 millions, qu'elle en fera accepter 18, contre un emprunt que le Clergé fera remplir à compte du Roi, et qui sera remboursé par un [illegible]

[illegible] par lettres du mardy dernier 9e Archevêque de Narbonne a été le lieu [illegible]
[illegible] et [illegible] assemblée [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]
au Baron de Breteuil le [illegible] Heure du Roy pour recevoir cette députation [illegible]
Ministre et sur [illegible] qu'il [illegible]. Elle consiste en [illegible]

N. 24. A L. . . . le 8 Juin 1785.

Pendant le dernier voyage de la Reine à Paris, le Peuple a montré si peu d'empressement pour cette Princesse dont le Cœur est si bon, qu'elle en a été affectée, et qu'elle a dit avec douleur en rentrant aux Tuileries: Mais que leur ai-je donc fait? cette question touchante n'est pas comme celle qui se pille et ne devine la faire. Car S. M. qui a toujours montré beaucoup de penchant à obliger, n'a jamais fait un malheureux. Lors de ce dernier voyage même elle a reçu des secours très considérables sur les infortunés qui auroient dit que les parisiens dont l'amour sensé et maître de la vertu naturelle applaudissent ainsi leur Cœur en leur voyant un tribut qu'ils ne cessent de mériter, le mal vient de plus loin: des écrits clandestins et calomnieux, des chansons licencieuses faites à la Cour même, ont altéré la douceur et l'amabilité primitives, et c'est un très mauvais service rendu à une nation que de semer entre elle et ses souverains une froideur fâcheuse et funeste. Jamais le gouvernement n'a montré une aussi grande sévérité pour les écrits publiés, et jamais on n'a vu paroître tant de satyres clandestines dont les auteurs se sont dérobés aux recherches de l'administration. Ces couplets, ces chansons, ces satyres ont circulé et c'est un mal effroyable que d'apprendre aux peuples à moins respecter ce qui toujours fut l'objet de leur vénération et de leur amour. Beaux esprits, grands philosophes, qui méprisez ce que vous appellez préjugés; dites nous si vous avez quelque frein plus salutaire pour conserver les mœurs et l'autorité que le respect général pour ceux qui en sont les dépositaires.

Il n'est plus question de guerre, quoiqu'on disent quelques papiers publiés; mais il paroît que nous devons encore prendre en patience le mal de la curiosité. M. de Vergennes a dit dernièrement aux Ministres des Etats-généraux, que les négociations resteroient suspendues jusqu'à ce que la démarche satisfactoire exigée par l'Empereur ait eu lieu.

Le crédit de M. de Calonne s'rétablit. Il a été même arrêté de créer une inspection
charge de secrétaire d'Etat en sa faveur. L'avantage de cette création pour le général
qu'il ne sera plus obligé de demander la signature d'un autre Ministre pour l'expédition
en commandement des affaires du département des finances et qu'il signera lui
même. Les pensions remises aux différens départemens, retirées du Trésor royal
M. Necker les avoit toutes portées, seront ainsi moins susceptibles de dissipations, et
chaque administrateur dans sa partie, comprendra la somme des dons dans
des dépenses du département, sans que les autres aient rien à y voir.

On parle déjà d'augmenter le nombre des Fermiers généraux pour le prochain
bail des fermes, ainsi que celui des régisseurs et administrateurs généraux. L'augmen
sera de vingt traitans en tout, et leurs fonds d'avance donneront une somme de 2
millions. Cette assemblée éloignera au moins de quelques mois l'emprunt nouveau
qui ne sera fait à la fin de cette année ou au commencement de la prochaine.

Vendredi dernier, le Roi a disposé des places vacantes par la mort de M. de
Beaumont. La place du conseil des dépêches a été donnée à M. de Fourqueux, celle
du conseil royal à M. le Noir, celle du Comité contentieux des finances à M. Bacquencourt
et la place de Conseiller d'état à M. Fargès.

Cette distribution va retirer de la police, M. le Noir qui y sera sûrement regretté
mais on croit qu'il gardera ce département jusqu'à la fin de l'année. Le Public lui
désignoit deux successeurs. M. Esmangard porté par M. de Calonne, et M. de
Eppières intendant d'Orléans, mais on dit que ces deux maîtres des requêtes ont
refusé cette magistrature honorable et pénible, et l'on parle maintenant de M. Chau
de la myliere pour succéder à M. le Noir.

Chanson sur les Couleurs.
Air du Vaudeville de figaro

Dans le monde tout varie
L'esprit et le sentiment,
chacun son goût, sa manie,
L'un veut noir et l'autre blanc.

Faut-moi fier de ma patrie
un Pays fait tout mon espoir
et je déteste le Noir.

Lorsque je vois ma Glycere
en juste blanc de satin
qui sur sa taille légere
s'allie avec son beau sein,
où je crois être à Cythere
et je ne puis concevoir
comment on souffre le Noir.

Quoiqu'ici je de sa voix
hautement cette saveur
il faut pourtant que je loue
ses avantages d'ailleurs:
il est vrai que pour la bonne
on ne sauroit rien avoir
de plus propre que le Noir.

Mais de frêles avantages
ne peuvent être opposés
aux innombrables dommages
dont nous sommes épuisés.
Ce seroit par trop d'ouvrage
s'il falloit appercevoir
Les maux que cause le Noir.

Voyez ce ramas de Crucifixes,
Prêtres, moines et prélats
Brouteurs, Juges, Ministres
Medecins et Magistrats:
ces uniformes funestes
leur lion ment lieu de savoir;
Ah que d'ânes sous le Noir!

Louant la douleur extrême
D'Horifen habit de deuil
dans les bras de ce qu'elle aime,
rit d'un époux au Cercueil,
voile affreux du stratagême,
ne pourrait-on jamais voir
enfin supprimer le Noir.

Devenant à Vous propice,
si j'étois au rang des rois,
je voudrois sans artifice
qu'on interprétât les loix,
pour rétablir la police,
j'userois de mon pouvoir
et je proscrirois le Noir.

J'aimerois la politique,
Les talens et les vertus,
et je voudrois qu'on s'applique
à reformer les abus.
Enfin en place publique
aux flambeaux par un beau soir
je ferois brûler le Noir.

Ce vœu devient inutile
l'honête homme est maitrisé
à la Cour comme à la ville,
le Noir est autorisé,
car le Peuple est imbécille,
et les grands prennent soin de voir
toujours le blanc pour le Noir.

N. 25 De V.... le 13 juin 1785

Tout en ce pays donne matière à de bonnes ou de mauvaises plaisanteries on en a fait de toutes les espèces sur les hommages que l'archevêque de Paris l'abbé de Ste Geneviève et le recteur de l'université ont rendus à la Reine, à l'occasion de son voyage dans la Capitale. Cette grande souveraine même n'en a point imposé à la manie des bons mots dont nous sommes atteints. Les cagots ont été scandalisés qu'elle ait paru à l'opera le jour même de cette course de cérémonie. Il falloit bien, a-t-il dit, que la Reine allât voir les lanternes de Vaucouleurs pour se désennuyer de celles qu'on lui avoit contées toute la journée. Il avoit été question au recteur de faire la triste harangue d'usage. La magnificence choquoit et mortifioit de voir son éloquence rejettée par la peine prise qu'il avoit faite pour l'université ayant la lettre : réponse que la Reine auroit fait au discours que M. le Recteur lui auroit adressé à son passage pour aller à Ste Geneviève

On ne s'est pas moins égayé sur le Compte de l'abbé le jour qu'il lui avoit plu de prendre la parole, mais sa mémoire a mal servi son zèle. Quoique son discours fut très court, il n'avoit jamais pu venir à bout de l'apprendre par cœur. Il falut le lire et encore s'en tira-t-il très mal. La Reine se mordoit les lèvres pour ne pas rire. Ce fut bien pis lorsqu'il fut question d'encenser. Embarassé par le cortège, sur un fauteuil que on avoit placé là et entièrement troublé, l'abbé fut obligé de faire reculer la Reine pour ne point la blesser et de lui cire à peu près comme dans le Bourgeois gentilhomme, reculez vous encore un peu, Madame, à fin que je vous encense.

La malignité ne veut pas croire que les Dames et les grands meurent comme les autres hommes on veut que ce ne soit que feu, poussière, on appuie cette supposition sur des faits très simples, que entr'eux même le mélange d'anciennes Cérémonies de la Reine sollicitoit vivement le retour

de la grace homme dans le ministere. elle ne put obtenir du monarque qu'
il voulut rendre lui même sa justification, mais S. M. permit qu'il
s'rajet de prouver son innocence devant Monsieur. M de Choiseul se
présenta en effet aux Etrees, et Monsieur, dit on, se battu par lui mon
une lettre de sa propre main qu'il ne put desavouer, et dont il ne
pensait pas que l'on se fut rendu maitre. on ajoute que son désespoir fu
tel qu'il s'empoisonna en rentrant dans son hôtel, et que pour cacher
cet événement on dissimula la mort pendant quelque tems.

On a cartonné par ordre du Ministre un ouvrage nouveau intitulé: Le
bonheur des campagnes. dans les feuilles supprimées l'auteur prouvoit par
des exemples récens que les dépenses inconsidérées des Princes les mett
dans la nécessité de faire des banque routes publiques ou palliées, des
honorables pour leur regne et ruineuses pour leur sujets. .....

Les lettres d'un propriétaire françois ne sont autres que cette réponse
depuis long tems annoncée de M. de Colonne à M. Necker. Il y auroit eu
plus de talent et d'adresse au contrôleur général de faire paroitre sans se
nommer une bonne critique de l'ouvrage de l'Ex-directeur, que de mettre le
nom d'un de ses secretaires au bas d'une mauvaise brochure dont le but est de
rendre son prédécesseur ridicule. on cherche à éloigner celui-ci, à décréditer
ses principes, pour ôter toute idée de comparaison, mais on a beau faire,
cette comparaison se fait toujours, et l'on acquiert de plus la haine qui
inspire l'esprit de persécution et de intolleranée.

Du 16 juin.

Gardons nous de douter de la paix et même de sa durée. La France et ses alli
se réunissent au parti de la maison d'autriche. Landau dit que l'Empereur
repelle ses troupes des Pays-bas. les nôtres quittent les frontieres de l'all
magne. déja deux mille chevaux d'artillerie sont partis de l'alsace pour
venir accélérer les travaux du port de Cherbourg. La mélioration de notre
marine peut-être essentielle au nouveau système, fait l'objet du travail le

plus assidu pour le chef de ce département. C'est la vue d'exercer et de former nos marins, que deux escadres partiront incessamment de Brest et de Toulon et iront se joindre à la hauteur du Cap St Vincent. La première escadre composée de 24 vaisseaux de 74 canons et 18 frégates et corvettes, manoeuvrera sous les ordres de M. d'Albert de Rions auquel cette croisière est confiée. Le ministre de la guerre voulant entretenir aussi l'activité du service de terre a écrit aux commandans de Province une circulaire dans laquelle il fixe le tems de leur résidence dans leurs commandemens. Les maréchaux de France compris dans la loi générale ont vu s'éloigner leur établissement, le maréchal de Broglie est parti pour sa terre jusqu'à l'époque actuelle fixée par cette loi salutaire pour la réunion.

Le clergé a envoyé au garde des sceaux un long mémoire dans lequel il demande la suppression des éditions de Voltaire que se font à Kehl. L'éditeur dit-il, a non seulement servi le luxe des lecteurs par une édition chère et splendide mais encore il a cherché à répandre le poison dans la classe du peuple en distribuant une édition manuelle à vil prix. On en a fait rapport au Roi qui s'est écrié : voilà encore un nouveau tour de Beaumarchais ! et a fait arrêter la vente de ces éditions de Voltaire.

Madame la duchesse de Choiseul, après s'être assurée que les effets de son époux suffiroient à la acquittement des dettes de sa succession, s'est retirée au couvent des Recollettes de la Rue [illegible] où elle n'avoit fait part de son projet qu'au Lieutenant de Police qui la accompagnée. Elle n'a emporté avec elle qu'une femme de chambre et un domestique en congédiant tous les autres gens superflus, elle compte pouvoir assurer toutes les pensions que M. de Choiseul a faites à ses gens. Elle a emmené avec elle un chien nommé Zamé beaucoup qui étoit attaché à Chanteloup.

La Reine va faire construire à Trianon des jardins anglois pour leur donner plus d'étendue on a renvoyé les missionaires qui desservoient la chapelle du Château, qui sera convertie en salle de spectacle. L'hôpital

sera détruit et les insalubres conçédées on ne conservera que les Canoines
sans suite, appresseurs de habitans, et condamnés par arrêts du Parlement
et Conseil, mais que l'on n'a pu faire déguerpir, parce qu'ils ont fait
par l'archevêque, malgré les scènes scandaleuses aux quelles ils ont donné lieu

Ainsi la manie des jardins à l'anglaise va se renouveller. on en construit
un au Luxembourg pour la Comtesse de Balby qui, à ce que l'on prétend,
a le double avantage d'être la favorite de Monsieur et celle de Madame
lorsque cette Princesse prit la Comtesse de Balby pour dame d'honneur
on se rappelle que la Reine lui reprocha de s'attacher une femme d'une
réputation aussi équivoque, et que Madame répondit "J'ignore les
bruits qui peuvent se répandre sur la Conduite de la Comtesse de Balby
mais je suis sûre qu'on ne m'en fasse un reproche, ... "

N. 76. De V. . . le 22 Juin 1785.

La Reine est parti dimanche au soir à Trianon où s. M. demeurera jusqu'au 12 du mois prochain. Monsieur a pris avanthier la route de Vichi où il demeurera douze jours auprès de Mesdammes.

comme on remarque toujours une diminution progressive dans la faveur de la famille Polignac et un accroissement proportionné dans celle dont Mad. de Polignac jeune jouit depuis quelque tems auprès de la Reine, le séjour de Trianon sera fort agité. les courtisans observeront beaucoup et dresseront leurs batteries dans la meilleure direction du vent favorable. il est bien décidé qu'après la s. louis, le Roi va faire un petit voyage de compiegne et qu'il passera ensuite tout le mois de Septembre à s. Cloud avec la Reine. quant au grand voyage de Fontainebleau, il n'y a rien d'arrêté. la Reine n'aime point ce séjour et les courtisans le craignent, ainsi l'on doute toujours qu'il ait lieu.

La Reine voudroit réunir à s. Cloud la terre allenande de Ville d'avré que le Roi a donnée à son premier valet de chambre Thierry. celuici y est attaché comme on l'est à un don de son souverain. il en parloit ces jours ci au Roi qui lui répondit qu'il avoit la ressource de vendre cette terre très cher à la Reine, si elle en avoit si grand envie.

Il n'est pas encore bien certain que la Reine de Naples ne vienne point à Paris.

Mad. Dupin est renfermée à l'abbaye de Pont aux dames et doit y rester jusqu'au mariage du Prince Maximilien de Deux Ponts avec la Princesse de Hesse-Darmstadt que la Reine veut faire. il n'est plus question de la Princesse de Condé.

Les ambassadeurs des Etats-généraux ont notifié ministériellement à M. de Vergennes que les députés de la République seroient rendus à Vienne pour le 1er juillet, époque du retour de l'Empereur dans sa capitale ainsi les trois Provinces qui se débattent sur l'indemnité demandée par l'Empereur se rangeront sans doute à l'avis de quatre autres qui ont donné leur consentement en entier aux articles de pacification arrêtés par la médiation de la Cour de France.

La nomination de M. de Cypieres à la place de Lieutenant général de Police n'est pas encore faite, quoique M. le Noir ait été nommé Président administrateur des finances. ce nouveau titre obligera les maitres des requêtes qui ont des départemens particuliers à faire leur travail avec lui. il aura la signature et rendra compte au Contrôleur général. il a été décidé que les conseillers d'Etat qui font les anciens de M. le Noir n'iroient point travailler chez lui ce qui fait présumer que ceux qui se trouvent dans ce cas se retireront. quelques maitres de requêtes ont trouvé extraordinaire qu'on ait mis un intermédiaire entre-eux et le Ministre des finances, mais ceux qui ont leur chemin à faire passeront par dessus cette difficulté et se soumettront à ce nouvel ordre de choses.

on croit que la création de la nouvelle place de M. le Noir le portera successivement au Contrôle général dont il fera tous les détails, lorsque M. de Calonne aura réuni le département de la marine à celui des finances. Voici comme on arrange tout cela. le Maréchal de Biron se meurt. le Maréchal de Castries aura le Régiment des gardes françoises, et cedera la marine à M. de Calonne, en conservant sa place de ministre ou l'entrée

au conseil. cé place prouve la haute faveur qué M. de Calonne doit aux bons offices continuels que le Comte de Vergennes lui rend auprès du Roi.

On sait que le parti du Duc de Choiseul cherchoit à opérer de grands changemens dans l'administration. il destinoit au département des affaires étrangères le Comte de S. Priest ci devant ambassadeur à Constantinople. le chef mort, tout a été disposé, et il s'est trouvé des faux frères. l'un d'eux a rapporté à M. de Vergennes que le Comte de S. Priest avoit dit que sa correspondance étoit capitale. ce rapport a inquiété le Ministre qui en a parlé au Roi et qui a demandé que ses dépêches, ainsi que celles de l'ambassadeur fussent lues au conseil. effectivement cette lecture s'y fait. il est aisé d'imaginer quel avantage ont les dépêches du ministre sur celles de l'ambassadeur absent. aussi celui ci qui est allé en Normandie donne-t-il quelque inquiétude à ses amis qui savent à quel point M. de Vergennes le jalouse. au reste le Comte de S. Priest réunit à de grands talens beaucoup de sagesse et de caractère, et il n'y a point à craindre que sa correspondance ait pu le compromettre. les ennemis du ministre croyent même que l'imputation de défaut de clarté faite au non fait par l'ambassadeur à sa correspondance, sera justifiée par la lecture de ses dépêches. le procès est sur le Bureau, et l'on attend une décision du Roi qui sans doute n'en demora point.

Une avanture dont on s'occupe beaucoup plus que du malheur de M. Silabre, c'est celle de Mlle Dervieux avec le Prince de Conty. on sait que le Prince a un fils, le Chev. de Vauvral qui vit depuis 7 ans avec Mlle Dervieux. il est parti pour son régiment. l'ancienne danseuse a pris ce moment pour écrire au Prince que le Chev. lui devoit 50 000 ℔. Le

Prince a chargé MM. de Montbrissier et Fraguier de vérifier cette prétention. La dlle a rappellé de mémoire ses divers prêts, on a écrit et l'on n'a trouvé que 12 cc tt. un homme digne de confiance a assuré qu'il avoit fait payer une dette de 11, cc tt du Chev. sous la garantie de sa maîtresse. le Prince a fait offrir à la dlle 30, cc tt pour solder cette créance de 24, cc tt. celle-ci qui en avoit demandé 50, a cru sa délicatesse compromise et a écrit insolemment au Prince qu'il étoit indifférent à sa fortune d'exposer 20 ou 50, cc tt et qu'elle refusoit les 10, cc écus. le Prince de Conty lui a fait répondre qu'il alloit distribuer cette somme aux pauvres, ce qui a été executé.

27 De V... le 29 juin 1785.

Les députés des Etats généraux sont partis pour aller remplir à Vienne leur humiliante mission. cette députation finira, on ne tardera pas à connoître les conditions auxquelles les Bons Bataves ont obtenu la paix. les quatre points suivans en forment la base. 1mo la cession du fort d'Illo & des autres forts sur l'Escaut. 2do la libre navigation de ce fleuve jusqu'à Flessingue pour tous les bâtimens d'anvers. 3tio la navigation jusqu'à la mer, de deux vaisseaux impériaux dont la force & le gabaris sont déterminés. 4to enfin une indemnité de dix millions de florins d'empire. les provinces qui avoient trouvé ces conditions trop dures, ont enfin cédé à l'exemple des autres.

Suivant les dernieres lettres de l'Inde, la situation de nos troupes dans ces contrées continue d'être très fâcheuse. Elles se trouvent à la fois dépourvues de vêtemens & d'argent. les anglois seuls propriétaires sur les deux côtes de Coromandel et de Malabar, ainsi que dans le Bengale, ne négligent rien de ce qui peut dégoûter les autres nations européennes d'entretenir des forces & des visiter un commerce dans tous ces pays là. Ils paroissent même menacer les établissemens hollandois dans l'île de Ceylan. le commandant des forces de la république dans cette île a prié le Brigadier d'artillerie français qui commande à Trinquemale, de vouloir bien conserver cette place, jusqu'à ce qu'il soit arrivé d'Europe des troupes hollandoises

qui la mettent à l'abri de toute insulte. comme la république en Europe n'a plus besoin d'être armée chez elle, attendu qu'elle a accordé à l'Empereur à peu près tout ce qu'il demandoit elle pourra diminuer en faveur de l'Inde, de quelques régimens qu'elle avoit levés et qui ne lui sont plus nécessaires.

Quoique M. le maire soit en possession de sa nouvelle place, le roi n'a encore nommé personne pour lui succéder dans le département de la police. M. de Sartine a présenté à S. M. une liste de six personnes pour remplir cette magistrature importante: M. Lemangard Intendant de Lille, qui a semblé répugner à l'accepter; M. de Cypierre intendant d'orléans, que sa femme veut fixer à Paris malgré lui; M. de Flesselles conseiller d'Etat. M. Beaumont de la Mythière &c. M. Laurent de Villedeuil maitres des requêtes &c. M. Camus de Nevilly intendant de Rouen. L'un de ces trois derniers sera probablement choisi. M. de Cypierres a déjà été régalé de la petite chanson, sur l'air de marlborough.

1re

Connaissez vous Cypierre
Rions un peu du pauvre hère,
connaissez vous Cypierre
Intendant d'orléans?

Intendant d'orléans
Il a bien soixante ans:
Il s'est mis dans la tête,
vit on jamais rien de plus bête!
Il s'est mis dans la tête
avec ses cheveux blancs.

---

avec ses cheveux blancs,
et ses cache-chats gluants,
son teint de pain d'épice
et son air d'un bâton de réglisse,
son teint de pain d'épice,
de venir à Paris

De venir à Paris,
dont il craignait les cris,
pour faire la police;
dans ses chaussures il glisse:
plus brave et moins novice
dit Madame le veut.

Disant que tout le peut,
et que ce n'est qu'un jeu;
car à son cher beau-frère,
tout-puissant dans le ministère,
on sait bien faire faire
des tours beaucoup plus forts.

Nos catins, nos filous
n'auront qu'à filer doux:
la police en quenouille!
déjà ce reptile me chatouille,
La police en quenouille!
ah, que nous sommes fous!

N. 25

Les habitans de nos Iles de l'Amérique ne sont pas également contens de tous les réglemens émanés de notre ministère ; celui qui adoucit le sort des malheureux noirs, ou plutôt la répugnance qu'ont eu leurs Barbares maitres à s'y soumettre, a produit des effets allarmans. Les negres n'ont pas ignoré les droits que leur donnoit un arrêt du conseil ; cent mille Esclaves mécontens ont fui des ateliers. Les propriétaires de quelques troupes se sont mis à leur poursuite & l'on en a tué un grand nombre. C'est au cap dans l'Isle de S. domingue que ce désordre a été le plus considérable.

N. 25 De N. ... le 7 Juillet 1785

les Cours de Berlin, de Saxe et de Hanovre, les Princes de la maison de Hesse et quelques autres souverains d'allemagne se sont unis pour notifier à la Cour de Vienne, qu'ils s'opposeroient ensemble et de toutes leurs forces à toute espece de changement qui pourroit être proposé relativement aux successions presentes et futures des Princes de l'Empire. le Cabinet impérial a répondu sommairement qu'il ne s'occupoit d'un projet relatif à ces successions.

Elle demande à la réponse levent encore un coin du voile qui recouvre la conduite tenue par notre Cabinet au sujet des affaires actuelles; elles prouvent l'habileté de notre Cour, son influence et qu'elle n'a point sacrifié les interêts de ses alliés, ceux d'une juste politique au désir de se conserver une bonne intelligence avec la maison d'autriche.

ainsi les échanges dont on a tant parlé au sujet de la Bavarie et de quelques autres Etats de l'allemagne, n'auront point lieu. on ne peut cependant voir sans une sorte d'inquiétude les forces immenses que l'Empereur entretient en armes, et l'on persiste à croire que cette armée de 350 mille hommes sera employée à quelque chose. la plupart de nos politiques pensent que son effet se portera sur l'Italie quoiqu'il en soit et dût-elle éprouver le même sort que les Hollandois, il paroit toujours certain que nos ministres ainsi que nos alliés d'accord avec la Cour de Vienne sur les objets auxquels elle a restreint ses vues.

La Reine a quitté Trianon le 3 de ce mois et le même jour S. M. est venue

à Paris. Elle a soupé chez la Princesse de Lamballe et lui a fait compliment
sur la mort du Prince de Carignan son frere qui est mort d'une esquinancie
je vous ai dit le tems que ce Prince qui fesoit le nom de Comte de Villefranche
etoit Colonel propriétaire d'un Régiment de Savoie, avoit épousé à Chalon
Mlle Mayon dont il laisse un enfant. ce mariage a été cassé en France
non reconnu à Turin cependant il y a lieu de croire que l'enfant qui
en est provenu aura un Etat quelconque.

Il paroit bien certain que la Reine va faire l'acquisition de la terre de
Ville d'avré. il n'y a rien determiné à l'egard de celle de Cassy pour l'archevêché
de Paris.

La place de Lieutenant de police de Paris n'est pas encore donnée. on parle
encore d'un nouveau Candidat. c'est M. Thiroux de Crosne Intendant de Rouen
il est certain que M. de Sartines est revenu à ses anciens errements, malgré
les justes penchans de son épouse et qu'il a annoncé positivement qu'il ne
accepteroit pas.

Il y a eu les jours derniers au châtelet une cause et un jugement assez
singuliers. l'abbé Mongaré fut choisi il y a vingt deux ans, par la maison de
Rohan, pour être l'instituteur Théologique du Prince Louis de Rohan aujourd'hui
Cardinal. après des sollicitations respectueuses, des demandes réitérées et de
promesses sans effet, cet ecclésiastique a été obligé de demander juridiquement
les honoraires qui lui sont dus depuis six années de soins et de tems qu'il a
donnés à son élève. M. le Cardinal de Rohan s'examinant lui même et
jugeant peut être du mérite de son Théologien par le fruit qu'il a retiré de

et ses leçons, a refusé de s'acquitter. pour suivi par les arguments en forme dont l'abbé Houssard appuyait ses instances, il a cherché longtems quelque moyen de pouvoir éluder une reconnaissance qui ne pouvait lui paraître que telle: il a enfin trouvé un article de l'ordonnance d'Orléans qui autorisait à opposer la prescription d'un an à des services rendu pendant six ans. En effet cette coutume admet ce moyen pour les labourages, façons de vignes, voitures, salaires de serviteurs et autres menues denrées. cette défense de l'adresse eminentissime a paru également maladroite et plaisante et le jugement qui est intervenu aussi injuste que partial. il est en effet extraordinaire que le châtelet qui ne doit avoir pour guide que la coutume locale et l'equité ait adopté une loi étrangere de la comparaison que M.r le Cardinal fait d'un Théologien à un valet, et de l'instruction théologique à une denrée commune, pour repousser la demande de l'abbé Houssard. celui-ci est adressé au parlement qui evaluera avec plus de justice ses instructions, tel qu'en ait été le succès, et qui mettra autant d'impartialité dans l'arrêt qui interviendra, qu'il en a mis dans l'examen de la conduite du supérieur des quinze-vingts. l'abbé Houssard fait circuler un mémoire très court, très précis et très modéré, dans lequel il établit son droit et démontre jusqu'à quel point ses fonctions auprès de l'apprentif Théologien avoient nui à son avancement ecclésiastique.

N° 29 ..... De V..... le 14 Juillet 1785.

La réunion de plusieurs puissances du Nord pour le maintien du traité de Westphalie est la nouvelle de la cour et qui doit être la plus importante occupée depuis longtems. Le Roi de Suede a accédé à cette Confédération. La cour de Vienne a répondu avec raison à la notification qui lui a été faite, qu'elle n'avoit fait aucune démarche pour le démembrement d'aucune succession, puisqu'il n'y a eu d'ouverture à ce sujet que celle du Ministre de Russie, dont les feuilles publiques ont parlé.

La retraite de M. d'Adhemar notre Ministre en Portugal, vient de s'effectuer, moyennant 24 mille liv. de gratification et 20 mille liv. de pension. C'est par moi que vous lui annoncerez aussi celle de Montbelles qui lui succede.

La place de lieutenant de police de Paris est si importante qu'il ne faut pas s'étonner que tous les Ministres se soient occupés du soin de donner un successeur à M. le Noir. Ce choix qui devoit appartenir au Baron de Breteuil comme ministre de Paris lui a échappé et c'est le comte de Vergennes qui a présenté au Roi pour cette place, M. Thiroux de Crosne. Il a été nommé jeudi dernier. Le lieutenant de police de Paris ne travaille avec le Roi, et comme son inspection embrasse tout on sent combien il est à portée de se rendre agréable au Monarque qui veut tout savoir. Surveillant en apparence de tous les ministres le Magistrat trouve sans cesse des occasions de les servir, et son influence sur la capitale est telle qu'il est le maître de diriger à son gré l'opinion générale sur les opérations des différens départemens. Si cette place n'exige pas dans celui qui y est pourvu un certain rigorisme de principes, elle exige pourtant une exacte et importante probité puisque celui qui l'exerce est sans cesse entouré de piéges et d'embûches sous le manteau de l'amour,

l'exemples ou d'espions. M. le Noir possédait à un suprême degré l'art de contenir dans ses justes bornes les agens de cette Magistrature ; son successeur est aussi parfaitement connu ; il était trop rigoureux, c'est que l'expérience n'avait pas encore appris au juste ce qu'il faut laisser faire ou réprimer dans une Capitale immense où les mœurs sont plus relâchées que dans toute autre ville de l'univers ; on reste la nomination de celui de ces indigues par le Comte de Vergennes, d'un nom qui la faveur de le Ministre auprès d'un monarque, au lieu de déchoir appris de nouvelles preuves. Les deux partis dont je vous ai parlé, M. Continuent à diviser la Cour.

M. de Caësne prendra incessamment la succession de M. de Malesherbes dans la place de Lieutenant de Police qu'il quitte pour être Ministre d'Etat. Il a été question de M. Laurent de Villedeuil et de M. de Crosne ; elle a été donnée à M. Dumets de Rosnay.

Le célèbre la Chalotais est mort à Rennes, dans un âge fort avancé. Ce magistrat s'était fait un nom tout à coup célèbre par son réquisitoire contre les jésuites et par son procès avec le Duc d'Aiguillon, qui avait la célébrité. Il reste à savoir si la postérité jugera le Magistrat, comme il l'était par une partie de ses contemporains.

Du 15 Juillet.

Ce n'est pas dans le Continent seul que nous avons à veiller à opposer un contre-poids aux puissances qui menacent l'existence de la Constitution Germanique. Le ministère projet d'une alliance avec l'Angleterre est revenu sur le tapis, et il paroît qu'en ce moment le plus grand obstacle qu'il éprouve vient de la part de l'Espagne ; mais nous ne sommes point encore, comme en Autriche, à la guerre du Roman dont les politiques suivent avec tant d'intérêt le fil et les révolutions, depuis l'avènement de Joseph II. Entretenu de Michilowitz l'alliance de ces deux Cours Impériales.

Si l'on se rappelle les différens plans qui se sont succédés et qui avoient tous pour objet de contenir toutes les parties intrigantes, on conviendra que l'imagination des hommes d'état qui ont précédé les nôtres n'a jamais été aussi fertile, et l'on avouera combien les progrès de la philosophie ont été utiles à l'humanité. À quoi bon dans un an, il n'eût pas été question d'un million d'hommes, et tout eût été bouleversé.

Trois vaisseaux venant de la Chine sous le commandement de M. d'Arbalia viennent d'entrer à Lorient. Ils sont chargés de thé et de porcelaines. C'est le retour de la première expédition qui a été faite à la paix pour le compte du Roi. Ils ont été visités par l'embargo mis à Canton sur tous les bâtimens européens, à cause de la mort d'un Chinois tué par la bourre d'un canon d'un vaisseau anglois qui saluoit le pavillon. Cet embargo n'a été levé que lorsque les Chinois ont vû le malheureux canonier pendu à la vergue.

Dans la dernière assemblée de la Loge de Neuf Sœurs, M. Blanchard a développé à l'excès un de ses mensonges. Celui-ci a proposé à son adversaire de le jetter par la fenêtre ; mais cette motion a été bientôt retirée, et les champions ne se sont pas battus, comme on sait dernièrement deux directeurs de la compagnie des indes.

N° 30. De St..... le 20 juillet 1785.

La Reine reçoit une lettre datée de Vienne en Autriche d'abord que le fils une fausse de nait : on dit maintenant à Vienne que S.A. est enceinte : nouveau motif pour croire que le voyage de Fontainebleau n'aura pas lieu. Il n'y a au reste aucun contrordre donné à ce sujet. Le voyage de St Cloud paroit fixé au 4 7bre, et une infinité d'ouvriers de toute espece est actuellement occupée à mettre le Château en état de recevoir la Cour. Le train de la maison de la Reine doit retourner à Trianon où elle demeurera jusqu'à la veille de St Louis. Ce jour là, Mr. le Pce propose de donner une fête brillante au Roi.

Le 3 de ce mois la division de Brest mise à la voile sous le commandement de Mr. d'Albert de Rions. Il partira à ville de Toulon à la hauteur de cap Sicie pour faire les évolutions prescrites par la nouvelle ordonnance militaire : cette campagne devant finir avant l'equinoxe, sera d'environ trois mois.

Le reproche d'un nouveau trait des fermes accuse Mr. le Contrôleur general ainsi que toute la finance : voici la version la plus vraisemblable des changemens qui auront lieu. Le nombre des fermiers Généraux sera porté de 40 à 50. Les fonds des anciens et des nouveaux seront de deux millions : c'est à dire que les anciens qui est de 1.560.000 liv. seront augmentés de 440.000 ℔. Il sera nommé en même tems, 10 nouveaux regisseurs generaux, et 10 nouveaux administrateurs avec une augmentation proportionnée de fonds, et toutes ces sommes réunies à celles du Trésor Royal formeront un capital d'environ 70 millions. Il en résulte que cette finance extraordinaire le don gratuit du Clergé & la

emprunts faits dans le pays d'Etats, on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité, en évaluant à près de cent millions les ressources de l'année actuelle, si l'emprunt annoncé n'aura pas lieu. Au surplus l'activité des effets publics est toujours la même, et la confiance est alimentée par le concours de tous les banquiers de l'Europe qui ont tourné leurs spéculations sur la bourse de Paris; elle leur offre un appât bien supérieur à celui qu'ils pourroient trouver partout ailleurs.

Il se renouvelle des bruits et peut-être des négociations pour un échange entre la France et l'Empereur. Notre cour céderoit l'île de Corse à la Prusse qui nous céderoit le duché de Luxembourg avec quelques autres parties des pays-bas autrichiens.

C'est par la médiation de notre Ministère que la paix a été récemment conclue entre la cour de Madrid et la Régence d'Alger. Cette paix qui va rendre le calme au cabotage des Espagnols dans la méditerranée, n'est pas approuvée par ceux de nos armateurs qui fréquentent ces mers et qui voyoient peut-être un peu trop de concurrence de leur de Catalogne. Le gouvernement accueillera point cette crainte dictée par l'intérêt personel. D'ailleurs les Régences d'Afrique ne trouvant vivre que de pirates, tant qu'on sera bien fidèles à une traité qui les réduiroit à la misère et à l'inactivité les différentes infractions faites par les Marocains à leurs nombreux traités de paix avec l'Espagne, prouvent suffisamment que l'état de guerre est l'état naturel des puissances africaines.

On écrit de Constantinople que la dernière révolution de l'Empire

ottoman est l'ouvrage du fanatisme le plus intolérant, le grand-visir qui a perdu sa tête et le Mufthi qui a perdu sa place, voloient tous les deux pour le maintien de la paix et pour la fidélité aux derniers traités avec la Russie. instruits par expérience des vices de l'armée turque, ils vouloient la former à une meilleure discipline avant de faire renaître la guerre. L'impatient Capitan-Pacha a présenté leur modération comme l'effet d'une pusillanimité indigne de la Porte et il a déterminé sa hautesse à sacrifier ces deux hommes qui étoient peut-être trop prudens et les a remplacés par ses créatures et le premier ouvrage du nouveau ministère a été de nommer un nouveau Kan de Crimée; il peut être important à quelques puissances de l'Europe; de voir les divisions renaître entre les Turcs et leurs voisins, mais le divan a de meilleures raisons encore de craindre la guerre: elle est cependant inévitable, s'il veut insister sur une infraction aussi manifeste aux engagemens par lesquels la Porte a promis de laisser la Russie en — possession de la Crimée et elle a fait des établissemens très coûteux. enfin le rappel du divan aux anciens principes qui ont causé tant de malheurs à l'Empire ottoman doit être regardé comme une chose fort extraordinaire dans les circonstances actuelles.

M. Vidaud de la Tour vient d'être nommé directeur général de la Trairie.

N°. 30. De P. Le 22. Juillet.

Tout a trompé au Parlement, ou plutôt Son Excellence a échoué. Sur la dénonciation de M. de Epréménil 28. voix ont décidé, qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer. La pluralité a été pour remettre la délibération à un autre tems; ce qui dans notre Parlement, comme à celui de [illegible] signifie [illegible] aux Calendes Grecques. La raison de cette étrange [illegible] c'est que l'objet est très favorable à la petite vindication de l'Assemblée de la très haute protection dont jouit à la Cour, si non l'Auteur, du moins l'ouvrage dénoncé. Le Roi le lit toujours avec empressement.

La faveur de la famille de Balbi, excite mille propos sur Madame, et sur M. de Balbi. celui-ci étoit véritablement un fou, de se faire [illegible] La [illegible] entre [illegible] (Colin [illegible]), le tête à tête avec un abbé, et plus encore [illegible] ossi appellés de très jeunes [illegible] [illegible] hommes les Brimborions de [illegible] [illegible]. Or n'étoit-il pas d'un cœur bienfaisant de [illegible] comme [illegible] [illegible], et d'un noble désintéressement d'appartenir à un Mari, qui le connoît si [illegible] [illegible] gorge, et qui ne sait pas, que l'hymen doit avoir quelque chose de commun avec [illegible] [illegible], ne fut-ce que le Bandeau? Madame de Balbi est [illegible] [illegible] [illegible] bien conseillée: de l'esprit de cour, l'air agréablement libertin. On remarque que Madame, dont elle est maintenant dame d'atours, a remplacé il y a 6. mois, Mde. de Lavoie, parce qu'elle passe pour [illegible].

Le Comte d'Artois, et Le Duc de Chartres ont fait une visite au Duc de Choiseul, quand ils ont passé près de Chanteloupe. Le Prince de Condé et le Duc de Bourbon, qui viennent de faire la même route, se sont arrêtés à Amboise, ont visité cet ancien Château de nos Rois, et n'ont pas même prononcé le nom de l'Ex-Ministre, qui y a traité bien différemment [illegible] [illegible] de plusieurs circonstances.

Nous ne devons plus nous étonner, si les Pantomimes Romains étoient [illegible] l'objet de si graves délibérations du [illegible]. Le Public [illegible] [illegible] [illegible] dis spectacles, de tierces [illegible] [illegible] [illegible]

des Contradictions humaines. M. de Barapols Avocat Général de la
Ville vient de mourir, et a été enterré dans l'église des Cordeliers, malgré
l'ordonnance du Roi, qui défend l'inhumation dans les églises. Il
est difficile d'extirper les anciens usages, c'est surtout partout, où il y a
des Corps dépositaires de quelque autorité, et qui par vanité ou par d'autres
motifs sont intéressés à se refuser aux nouveaux réglemens les plus
sages et les mieux vûs. C'est dans ce Corps, que les préjugés anciens se
font indestructibles, et que notre postérité les retrouvera peut-être encore
sans altération.

Du 27.

Le Roi a donné son approbation au jugement du conseil de guerre qui a déchargé
M. Duchilleau commandant le Protée, le vieux Préteur de Neptune ou le
moins habile à se métamorphoser. cet événement arrivé comme on l'a dit
est à plaindre avant qu'il ait un article qui puisse former l'obstacle aux médis-
ances de la ville de conseil du vaillant Amiral Duguesne qui, dans la dernière
guerre, n'envoya un seul agnès de Corse, n'eut un matelot hors de combat, ren-
dit l'Amiral de 94 à un vaisseau anglois de 64. Je veux pas comme M.
Du Chilleau, un conseil de guerre qui le déclara intrépide, mais la Hollande
bien dédommagea par le Cordon rouge.

Nous avons maintenant la certitude de la réunion de D. Blanco et de M. de
Guichen, et nous ne désespérons pas pour beaucoup, sur la belle conquête de Gibral-
tar, reconnoissance, continuons en rivière. Du côté de l'Espagne qui
va au Tage on espagne, et M. de Guichelbuis qui est à la tête
de l'armée de Bretagne, se nouvelle vont, on dans que nous devons entrer
de plein de Gibraltar, la prise de Guillaume le conquérant, quelque analogie
entre ce Monarque et notre Prince Amiral, serait de bon augure à nos prophé-
tes. Guillaume Fitzhall chevir en mettant le pied en Angleterre,
et le comte d'Estaing Fitzhall le sien à quelque lieue de terre au lieu
de rien a rencontré, échue comme une prise de possession de voisin
déjà la Province où la voiture du Comte d'Estaing Fitzhall, appar-
tenoit autrefois aux anglois: cela revient au même.

Nous sommes à l'égard des affaires d'Allemagne en langueur et nous sommes
dans les mêmes que pour elle confédération de neutralité que le roi
Anglois traita de Ligne même. Je savais que nous avions des
Germains formés et qu'ils se tiennent comme l'alliance des neutres

mère à Windsor le Roi de Prusse, quelques personnes croyaient que toutes les grandes affaires de l'Europe étaient discutées, que désormais des intérêts d'un Etat comme celui, si nouvellement fondé, n'avaient pas besoin d'être prédits par les oracles de la main et du gouvernement de son Empire. On prétendait que nous avions à entendre raison au Roi de Prusse par l'élection de la Bohême, moyennant certaines conditions et garanties que nous aurions à exiger à cet égard pour l'avenir, que l'Empereur et la Russie nous relèguent le Turc en Asie, nous délivrent les Chrétiens du joug qu'il leur impose en Europe, que la Pologne forme à jamais un grand démembrement de la Prusse, que nous soyons autorisés à étendre du côté du nord notre frontière dans un arrangement général qui soit le moyen de consommer l'expulsion de l'Autriche de l'Allemagne, à laquelle dès lors il est intéressant que tous les membres fassent un légal de guerre et de haine stable, que nous devions reléguer dans un grand prieuré, ou tout au plus, le royaume des Français, et le plaisir d'avoir contribué à établir dans l'Europe un équilibre durable ... &c. — D'autres pensent que dans une telle combinaison toutes les parties sont tellement liées que le moindre incident pourrait bouleverser cette conception générale ... &c. &c.

Tous ces idées circulent librement dans les salons, et il ne se dit rien qui ne mette à portée de s'instruire toute à l'heure sur tous les objets.

V. St. Le 7... le 29 Juillet 1785.

L. C. M. vont faire un petit voyage à Decambouillez, ensuite ils iront se rendre à Vienne. Le voyage de L. C. Prince sera de tout le mois de Septembre; enfin le cœur fera le grand voyage de fontainebleau qui est fixé au 10 d'octobre.

Les nouvelles fraîches qui sont arrivées de vienne au sujet de la santé de l'Empereur ont fait beaucoup de sensation. les politiques qui ne supposent tout sentiment étranger à leurs idées, et à leurs systèmes peuvent n'y voir qu'une simple matière à leurs spéculations, mais les amis de l'humanité et de la philosophie en ressentiront de la joie.

La nomination d'un Kan de Crimée faite par la porte n'a pas encore été agréée toujours est regardée ici comme le signal d'une nouvelle guerre entre les turcs et les deux empires européens. on feint d'ignorer quelle est la puissance qui a excité la révolte qui vient d'avoir lieu dans le ministère ottoman. tout ce que le Baron de Tott nous avoit dit de l'ignorance et de l'indiscipline de ces peuples, vient d'être démenti bien formellement dans une lettre de M. Peyssonel ancien consul de Smyrne. si l'on en croit cet auteur turc dans tous les gouvernement les turcs forment un peuple courageux, belliqueux, uni, même instruit et éclairé, capable en un mot de lutter contre les redoutables voisins de son empire.

Lorsque le Jan dernier il fut établi que les Tartares seroient libres et les russes ne pourroient plus y faire valoir aucun droit, on pensoit généralement que cette révolution ne pourroit avoir lieu sans

dans tous les régiments ; mais cette rumeur ne fut rien en comparaison de celle qui vient de s'élever au sujet de l'ordonnance des capitaines de remplacement. Les premiers lieutenants de tous les régiments, qui voyaient arriver des intrus pour leur enlever les compagnies auxquelles ils allaient monter eux-mêmes, ont fait éclater leur mécontentement et des murmures qui ont été suivis en quelques endroits, de voies de fait très fâcheuses. M. de Mulac, avec la commission de capitaine, est arrivé à Thionville, pour prendre une compagnie dans le régiment d'infanterie. Sitôt de son arrivée, le premier lieutenant est allé le trouver dans sa chambre, le sabre et pistolet avec lui au pistolet. M. de Mulac a tiré le premier de ces mais son adversaire qui lui a mis une balle dans le corps. Ensuite il est allé chercher un chirurgien, en arrivant au capitaine que ce servit à remplacer immédiatement après l'acquisition. Le ministre informé de cette affaire a déclaré que les officiers des régiments qui en proposeront de pareilles n'obtiendront aucun congé de semestre dans d'autres régiments ; les capitaines de remplacements ont été reçus avec plus ou moins d'obéissance ; mais on craint d'voir rendre des affaires plus ou moins sérieuses que celle de M. de Mulac, surtout dans les régiments d'infanterie qui ne sont pas accoutumés comme la cavalerie et la dragons à voir arriver des capitaines de cœur.

Le renouvellement du deuil des femmes occupe toute Paris. Tous les ressorts de cette grande machine y en est quelque

sans qui, plus instruits que les autres, proposent de diminuer certains droits, afin d'augmenter ainsi leurs produits. Ce tort compte dans la classe des droits à réduire celui qui se perçoit actuellement sur la marque des dorures dont le vice provoque des fraudes et des abus sans nombre. La somme qui va former de la Capitation une part immense, déjà inégalement répartie, n'a pas même l'approbation de toute la France générale, ce qui est le singulier, c'est que cet odieux monument seul est l'ouvrage de M. le Voisier, le seul dans qui ne soit membre de l'Académie des sciences, ce est étonnant, et les mauvais plaisans disent dans une émeute dont la cause dans Versailles sera le réciproque.

N. 32. De V... le 6 Août 1788.

(1) Voltaire a écrit XII dans le tome de sa Correspondance un projet de Médaille dont l'exergue devoit être : Regna assignata. Ce projet fut réalisé par ses enthousiastes dans le tems de sa défense, et il se renouvelle en ce moment. Il faut les entendre, le partage de la Turquie d'Europe est arrêté entre les deux Souveraines impériales, qui ont signé à cet effet un traité avec l'Angleterre et le Danemarck. Et comme il est naturel de se combattre à l'aspect de la proie, une entreprise qui tiendrait immédiatement à l'Empire du commerce du Levant à l'Empereur lui devoit en forme de dédommagement des Pays-bas autrichiens. L'Angleterre prend mise en possession des trois cultes chrétiens de l'archipel. Les auteurs de ce morceau du parfait oubli donnent pour une chose certaine, n'ont rien assigné à la Russie qui ne méritoit pas d'être oubliée, ils ont aussi négligé d'indiquer ce qui étoit à la bienséance et les parts de l'Empereur et de l'Impératrice ce qui étoit cependant et éventuel afin de prévenir tout sujet de mécontentement entre les deux Cours impériales. Il semble en effet que la situation admirable de la ville de Constantinople doit être un objet important pour chacune des deux Puissances qui vont reléguer l'Empire du Croissant bien au delà du Bosphore.

(2) Voilà assez sur ce rêve politique auquel tout projet conçu depuis quelques années ont donné naissance et dont l'exécution feroit tout le système politique et commercial de l'Europe. Puissent les auteurs l'allonger le commenter le refondre de nouveau, voici une base plus solide pour vos spéculations.

On avoit dit que l'Empereur proposoit de se réunir à la ligue formée en faveur de la Confédération germanique. C'est une méprise. Dans une lettre

circulaire du Ministere de Vienne, les motifs de cette ligue sont présen
sous les couleurs les plus odieuses, et cette Cour y propose une con
ligue qui en d'autres tems auroit été le signal d'une guerre generale.
Réjouissons nous de ce que les Puissances n'employent d'autres d
armes que la plume.

La Reine est partie avant hier pour Trianon, ou S. M. demeuren
jusqu'à la veille de Noël. Ce voyage forme un bal presque continu
Les Seigneurs et Dames de la Cour y dansent pour une grande tent
Les differentes personnes de Versailles y sont admises et ces parti
sont aussi gaies que nombreuses. À l'imitation de ces bals, toute
les Dames qui ont des maisons de Campagne aux environs de Par
et de Versailles, donnent aussi des Violons les dimanches et les fêt
à leur Voisinage.

Le 29 de ce mois, la Reine se rendra à St Cloud, et le Roi y
arrivera le lendemain 30. de sorte que toute la Cour s'y trouvera réu
à l'exception de Monsieur et de Madame. Le Roi fait les frais de
premier voyage et les officiers de bouche y feront le service. La Rein
ne voulant point que ce voyage pese aux habitans du Village de St Cl
a ordonné que la suite de la Cour ne fut point logée à la Craie, et chacu
payera de gré à gré son logement. Le 3 8bre le Roi ira faire un petit
voyage de Compiegne et conviendra ensuite à St Cloud. le 6 8bre, toute l
Cour partira pour Choisy, et le 10, commencera le voyage de Fontaine
jusqu'au 16 8bre. Les militaires comptent que pendant ce voyage,
il sera fait une nouvelle promotion.

Les dames arrivent aujourd'hui de Vichy, où l'on assure que la Reine fe
un voyage, l'année prochaine, pour prendre les eaux.

Samedi au soir le Comte de Grasse a paru au Coucher du Roi et le lendemain à son lever. Le Lieutenant général avoit demandé à M de Maurepas de le présenter : le Ministre lui a répondu que cette Cérémonie ayant été faite une fois, il étoit superflu de la renouveller. On assure que le dimanche il a dîné chez le Maréchal de Castries. C'est ici le cas de dire que le tems est un grand réparateur des torts.

La semaine dernière le Baron de Breteuil le Contrôleur général et l'archevêque de Paris se sont rendus à Rosny et au château de la muette pour terminer l'affaire de la translation du Duché-Pairie de l'archevêché à Paris sur la terre de Rosny. Le Château de la muette sera le manoir seigneurial. Le Roi s'y réserve un pied à terre pour la Chasse, une partie du bâtiment et du jardin. Le gouvernement du bois de Boulogne reste au Prince de Condé. L'archevêque a exigé que le Vaudeville et le Théâtre Audinot qui sont à la porte de la muette soient éloignés, et ces deux spectacles sont supprimés depuis dimanche dernier.

Il est question d'une très grande affaire de finance : c'est l'aliénation à tems et une riche Compagnie de toutes les forêts du Royaume qui appartiennent au Roi. Cette Compagnie en feroit des exploitations régulières en se conformant aux ordonnances et s'engageroit à fournir annuellement à la Capitale 200 mille voies de bois de chauffage. Cette denrée devient très rare et l'épuisement des forêts en ce moment a causé des basses eaux de toutes les rivières qui affluent dans la Seine. Le Prévôt des Marchands a permis pour remédier à cette détresse que le bois pût être flotté sur toutes les rivières supérieures, et une lettre particulière du Roi l'a remercié de sa vigilance ——

N. 33. De V. . . le 10 Août 1785.

Le traité conclu dernièrement entre la Russie & les Vénitiens a fort étonné nos politiques ; il n'a pas été fait avec la participation de l'Empereur, ou au moins, tout en présumer de son silence qu'il ne désavouera pas une alliance si contraire en apparence aux projets qu'on lui attribue, et particulièrement vis à vis de la Dalmatie. Il paroît encore en effet que les liens des deux Cours Impériales ne sont pas près de se relâcher. Leurs intérêts et leurs vues à l'égard des Turcs sont les mêmes : l'affaire d'une négociation à Limidos leur est commune, et toutes deux tendent à s'emparer d'une partie du commerce des mers de l'archipel, après s'être ouvert à elles de la mer Noire. Mais la France ne trouve-t-elle pas bon que la Russie envoye une escadre de sept Vaisseaux de ligne dans la méditerranée ? on s'attendoit depuis longtems ; il est vrai qu'il est envoyé ; mais la notification que M. de Simolin en avoit faite ici, y a fort mal reçue : nous ne négligeons rien de notre côté pour irriter les Turcs de leur inimitié éternelle : cette entreprise est si grande que difficile à l'on pourroit nous répéter ce que le Comte de Vergennes répondit au duc de Choiseul qui le pressoit de faire déclarer les Turcs contre la Russie. Je les ferai déclarer ; mais je déclare, moi, qu'ils seront battus. Remarquons ici au milieu des intrigues de la politique, la puissance des productions littéraires jouer un rôle assez considérable. L'impression que les mémoires du Baron de Tott ont faite n'a pas été détruite par la réponse de M. Peyssonel, et ces mémoires fournissent d'avance notre justification du parti que nous prendrons sans doute d'être dans l'affaire des Turcs, comme dans celle des Hollandois, médiateurs et non pas défenseurs.

Les Suisses viennent de renouveller aussi leur traité d'alliance avec la République de
Suède. ils stipulent par ce traité de fournir au besoin 16 000 hommes, et
troupes pourront hiverner plus que jamais de leurs frontières, mais elle a
stipulé que si le cas le requiert, elles passeront jusques dans l'Allemagne. cette
clause ajoutée aux traités précédents annonce t elle que la République fera
menacée et par qui pense t-elle l'être?

Il est vrai que l'Empereur avant de proposer la contre ligue dont je vous
parlois dans ma dernière lettre avoit offert de se mettre à la tête de celle que
Cour de Berlin a formée celle-ci avoit répondu que l'Empereur ayant juré à
couronnement le maintien de la constitution légale du Corps Germanique
lui superflu qu'il confédérât dans le même objet. Les ministres de la Cour
Vienne ont fait cette réponse: si l'Empereur est le chef de la confédération germ
par quelle combinaison le sera une confédération pour le maintien de celle-ci
elle jamais former sans sa participation?

On voit dans tous ces mouvements ~~presque toutes~~ ces traités ces députations
solitiques, que on est parvenu réellement à allarmer presque toute l'Europe, et
l'immobilité de la Cour de Vienne, et que de ces allarmes ont résulté naturellement
de la confédération de Berlin elle traité des Suisses avec Venise et l'intention de ci
entre elles les deux Cours impériales, et celle de donner du courage aux Turc
Il faut convenir que la France a le plus grand intérêt de commencer à empêch
ses celui du Levant passe en d'autres mains. L'angleterre de son côté a
mues par le Levant, et cette puissance ne cesse d'agir pour le faire des alliés

côte de Barbarie, afin d'assurer son commerce dans la méditerranée, le seul qui ait un peu échu depuis la dernière guerre. dans toutes les autres marines, il paroît que jamais peut-être cette nation fut plus habile que les autres, ou seulement plus vigilante pour tout ce qui intéresse ses commerçans et ses navigateurs.

En France, rien dans les effets publics connus de l'heureux état du commerce. le ministere voyant que la création de papiers royaux et d'emprunts appelloit l'argent de tout le Royaume, s'est laissé aller à la facilité d'en créer de nouveaux; la capacité générale ainsi utilisée a fourni abondamment au payement des dettes de la guerre les plus pressées, et d'une plus grande partie des dépenses accumulées depuis le retour de la paix. on sent que cette impulsion générale donnée aux esprits spéculateurs, a dû faire languir les entreprises maritimes. de sorte que par une suite fort extraordinaire de combinaisons et d'événemens une guerre entreprise et terminée avec succès, pour la prospérité du commerce maritime en France, a produit l'effet contraire: un pareil résultat est bien propre à déjouer des combinaisons politiques, et même de celles qui se présentent sous les plus belles apparences.

Le Roi vient d'arrêter une augmentation dans la Compagnie des gardes de la porte, dont le Vicomte de Vergennes est Capitaine. elle étoit de 60 hommes et elle sera portée à 100. ces quarante emplois à 6000 liv. chacun, donnent une somme de 320 mille livres.

La Cour doit jouer Vendredi prochain, à Trianon, le Barbier de Seville. voici la distribution des rôles: Bartholo, M. le duc de Guiche; Rosine,

la Reine, Figaro, M.r le Comte D'Artois, alma viva, le Comte de
Vaudreuil, et Basile le chevalier de Crussol.

Les trois Cordons rouges qui doivent être donnés, le 25.e sont
destinés, dit-on, à MM. D'Agueseau, de Chamborand et de Cautree

N. 34 : De V... le 16. Août 1785.

Hier à onze heures du matin le Prince Louis de Rohan, grand aumônier de France, a été arrêté à Versailles par ordre du Roi. Un Capitaine des gardes du Corps s'est rendu chez lui au moment qu'il alloit sortir et lui signifia la lettre de Cachet dont il étoit porteur. Le Prince le suivit et monta avec lui dans une chaise de poste qui l'attendoit. C'est événement est extraordinaire; quant au personnage fait beaucoup de sensation. Il est rare de voir arrêter un Cardinal et on peut former mille conjectures sur la cause de sa détention. Sans nous arrêter aux idées de cabales et d'intrigues contraires à une Souveraine adorée de la partie saine de la nation, rejettons les yeux qu'sur les dettes de son Eminence et sur les imputations qui lui ont été faites au sujet de l'administration des quinze-vingts.

Le mandement de Mr de Rohan-Chabot nouvel Evêque de S. Claude fait beaucoup de bruit. C'est une satyre indirecte de tous ses confrères. On remarque que comme il rougissoit de porter le nom de Rohan il ne signe que Jean-Baptiste de Chabot.

Du 17. Août.

Les arrêts donnés au Cardinal de Rohan occupent la Cour et la ville. un mot de plus recouvre encore cette aventure. Son Eminence a été conduite en son hôtel à Paris par Mr Regnaud de Segonzac, major des gardes, qui y est resté avec elle et qui n'a point reparu. on ignore si cet illustre prisonnier a été conduit ailleurs avant son départ de Versailles, et Mr le Baron de Breteuil se rendit dans l'appartement du Cardinal a cherché ses papiers et les a emportés. Le Roi a écrit au Baron de Planbise une lettre dans laquelle S. M. l'assure qu'il n'est point question de crime d'Etat dans cette affaire.

Au Château de L'Oeuil il se fait un projet pour la Cour, on dispose aux environs une assez grande quantité de Maisons de bois qui seront placées dans le parc et où une partie du service pourra commodément loger.

On ne sait à quel degré peuvent être fondées les craintes des Hollandois au sujet des vues de l'Angleterre sur le port de Tringuemale dans l'Isle de Ceylan, mais ces craintes existent toujours. les Etats généraux ont demandé à la France de continuer à garder cette place. en conséquence le Régiment d'Austrasie qui en forme actuellement la garnison y demeurera encore trois ans. à ce que l'on assure, et l'on ajoute que M. de Bellecombe qui va prendre le commandement de nos forces de terre dans l'Inde y conduira l'un des deux Régimens qui sont à Brest. le Roi d'Espagne a envoyé à ce général son portrait richement entouré par connoissance des attentions que M. de Bellecombe a eues pour les Frégates Espagnoles pendant qu'elle étoit mouillée à S. Domingue.

Parlons la tranquillité générale tient toujours à un fil, il n'est peut-être point en Europe de Puissance qui ne couve quelque projet qui peut la troubler. au moins les armemens qui semblent se répandre de toutes parts une nouvelle négociation commerciale universelle. on la remarque ici moins qu'ailleurs notre Ministre croit sans doute tenir les clefs du Temple de Janus.

L'Assemblée du clergé qui finira en octobre sera prorogée avec la permission du Roi, au 30e Juillet de l'année prochaine. deux grands objets l'occuperont alors: l'affaire de la foi et hommage que doit l'Evêque pour les biens possédés par le clergé et une nouvelle répartition de décimes. Mayne Evêque va retourner dans son Diocèse pour y faire terminer cette opération dont la nouvelle répartition des portions contingentes à grand divertissement et plus ou moins certains

bénéfices. il faut proportionner à la nouvelle imposition des dixmes au revenu qui leur reste.

Les pièces ont reçu avec beaucoup de douceur l'arrêt du conseil qui interdit en france l'entrée des mouchoirs et des toiles peintes étrangeres. malheur en cas pareil à ceux qui ont fondé leur prospérité sur la consommation des autres états

Vous connaissez un quatrain très méchant du Comte de Rivarol sur les vers garantis amis de ceux ci on a critiqué par cette épigramme

Lorsqu'autrefois on a vu Rivarol,
vrai Laridon, né dans un tournebroche
se nommer Comte en descendant du coche,
Bien est il vrai qu'il a fait par ce mal
rire Paris et son bourg de Bagnol (+)
Mais aujourd'hui que garant lui reproche
d'avoir pillé condillac et Buffon,
l'on ne rit plus, et de par apollon,
au Pilori du Parnasse on accroche
le peagiaire et le Comte gascon.

(+) Bagnol est une petite Ville de Languedoc où le Père du Comte donnait à manger à beaucoup de monde en passant.

N. 35. De V. . . le 24. Août 1785.

En généralisant l'affaire qui a donné lieu à la détention du cardinal de Rohan, le public n'a rendu sa curiosité que plus active. Il est constant que la Dame de Motte a acheté sous le nom de la Dame le collier que le S. Böhmer avoit destiné à la Comtesse du Barry du tems de son règne; il est de fait que le Cardinal a cautionné la Dame de Motte; mais il faut croire que son Eminence a été trompée elle-même, plutôt que de la soupçonner d'une duplicité criminelle.

On ne tardera point à voir quelque jour se répandre sur ce mystère d'iniquité. La Dame de Motte a été arrêtée à Bar sur Aube: elle devait mercredi dernier, à l'auberge de Dervaux, elle y fut instruite de l'emprisonnement du cardinal, par une personne qui arrivoit de Paris, et elle ne témoigna que de l'étonnement de cette nouvelle. Samedi elle arriva à la Bastille où elle fut interrogée par M. de Crosne. cet interrogatoire dura cinq heures. rien ne perce de ce qui elle a dit.

Toute la famille de Rohan est vivement affectée de cette aventure. La Princesse de Marsan, le Prince de Soubise et le Prince de Condé commandent que son Eminence fut jugée et que son procès lui fut fait dans la forme. le Cardinal montre beaucoup de fermeté.

La grande affaire du domaine de la Ville de Lorient devoit être jugée hier; mais elle a été renvoyée à un autre tems. il y a 500 ans que la maison de Rohan est en possession de ce domaine. dans trois affaires où elle a réussi pour cette propriété de la part des fermiers du domaine royal, elle a triomphé deux fois au Parlement de Bretagne, et une au Parlement de Paris. il est vrai qu'elle ne rapporte point le titre primitif de sa propriété, mais une si longue possession

confirmée par trois arrêts rendus contradictoirement, fait au moins de préjugés en sa faveur: si la maison de Lorraine est maintenue dans cette possession, ce prix de son acquisition, que fera le Roi, accroîtra le fort des créanciers du Prince de Guémenée.

La santé du Roi de Prusse n'est apparemment point aussi bien raffermie que pourroit le faire croire l'activité de ses travaux en ce moment important pour la politique. on vient de lui envoyer d'ici des eaux minérales de Chaltedon, dont la médecine se promettent pour lui les plus grands succès un aussi grand homme ne cesse d'inspirer un vif intérêt, mais dans les circonstances actuelles, ce Monarque intéresse doublement toute l'Europe qui le regarde comme le Prince le plus propre à maintenir la paix générale qu'elle désire et qui nous désirons également au reste, la confédération anti césarienne paroît acquérir journellement plus de consistance, et quoique nous soyons sans doute bien éloignés de vouloir nous séparer de la maison d'autriche, notre fine politique s'applaudit de la formation d'un contrepoids qui suspendra le cours des projets de Joseph II. et dont nous pouvons modérer à notre gré la pondérance.

Si nous réussissons à maintenir notre place entre la Cour de Vienne et les Puissances qui recoivent ses desseins, c'est alors que rendant honorables les moyens les plus cachés d'une politique adroite, notre ministère méritera le titre glorieux de pacificateur de l'Europe. le moment où l'on voit de toutes parts les préparatifs les plus menaçans effrayer l'humanité, est celui où nos spéculateurs sollicitent à voir les négociations pacifiques couronnées d'un entier succès.

La querelle qui s'est élevée entre le Comte de Rivarol et M. M. garat enfante sans cesse de nouvelles épigrammes. voici une riposte du parti Rivarol. la mode des epitaphes est en vogue. les faiseurs d'épigrammes ont imaginé sans doute qu'il tuent tous ceux qu'ils attaquent.

Epitaphe

Ci gisent trois auteurs de grande renommée,
la cretelle, S. ange et Coraleur garat.
ce célebre triumvirat
vivoient ici bas d'orgueil et de fumée.
passant veux tu savoir quel étoit leur état?
du Mercure Journalité ils etoient les gagistes:
mais ces hommes trop singuliers
ne voulurent jamais passer pour Journalistes.
qui étoient ils donc? de Journaliers.

J'ai la même observation à faire à l'épigramme suivante contre l'archevêque d'aix que l'on accuse d'aimer trop les femmes.

Ci gît le Prelat Boisgelin
que plus d'un decret canonise,
tant il fut bien avec l'église.
point qui donc? c'est elle est du genre féminin

N° 56. De V... le 31 Août 1785.

Le public ne veut point encore se persuader que l'affaire du collier de Diamans soit le seul motif de la détention du Grand-Aumônier. Il n'est point de conjectures ni d'absurdités qu'on n'ait débitées à ce sujet qui n'ayent trouvé des partisans. Selon les uns il a succombé à un piège préparé pour le perdre; selon d'autres il est coupable de haute trahison. Pour prouver la fausseté de toutes ces imputations il suffit de dire que le Roi a laissé au Cardinal le choix de ses juges, et que sur la demande de S.E. on attend des Lettres patentes qui attribueront au parlement la connoissance de cette affaire.

Les charmes de la Dame de Motte ont entraîné le Cardinal dans cette malheureuse aventure, l'Escroquerie que le Prince a commise à l'égard de la Comtesse de ~~Valois~~ Lagliostro a épuisé toutes les ressources de cette occasion au moment de celle-ci. Le couple Cagliostro vient d'être renfermé à la Bastille avec le fameux Rohmer et quinze autres personnes parmi lesquelles est M. de St James Trésorier de la marine.

Aujourd'hui au Soir-levé de la Reine excepté Monsieur et Madame, s'est rendue à St Cloud. M. le Comte d'Artois est parti hier pour Chantilly, où le prince de Condé, qui n'a pas encore reçu sa grâce, fait un agréable séjour, lui a préparé des fêtes brillantes. Pendant le voyage de St Cloud la famille royale sera continuellement dispersée, le Château n'étant point assez grand pour la réunir. Les

s'élèvera pour le nouveau château que l'on doit y construire
les fonds destinés au Musée du Louvre.

M. le Comte d'Artois cherche à acquérir soit par achat
par échange le château de la Motte pour y faire l'éduca-
tion des enfans. Depuis [illegible] on y a fait des travaux
et des [illegible]
nts du baptême, par L. M. la Reine a fait présent au Duc
d'Angoulême d'une épée de tous les diamans et de garnitures, de
gants et bottes et de chapeau enrichis de la valeur de 40,000 écus
La cour va prendre le deuil pour l'infant Don Louis.
nouvelles fâcheuses arrivées de Turin, sur la santé de la Reine
de Sardaigne. Son état grave ne fait qu'empirer. Ces circon-
stances sont cause en partie de ce que Monsieur et Madame
n'ont pas voulu passer dans leur palais du Luxembourg
[illegible]

[illegible] de l'époque du mariage des enfans Don Louis
avec Mlle. de Vallabriga) le Roi d'Espagne donne un grand
[illegible] pour prévenir de leurs enfans à naître de ce
mariage. S. M. Catholique a [illegible] par cette loi de la succession
de cette loi, en créant Duc et Grand d'Espagne le
[illegible] Ce prince [illegible] aussi des petites
inquiétudes en [illegible] sans doute un fort mauvais sujet.

Le conte qui peut être l'histoire que l'on a faite d'un traité
entre l'Empereur la Russie, l'Angleterre et le Danemark
prend ici le dessus sur l'hypothèse contraire d'un traité
entre la France, la maison d'Autriche, la Hollande. &c.

Rien ici n'annonce des dispositions hostiles.

Le comte de Soissons de Hollande se sont rendus avant-hier à Gravesande pour voir le comte de Merry pour apprendre de lui les négociations. Les princes en politique s'applaudissent beaucoup de ce que les députés hollandais à Vienne n'ont point employé de mauvais procédés envers eux. Ils ont fait à l'Empereur un présent d'oiseaux rares qui lui ont fait plaisir à l'Empereur. On plaisante à ce sujet que la République pourrait avoir gagné la cause dans une académie, mais qu'elle l'avait perdue dans tous les congrès.

Le mariage du Duc de Chevreuse avec la fille de M. de la Rochefoucault a été proposé inutilement à M. le Duc d'Aiguillon. On sait que ce seigneur très-ambitieux voulait donner à propos de la fierté et de la coquetterie. Le mariage de son fils lui aurait donné occasion pour obtenir quelques faveurs et l'on prétend que le Comte d'Egmont a été plus heureux. On ne pas manqué de célébrer par une épigramme ce refus de faveurs pour le petit neveu du Cardinal de Richelieu.

C'est en servant Mars et l'Amour
Que d'aiguillon devient Ministre
De son oncle il suit tour à tour
L'humeur l'esprit et l'artifice.

Il est question d'élever à la dignité de Duc et Pair le Duc de Lancourt et le Comte de Montmorency. Celui-ci sera très certainement Gouverneur de M. le Dauphin

Au bas de ces deux Couplets :

L'un est galant et un peu de faveur
Un Choix et plait il est doux et léger
L'autre sensé souvent a travaillaire
Chérit l'étude, il craint de s'engager
Dans un grand cercle, il aime la retraite
Loin des fracas sans aller l'oracle.
Jamais n'aime point à changer,
De l'amitié l'idée est restraire
En lieu ne peut point s'arranger
Lorsque sa pensée inquiète
Cherche un coeur sensible à la cour
Et ne le trouve point en ce brillant séjour

Ces vers sont du Chevalier de Florian puisqu'ainsi dit
M. Vigée qui les attribue.

N. 37.

Dell... le 7. Septembre 1785. —

La négociation reprise entre le Comte de Mercy et le Prince de Hol. Lingen a éprouvé une difficulté à laquelle on ne devoit guères s'attendre, parce qu'elle porte le caractère de subtilité Hollandoise. Je trouve que les derniers ayent voulu marquer leur pouvoir suprême sous le nouveau avec l'ambassadeur de Vienne la somme des indemnités demandées, et dès lors la nouvelle instruction relative à l'affaire du Duc de Brunswick qui doit entrer dans le plan de pacification. Le Comte de Mercy, en informant sa Cour de ce nouveau prélude de la négociation, n'a pas du manquer de rendre justice à notre zèle pour remplir le projet de la médiation dont nous nous sommes chargés. Elle [illegible] des dispositions hostiles de l'Empereur, mais comme il est évident que les Hollandois ne peuvent en aucune manière compter sur nous, il est également sûr que leur subsistance dépendra [illegible] de faire ne pouvoir ajouter aux difficultés [illegible] déjà trop multipliées.

Les armemens semblent mieux justifier nos allarmes du côté de Portsmouth. Quelle est la destination des quinze Vaisseaux qui vont mettre à la voile de Portsmouth? Il est ridicule d'attribuer ces armemens à la fraîcheur de la saison des [illegible] Les nouvelles des doutes [illegible] qui règne entre nous et nos voisins, on croit encore reconnoître de la [illegible] que M. de Segur ayant [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible]

en general ne veulent la cessation est différée indéfiniment est étendue à tous les membres de la confédération qui ont intérêt à notre réunion pour le maintien de la conservation de leurs privilèges et notre inviolable attachement pour la défense de la liberté germanique. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

La puissante armée de l'Empereur a besoin d'une activité prodigieuse pour les dépenses immenses de l'entretien de ses troupes. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

La Prusse entière porte la gloire et la prospérité. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

La France est encore aujourd'hui par un grand nombre de mécontents que la dernière guerre lui a laissés. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

L'Angleterre qui a voulu faire la guerre sur son crédit n'a pas employé à cet usage le crédit de la paix. Nous avons donné aux états de l'empire et aux cercles de la confédération germanique des preuves de notre zèle pour la défense de la liberté germanique.

Il est donc toujours naturel d'espérer que tant d'intérêts en faveur de la paix l'emporteront, et qu'un arrangement à l'amiable viendra épargner aux horribles pouvoient éclore. Mais il est facile de prévoir qui voit diriger les principaux articles de cet arrangement, pour qu'il puisse avoir lieu.

Hier soir un nouveau rassemblement se porta au jardin de l'Eminentissime, on ne sait pourquoi la Reine eut la bonté de montrer au peuple M. le Dauphin dont la convalescence est fort heureuse.

La fille de la Pour est logée à la craie dans le village une vieille Demoiselle qui a été de grands loyers de la maison a refusé absolument de la y soumettre. on a malgré la force elle a porté plainte en violation de domicile. elle a plaidé avec la Reine sur le procès auquel elle a été soumise. — J'espère au moins, a-t-elle dit, qu'on ne me forcera point à aller solliciter mes juges: — Non sans doute, ajouta le Roi, mais je vous verrai volontiers arranger cette affaire car vous savez bien le besoin que j'ai de vous. — Cette réponse donna à penser à quelques personnes de cette manière ingénieuse pour les particuliers, de loger ce cortège nombreux qui entoure le trône.

Le Parlement est saisi de l'affaire du Cardinal de Rohan, mais S. E. n'est pas encore remise en liberté. Samedi dernier elle fut conduite par M. De Crosne à son Palais où elle dîna et fut ramenée le soir à la Bastille.

On croit que le grand procès du Domaine de Lorient sera jugé au Conseil le 15 de ce mois.

Voici un nouveau couplet qui a été fait à la suite de celui qui a été fait contre le curé de St Germain l'auxerrois qui a été mis à la Psyché de mie — mue reste exposée au salon où l'on en a vû beaucoup

Plaisir

Tous peuvent voir à cet endroit un vase de cristal
de la triste Psyché voir le corps presque nu.
Si la belle eût montré son cû
Elle l'auroit plu davantage.

N.38. De V... le 14 Septbre 1785.

Depuis lundi dernier M. Necker a visité le Château de Marolles à six lieues de Paris pour venir célébrer avec sa famille dans la maison de Mr. Le Cr. beaucoup de gens à qui ce rapprochement et la liste exacte des Dons de Linguet. Tout fort bas de la plupart des effets publics, montre que la confiance n'a pas gagné cette. Cependant on paye avec exactitude ce qui devoit être rapporté, ici les Capitalistes n'avoient par quelque raison secrète de refuser ce qu'ils ont. La fin de cette année doit amener une crise intéressante par ce qu'il y a d'un côté à acquitter sur tout ce qui est échu et à acquitter et de l'autre la plus grande partie de celui du Royaume en espèce ou en effets de la bourse.

D'un autre côté les bruits de guerre que vous me mandez du Levant ont répandu de l'alarme. Les armements qui se font en Angleterre les préparatifs de l'Empereur, la confédération même de Berlin, enfin les mouvements de toutes les Cours sont quelque chose qui doivent peut-être trop d'importance; tout annonce que nos forces et notre adresse peuvent éviter la guerre, mais qu'elle est inévitable.

Le Maréchal de Broglie est revenu de la tournée à Dunkerque et à Cherbourg. Mr de Calonne est allé de retour. Ce dernier a été un peu étonné à son arrivée, au voir la faveur du Baron de Breteuil pour cette affaire du Cardinal de Rohan même que M. Necker lui est donné pour l'affaire du Cardinal de Rohan même que M. avoient fort à cœur sont raffermie au point que le Roi a dit à Mr. Necker qu'il le demandé à dîner pour jeudi prochain.

Cette affaire étrange dans sa genèse selon les uns et selon les autres, finit par une intrigue de Cour et selon les autres, finit par de la légèreté et de la crédulité on prend par les tournures à la quelle on s'étoit attendu. On compare son affaire à celle de Mr de Calli. Voltaire dit-on auroit mérité leur condamnation pour des sujets tout différens de ceux qui leur ont dicté. L'hérésie, hérésie des Empereurs

Romains offre un exemplaire de débordemens comparables à ceux de S.E. qui avoit dans Paris douze petites maisons où il s'établissoit alternativement les orgies les plus complettes et dont les détails révolteroient l'ame la plus luxurieuse.

Dimanche dernier, il y eut à S. Cloud un monde si incroyable que, vers le soir, le pain et le vin étoient hors de prix. La Reine se promena avec sa Cour dans les jardins conduite par le Comte de Colloredo.

Le Roi est de retour de Compiegne. La chasse a été si excessive et si heureuse qu'on a fait un écart pour voir prendre le gibier dans la recedote afin de plaisir à la voir. Le Roi étoit dans à la messe, le Comte d'Artois qui avoit manqué le commencement, se rendit à la tribune supérieure dont le balcon est fermé par une basse de fer. Le Prince voulut l'ouvrir pour voir le défilement dans l'église lorsqu'il fut, quelques instans après, ébranlé et tomberent dans la Chapelle. Le Roi croyant que c'étoit la voix de quelque homme du peuple, chargea aussitôt M. d'Agoult de l'aller arrêter. L'aspirant monte à la tribune et demande qu'on lui ouvre qui a refusé d'ouvrir pour l'arrêter, avant l'ordre du Roi. Le Prince se présente et dit: Ouvrez, c'est moi, ce qui ne laisse pas de vous paroître extraordinaire en effet. Il se rendit près de S.M. après la messe et le Roi rit beaucoup de cette méprise.

Du 15 7bre.

Les mouvemens hostiles de l'Empereur contre les Hollandois. Il paroît par la dépêche du Lord Auckland, parlementaire envoyé par l'Angleterre à cette Cour, que la médiation en Hollande est favorable à la Cour de Vienne, on croit que les Anglois balancent entre de tous maintenir l'ordre de choses et l'on croit même que l'accommodement est déjà signé.

L'affaire du Cardinal tourne mal ainsi qu'on l'a du penser en considérant quel est le vent qui regne à la Cour et combien il agit puissamment sur tous les Corps de l'Etat. Le Prélat a oublié, en se mêlant de cabales de [illegible], qu'un grand nom et l'esprit d'intrigue ne suffisent pas pour les faire réussir. Il a perdu son energie et ses richesses en courant après le plaisir qu'il a pu voir. Sa jouissance la plus chere étoit de faire exécuter à la foi toutes les postures de l'arétin, par des acteurs d'un rang à faire rougir ordinairement un forçat.

Le Comte, ami du Cardinal, [illegible] probable qu'il a été trompé, avec plus d'esprit et de connoissance que [illegible] est la même. Cagliostro lui avoit promis de grossir les diamans du Collier en les multipliez la valeur. Il [illegible] il [illegible] il [illegible]

N. 39. De L'... le 22 Septembre 1785

... ces mouvemens les Ecossois ont plusieurs fois causé aux Anglois une vive alarme. Il paroit que l'on était informé et prévenu et que notre Cour était instruite du dessein de ces mutins de venir nous reveiller les Hollandois à une époque où ces derniers ne pouvoient donner de l'inquiétude à personne de l'Europe.

Quant aux armemens de l'Angleterre ils vont lentement et ne sont pas considérables, on il faut pour exécuter les desseins hostiles qu'on a prêté à la Cour de Londres, des matelots et l'argent lui manquent. Cependant on a été certain qu'indépendamment de quelques motifs de ressentiment la formation d'un port à Cherbourg inquiète beaucoup le ministère anglois et la nation. M. le Comte de Vergennes dans son dernier voyage de Londres eut au sujet de ce port diverses conversations avec le Lord Shelburne. Celui-ci lui répéta que ce qui empêchoit l'Angleterre de conclure un traité de commerce avec la France étoit particulièrement les oppositions pour l'Irlande dans la manufacture. Il ajouta que le ministère britannique considéroit attentivement les travaux de Cherbourg, qu'il était persuadé qu'ils ne seroient pas, mais que faits avec succès ils alarmeroient la nation entière, forceroit le ministère à attaquer la France pour l'engager à détruire un établissement qui allarme au delà de toute expression le commerce et la marine britannique. Cette anecdote très peu connue est pourtant assez importante pour influer sur le raisonnement des grandes spéculations du commerce français et ces divers points engagent encore le ministère de la marine à ne rien changer aux dispositions de l'arrêt qui permet à tous les ports de recevoir les matières combustibles qui pourroit hâter une rupture.

Rien de nouveau dans l'affaire du Cardinal de Rohan. Vendredi dernier le conseil a jugé le procès relatif à la vente du port de Lorient, des intendans généraux du Domaine qui prétendoient cette propriété à la maison de Rohan ont été déboutés de cette

prétention, de sorte que le marché d'acquisition fait par le Roi fut exécuté
également tant en ce qui concerne les exigibilités de la maison de Sa
une somme de douze millions cent mille livres payables en dix ans à
de cent mille livres par an, immédiatement après ce jugement. Pour
Sa Majesté s'est portée à Cloud pour le couvent de la conception de cette
princesse a eu la bonté de faire un Commandement à Made de Martin
gain de cette cause importante pour sa maison.

Contrôleur général obligé de faire face à des dépenses
Henri déterminé à un nouvel Emprunt pour le quel les Capitalistes
ne demandent pas mieux, ne doutant point que ces conditions ne soient très
avantageuses aux prêteurs.

Les différentes alliances portées dans le contrat de cette société à
Caisse d'escompte, et par les arrêts du conseil et par les écrits de Mde
le Prince public au jour d'aujourd'hui n'est établie entre
administrateurs ont eu recours, mais vainement, au Ministre des finances
Il avoit une excellente réponse à leur faire. C'est que si la Caisse en
escomptant des effets créés pour jouer dans les fonds publics n'avoit
pas parcouru toute mesure légitime, elle ne pouvoit rien dans la
crise où elle est survenue d'heureux de nouveau. C'est cette fatalité, mêlée
a conduit aussi plusieurs maisons de banque à l'état de détresse
aucune liaison avec la Caisse. On craint qu'il n'y ait avant la fin de l'année
nouvelles faillites qui se feront par les différentes villes qui étoient
en relation avec les banquiers de la Capitale.

Le Duc de Choiseul, [illegible] se promène au bois de Boulogne ne
paroit pas en être aucunement inquiété, persuadé que l'exaltation de Mgr le
Dauphin ne causera quelque inquiétude aux personnes qui composoient
[illegible] S.A.R. se promenoit autour de l'enceinte, sans [illegible]

M. le Comte d'Estaing donnoit ce jour une petite fête à côté de Ranelagh. Le R. au lieu de se présenter par la grande entrée où on payoit, entre à côté, un suisse qui ne la connoissoit point lui refusa l'entrée. S.A.R. en a fait part à M. le Dauphin qui étoit en Flandre. Aussi a-t-on renvoyé le suisse. Le public applaudit. Cette mesure fit beaucoup de sensation et toute la société.

Le Prince Maximilien de Deux-ponts est parti pour aller épouser une Princesse de Hesse-Darmstadt; il restera pendant quelques années sur ses terres à Strasbourg, où les nouveaux époux se joindront d'environ cent mille livres de rente. Vous savez quel étoit l'attachement de ce Prince pour Mde Dugazon. Cette Dame a été exilée et a donné caution de garder son exil. C'est le Marquis de Livron qui a fourni ce singulier cautionnement.

On assure que le Duc de Penthièvre achetera la terre de Chanteloup.

Le Clergé a eu, pendant l'assemblée actuelle, plus d'un déboire à avaler. Voilà encore l'abbé Chomel, grand Vicaire d'Arras qui a été tué à coups de hache par un mari dont il occupoit la place. Un Cocher de Mgr Comte d'Artois trouvant ces jours derniers, M. de Polignac Evêque de Meaux couché avec sa femme, apprit la chose plus gaiement. Il a fait la culotte épiscopale en jurant qu'il se la rendroit par une honnête composition. Le Prélat appréhendant ce trait a été trouver son Maître: non Mgr dit-il, cette obligation de 2,000 £ où je porte votre culotte au Roi. Il faudra en passer par là. Le cocher promit de se taire, mais il conte tout. Un plaisant d'après à son maître qui en a averti le Roi, et S.M. a fait ordonner à l'évêque de payer sur le Champ les 2,000 £. Sa grandeur n'avoit sans doute pas pensé que la femme d'un cocher lui dût coûter si cher.

N° 41 [illegible] le 28 Juin 1775

[illegible] de conciliation entre [illegible] et les Hollandois a été signée à Paris le Duc de Choiseul présent de M. de [illegible] Versailles, faisant les fonctions de médiateur. La séance a duré plus de sept heures et les articles sont tels à peu près que je vous les ai indiqués il y a quelques mois. Il reste à régler quelques articles peu conséquens dont la discussion est remise au voyage de Fontainebleau.

Il y a quelque mouvement à la cour. Le roi paroit mécontent du séjour de S. Cloud et presse l'époque du voyage de Fontainebleau. Il a même dit qu'il ne voyoit depuis qu'il est là que des croquants, et des catins. Il est certain que le voisinage de Paris a attiré à S. Cloud toutes sortes de gens. Cependant la reine s'y plait, attendu la facilité qu'elle trouve à venir aux spectacles toutes les fois qu'elle en a l'envie.

La nouvelle de la mort de la reine de Sardaigne est arrivée dimanche dernier, le prétexte que la reine étoit à l'opera. On attendoit son retour pour la rendre publique. Le Baron de Breteuil, qui a fait des préparatifs immenses pour la fête qu'il devoit donner à L. M. dans sa maison de S. Cloud, le mardi, dès vendredi, la reine lui fit dire que l'état de la reine de Sardaigne ne lui permettoit pas de s'y prêter et qu'en conséquence il falloit envoyer cette fête à tous les diables. Les courtisans en avoient si fort que le Baron de Breteuil ne jouissoit plus de la même faveur, tout dans la capitale

et l'on a été jusqu'à désigner M. de Sartine pour lui succéder dans le département de Paris.

Les amis du Baron de Breteuil prétendent que c'est lui qui a mis dans l'affaire du Cardinal de Rohan une chaleur si grande, et que la cour de Vienne auroit désiré l'entière impunité de la perfide intrigante auteur [illegible], quoique son nom soit rayé dans les lettres d'attribution, et les lettres qui auroient dû être l'ouvrage du garde des sceaux, sont celui de Breteuil. On assure que le parlement demande d'autres lettres patentes dans lesquelles l'attentat soit indiqué, attendu que l'instruction n'en a découvert aucun. Ces bruits annoncent au moins qu'on croit à un excès d'humeur dans tout ce qui est passé au sujet du Cardinal, et cette humeur on l'attribue toute entière au Baron. Il est inconcevable combien une pareille idée s'est propagée, et combien elle a donné de partisans au Cardinal, que l'on regarde comme victime de l'animosité du Ministre. — Dans ces entrefaites il a paru un libelle intitulé contre celui-ci, et dont nos meilleurs amis craignent l'impression que toutes ces choses réunies pourroient faire sur l'esprit du roi.

On voit encore paroître fort souvent M. de Berg[illegible], M. de Cal[illegible] et un M. de Vermenoux, qui est fort accrédité à la cour et intendant des menus. Ces trois personnages sont liés d'intérêt beaucoup plus qu'on ne croit, et de ce rapprochement on peut tirer quelques conjectures. Cependant le ministère

des affaires étrangères est en général très bien dans l'esprit du Roi et même dans celui du public. Quant au contrôleur général une nouvelle grace du roi montre sa situation politique. Il vient d'avoir l'abbaye de Jumiège qui dépend de l'Abbaye de Jumiège et qui étoit occupé par le Bailli de Breteuil. Le revenu annuel de cette maison est de 200 mille livres.

Bourgogne

La prolongation de cette cour auguste est encore par le commandement de l'impératrice avec les hollandois, et par le traité d'alliance que nous ne tarderons pas à conclure avec la République, ne nous permet pas de douter que cet heureux état de paix de l'Europe ne soit encore consolidé. On parle d'un refroidissement entre les cours de Vienne de Petersbourg et de Berlin et même prochaine des deux illustres alliés de Mehilow.

Je ne sais pourtant pas se dissimuler que la guerre tient toujours à un fil et que s'il vient à se rompre elle sera terrible.

Quelque le public pousse hautement le parti du Cardinal et l'accable répondant de ses réponses et de ses actions. On dit que tant que son affaire sera pendante à Rome la Bastille ne sera point élargie. On a pourtant établi pour défenseur un Cte Lia à Rome et une fleur de lys sur la poitrine, comme les quinze vingts, avec une corde au cou, placé en sautoir, et ses mots écrits au

Dessus : autre fois il étoit bleu.

à la dernière fête de M. Condon a assisté ce quatrain.

L'ennui peint sur chaque visage
Saisit bailler les uns, les spectateurs.
On voit fuir la gaité volage
Quand les respects remplissent tous les cœurs.

N° 41. De V... le 5 8bre 1785.

Dimanche dernier il est arrivé à V. [illegible] une magnifique galiote, que a été construite à Corbeil et qui est destinée pour le voyage de la reine à Fontainebleau. On croit que [illegible] y sera conduite par 16 chevaux. L'époque du voyage est toujours fixée au 10. On avait dit que M. et Mgr. Comte d'Artois ne partiroient que le 18 à cause du grand deuil, mais tout est fini.

Il y a eu hier été choquée de voir dans les gazettes étrangères que le roi avoit donné un bal au Baron de Br... dans sa maison de V. Une note y a remédié. C'est que le 28 jour auquel devoit avoir lieu cette fête ambitionnée sous le prétexte de la mort de la reine de Sardaigne, la cour est venue à l'opera. C'est à l'instigation de la cour de Monsieur que le comte de Scar... ambassadeur de la cour de Turin a notifié précisément le 27 à midi de la souveraine en habit noir et en pleureuses.

Il est certain que le Baron de Br... est en but à de puissantes inimitiés. Il règne une grande mésintelligence entre lui et M. de Calonne. Le dernier [illegible] [illegible] [illegible]

au Sable. Il fut il y a quelques jours question dans la gazette de France de ce que M. a donné pour la rédemption des captifs aux côtes de Barbarie. Il y était dit à tort et son article interprété. Cette pièce mise dans les épreuves de la gazette ne se trouva point dans les exemplaires. M. de Calonne sans savoir qu'il l'avait supprimée. On alla aux informations chez le gazetier. Celui-ci répondit que la suppression avait été faite à Versailles. On chercha dans les épreuves de la poste. Point de nouvelle du Ministre de Barbarie. Il n'y en avait pas dans celles du Ministre de Paris. Enfin on trouva un trait de crayon rouge sur une épreuve que l'on croit avoir passé sous les yeux de M. M. elle-même. Ce fait n'a besoin de commentaire. Je n'ai pu croire pourtant qu'il fut suffisant pour être regardé comme un ministre inutile.

Quand [illegible] un conseil de guerre [illegible] pour [illegible] officier de la Cie de France qui avait pris la fuite pour [illegible] il a comparu en personne et a déclaré qu'il avait été chevalier de St Louis par M. le Marquis de Bouillé. La fausseté de cette assertion a été démontrée; il a été condamné à avoir la tête arrachée et à être exposé sur un échafaud pendant vingt-quatre heures et un jour. Lorsque cette sentence a été mise sous les yeux du roi il s'est élevé une question singulière dans le conseil. On a demandé quelle peine aurait encouru M. de Viomesnil au lieu d'avoir gagné la croix de St Louis à la même bataille il y avait passé qu'un ruban rouge et un bâton

Dor selon la coutume usage des chevaliers de S. L. à la mode.
~~il résulte de~~ les opinions ont été unanimes qu'il n'y avoit
aucun délit en ce cas. Le résultat de cette discussion a donné
ordonnance prête à paroître va obliger les chevaliers de S. Louis
à porter toujours les véritables marques de cet ordre.

Du 6 8bre

L'inspecteur général a été informé par une lettre du
Ministre que le roi a jugé à propos de faire une augmentation
de 32 hommes et de 32 chevaux dans chaque régiment de
Cavallerie et de Dragons, de 8 hommes par compagnie. Ce sera un
emploi pour les chevaux qui avoient été achetés et destinés l'année
dernière aux vivres et à l'artillerie. Cette augmentation ne promet
rien contre la durée de la paix. Les régimens de Cavallerie et de
Dragons étoient foibles et l'on ne fait que suivre l'esprit de la dernière
ordonnance de cette espèce, en y ajoutant un peu le nombre
d'hommes et de chevaux.

Malgré le mécontentement de quelques provinces de Hollande qui
ne veut accéder à l'arrangement conclu avec l'[illegible] et
le vif intérêt que le roi de Prusse semble prendre aux affaires
intérieures de la république, il paroît qu'il a dit-on, donné à son
Ministre à la Haye de se retirer sans congé si on ne lui donne
prompte satisfaction à cet égard; enfin malgré les mouvemens
de [illegible] il paroît certain de cette cour de l'Allemagne,
[illegible] on a reçu de plus en plus de solidité de la paix;

N. 42 De L... le 12 8bre 1785. —

Le Comte de Ségur notre ambassadeur à Pétersbourg a été nommé [illegible] de la Reine. Il a été [illegible] de commerce avec la Russie, de sorte que les Anglais ne pourront plus y vendre leurs marchandises à si bon marché qu'auparavant. Ils ne pourront plus [illegible] qu'ils [illegible] dans les mers du Nord, [illegible] ceux de la Grande Bretagne [illegible] d'avantages [illegible] exclusifs. Mr. Pitt [illegible] avoit été de former à Londres un établissement [illegible] pour [illegible] marchandises du Nord. [illegible] comme il avoit été [illegible]

On a [illegible] que [illegible] de celle de Mr. Robinson [illegible] en Angleterre. Dans les [illegible] de l'Europe [illegible] Angleterre [illegible] vaisseaux de Suède [illegible] la [illegible] Russie. Il paroit que la [illegible] particulière de cette Souveraine [illegible] est [illegible] pour [illegible] qui en font l'amusement.

[illegible] ont [illegible] avec elle [illegible]. Cependant [illegible] plus mauvaise [illegible] point de mettre [illegible] n'avoit pas tout cela empêché ses nouvelles [illegible] de transférer le siège de l'Empire russe de [illegible] de l'Ukraine sur les bords [illegible] Byzance. Son tableau [illegible] [illegible] [illegible] le partage de la Pologne [illegible] Pétersbourg se trouveront trop près de [illegible] Elle a rendu [illegible] de Maison d'Autriche [illegible] pour [illegible] cette difficulté, [illegible] [illegible] [illegible] sur le trône de [illegible] un second fils du grand Duc de Russie.

[illegible] [illegible] [illegible] [

On renouvelle le bruit que pendant le voyage l'augmentation annoncée des fermes générales et d'autres objets considérables seront le sujet de [illegible] voyage. Il est sûr que des changements très importants vont arriver. L'administration va changer presqu'entièrement de face. On a remarqué que le contrôleur général a été obligé de renvoyer un secrétaire de confiance comme étrangère. Ce ministre exige de ceux après celui de M. Panchaud, annonce que ces deux démarches ont eu quelque poids auprès du mécontentement de la cour [illegible] Il jouit du plus grand crédit à [illegible] à chaque nuage qui s'élève, il est facile de voir avec quelle attention le contrôleur général [illegible] que des gens on croit [illegible] secrétaire étrangère, et l'on croit que cette complaisance [illegible] lui conserve les appointements, et lui a la promesse de la première place de receveur général des finances qui viendra à vaquer.

Le Maréchal de Richelieu qui est de service comme premier Gentilhomme de la chambre est parti pour se trouver à Fontainebleau à l'arrivée du roi. Ce Zèle et ce courage sont bien remarquables à l'âge de 89 ans. Après avoir [illegible] dessein, le Maréchal a tenu le tribunal dans le dernier [illegible] les sections, le premier président, M. le Cardinal de Luynes, a fini que le Duc de Fronsac [illegible] Prince en [illegible] le Roi.

Le Maréchal de Castries a été créé Duc [illegible] Pair [illegible] Pour de danger. Cependant [illegible] année, [illegible] au bureau jusqu'au 20 de ce mois.

Le Mariage de Mlle Mortemart [illegible] Prince [illegible] Duc [illegible] Prince [illegible] Duc [illegible] Prince [illegible]

Impromptu sur la mort de M.r Thomas.

Vous jugez bien qu'à la mort de Thomas
à S.t Ouen ce fut un grand fracas:
Et Heller à cet fit [illegible] en delire
un serment d'un genre nouveau.
Puisqu'un ami si cher, dit-il, est au tombeau,
Je jure de ne plus écrire.

Le Genneuille a dit que M.r De la Croix qui a composé cet impromptu dont les vers sont [illegible] avoit fait [illegible] pour les remplir ainsi devant ledit Le Brun.

Sur le thrône ou sur la fougere
à la Cour ou dans un hameau
Le Brun souveraine ou bergere
aimeroit mon Dieu ou bien mon chalumeau.

Un autre poëte les a remplis différemment.

A S.t Ouen près d'ici, Heller sur la fougere
maigrit de la lecture de mon recueil au hameau.
Il relit ce gros livre à la vieille bergere
mais la fourmette [illegible] n'en lisoit pas un chalumeau.

Du 13 8bre

Le cadavre de M.r Dan a été porté à neuf heures à la Paroisse où il se commence dans les fers sur le bruit vendu dans le canton du gouverneur bien et dûment accompagné. Sur la mort de M.r Dethis pas d'Orvilliers on sait de ses oncles les [illegible] de la Reine et même qu'elle en a eu pour cette [illegible] Prince de cette action audacieuse et criminelle. On lui a seulement conseillé

que l'hommage du colier lui fe oit agreable. Cassiobr lui a vu faire voir, dis-on, par les opérations multi[illegible], la Reine sensible à son ordre. Le pauvre Cardinal a été le jouet de tous les grisons, qui l'environoient.

On assure que la Reine est de nouveau enceinte.

Le public s'afflige beaucoup de la mauvaise santé de Monsieur le Dauphin. On engagea le sayer pour les Hollandois et on marmotte beaucoup de mauvais sur le sayement sera effectif ou seulement simulé.

N. 23. ... Del. ... le 19 8bre 1785.

Le bruit s'est répandu, on ne sait sur quel fondement, que le voyage de Fontainebleau sera fort abrégé. Il est vrai que la Reine se propose de venir souvent voir les Princes ses enfans, mais rien n'indique que la Cour doive quitter le séjour plus tôt que les autres années. M. le Contrôleur général passera trois jours par semaine à Paris, afin d'éviter la nécessité de faire le voyage à Fontainebleau aux personnes qui ont à faire à lui. On prétend aussi que le Conseil reviendra à Paris vers la fin du mois.

Pendant à la Cour, le maréchal de Segur a dîné à Ste Geneviève chez le Duc d'Orléans et a eu conférence de longue durée avec M. de Calonne. Cette longue station du ministre des affaires étrangères chez un ministre disgracié a fait beaucoup parler. Les partisans du Baron de Bre... ont cru voir dans M. de Calonne son successeur désigné. On ne peut dissimuler que la voix publique le porte à une place qu'il remplirait parfaitement bien, et dans laquelle il guideroit sûrement le lieutenant de police actuel. Ce magistrat plein de droiture et de [illegible] de cette activité bien nécessaire dans une administration aussi compliquée que celle dont il est chargé. Au reste les derniers avis de fontainebleau portent que le Baron de Bre... s'est un peu remis de sa frayeur, mais le Pays est si orageux qu'on ne peut y répondre de rien.

Les [illegible] nouvelles qu'il y a au Contrôle général, prouve que l'agiotage a été très vif et qu'il s'est attaché spécialement aux effets dont l'opinion avoit fait monter le prix à droite chanceoit à leur gré la valeur réelle. Sur environ 230 millions de marchés connus, il y en a pour 175 millions de

de marchés comme il y en a nour 773 millions seulement en billets de la banque de S. Charles d'Espagne qui ont gagné 20 p% puis au mois de [illegible] 700 [illegible] 200 p% exigé. Il [illegible] épuisé de tous ses marchés qui lui ont donné des bénéfices immenses cependant la banque a eu besoin de fermer au commencement de ce mois. Où sont donc passés ces bénéfices? quelques millions incapables de les absorber? on peut bien faire une pareille question, mais il ne sera pas si aisé de répondre. il faut se contenter de savoir que la banque ou le Caveau ont été ouverts en moins d'un an, sur la fortune de tous les Capitalistes du Royaume environ cent millions et que tout en [illegible] la en donnant beaucoup de circulation à l'argent et au papier n'a pas fait éclore un écu de plus dans le Royaume.

Cependant il est question de faire une nouvelle loterie pour la fin de l'année et l'on assure qu'on y prendra des effets royaux. comme j'ai fait part de ces fonds de mille - il sera enfin question d'un nouvel impôt pour le service de l'année prochaine à moins que le projet de rétablir le 3me vingtieme qui expire au mois de janvier prochain par un impôt sur toutes les quittances ne forme une ressource suffisante. Suivant ce projet [illegible] - Somme qui exigera d'un autre un payement sera tenu de lui donner une quittance timbrée avec une formule dont le tarif [illegible] à la somme payable ou payée. On prétend qu'un impôt mis ainsi sur toutes les dettes de la Cour et de la ville doit rendre des sommes immenses.

on veut lever la Capitation à Paris d'une maniere plus exacte
que plus difficile à l'examen, ni les mêmes facilités, ni les mêmes
avantages qu'on en étoit promis. Tout bien compté, il n'en reviendra qu'un plus de bénéfice aux receveurs generaux de cette imposition
qui les feront l'avance au tresor Royal, ainsi que des impositions
ordinaires. cependant à voir paroitre l'édit qui statuera sur la nouvelle forme
de perception de la capitation. on reglera on est forcé d'attendre la rentrée
du parlement pour savoir à quoi s'en tenir sur l'état des finances
de l'année prochaine. Tout cela se travaillera pendant le voyage de
fontainebleau.

Il a paru ici mais très diverement un petit imprimé tiré au
roulleau intitulé: Conte oriental. C'est une histoire allegorique de
l'avanture du Cardinal de Rohan. La personne qui y est [illegible]
maltraitée et le garde des Sceaux qu'on accuse de s'être très mal
conduit dans [illegible] que l'on a puni. [illegible] à l'honneur
du Cardinal lui a donné une infinité de partisans
Il paroit que le parlement ne verra pas dans cette affaire ce
qu'elle dont on la couvrete dans les lettres patentes d'attributions;
mais comme le dit un magistrat assez instruit, il pourroit bien
arriver que il n'y eut dans tout ceci aucun jugement ni au commencement ni à la fin.

N. 44. De V... le 27 Octobre 1785.

J'ai fort entendu parler de la conclusion de notre traité d'alliance et de commerce avec la Hollande. On prétend que la France y gagnera aux Etats généraux leurs possessions dans le quatre parties du monde. En revanche la République nous donnera divers avantages dans ses ports.

Cette réunion de la Hollande avec la maison de Bourbon et l'adhésion de celle ci à la ligue des deux Cours impériales semblent assurer maintenant la paix de l'Europe. Russie dit-on que le Roi de Prusse a accepté la médiation de notre Cour vis à vis de celle de Vienne.

Le voyage de Fontainebleau n'est pas gai outre la tristesse qu'y répand le grand deuil de Monsieur et de Mgr Comte d'Artois et leur absence des spectacles et des autres rendez vous publics on ne peuvent point paroître en pleureuses l'arrangement économique qu'a fait M. Thierri, intendant du garde meuble et dont je vous ai parlé en a écarté beaucoup de grands seigneurs. Il ne s'est trouvé de meuble que les appartemens destinés aux personnes de service dont l'Etat avoit été arrêté par M. M. Cette économie forme un objet d'environ mille livres par an; mais elle a déplu à une infinité de gens qui n'ont pas cru devoir aller s'établir à Fontainebleau à leurs dépens.

M. de Breteuil et M. de Calonne sont de retour à Paris depuis avant hier. M. de Castries n'est toujours retenu par un nouvel abcès qui s'est formé à côté de celui que l'on a percé et qui fait craindre une fistule. Il ne reste plus de ministres à la Cour que M. de Vergennes et M. de Ségur. Il ne paroit pas jusqu'ici que les bruits de changemens dans le ministère soit près de se réaliser.

En attendant on continue de voir des Pamphlets détestables éclore dans l'obscurité contre M. de Breteuil et M. de Calonne. Dimanche dernier on en a lâché un de cette espece sous le titre supposé de Complément du Journal de Paris. C'est un écrit généralement grossier, faux en fait et faux en sel. On ne conçoit pas comment quelqu'un peut hazarder aux yeux d'un pareil écrit, sans avoir même la ressource de passer pour un homme d'esprit.

La veille du départ de la Reine, il fut envoyé à la Reine un grand filet. C'étoit un rideau en gaze garni de guirlandes en fleurs et tissu d'or et d'argent. Il avoit 180 aunes de long. Les détails de cette anecdote sont assez singuliers. Le 8 au soir un Chevalier de S. Louis alla demander à Paris, si quelqu'un partoit le lendemain pour Rheims, et sur ce qu'on lui répondit qu'un valet de pied s'y rendoit par le Coche, il revient peu après avec une lettre, et la Caisse contenant le filet. La suscription de la lettre étoit à Mad. la Marquise de Montesson ou en son absence à Mgr le Duc d'Orléans. La lettre fut remise au Prince. Elle étoit conçue en termes fort recherchés et signée le Vicomte de Vaublanc. On examina le filet qui fut trouvé très beau, et cependant le tout fut renvoyé à M. le Lieutenant de Police pour le faire parvenir à l'auteur. Le bruit s'est répandu que c'étoit une galanterie de Monsieur pour la Reine mais l'éloignement de la Cour n'a pas permis aux Parisiens de connoître la vérité.

On dit que le Prince de Nassau-Siegen ayant été reconnu Prince de l'Empire par l'Empereur se dispose à présenter ses lettres au Conseil

antique pour obtenir d'être remis en possession des biens de ses ancêtres.

L'Emprunt de 6 millions que le Duc de Chartres vient de faire pour achever les bâtimens du Palais royal est dirigé par un agent de change nommé Bicre. Il est fort ingénieusement combiné et offre des grands appas aux prêteurs ; quoique il ne coûte au — Prince que 6 ½ p% ; savoir 4 p% en tontine avec accroissement du Capital, et 2 ½ p% en lots viagers que échoiront par la voie du sort aux actions de 1000 ℔ chacune.

Il vient d'arriver à la monnoie de Paris une grande quantité d'or de Portugal dont on va frapper des Louis. Ainsi les espèces en or seront infiniment moins rares qu'elles ne l'ont été depuis quelque tems.

Le Prince de Condé est tombé malade de la fièvre à Bagatelle qui lui appartient auprès de Nanteuil. On l'attendue à Paris.

M. Damoiseau-Durand qui a servi avec son dernier combat contre M. M. de Clermont et Barras est repassé, dit-on, du Régiment d'Armagnac, où il avoit été envoyé comme Capitaine de remplacement. On assure que les lieutenans de ce Régiment se sont donné le mot pour lui faire éprouver des fâcheux désagremens

N° 45. De l... le 5 Novembre 1785.

Mgr le Dauphin jouit d'une meilleure santé depuis son inoculation. Les allarmes que cause son état occasionnent des murmures contre cette pratique. Elle peut, selon les frottemens, être avantageuse à un grand nombre d'individus pris collectivement; mais on ne devroit jamais exercer sur une tête chere qui peut y succomber ou en éprouver des suites fâcheuses.

La maladie du maréchal de Castries suspend d'un côté et excite de l'autre les intrigues pour une révolution que tant de gens désirent dans le ministere; elle pourra elle-même en être l'occasion, et ceux qui la désirent de rendre une place vacante craignent d'augmenter le nombre de leurs ennemis dans le moment où il s'en trouvera probablement bientôt une.

On assure qu'un plan nouveau relativement aux affaires politiques de l'Europe, occupe notre Cabinet. Il a pour base notre bonne intelligence avec la Cour de Vienne. Il s'agit d'un changement de système à l'égard de la Hollande et de la cour de Berlin. Les ligues des trois impériales contre ce dans les pays-bas, et de nouvelles difficultés au sujet de la navigation de l'Escaut, le premier objet d'impossibilité de résister à l'Europe entiere et des avantages personnels à remuer en assurant la tranquillité de l'Europe, ramenerons les Chefs de la ligue germanique au parti du plus fort.

On avoit parlé d'une promotion militaire, il paroit qu'elle n'en aura point.

M. le Duc de Polignac a été nommé directeur général des Postes en chef et Messageries. M. d'Agoult, intendant général militaire, étant chargé pour la prochaine campagne

Tout ce que l'on a débité de l'augmentation du nombre et de la finance des fermiers généraux est presqu'entièrement tombé. On a répété ici que M. le contrôleur général, qui de tous les genres d'emprunts, celui qui prend d'une telle somme est le plus cher et le plus durable de tous. En conséquence le Ministre préféreroit un emprunt viager, mais lors du dernier un zèle trop ardent, fit promettre par écrit que le M. n'employeroit plus ce genre de ressource, et tout le monde se ressouvient de cette promesse. D'ailleurs M. de Calonne a vu la sonder les intentions du Marquis au sujet d'un emprunt et le Marquis a témoigné son mécontentement d'une manière assez marquée.

On dit que M. le Marquis de Vendeuil sera nommé directeur général des bâtimens. Le public verroit ce changement avec plaisir, le comte d'Angiviller n'ayant pas su se concilier l'affection ni des artistes ni des artistes.

L'Abbé le Duc fils du comte de Clermont et de la Duchesse de Duc, vient d'obtenir la permission de porter le nom d'Abbé de Vendôme.

Du 6 9bre

Tous les mouvemens qui étoient dirigés à la cour contre M. Baron de Breteuil paroissent avoir échoué. Ce ministre a tenu un grand état pendant tout le voyage, et la cour

a soupé deux fois chez Mad. de Matignon sa fille. Cette dame a été
constamment invitée aux soupers de S. M. lorsque le Baron de
Breteuil partit pour Paris le Roi lui dit: Vous allez à
Paris où l'on vous renvoye, et S. M. accompagna cette plaisanterie
de beaucoup de choses obligeantes.

L'Evêque de Strasbourg étant mort, le Chapitre de
la Cathédrale en l'absence du Cardinal de Rohan de son diocèse
l'Evêché de Strasbourg étant mort, le Chapitre de
ses députés ont eu soin de rédiger un mémoire dans lequel
ils demandoient être chargés de l'administration de ce
siège. Ils ont remis ce mémoire à M. l'abbé de Lorraine
qui l'a communiqué à M. l'Archevêque de Cambrai. Cette
démarche qui paroit être faite plus à propos n'a eu aucun
succès et M. l'Abbé de Lorraine a été nommé à
l'Evêché in partibus vacant par la mort de M. Luxembourg,
M. le Cardinal l'a établi administrateur de l'Evêché de
Strasbourg. On assure que S. E. a consulté auparavant
les principaux membres du Clergé.

M. le Cardinal est toujours fort incommodé des maux
de tête à la Bastille mais il n'a plus de fièvre.

Les nouvelles ordonnances de marine qui sont annoncées depuis
quelque temps, sont retardées par la Maladie du Maréchal de
Castries. Elles changeront totalement le régime de ce corps.

Mesdames tantes du roi sont à leur Château de Bellevue
où elles passeront le reste du ravage.

Vle Del.. le 9. 8bre 1785

...de se rendre à Fontainebleau, que ce n'était pas, dit-on, la reine de France de voyage ni aux ministres ni aux membres du Conseil spectateurs entièrement consommé le 9me de cette année de la Cour. Différents événements ont pu donner à cette révolution dans la famille royale, et ont entièrement anéanti les projets de Mme de Polignac et de Mme de Boisseul, qui avaient conçu le dessein de marier le neveu de la première avec la fille de la dernière, avec le petit-fils de la Duchesse de Polignac.

Mme de Calonne auquel le Public a fait succéder d'abord M. Foulon ou M. de Bourboulon et ensuite son ami M. de Leymerange homme d'un mérite et bien connu à la Cour, a considéré que rentrer à la difficulté de paraître aux dernières de l'année prochaine, il aurait à la révolution, ou de quelque autre celui de Paris, mais il est impossible que ce plan puisse réussir, à moins de l'ombre critique pour lui, ne lui reste point d'alternative entre l'emprunt et la banqueroute pour les besoins de 1786. au reste M. de Calonne cherche la voie à la rendre agréable aux personnes qui forment la société intime de la Reine, parmi les personnes Mme la Duchesse de Bourbon qui doit infiniment de gré à la Reine au sujet de Mad. la Comtesse de Provence où la Reine se trouve réduite en ce moment.

La nomination d'un Directeur général des Postes et d'un adjoint est un commencement de disgrâce pour M. D'Agay. on l'attribue au refus qu'il fait d'une place dans les postes au Sr Bazin pour lequel la Reine avait écrit trois ou quatre fois, et à qui il avait déjà accordé.

Il paraît que le Sr Bazin de quelques jours ou de quelques mois a été

de Louis le Verseau il a adressé à elle Duc de Vermandois fils de Louis le
le mariage de cette qui ne trouvera jamais d'obstacle. Prince pour le Roi,
a été interprété de diverses manières. On croit que Monsieur a voulu faire
la Cour à la Reine, et qu'il a compté entrer incessamment au Conseil. D'autres
prétendent que cette donation ne mènera à rien, et n'est qu'une récompense enfin tous les
gens de Cour qui ne croyent pas à la vertu gratuite se démentent pour trouver
à cette démarche une grande raison politique.

Mr le Duc d'Orléans y est tombé malade d'une pleurésie de poitrine en revenant de la St Hubert, quoique le Duc de Chartres fut alors aussi malade d'un
accablement de tête, il s'est rendu sur le champ près du Prince son père à
Versailles. Le Bulletin d'hier est moins alarmant que les précédens.

Le Roi a eu le malheur de tuer à Fontainebleau un de ses officiers de
Chasse, on a caché cet accident à la Reine pour ménager sa sensibilité.

Du 10 Octobre.

Les difficultés qui depuis quelques jours ont renouvellé les craintes d'un
rupture entre l'Empereur et les Hollandois, sont à la veille d'être terminées.
M. de Berri a reçu de nouveaux pleins-pouvoirs renouvellés en faveur
de la souveraineté de l'Escaut, comme les Hollandois le désirent. Par le III
Traité de la Barrière concernant l'évacuation du Pays de Waes, les
droits des Douanes respectives que les Hollandois supprimeront seront acquittés
en entier, mais l'Empereur n'a pas voulu céder quelques arpens de terrain,
situés au milieu du rayon de rédemption et dont les Hollandois exigeoient la cession.
Le refus de l'Empereur est motivé, dit-on, sur ce que ce terrain appartient à
une abbaye et qu'il ne peut aliéner ainsi le bien de l'Eglise sans [illegible]

des rapports des Princes Souverains, quelques personnes craignent que ce territoire ne devienne encore un objet de discorde d'autres assurent que le Traité définitif sera signé, espérons-le.

L'affaire du Cardinal de Rohan va reprendre son cours on dit que Mde Gallet le Commissaire Rapporteur a mis au Greffe ses Conclusions définitives, il y a cette Audience pour lundi cette affaire étant longue et épineuse durera quatre ou cinq Audiences, on prétend que M. de Lamoignon fera un Réquisitoire avec la Cour de Rome on prétend aussi que le Parlement n'est que d'Avis pour être vu contre le Cardinal, la suite de cette affaire fera incessamment sur de nouvelles Lettres volantes.

On a vu aux Ecuries de Fontainebleau un genre de décoration qui n'est pas encore connu, la Reine a voulu que ces magnifiques Harnois fussent relevés par des Clous d'or, on a envoyé prendre au Garde Meuble de la Couronne et les Clous qui y étoient ont servi, cette somme n'étant pas suffisante on en a fait faire avec la plus grande célérité.

La Cour revient de St Germain à Versailles, il y a eu dans le cours de l'Hiver quelques différences entre les Officiers des Gardes du Corps, ces différences ont donné occasion à la Compagnie du Roi marquée par sa Broderie pleine dans ses Livrées d'avoir un moment le Roi en vue, sur ce la Compagnie Ecossaise des Gardes du Corps en a pris un prétexte pour demander aussi à avoir la Livrée pleine, ce qui leur a été refusé par le Roi, ils ont donné leur démission de leurs Charges, et ont quitté le service de la Maison du Roi, ils ont été remplacés par des Officiers de la Famille royale.

N. 47. De V.... le 17 Novembre 1785.

Les courtisans qui espéroient tirer bon compte dans les grands mouvemens auxquels on s'attendoit pendant le voyage de Fontainebleau sont bien trompés il est expiré, et la réunion des relais de poste et des messageries aux haras, sous la Direction générale de M. de Seligniac, est tout ce qui s'y est fait de remarquable. M. de Seligniac a représenté que son titre étoit inférieur à celui d'intendant des postes. Il paroit qu'il y aura un changement total dans cette partie et que les maîtres de poste seront de nouveau chargés de la conduite des diligences.

M. le contrôleur gral a créé un nouveau grade dans la hiérarchie de l'administration. C'est celui de Sous-Intendant. Ces places seront données à de jeunes maîtres de requêtes qui se formeront sous les intendans de province. Le nouveau régime a déjà été mis en usage à Châlons pour le fils de M. Rouillé d'Orfeuille et en Picardie pour celui de M. d'Agay.

Les nouvelles ordonnances de marine n'ont point encore été signées par le roi, ce qui fait penser qu'on travaille à y faire quelques modifications.

M. le Duc d'Orléans est très mal. On prétend qu'un chagrin de cour entre au nombre des causes de sa maladie. Le bill s'y joint aussi. Celui qui fut envoyé anonymement à la Reine, lorsque la cour partit pour Fontainebleau, portoit, dit-on, qu'il pourroit lui serrer à prendre la reine à son passage, pour l'engager à faire encore l'acquisition de Versailles. On ajoute que S. A. a appris que cette plaisanterie avoit été imaginée par Monsieur frère du roi, piqué de ce que M. le Duc d'Orléans avoit vendu à la reine le château de St Cloud, dont il avoit lui-même le dessein de faire l'acquisition.

On prétend que M. le Duc de Chartres a été mal accueilli par son père, lorsqu'il s'est rendu auprès de lui à la première nouvelle de sa maladie.

La nomination de l'Abbé de Pressigny à l'Evêché de S. Malo, a un peu étonné le clergé, attendu que sa famille se trouve pourvue de trois Evêchés, mais il s'agissoit de nommer en Bretagne un Evêque agréable à la cour, et de faire en sorte que l'Evêque de Rennes qui a déplu ne se trouvât point à la tête du clergé dans les états de cette province.

M. le Bailli de Suffren vient d'être nommé Ambassadeur de la Religion auprès de S. M. Le grand-maître de Malte en accréditant au roi à ce sujet, lui a marqué qu'en cas de guerre maritime les services de M. de Suffren seroient nécessaires à la France il le nommeroit un Commandeur pour faire les fonctions de l'Ambassade par intérim. Cette distinction honorat a été généralement applaudie.

Un nouvel arrêt du Conseil donne aux manufacturiers la liberté de faire sortir à l'étranger les productions de l'industrie française par les bureaux des fermes qui seront le plus à leur convenance. Cette loi est en même tems si sage et si naturelle que tout ce qui y a d'étonnant c'est qu'elle n'ait pas existé plutôt.

M. de Chastenet de Puisegur, Capitaine des Vaisseaux du roi vient d'arriver de S. Domingue, où il a propagé la doctrine Mesmerienne, l'usage des baquets, si décrédités à Paris. Cet officier marié à Mlle. d'Hervilly et tendrement aimé de son épouse, ne pouvoit pas aux termes des ordonnances, la ramener dans son vaisseau. Mais cette dame s'étant déguisée en Mousse, s'est embarquée à son insu, et ne s'est découverte à lui que lorsque le vaisseau a été en pleine mer. Elle est arrivée ainsi à Brest. Son mari l'a priée de se rendre à Paris, tandis qu'il alloit faire son désarmement. Mais le

Ministre informé de cette contravention, a ordonné à M. de Suise
gues de rester à Brest jusqu'à nouvel ordre. On ne croit pas que cette
punition soit longue.

Les lettres de Naple portent qu'il y a dans cette cour un mouvement
qui a causé une assez vive sensation. Sur la demande expresse de
S. M. Catholique, le Chevalier Acton qui étoit à la tête de la
marine napolitaine a été remercié, et L. M. Siciliennes ont chargé
Don Fr. Signatelli de chercher à changer la résolution du roi
d'Espagne à cet égard.

On a parlé tant de fois et si diversement de l'envoi d'une Es-
cadre Russe dans la méditerranée que l'on ne sait plus à
quoi s'en tenir là dessus. L'Angleterre elle-même a témoigné
dit-on, qu'elle ne verroit pas de bon oeil cette augmentation de
forces maritimes dans les mers du Levant. Au reste la construc-
tion de vaisseaux se pousse avec beaucoup d'activité dans la
mer noire, et il en est vendu être assez pour l'exécution des
projets de la Russie contre la Turquie.

Rien de nouveau sur les affaires d'Allemagne. Il paroit qu'
elles vont faire l'objet de discussions importantes à la
Diette de l'Empire. En acceptant notre médiation le roi
de Suede n'a point insisté à l'échange de la Poméranie
et la politique de l'Europe répondra plus difficile-
ment qu'on ne l'a cru pendant quelques instans, à l'impulsion
que les cours impériales veulent lui donner; quelques personnes
pensent que la Pologne fournira à la Russie les moyens de
graisser les ressorts et en faciliter les mouvemens.

M. le duc d'Orléans est mort le 18 de ce mois, et Mad. la Marquise de Montesson a été ramenée sur le champ à Paris par Mad. la Duchesse de Bourbon. La famille d'Orléans montre son respect pour le prince défunt par les attentions qu'elle témoigne à sa veuve. Le roi consulté par M. le duc de Chartres sur la manière dont cette dame porteroit le deuil, a répondu, celui qu'elle voudra excepté celui de veuve. Mad. Maintenon en se retirant à St. Cyr après la mort de Louis XIV. évita toute explication sur le deuil. Mad. de Montesson a pris le parti de se retirer au Couvent de l'Assomption à Paris.

M. le duc d'Orléans a institué M. le duc de Chartres son légataire universel et a fixé à 4 Millions la part de sa fille. La maison est conservée à son successeur mais à charge d'extinction c'est à dire qu'à mesure que les titulaires actuels mourront ils ne seront point remplacés, l'état de premier Prince de sang devant passer lorsqu'il en sera tems aux enfans de Mgr. le duc d'Angoulême.

Le roi a conservé au nouveau duc d'Orléans tous les régimens de son père, et ceux qu'il avoit lui même passent au duc de Valois qui a pris le nom de duc de Chartres.

Un emprunt paroit décidé, mais il ne sera que de 60 millions avec promesse de remboursement en peu d'années. Cet emprunt offrira l'appât de rentes viagères qui échoiront par voie du sort à quelques actionnaires, et des intérêts fixes seront assignés aux autres avec l'époque du remboursement par le même hazard.

Il paroit journellement des pamphlets odieux contre les personnes en place et la vigilance de la police parvient rarement à en découvrir les auteurs. Cependant la Bastille s'emplit. On vient de conduire une Lionnoise dame de la Salle, ci-devant Mlle. Lauras et qui a fait beaucoup de bruit sous ce nom. Son mari a été enfermé en même tems qu'elle. Le S. Millard d'Autredans l'intime de l'empoisonneur de ce nom, célebre par ses funestes poudres purgatives, et un juif nommé Vidal sont devenus aussi habitans de la Bastille, mais il paroit que leur union est d'avoir trempé comme tant d'autres avec les effets de la fauvre.

Du 25 8bre.

On a trouvé du argent comptant dans les coffres du Landgrave de Hesse-Cassel non cent millions comme le bruit s'en est répandu, mais 4 Millions d'écus. Le comte de Hanau son fils annonce la même économie mais non le même système politique. On assure qu'il se réunira ainsi que l'ont fait l'Electeur de Mayence et l'Evêque de Wirtzbourg à la ligue Austro-Germanique. Notre ministere ne paroit en aucune maniere inquiet de l'opposition qu'éprouvent les vues des cours impériales auxquelles il se propose de coopérer, et il voit sans peine qu'il se forme pour la maison d'Autriche un contrepoids dont elle vous dédommagera toujours à son gré la valeur.

On écrit de Bruxelles que l'Assemblée générale des Etats des pays-bas autrichiens s'est tenue le 15. Il étoit ci-devant question que des deux convocations ordinaires l'une fût pour le 1er Mars l'autre pour le 1er 8bre, et ce délai ne laisse pas que d'inquiéter les provinces. Après que le subside ordinaire a été accordé le

Chancelier a demandé au nom de l'Empereur un don gratuit extraordinaire de 8 Millions de florins pour les dépenses de la guerre. Cette dépense a paru si pesante qu'elle n'a pas été accordée et l'on croit que les états vont faire un emprunt pour suppléer à ce don. Les provinces observent que malgré la promesse qui leur avoit été faite que les biens fonds et les maisons des couvens supprimés ne seroient pas vendus, ces ventes ont été effectuées, et que leur prix envoyé à Vienne a beaucoup diminué la quantité du numéraire, de sorte que les autres biens fonds ont perdu une partie de leur valeur. Ces considérations ont été aggravées par les craintes de l'échange dont il est question et par l'idée où sont les Brabançons que la cour impériale en les traitant aussi sévèrement, songe à abandonner la souveraineté d'un pays dont elle veut tirer des secours si disproportionnés à ses forces.

N. 49. De l'... le 26 9bre 1785. 35

Le Ministre des finances avoit fermement compté sur le produit d'un nouvel emprunt pour le service de l'année prochaine, jugeant par le peu de succès de celui de 12 millions qu'il feroit non seulement inutiles mais même dangereux de faire un pareil. il avoit proposé un emprunt viager de 60 millions; mais le Roi persiste dans sa répugnance à cet égard, de sorte qu'il y a quelque embarras dans le moment actuel. le bénéfice sur la refonte des louis étoit un petit trésor; mais cette ressource sera moindre qu'on ne le croyoit. déja quelques avares qui avoient respecté leurs trésors en louis, ayant peine de n'y pas toucher depuis longues années, se sont présentés à la monnoie au lieu de 20 f. de bénéfice sur les gros ils empochoient, on ne leur a offert que 18, 17 ou 16 f. sur les pièces les moins altérées. ils jettent les hauts cris et remuent ciel et terre. le Conseil revoit on leur représente qu'il y a plus d'usage Louis d'or en France à peine d'un demi grain.

La fabrication des louis neufs a été retardée de quelques jours. ils étoient d'abord si mal frappés que M. de Calonne, entousiaste des arts, a exigé qu'on les refrappât en entier pour mieux faire.

Mlle Arnould déja connue par des mots précieux, en a dit à ce Ministre un qui est ingénieux et fin à l'occasion de son portrait fait pour Mad. le Brun. M. de Calonne est peint en mi-jambe. Mlle Arnoul lui a dit: on vous a coupé les pieds afin que vous ne puissiez point vous en aller.

Il paroit certain que le Duc d'Orleans conserve une pension de 50, 000 écus comme premier Prince du Sang, mais qu'il n'a pas sa maison payée par le Roi, comme il avoit feu son père. le Marquis de Créqui est nommé et agréé par le Roi

comme dépendant de son apanage. au reste on assure que le Prince avoit remis compte à la Duchesse de Bourbon sa sœur, de tout ce qui lui revenoit en sus des 11 millions que le feu Duc d'Orléans lui a légués dans son Testament.

La donation que M. a faite de ses biens libres à Mgr le Duc de Normandie, vient d'être suivie d'un don du Roi à ce Prince. M. a remis à Monsieur le livre d'emploi de la Cie, avec l'état de ce qui lui avoit été remis à l'acquisition de la terre de Gennevilliers, et celle va faire bâtir à ses dépens un château sur le terrein de Beauvais, avec la route de la forêt de Senlis. le château actuel de Beauvais étant trop entouré et trop resserré. il est décidé qu'après Monsieur, sa maison entière passera au service de Mgr le Duc de Normandie.

Monsieur vient de recevoir de la Chine une boëte de fleurs de thé, production précieuse et rare dont on fait une boisson délicieuse pour Mad. de Pompadour avoit eu une pareille boëte qui lui avoit coûté 24 mille liv. celle que Monsieur reçoit a été envoyée par un ami du comte de Morton-Chabrillant, capitaine en survivance des gardes de ce Prince.

Du 1er Decembre

Une colique-néphrétique dont le Cardinal de Rohan a été attaqué, la semaine dernière et qui par l'usage qu'il a fait des eaux de Sedlitz pendant ses souffrances, a pensé lui être funeste, donne lieu aux bruits les plus étranges, et les plus mal-fondés. au reste le mémoire cité Mad. la Motte vient d'émonder la terre et la ville a fait dans le public une sensation qui lui est défavorable. ce n'est pas que ce mémoire soit lumineux ni bien écrit, mais c'est le premier qui ait jetté dans l'affaire, et la crédulité générale lui donne une valeur qu'il n'a pas. D'ailleurs M. Target qui l'a signé s'est avantageusement connu. il sait démêler

la réponse du cardinal: elle jettera sans doute du jour sur les faits que le dé-
-fenseur de la Mme de la Motte a traités bien légèrement, tels par exemple que
celui joué par Mlle Oliva qui, à suivant le bruit public, prêté pour le Roi même
elle même qui lui demandoit le billet. Cagliostro représenté par la Dame
de la Motte comme le Mystificateur éternel du Cardinal, écrira sans doute aussi
peut-être la vérité retira-t-elle de ces concessions, mais elles seront pénibles
et longues, et le délai de 15 jours demandé au parlement ne sera point suffi-
sant. on perd l'espoir de voir cette affaire s'arranger bientôt jugée, quelques
personnes pensent toujours qu'elle ne le sera jamais.

Nous sommes toujours dans l'incertitude sur la tournure que prendront
les affaires d'allemagne, mais cette incertitude ne portera plus sur la paix ou la
guerre. C'est la voie de négociation sur l'échange de la Bavière dont
s'occupe: si nous espérons faire goûter à la cour de Vienne le
système de temporisation qui nous a si bien réussi. on assure déjà que
le Duc de Deux Ponts est ébranlé: on prétend même qu'il a donné sans
signature préliminaire. bien sûr côté l'avis de Prusse montre les plus fermes
dispositions de résistance; mais nous sommes exposés dans les moyens de dé-
-terminer nos amis et même nos adversaires à faire des sacrifices, et parce
des sacrifices on parvient à tout arranger. notre génie pacificateur
s'endormira-t-il après avoir couvert notre Ministère de tant de gloire.

N. 50. De V... le 7 Xbre 1785.

Par le traité de paix de 1785, il étoit stipulé qu'il en seroit fait un autre de manière entre les cours de Versailles et de Londres. La France et l'Espagne demandoient le ministre d'Angleterre s'étendit sur la prohibition de l'importation des marchandises anglaises. Cette affaire a excité l'attention du Cabinet de St James sur cet objet. Le traité conclu avec les Etats généraux a contribué sans doute à le rendre lui-même empressé pour sa conclusion : de habiles négociateurs chargés d'y travailler sont attendus incessamment ici avec le Duc de Dorset. C'est ainsi que le succès de la marche d'une sage administration donne un démenti aux frondeurs qui croyoient leur vanité plus flattée en désapprouvant les opérations ministérielles, qui rendant hommage aux vues des mers qui les dirigent de profiter d'un état noble et utile.

La nécessité d'un emprunt a été déterminée par les dépenses considérables de la marine de cette dernière guerre, pour lesquelles il a été donné beaucoup d'assignations qui échoient à la fin de cette année. Le roi ayant enfin consenti à cet emprunt, l'édit en avoit été porté au parlement. Il est d'usage qu'à chaque création de rentes nouvelles, le gouvernement affecte le produit d'une partie quelconque du revenu public, et l'on a cette fois choisi le timbre. Comme il est dit par l'établissement de ces impôts que le second vingtième cessera en 1790, et le 3me à la fin de 1792, le parlement n'a pas cru devoir enregistrer une loi qui semble engager la prolongation de ces deux impôts. Cet édit a été renvoyé avec des remontrances très fortes et il faudra changer l'hypothèque pour obtenir la durée des vingtièmes. En attendant comme l'emprunt est forcé, on croit qu'il y aura des billets de [illegible]

Le Ministre des finances est fort tourmenté par les protecteurs qui veulent l'engager à préférer pour fermiers généraux les personnes pour qui l'intrigue ou l'argent s'intéressent. On dit qu'il en doit nommer six, et l'on désigne M. Cage, beau-frère, dit-on, de Mme la Duchesse de Fitz-James. Malgré un joli dîné où ces personnages sont plus occupés que moi à qui l'on connoît d'autres goûts.

M. de Castries est encore malade. M. de Calonne cherche à lui succéder ce qui a produit les vers suivans :

Comme au premier changement
De la marine aura le ministere
Oui, c'est, dit-on, apparemment
En qualité de Corsaire.

Le Duc d'Orléans a choisi pour chancelier de son apanage l'Abbé Du crest, frère de Mme de Genlis. Il semble que les individus de cette famille soient destinés à remplir des places pour lesquelles ils ne sont pas faits. Sans doute que leur génie les rend propres à tout. Ce prince n'a rien gagné dans l'opinion publique par la singularité de ce choix mais on a beaucoup applaudi au songe qu'a eu le prétendu Abbé Beaubau qui, auparavant fervent religieux de Chanteloube, économiste, prévôt entré dans le ministre en quelque sorte, dans le temps de M. Turgot Contrôleur et intendant des finances du prince de Nassau, étoit parvenu à la confiance de M. le Duc de Chartres qui, dans le dérangement de ses affaires avoit besoin d'une tête à ressources et à intrigue. L'Abbé a vu que dans cette occasion il devoit présider le conseil du nouveau Duc d'Orléans, et il a été fort surpris

qu'on lui proposât d'y entrer à la suite de trois intendants; il s'est plaint avec violence et il a été renvoyé. Le prince lui a accordé une pension de 2800 ℔. Tout Paris a su tout ce que les personnes attachées à M. le Duc d'Orléans se sont dit de cette pension qui ne laisse auprès de lui que des personnes vénales et déshonorées par leur intelligence dans les affaires.

Du 8 Xbre

Il paroît que le roi de Prusse suit avec beaucoup de chaleur la formation de la ligue germanique, dont le projet nous avoit été apporté par le prince Henri. La médiation de Joseph II et les égards que le Roi a témoignés pour cette intervention nous font cependant espérer une heureuse issue des négociations qui viennent de reprendre toute leur activité.

Le roi a disposé de l'appartement de feu M. le Duc d'Orléans au château de Versailles en faveur de la Comtesse de Valbelle favorite de Madame de Chartres. Mad. de Chartres, Mad. de Brionne et la Maréchale de Mirepoix ont fait ce qu'elles ont pu auprès de tous les membres de la grande chambre du parlement, pour les solliciter, suivant l'usage en faveur du Cardinal. Cette affaire est regardée ici sous divers points de vue, par les différens partis, et le ministère du Roi a la matière a fourni des armes à celui qui est opposé à la maison de Rohan.

De V... le 14 8bre 1785.

Le Parlement de Paris occupe aujourd'hui de deux objets importants : l'enregistrement de l'emprunt et le rapport de l'affaire de M. le Cardinal de Rohan. On a fait quelques changemens dans la forme de l'emprunt. Le dixieme de tous ceux qui se feront annuellement, sera de 800 mille livres, et les donnaires pourront se faire rembourser comptant ceux qui leur seront échus, ou les constituer en viager à 9 pour 100 sur une tête ou à 8 pour 100 sur deux, à leur choix.

Quant au Cardinal, il ne regne encore que du resultat des informations, si bon veut en être instruit le public sera enfin à portée d'avoir une opinion fondée sur l'une des affaires les plus étranges et les plus embrouillées qui aient depuis longtems exercé la curiosité publique.

Les nouvelles politiques sont de la plus grande sterilité, quoique jamais les circonstances n'aient semblé plus propres à fournir une ample abondance. On ne croit point que l'échange de la Baviere soit aussi prochain que diverses lettres de l'Allemagne semblent l'annoncer. Le Prince Kaunitz a eu cinq conférences avec plusieurs ministres de l'empire, qui montrent combien les négociations sont actives, mais il est impossible que les personnes les plus au fait de ce qui passe ne puissent encore prévoir quelle sera leur issue.

On a trouvé dernierement dans la forteresse de Plassenbourg, dans les bibliothèques du Margrave d'Anspach, des lettres anciennes et precieuses qui appartiennent à la Maison d'Autriche. On croit que ces livres ont été placés dans ce château par un margrave qui était chef de l'union des Princes d'Allemagne, du tems de l'Empereur Ferdinand II, vers le milieu du siècle dernier. Le Margrave regnant a donné une note de ces livres au Roi de Prusse qui a permis qu'ils fussent remis à l'Empereur et à ce effet ils vont

été envoyés à Vienne.

On écrit de Rome que le Pape cède enfin aux sollicitations de divers gouvernemens et particulièrement du roi d'Espagne, à abolir entièrement l'ordre de St. Dominique. La suppression de tous les faints offices possibles s'ensuit naturellement et enfin le progrès des lumières et de la Philosophie dans ces états n'auront pas été inutiles au bonheur réel de l'humanité.

Du 15. 8bre.

Ce chambore du Parlement a rendu hier son arrêt d'information contre des jeunes gens, la longueur de cet arrêt a empêché qu'au moment du départ du Courier nous n'ayons des lumières sur son résultat. Les amis du Cardinal de Rohan paroissent fort inquiets, et l'on assure qu'il y a beaucoup de complices. Cette affaire absorbe encore tous les esprits, et il ne reste presque plus de curiosité pour les affaires d'Allemagne. on donne de plus en plus du prompt secours de l'Empereur dont on a tant parlé et qui est si désiré, on voit s'accroître les bruits sur lesquels les nouvelles de la guerre tiennent toujours de la fiction. maintenant on assure que le voyage des gouverneurs des Pays-bas n'a pour objet que des affaires personnelles et que leur séjour à Vienne sera très court.

Les bureaux pour les affaires intérieures ne font pas moins occupés que ceux des affaires étrangères, on fond et l'on refond sans cesse la nouvelle ordonnance de Finance, on prépare de grands changemens dans la perception des impôts pour l'époque du renouvellement du bail des fermes et une foule de réglemens sur différens objets d'administration.

M. le Bailli de Suffren souffre encore beaucoup de son ancienne blessure

Cependant le Parlement de Rouen de Dijon et de Grenoble qui s'étoient jointes à cette circonstance ayant cessé on commence à espérer le rétablissement de ce Général cher à la Nation.

Du 16. Xbre.

Les séances du parlement de Paris et d'avant hier ont été entièrement consacrées à l'instruction de l'affaire du Cardinal. Trois personnes seulement y furent admises, outre les députés de la Bastille, qui furent entendus de vive voix. Le Cardinal de Rohan, le Comte de Cagliostro et sa femme et la Dlle de Oliva. Quelques autres employés dans la même affaire y furent interrogés en particulier et on assigna les jours pour être ouïs à la grande audience. Comme il n'est pas que la Reine soit désignée pour être ouïe, il a été dit que le premier président, accompagné de quelques Conseillers et de Messieurs les Gens du Roi iroient par devant elle pour entendre les dépositions et afin de continuer les informations nécessaires.

Le nommé Chamorand avoit été transporté à la Bastille dans le dessein de le confronter contre le Sr Lamotte. C'est particulièrement cette opération qu'on avoit fait peindre, mais elle ne pourra avoir lieu. Le Chamorand ayant disparu de l'Angleterre.

On fait que M. Poulet servant de Chef-Lamotte gérant lorsque son compère et Mr Rohan en avoit requis de faire ce mémoire on a fait à ce sujet le calembour que voici:

Vous ne savez pas la raison
pourquoi cet avocat a dû être ?
C'est le Dieu de deux vieux Barbon.
Quand il veut défendre la Motte ;
C'est de raisonner comme un ....

N. 52. De V... le 19 Xbre 1785

L'empressement de M. le Maire et de M. le Lieutenant a ramené l'attention et la curiosité du Public sur des pamphlets qui n'auroient point fait de sensation - on voit circuler de ces extraits du parlement au Journal de Paris - qui lui est attribué - Ce passage donnera une idée du ton qui regne dans ce libelle - on fait parler le Contrôleur général: " .... c'est trop tard qu'il en coûtera au trésor royal - mais la Comte de Vergennes est mon ami à vendre et à dépendre - et souvenez vous que le Bailli passe - que Polignac et Maurepas soient pour moi - que le Baron d'Breteuil - et que j'obtienne sa place, je me f... - du reste - adieu : je vais à la comédie de Fenouillière - chez Mlle de Brun - "

Une autre satyre qu'on attribue au même auteur... pour titre - le livre et la Comtesse - Epître de M. Cagliostro à l'Abbé de St. George - après des remerciemens généraux - la Comtesse fait un apologue dans le style oriental, où le Cardinal et les principaux acteurs sont désignés sous des titres allégoriques - Le premier y est dépeint de couleurs horribles dans l'affaire de soixante-neuf et très maltraité dans le détail de la conduite, vraies ou fausses de sa vie privée et de l'affaire du collier.

Je vous ai rendu compte le dernier Procès de M., du Perret, du privé de corps Lamé contre le P. le parlement ne se porte jamais à cette sévérité contre des personnes aussi illustres que quand il se trouve des preuves de délit dans les informations. Il a été défendu à M. Target et à M. De Bonnières de publier les mémoires qu'ils avoient faits en sa faveur - on n'a permis qu'une instruction sommaire qui vient d'être rendue aux sièges. M. le Cardinal est maintenant fort resserré et cette rigueur est la punition de discours inconsidérés sur la Reine qui ont été tenus à la suite

d'un grand éclat de rire, on a assuré avoir été [illegible] de Mad. de Motteville [illegible] pincer de la harpe, dont elle joue, dit-on, supérieurement.

Du 20 Xbre.

L'affaire de S.E. le Maître remis au Conseil. Elle commencera avec des nouvelles rigueurs à l'encontre de celle du Cardinal. On assure qu'il y avoit des hommes en place, de ses amis, d'un rang élevé, qui l'alimentoient à merveille. On nomme entr'autres le Chancelier, de Chavigny, de Châteauneuf. Le Fermier-général Augeard a déjà passé une nuit en pension à la Bastille.

On a remarqué que la Reine s'étoit venue au Conseil ce jour-là pour la première fois depuis l'affaire du Cardinal. J'ai appris depuis que l'arrivée des Commissaires du Parlement pour recevoir la déposition avoit fait naître un intervalle, dont le Roi a fait usage pour aller au Parlement, que S.M. a gardé des Sceaux, et chargé de les lui faire parvenir.

Le Procès contre le Cardinal s'instruit fortement. Mad. de Chevreuse déjà malade en a été tellement affectée que sa vie est en danger. La mort seroit très préjudiciable aux intérêts de la Reine mère, on dit que le Roi n'a jamais cessé d'avoir pour cette Dame beaucoup d'attachement et de déférence.

L'opposition de M. de Beaufort contribue beaucoup à rendre la Reine mère défavorable au Cardinal. Elle porte à ce que l'on assure de nouveau que S.E. fera présenté chez lui, sous l'apparence d'honneur à rendre à la Reine.

On écrit de Rome que, dans un Consistoire secret, il a été résolu, sans faveur et honneur de la Pourpre romaine, de prier et demander la Barette au Cardinal, avant le jugement du procès.

Mad. de Brienne a d'abord agi avec beaucoup de zèle et de chaleur pour le Cardinal. La Reine s'en trouvée offensée de sorte qu'elle a été fort

[illegible] qu'elle ait pu croire [illegible] eut été obligé de recevoir une personne de la maison de Lorraine chercher à cabaler contre la souveraine.

L'interrogatoire de Mme de Barry a été fort gai. Lorsqu'on lui a demandé son nom, elle a répondu : mon nom ? il paraît qu'il n'a fait rien à l'affaire ; on me connaît assez ici, il est inutile que je le dise. — votre âge ? — Ah vérité, c'est la question ; n'est-ce pas celle par laquelle on a commencé de demander l'âge à une jolie femme ? — Eh bien, si elle a refusé de le dire, on n'a pas été mettre 8 ans. — Pourquoi pas ? cela remettait l'interrogatoire dans le fait intéressant.

Lorsque l'édit du nouvel emprunt eut été envoyé au Parlement, M. D'Ormesson, conseiller de grand-chambre, fut chargé de demander à ce sujet quelques éclaircissements au contrôleur général qui lui donna de vive voix avec autant de précision que d'étendue ; cependant les remontrances et les représentations au roi et les lettres du Parlement, le mémoire de M. le Contrôleur général sur la nécessité de cet emprunt, on y voit qu'à la paix il restait 180 millions de dettes de la guerre d'Amérique, qu'une partie de cette somme a été en 1784, un autre tiers en 1785 et que le dernier doit être en 1786. Il est question aussi des économies extraordinaires qu'on a faites dans les bâtiments ; mais ces raisons n'ont pas prévalu au Parlement, mais celles arrêté de nouvelles représentations qu'on croit devoir être portées aujourd'hui au roi. On croit qu'elles seront refusées. Un lit de justice qui commencera à neuf heures du matin. L'emprunt souffrira vraisemblablement de cette fermeté entraînée à ce gouvernement. Les gens sensés n'approuvent point une vive opposition dans

opération devenue indispensable par une suite nécessaire des dépenses arriérées
on prétend même que la résistance du Parlement provient d'une cause tout à fait
étrangère à l'enregistrement. L'affaire de l'échange compromet quelques membres
et amis de cette Cour, et cette affaire qui pourrait être étouffée par l'empressement
du principal auteur des libelles, on la met, à sa mode, réglée personnellement
ainsi à des informations flétrissantes devant les tribunaux, même de toute la
rigueur des arrêts de règlement qui les punissent sévèrement.

Ex
Biblioth. Regia
Berolinensi.